L'auteur.
M. Dim Delobsom.

[Frontispiece]

INSTITUT DE DROIT COMPARÉ

ÉTUDES DE SOCIOLOGIE ET D'ETHNOLOGIE JURIDIQUES
publiées sous la direction de
RENÉ MAUNIER
Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.

XI

A. A. DIM DELOBSOM

L'EMPIRE DU MOGHO-NABA

Coutumes des Mossi de la Haute-Volta

PRÉFACE
DE
ROBERT RANDAU

PARIS
LES ÉDITIONS DOMAT-MONTCHRESTIEN
F. LOVITON et Cie
160, RUE SAINT-JACQUES

1932

[Title Page]

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright by Éditions Domat-Montchrestien,
160, rue Saint-Jacques, Paris.

[title page (A)]

[2 blank pages follow and
are omitted]

PRÉFACE

M. Dim Delobsom, auteur de cet ouvrage, est un fonctionnaire noir de l'Afrique occidentale, homme très distingué et l'un des plus sympathiques représentants de la jeune génération indigène élevée dans nos écoles. Les meilleurs de cette élite sont les partisans agissants de nos méthodes et acquirent, à notre contact, le goût de l'observation et de la recherche scientifique. Une classe de plus en plus nombreuse d'intellectuels se groupe dans les villes et assemble les employés de l'administration et du commerce ; ils sont de culture française, parlent couramment entre eux le français et forment le parti qu'ils appellent eux-mêmes celui des noirs évolués. *Ces novateurs qualifient volontiers de* sauvages *les gens qui obéissent intégralement à la coutume ethnique. Ils lisent nos journaux et nos livres, sont au courant de nos idées et parfois collaborent à des publications européennes littéraires ou sociologiques.*

Ces amis du progrès sont le plus souvent des gens très raisonnables. Ils savent que les Français qui vivent auprès d'eux n'ont pas le préjugé de la couleur et traitent avec courtoisie les noirs qui veulent se rendre leurs égaux par l'esprit. Tous nos établissements d'instruction leur sont ouverts. Qu'on songe aux efforts que doit multiplier, pour s'instruire en français, un noir. Sa langue native est essentiellement différente *de la nôtre ; il a vécu dans un milieu social étroit, sectaire, voué à des mœurs farouches et cruelles. Tout de nous lui est d'abord incompréhensible, de notre mode de vie à nos idées les plus simples. Alors, auprès de ses maîtres, il apprend sans rien oublier ; son savoir, acquis et retenu grâce à une mémoire prodigieuse, demeure d'ordinaire superficiel. Plus rarement, servi par une intelligence plus grande, il adopte, au moins en partie, nos façons de penser. Ce fut le cas de Dim Delobsom.*

Fils du chef de canton de Sao, il appartient à la caste des nabas, ou nobles, du pays Mossi en Haute-Volta. Il fut instruit en français à l'école régionale de Ouagadougou et à celle des fils de chefs à Kayes, entra de bonne heure dans l'administration et fut affecté à divers bureaux de finances. Bientôt, à la demande de ses chefs, il rédigea quelques rapports sur des points d'ethnographie qu'il leur fallait connaître pour régler de façon équitable des affaires délicates. Ces travaux parurent intéressants et furent publiés dans les revues consacrées aux choses d'Afrique. Encouragé de la sorte, Dim Delobsom se livra, sans négliger sa besogne professionnelle, à des recherches approfondies sur l'histoire et la coutume de son pays, interrogeant sans cesse les vieillards et les griots gardiens des traditions. C'est ainsi que nous possédons à ce jour des renseignements très précis sur les mœurs, si ignorées jusqu'alors, des Mossis. Dim Delobsom témoigne, dans ses ouvrages, d'un amour légitime de son sol natal et a le respect le plus profond de son grand chef, le Morho Naba, qu'il appelle couramment l'empereur des Mossis. *A vrai dire il s'agit d'un potentat qui a à la fois un caractère religieux et temporel, est entouré d'une cour, d'un cérémonial méticuleux, mais se trouve lui-même sous l'influence despotique de la coutume et ne peut se soustraire à ses tyrannies sans risquer de mécontenter la population. Avant notre occupation du Mossi, le Morho Naba était en guerre avec une bonne partie des chefs de province révoltés contrs son autorité. Celle-ci s'est affermie depuis notre arrivée en même temps qu'elle fut contenue dans des limites raisonnables. Le Morho Naba actuel est un personnage considérable et cordial, d'un loyalisme parfait et a été un des meilleurs auxiliaires de l'administration française dans la boucle du Niger.*

Dim Delobsom est fier de sa noblesse. Il est le descendant de Naba Kouré (le mot kouré signifie tuerie, et doit être distingué de son synonyme qui signifie funérailles), fils de Ouédraogo et oncle d'Oubri, fondateur de la dynastie qui règne depuis le XIII^e^ *siècle de notre ère à Ouagadougou. Kouré se réserva le fief de Sao où, après lui, dix-sept nabas de sa famille se succédèrent et où se trouve la sépulture de la famille. En conformité de la coutume mossi, chaque naba n'exerçait un pouvoir légitime, absolu et incontesté qu'après avoir été désigné et intronisé par un collège électoral comprenant un chef de village, un chef de quartier et le baloum naba de Sao, chef des pages ou maire du palais. Le Morho Naba était alors avisé de l'avènement et recevait sa part de coutumes. Lors de l'annexion du Kipirsi, qui fut très longue et très difficile, le naba de Sao fut chargé par l'autorité française d'une mission pacifi-*

catrice qui dura plus de quatre ans et au cours de laquelle il exposa plusieurs fois sa vie à notre service[1].

La société Mossi est hiérarchisée à l'extrême ; il y a là une organisation très serrée dont l'importance est essentielle, et qui a l'avantage, quand on sait l'utiliser, de faciliter le maintien de l'ordre et le respect des décisions. Notre administration française l'a estimée utile et n'a cessé de l'utiliser. Je dois ajouter que les nabas, seigneurs féodaux entourés de gens qui leur sont dévoués, nous ont prêté leur concours entier dans diverses circonstances[2]. *Ils mobilisaient alors leur cavalerie et se conduisaient avec bravoure à la tête de leurs contingents.*

On m'a fréquemment posé la question : Pensez-vous que les noirs soient susceptibles de notre civilisation ? A ceci je réponds sans hésitation : oui ! Mais en ce point comme en toutes choses il faut de la mesure et l'esprit de méthode.

Nous nous attachons à constituer une élite et, à côté

---

1. Voici, d'après Dim Delobsom, l'énumération des dignitaires de la cour de son père, à Sao :

1° Le tinguin'naba, chargé du règlement de toutes les affaires concernant les nabissi et nakomsé (la noblesse); 2° le tanlilinaba qui s'occupe plus spécialement des petits chefs dépendant de Sao-naba ; 3° le dapoya-naba, autrefois chargé des hautes œuvres et qui procède aux sacrifices sur les tombeaux des nabas défunts ; 4° le baloum-naba intendant et chef des pages, qui règle les affaires des Mossis n'appartenant pas à la noblesse.

A ces ministres il faut adjoindre : le poe-naba qui surveille et dénonce, par procédé magique, les mœurs des femmes et des pages du naba, le bend'naba, et le loun'naba, chefs des tambourinaires, le teng'soba qui procède aux sacrifices aux fétiches et aux lieux sacrés à l'exclusion des tombes des nabas.

2. En particulier lors de la révolte, en 1916, du Kipirsi et des pays samoros, et en 1914, lors de l'occupation du Togo.

de celle-ci, une foule qui a des notions plus ou moins étendues de notre langue. Puis nous employons ces éléments au mieux de l'intérêt général. Le principal obstacle auquel se heurte notre action civilisatrice n'est pas dans la croyance mystique, dans les tabous divers, dans les usages légués par les ancêtres. Il est uniquement dans l'esclavage où le noir tient la femme. Il ne s'agit même plus de polygamie, au Mossi, mais d'êtres humains ravalés au rang de bêtes de somme et qui sont estimés à moindre prix qu'un cheval ou une vache.

Tant qu'aux pays d'Afrique nous n'aurons pas donné à la femme la place légitime qu'elle occupe dans une société policée, notre œuvre demeurera incomplète et boiteuse. Qu'on ne croie pas un instant que la difficulté soit mince et qu'on puisse la surmonter par quelques mesures administratives. Les Français ont hérité, de leur culture latine, le goût et le respect de la loi. Or légiférer, en l'espèce, est frapper à coup sûr la société noire dans le vif de la chair. On ne doit attendre de progrès que par l'évolution progressive des mœurs. Ce progrès ne s'accomplit que du fait des individus et à l'intérieur de la masse indigène. Notre action n'a d'efficacité que si elle tend à organiser ce progrès de conscience, et avec prudence. D'autre part, la croyance mystique nous aide à l'occasion dans cette voie ; les diverses missions chrétiennes s'emploient avec zèle, quoique parfois avec indiscrétion, à modifier la mentalité de l'Africain et à le rendre monogame. Elles obtiennent des résultats imprécis. Si le noir accepte le dogme, il n'admet, sinon avec peine, qu'on le trouble dans ses habitudes familiales.

Voici des millénaires qu'il vit dans la grande peur. Dans le passé il entretint guerre quotidienne avec ses voisins, eut à redouter les pillages de ses maîtres, les massacres exterminateurs, se serra dans son habitation dont il fit une forteresse, prépara les siens à fuir dans la brousse à la moindre alerte. Il était fatal que la femme, alors que l'homme combattait, s'occupât des cultures. Piocheuse de terre, elle était aussi faiseuse de mâles, qui accroissaient la force offensive et défensive du groupe guerrier. Des expéditions qu'ils formaient les guerriers ramenaient des femmes, j'entends de nouvelles faiseuses de mâles. Et c'est pourquoi, dévouées aux travaux pénibles et ravalées au rang de femelles, les femmes constituaient, chez les chefs de guerre, un troupeau qui, à l'occasion, servait de monnaie d'échange entre les groupes, et d'où l'on éliminait sans pitié les faibles, les inutiles, les vieilles.

Cette habitude de vie inquiète a pris fin il y a un petit nombre de lustres, du fait de notre intervention. Ce qui a été construit par des milliers d'années ne peut être démoli en quelques jours ; la coutume ethnique qui lie les hommes entre eux est plus solide que le ciment romain. De nouvelles conditions de vie sociale, l'assurance où sont les noirs de la sécurité du lendemain, l'abolition des tyrannies féroces qui pesaient sur eux, la multiplicité des voies de communication, la fréquentation des Européens, sont les puissances qui interrompront les fatalités ancestrales.

Améliorer l'existence matérielle de l'autochtone, le conduire au bien-être, lui permettre avant tout de manger à sa faim, ménager ses forces en matière fiscale, l'arra-

catrice qui dura plus de quatre ans et au cours de laquelle il exposa plusieurs fois sa vie à notre service[1].

La société Mossi est hiérarchisée à l'extrême ; il y a là une organisation très serrée dont l'importance est essentielle, et qui a l'avantage, quand on sait l'utiliser, de faciliter le maintien de l'ordre et le respect des décisions. Notre administration française l'a estimée utile et n'a cessé de l'utiliser. Je dois ajouter que les nabas, seigneurs féodaux entourés de gens qui leur sont dévoués, nous ont prêté leur concours entier dans diverses circonstances[2]. *Ils mobilisaient alors leur cavalerie et se conduisaient avec bravoure à la tête de leurs contingents.*

On m'a fréquemment posé la question : Pensez-vous que les noirs soient susceptibles de notre civilisation ? A ceci je réponds sans hésitation : oui ! Mais en ce point comme en toutes choses il faut de la mesure et l'esprit de méthode.

Nous nous attachons à constituer une élite et, à côté

---

[1] Voici, d'après Dim Delobsom, l'énumération des dignitaires de la cour de son père, à Sao :

1° Le tinguin'naba, chargé du règlement de toutes les affaires concernant les nabissi et nakomsé (la noblesse); 2° le tanlilinaba qui s'occupe plus spécialement des petits chefs dépendant de Sao-naba ; 3° le dapoya-naba, autrefois chargé des hautes œuvres et qui procède aux sacrifices sur les tombeaux des nabas défunts ; 4° le baloum-naba intendant et chef des pages, qui règle les affaires des Mossis n'appartenant pas à la noblesse.

A ces ministres il faut adjoindre : le poe-naba qui surveille et dénonce, par procédé magique, les mœurs des femmes et des pages du naba, le bend'naba, et le loun'naba, chefs des tambourinaires, le teng'soba qui procède aux sacrifices aux fétiches et aux lieux sacrés à l'exclusion des tombes des nabas.

[2] En particulier lors de la révolte, en 1916, du Kipirsi et des pays samoros, et en 1914, lors de l'occupation du Togo.

cher au sort misérable qui fut le sien dans le passé adouciront la barbarie. Tel est le but de notre politique indigène. Les noirs des hautes classes sont dans cet immense travail nos premiers collaborateurs. Tout jeune engagé dans notre voie, Dim Delobsom non seulement connaît à fond notre langue, mais, familier de notre idéologie, pense en Français de race.

Il n'y a pas à insister, je pense, sur l'extrême intérêt que présente une documentation d'ethnographie présentée par un noir intelligent et profondément instruit de tout ce qui concerne les gens de son pays.

ROBERT RANDAU.

[p. viii is blank]

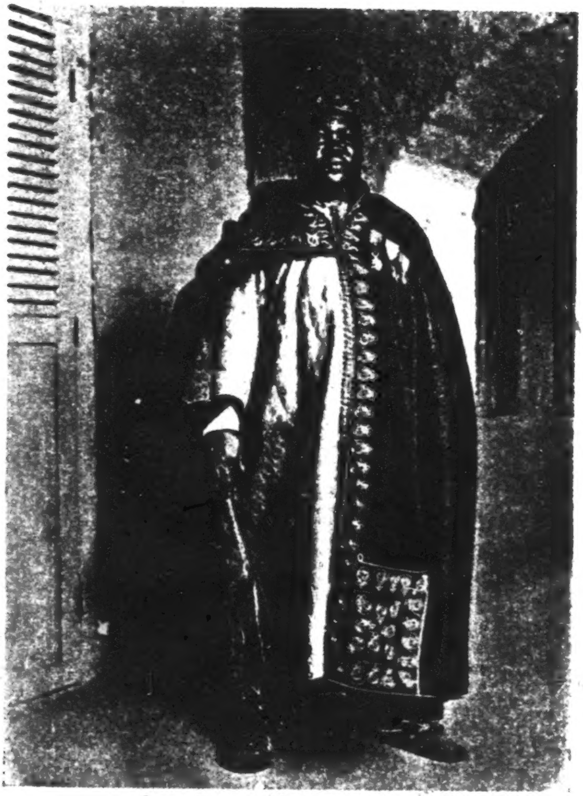

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Mogho-Naba Kom.
Grand Chef du pays Mossi.

[facing p. viii]

INTRODUCTION

Les Mossi, objet de cette étude, habitent la Colonie de la Haute-Volta, en Afrique Occidentale Française, dans les cercles de Ouagadougou, Kaya, Koudougou, Tenkodogo et une partie du cercle de Ouahigouya.

Avant l'arrivée des Mossi, le pays était occupé par des Ninissi, des Kibissi et des Gourounsi. — Chassés par les conquérants, réduits à l'esclavage, les Gourounsi se réfugièrent dans la région de Pô et de Léo (Subdivisions administratives du cercle de Ouagadougou) et dans une partie du cercle de Koudougou. — Quant aux Kibissi ils se seraient retirés dans les montagnes — dans la falaise de Bandiagara — et forment aujourd'hui la race connue sous le nom de Habès. — Les Ninissi, ainsi qu'on le verra plus loin, appelés Tinguinbissi (fils de la terre ou, proprement, premiers habitants du pays) n'ont pas été chassés du territoire par Naba Oubri, fondateur de la dynastie Mossi de Ouagadougou. — Leurs patriarches « les Tingsoba (maîtres du pays et de la terre) sont chargés de sacrifier les victimes offertes aux « dieux » (Tenkouga, pierres) soit pour la bonne-santé des habitants, soit pour demander la pluie, etc... et surtout ils veillent à la conservation des « dieux fétiches ».

Il ne nous a pas été possible de savoir quels étaient, avant les Ninissi, Kibissi et Gourounsi, les premiers habitants du pays Mossi actuel. Toutes les recherches faites dans ce but sont demeurées sans résultats.

On nous a bien parlé de certaines grottes — aujourd'hui refuges de porcs-épics — qui servaient autrefois de repaires aux premiers habitants, mais aucun de nos informateurs n'a pu dire avec certitude à quelle race appartenaient ces individus[1].

Nous allons donc nous contenter dans ce qui suit de donner un rapide aperçu historique de la formation de la race Mossi.

APERÇU HISTORIQUE DE LA FORMATION DE L'EMPIRE MOSSI

Tout d'abord il convient de dire que le mot « Mossi » n'existe pas dans la langue moré ; ce terme est une déformation française du mot « Mossé » pluriel de « Moaga » habitant du « Mogho » (pays des Mossé).

I. — LES ORIGINES DE LA FORMATION DE L'EMPIRE

On rapporte que vers le x^{e} siècle, une fille du Roi de Gambaga (Gold-Coast), la nommée NYENNEGA (c'est-à-dire : la Mince) ayant passé l'âge de puberté sans que son père s'occupât de la donner en mariage, — car, dit-on, c'était une amazone de qualité dont ce dernier ne voulait pas se séparer, résolut de donner une leçon à son père; elle fit devant le palais un champ de gombo qu'elle ne récolta pas. Le Roi de Gambaga lui en ayant demandé la cause elle répondit : « Comment, tu trouves que le gombo vieillit ? Que dira-t-on d'une grande fille sans mari ? — Son père ne se fâcha pas mais continua à ne pas s'occuper de son mariage. — Nyennega eut alors des relations intimes avec un tiers dont il ne nous a pas été donné de connaître le nom et devint enceinte. — Le Roi son père, mis au courant du fait, trouva là un moyen de se venger d'elle; il promit de la mettre à mort. — Mais la fille, prévenue par quelques courtisans des intentions de son père, s'empara d'un cheval et s'enfuit du domicile paternel, accompagnée d'une suite nombreuse.

---

[1] Le Tingsoba de Goupana (cercle de Ouagadougou), nous a affirmé cependant qu'au moment de l'arrivée des Ninissi (Nioniossé) dans le pays, il y avait d'autres individus sur lesquels il ne peut donner aucune précision. Ces premiers habitants étaient cependant sûrement, déclare-t-il, des forgerons parce qu'on retrouve dans les ruines de leurs anciennes habitations des morceaux de fer.

La course à cheval provoqua l'avortement en cours de route. Elle continua son chemin toujours accompagnée de ses fidèles et atteignit la région actuelle de Yanga, alors habitée par une population peu dense de Boussancé. — Nyennega s'arrêta dans la brousse, devant une case qu'elle croyait solitaire et abandonnée et qui était, en réalité, une des demeures d'un chasseur d'éléphants, le nommé Ryallé ou Ryaré.

Quand ce dernier revint de la chasse, il réserva un accueil chaleureux à ce « puissant étranger »; déjà, il se comptait au nombre de ses courtisans. C'est que Nyennega était habillée en homme, donnait des ordres comme un Roi le ferait à ses sujets et était très respectée ; il était dès lors difficile de deviner son sexe. — Un jour cependant, elle fit introduire auprès d'elle RYALLÉ et lui confia en secret qu'elle était la fille du Roi de Gambaga. Elle se donna à RYALLÉ et leur mariage fut célébré solennellement.

De cette union naquit un fils. Comme RYALLÉ voulait lui donner un nom, NYENNEGA s'y opposa et nomma l'enfant « OUEDRAOGO » (littéralement : étalon) en souvenir du cheval avec lequel elle s'était enfuie du domicile paternel. C'est à lui qu'elle devait d'avoir trouvé un mari à son goût.

Lorsque OUEDRAOGO eut atteint quinze ans, sa mère l'envoya rendre visite à son grand-père à Gambaga. On rapporte que celui-ci combla de richesses son petit-fils (il lui donna entre autres biens 4 chevaux et une cinquantaine de bœufs). Le pays Dagomba étant à cette époque surpeuplé, lorsque OUEDRAOGO repartit de Gambaga plusieurs Dagombas s'attachèrent à sa fortune. Il fonda avec cette bande, sur un emplacement abandonné à son approche par les « Boussancé », un village qu'il nomma « Tankourou » (actuellement Tenkodogo : litt. vieux pays). Depuis, sa puissance ne fit que s'accroître par l'arrivée continuelle de Dagombas qui venaient par milliers se grouper sous son autorité. D'un autre côté les populations voisines très peu denses et surtout très divisées durent se soumettre à OUEDRAOGO et reconnaître son autorité.

Entre temps, OUEDRAOGO s'étant marié avec la nommée « POUIRKETA » (litt. il reste encore quelque chose à partager), eut de nombreux enfants. Lorsque ceux-ci furent grands, il les installa comme chefs dans les régions voisines pour imposer ainsi par la force des armes son autorité à ceux qui ne voulaient pas se soumettre. On rapporte que l'aîné, DIABA LOMPO, fut envoyé pour prendre le commandement du pays de Fada N'Gourma; un autre, RAOUA (litt. Homme) aurait été envoyé dans la région de Ouahigouya où il fonda le vaste royaume de Zondema — aujourd'hui écroulé et remplacé par celui du Yatenga actuel — et enfin un troisième, ZOUNGRANA, resta auprès de son père et devint plus tard son successeur.

Le tingsoba (litt. tenga : terre, soba : maître) de Guilingou, de la famille des Ninissi autochtones, étant parti à Salaga (Gold-Coast) rapporta à ses collègues qu'il avait vu dans la région de Tenkodogo ce qu'on est convenu d'appeler le « Panga » (litt. la force, la puissance) et que s'ils obtenaient que le Naba leur envoie un de ses enfants ils se débarrasseraient sans peine de leurs ennemis les Gourounsi et les Kibissi (Habès).

C'est pourquoi, ZIRI, le chef d'une agglomération composée de 7 villages formant à peu près le canton de Oubrytenga actuel, envoya offrir en mariage à OUEDRAOGO une fille de sa race. OUEDRAOGO accepta et donna la fille « POUGTOENGA » (ainsi surnommée parce qu'elle avait de la barbe) à ZOUNGRANA qui en eut un fils nommé OUBRY.

Quelques années plus tard, un envoyé des Ninissi demandait à OUEDRAOGO de prendre leur pays sous sa protection et d'en confier le commandement à un de ses fils. OUEDRAOGO se rendit lui-même chez les Ninissi pour prendre possession du pays, mais il succomba, au cours de cette reconnaissance, au village de Sagabtenga, après une courte maladie.

Zoungrana lui succéda mais demeura à Tenkodogo.

Les Ninissi firent de nouvelles démarches auprès de Zoungrana. Celui-ci réunit tous ses enfants. Les envoyés Ninissi choisirent Oubry, peut-être parce qu'ils reconnurent en lui un de leurs descendants. Oubry était en effet, nous l'avons déjà dit, l'enfant de la fille de race « Niniga » donnée en mariage par Ouedraogo à Zoungrana. Mais l'enfant était petit, il fallait encore attendre quelques années avant de l'envoyer chercher. La tradition rapporte que, pour mieux le reconnaître, les Ninissi employèrent un sortilège pour le rendre boiteux, ceci dans le but d'éviter que Zoungrana ne leur présentât plus tard un autre enfant.

Enfin, lorsqu'il eut atteint un âge raisonnable et sur les instances des Ninissi, Zoungrana envoya Oubry prendre possession du pays de sa mère. Le village où il s'arrêta et qui d'ailleurs porta son nom, est situé à 35 kilomètres environ de Ouagadougou.

Oubry entreprit la conquête du pays qu'il pacifia. Il étendit son commandement au delà de la région de Boussouma, et plongea plus au Nord vers Yako, puis il commença l'organisation politique et administrative de son royaume.

Il prit le nom de Mogho-Naba[1] (litt. Mogho : pays des Mossi; Naba : chef) et par extension, maître du

---

[1] Dans le texte nous avons employé fréquemment le mot Mogho-Naba : prononcer Morho-Naba.

De même Sogoné devra être prononcé sorhoné.

Monde. Il est, dit-on, le fondateur de la dynastie Mossi de Ouagadougou.

A cette époque, la région était occupée par des Ninissi, des Kibissi et des Gourounsi qui vivaient les uns à côté des autres dans un perpétuel état de guerre. Les groupements dont le chef se nommait « Waregoninga » voulaient asservir les autres et leur imposer son autorité. Aussi bien, lorsque Oubry prit possession du pays, son premier soin fut de chasser tous les partisans de Waregoninga qui se réfugièrent loin, très loin dans les montagnes. (On croit savoir qu'il s'agit de la falaise de Bandiagara.) Les Habès qui habitent en effet cette falaise sont appelés par les Mossi des « Kibissi »).

Oubry mourut au cours d'une tournée à Koudougou dans le Kippirsi. Mais à cette époque les bases de l'organisation politique étant jetées, ses successeurs n'eurent qu'à continuer son œuvre. Chacun d'eux résida d'ailleurs dans la région où il apparaissait que sa présence fût nécessaire. C'est à partir de Naba Zana, 15ᵉ successeur de Oubry, que Ouagadougou devint la capitale des Empereurs Mossi.

Sous le règne de Koumdimié (litt. Je pleure tout seul), 5ᵉ successeur de Oubry, nous assistons à la formation d'un certain nombre de petits états soi-disant indépendants. Tels sont : Boussouma, Yako, Konquizitenga, Risiam et Lâ. En réalité, ces états étaient seulement confiés à des fils ou frères de Naba Koumdimié. Mais Boussouma Naba, profitant de la mort de l'Empereur et sur les conseils de sa mère, s'est peu à peu affranchi des liens de vassalité qui l'unissaient au successeur de Oubry, et prit le titre de « Dima » c'est-à-dire de Roi.

Par ailleurs, à la suite de l'autorisation, qui a été donnée au Boussouma Naba par l'Empereur, de nommer certains chefs de canton (Kombemba) en raison de l'éloignement de Ouagadougou, ce roitelet s'annexa un certain nombre de ces cantons et finit par s'en croire le maitre absolu. Ses frères de Riziam, Konquizitenga, Yako et Lâ, l'imitèrent et se crurent eux aussi indépendants. Ainsi se constituèrent ces états dissidents.

C'est également sous le règne de Naba Koumdimié — déclare-t-on — que se forma l'état absolument indépendant de Yatenga (Ouahigouya) créé par Yadiga.

Il y a lieu cependant de remarquer que si, en fait, les états dissidents de Boussouma, Konquizitenga, Riziam, Yako proclamèrent leur indépendance, le Mogho-Naba de Ouagadougou, successeur légitime de Oubry, et, par conséquent, le « Dima des Dima » (Roi des Rois), n'a jamais cessé de se considérer comme le maitre incontesté de l'Empire Mossi puisque les Nabas susvisés ont toujours été placés sous la suzeraineté du Roi des Mossi. Du reste, si jusqu'à présent ces Nabas sont nommés par leur propre collège électoral, sans que le Mogho-Naba intervienne, ils sont tenus d'aviser l'Empereur de leur avènement et de lui offrir à cette occasion des présents. C'est au Mogho-Naba qu'il appartient de leur envoyer la « chechia rouge » et les chaussures (insignes de la chefferie) — ce qui, à franchement parler, revient à dire que l'Empereur ratifie leur nomination.

Le Chef d'État de Tenkodogo, qui a également droit au titre de Mogho-Naba parce que successeur de Zoungrana et, pour employer le terme indigène, « père du Mogho-Naba de Ouagadougou » a été, jusqu'à présent, considéré à tort par l'autorité française comme un vassal du Mogho-Naba. En réalité, il est Roi au même titre que le sont les Nabas de Ouahigouya et de Fada N'Gourma. En raison de l'origine commune le Tenkodogo-Naba se considère comme frère et allié du Mogho-Naba de Ouagadougou et comme tel peut demander à ce dernier, si la nécessité s'en fait sentir, le concours de ses armes. C'est ainsi d'ailleurs que le Naba de Fada N'Gourma, descendant de Ouedraogo, envoya demander à Ouobgo (Boukary Koutou), peu avant la pénétration française, des guerriers pour l'aider à combattre un village rebelle contre lequel il luttait vainement depuis des années.

Pour ne pas gêner le lecteur par une énumération rebutante nous donnons, en appendice, la liste des Mogho-Naba depuis l'origine à nos jours, c'est-à-dire depuis Naba Ouedraogo. On pourra consulter ce tableau avec intérêt. Il donne, en effet, pour chaque Empereur, la liste de ses descendants.

Il nous a semblé logique, contrairement à l'usage établi par ceux qui ont entrepris des études sur le Mossi, de dresser cette liste à partir de Naba Ouedraogo, berceau du royaume Mossi; un certain nombre de descendants de ce Roi sont encore chefs de canton dans différents cercles de la Colonie. D'après les renseignements que nous avons recueillis c'est, paraît-il, le seul roi dont la lignée n'ait pas été altérée jusqu'ici, c'est-à-dire que les chefs de canton, ses petits-fils, se sont toujours succédé de père en fils, aucun des candidats n'ayant été évincé au profit d'un descendant d'un autre Mogho-Naba.

II. — FORMATION DE LA RACE MOSSI

On peut se demander pourquoi, si les Mossi sont des « Dagombas », on ne les appelle pas de ce nom ?

Nous nous sommes livrés pour cela à une enquête; nous avons consulté les vieux et les notabilités de Ouagadougou dont le BALOUM NABA, Ministre de l'Empereur. Nous avons recherché si le terme « Mossé » était le nom donné par les envahisseurs aux autochtones, ou si, au contraire, ce terme avait été employé par ces derniers pour désigner les premiers.

Voici l'explication qui nous paraît la plus plausible.

La race « Moaga » est formée, on le sait, de l'amalgame des « Dagomba » (conquérants) avec les « Nінissi », « Kibissi » et « Gourounsi » (autochtones du pays avant l'arrivée des envahisseurs). Le « Moaga », au pluriel, « Mossé » — serait, croyons-nous, l'individu issu de ce métissage et ce terme plutôt péjoratif signifiant produit « impur », est de nos jours encore employé par les « Nabas » et « Nakomsès » pour désigner tout individu qui n'appartient pas à la noblesse.

Le terme « Mossé » des « Dagombas » serait alors synonyme de « métis », le père et la mère étant de deux races différentes il ne faut pas oublier, en effet, que les premiers autochtones n'ont pas tous été chassés du territoire. Chaque fois que les successeurs de

OUEDRAOGO soumettaient les groupements rebelles, ils ne massacraient que ceux qui fomentaient les révoltes et ne refoulaient vers d'autres régions que ceux qui ne voulaient pas se soumettre ; ils se gardaient bien de changer quoi que ce soit aux institutions des « Tengsoba » (maîtres de la terre). On en peut d'ailleurs juger par le nombre considérable des « Nioniossés » qui vivent encore dans le pays Mossi actuel.

« Moaga » signifie aussi « homme non circoncis ». Or, le « Nionioga » ignorait la circoncision. D'autre part, ce serait faire une grave injure à un Naba, à un descendant quelconque de la noblesse que de l' « appeler « Moaga ». Les appellations qui lui conviennent sont : « Bourkina (noble), homme libre, mot qui a, à peu près, le même signification que « Horon » (bambara), Nabiga, Nakombga, Naba.

En définitive, on peut donc dire que les termes « Moaga » et « Mossé », sont des mots « Dagomba » pour désigner les « Ninissi » sauvages, incirconcis et par extension les enfants métis issus de l'union des « Dagombas » avec les filles des conquis.

La deuxième explication est la suivante : on croit que les mots « Moaga » et « Mossé » ont été employés par les autochtones pour désigner les Dagomba au moment de leur arrivée dans le pays, tout comme les Mossi appellent les Blancs des « Nansarba » en distinguant les Français : « Francé » des « Guemba » (Allemands) des « Anguilissi » (Anglais).

Il est aujourd'hui malaisé, pour ne pas dire impossible, de faire une sérieuse discrimination entre les éléments de la langue des conquérants et ceux de celle des conquis. Le peuple « Niniga » tout en ayant conservé intactes ses institutions au sein de l'actuel territoire Mossi, a cependant adopté le parler et certaines mœurs des envahisseurs.

⁂

C'est dans le but de faire connaître cette race « Mossi » issue de divers éléments, que nous avons entrepris ce travail.

Nous avons étudié tour à tour l'organisation politique et administrative de la Cour du Mogho-Naba et de ses vassaux avant et après la pénétration française, les coutumes locales et expliqué les « mille petits riens » de la vie indigène qui tous ont une signification, se rattachent le plus souvent à une vieille croyance ou à des superstitions.

Etant originaire du pays, nous avons eu recours à l'information directe et à nos observations personnelles et ne nous sommes inspiré d'aucun auteur. Nous avons repris, en les complétant, nos deux précédentes études « Le Mogho Naba et sa Cour » (*Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'A. O. F.* 1928) ; les Nioniossés de Goupana (nº 4, 1929. *Revue Outre-Mer*, et nº 1, 1930 de la même Revue). Nous avons cependant consulté la monographie du cercle de Ouagadougou (1908) pour fixer certaines dates chaque fois que la mémoire de nos informateurs faisait défaut ; de même nous avons emprunté une citation et puisé quelques renseignements dans l'intéressant travail de M. André de

Beauminy « Une Féodalité » (*Bulletin de l'Afrique Française*, 1924).

Nous souhaitons que ce modeste travail destiné, avant tout, à renseigner le plus exactement possible l'Administration locale sur la race Mossi, une des plus importantes de l'A. O. F., soit accueilli favorablement par tous ceux qu'intéresse l'étude des races indigènes des possessions coloniales françaises.

A. D. D.

[p. 14 is blank]

CHAPITRE PREMIER

Situation avant la pénétration française. Les guerres intestines ou le commencement de la décadence de l'Empire Mossi.

GUERRES DES MOGHO-NABA SANUM ET WOBGO CONTRE LALLÉ (12 ANS) OU CAUSES DE L'INIMITIÉ QUI EXISTE ENTRE LES MOGHO-NABA ET LES CHEFS DE LALLÉ.

Naba « Wobgo » (éléphant), fut nommé chef de canton de Lallé par Naba Sanum, Empereur des Mossi, malgré son jeune âge et le nombre considérable de ses concurrents. Aussi ne cessa-t-il, les années qui suivirent son avènement, d'exprimer, par tous les moyens en son pouvoir, sa reconnaissanse au Mogho-Naba. Il envoyait toutes les semaines à Naba Sanum, entre autres présents, une cinquantaine de moutons et une dizaine de bœufs. De plus il distribua près de 200 femmes aux principaux notables de Ouagadougou.

Ces nombreux cadeaux attirèrent vite l'attention sur lui à un tel point que les autres chefs de canton, ses voisins, presque éclipsés, avaient conçu à son égard une haine farouche.

Un jour cependant, Naba WOBGO se brouilla avec le sogoné SAMBO — celui-là même qui apportait à Ouagadougou des cadeaux pour l'Empereur — et décida de le faire périr. Sans doute, ce sogoné aimé de son chef et du Mogho-Naba se croyait-il autorisé à violer certains interdits des sogonés tels que « coucher avec des femmes, piller la population dans les marchés où il se rendait ». On l'accusait aussi de détourner une partie des présents qu'il avait pour mission de distribuer à Ouagadougou.

Ainsi menacé de mort, Sambo vint se confier à l'Empereur. Se voyant bien reçu, festoyé même, il en profita pour accumuler mensonges sur mensonges et parvint à mettre en désaccord son chef avec le Mogho-Naba à qui il déclara notamment : « Depuis longtemps « je sers d'intermédiaire entre Lallé-Naba et vous ; « je veux vous apprendre quelque chose d'important : j'ai toujours eu peur mais aujourd'hui je vais « tout vous dévoiler : Lallé-Naba vous injurie journellement. Vous n'êtes chef, dit-il, que pour emmagasiner les cadeaux que l'on vous envoie ; il déclare « à qui veut l'entendre que grâce à lui vous avez pu « vous constituer de nombreux troupeaux de bœufs. « Bref, n'était votre titre d'Empereur, il n'aurait aucun « égard pour vous. D'ailleurs si vous êtes Mogho-Naba par naissance, c'est-à-dire par succession, lui « l'est par sa façon d'agir et sa bravoure. Dieu l'a « désigné, déclare-t-il, pour vous détrôner. »

Mogho-Naba Sanum, au comble de la colère, dépêcha aussitôt un messager à Naba-Wobgo pour lui dire : « Sambo vient de me rapporter tes prétentions. Je n'avais jamais pensé que « le simple petit Tanga « (c'était le vrai nom de Lalla-Naba) que j'ai nommé « jeune malgré des concurrents cependant dignes « d'intérêt, oserait se dire mon égal. J'ai eu de l'es-

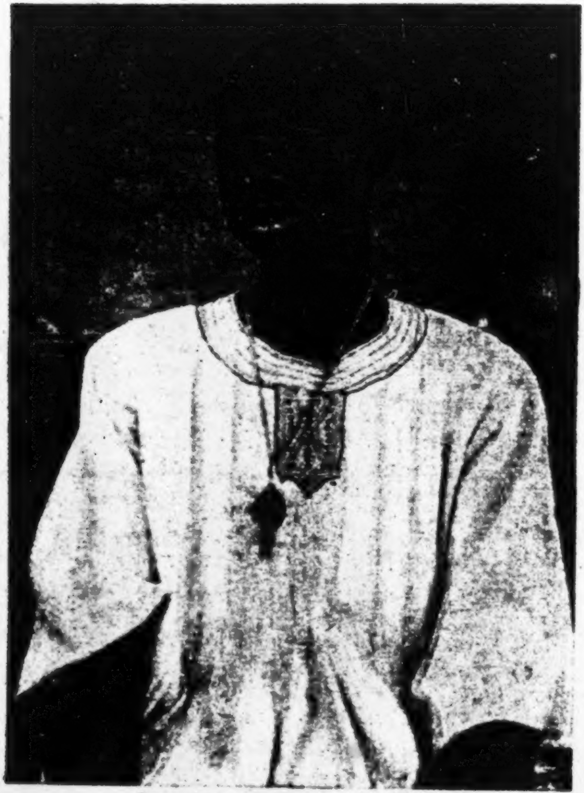

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Type Mossi.

[facing p. 16]

« time pour toi et je t'ai préféré à tous tes collègues « de l'Ouest. En quoi es-tu mon égal ? Comment peux- « tu croire que j'aie besoin de tes maigres cadeaux pour « vivre ? Sache que ma fortune personnelle et les tri- « buts que je reçois de mes vassaux me suffisent lar- « gement ! »

Lallé-Naba écouta l'envoyé de l'Empereur puis il lui posa les questions suivantes : « Ai-je, oui ou non, d'autres sogonés que Sambo ? Et ai-je le droit de le remplacer par un autre si je ne suis pas content de lui ? L'Empereur préférerait-il un sogoné à un kombéré ? Maintenant libre à lui de choisir ! S'il aime Sambo, qu'il le garde, car désormais c'est d'autres sogonés qui nous serviront d'intermédiaires ! »

A quoi l'Empereur répondit « qu'il garde dorénavant ses bœufs et autres présents ! Je n'en ai plus besoin ! »

Lallé-Naba dépêcha auprès du Ouidi-Naba un émissaire pour le mettre au courant du différend existant entre lui et l'Empereur. En ce qui concerne Sambo, cause de ce fâcheux malentendu, il ajouta « peut-on croire qu'un sogoné gardien des femmes d'un Naba couche avec des femmes en ville sans qu'il touche, un jour, à celles dont il a la garde ? »

. . . .

Cependant, dans sa colère, Naba Sanum avait déclaré devant témoins — et parmi eux Wobgo de Lallé comptait de nombreux amis — qu'il détrônerait celui-ci et le remplacerait bientôt par un autre candidat moins prétentieux.

Naturellement cela fut rapporté à Lallé-Naba. On sait combien les indigènes aiment l'exagération. On amplifia si bien que Naba Wobgo fâché, écœuré à son tour, décida de ne plus mettre les pieds à Ouagadougou et de ne venir saluer l'Empereur que lorsque celui-ci ordonnerait la mort de Sambo.

Ouidi-Naba, de qui dépendait le canton de Lallé, en présence de cette grave situation, conseilla à Naba Wobgo de ne pas venir à Ouagadougou où vraisemblablement il essuierait un affront ; mieux valait au contraire qu'il se rendît chez le « Oubri-Yaogo-Naba » (gardien du Tombeau de Naba Oubri) pour lui exposer son « affaire » afin que ce dernier vînt demander pardon au Roi, car, ajouta le Ministre du Mogho-Naba, il « vaut toujours mieux éviter des conflits quand on le peut ». Naba Wobgo de Lallé écouta les conseils du Ouidi-Naba. Il se rendit à Wavoughé (près de Zibako canton de l'actuel petit Lallé) et, aissant là une trentaine de cavaliers, des serviteurs et quelques femmes il partit accompagné d'un seul sogoné à « Oubri-Yaoghin » cependant qu'on rapportait à Naba Sanum la nouvelle que Lallé-Naba levait une forte armée pour assiéger Ouagadougou. Pensant qu'il s'agissait, en réalité, d'une déclaration de guerre, l'Empereur réunit quelques intimes et à l'insu de ses ministres donna l'ordre qu'on lui ramenât mort ou vivant Wobgo de Lallé.

La petite expédition n'eut que la peine d'arriver à Wavoughé pour ramener chevaux, femmes et suivants du Lallé-Naba qui, comme nous l'avons déjà dit, était absent. Seul un petit palefrenier réussit à s'échapper en se dissimulant dans les broussailles.

Il gagna Oubri-Yaoghin et mit son chef au courant de ce qui s'était passé : « Comment, lui dit-il, vous êtes là demandant pardon tandis que les gens de Ouagadougou nous ont surpris à Wavoughé, qu'ils ont tout pris y compris vos propres femmes ! »

Wobgo dit alors au Yaogho-Naba : « Puisqu'il en est ainsi je ne peux plus rester, je vais regagner Laï et attendre la suite des événements. Si le Mogho-Naba lâche mon monde je reviendrai. »

A son retour à Wavoughé, Lallé-Naba envoya près de Ouidi-Naba s'informer du sort réservé à sa suite. Les chevaux avaient déjà été distribués, les sogonés, palefreniers et femmes avaient été vendus à vil prix, en échange de colas, boubous achetés à des haoussas et Ouidi-Naba lui fit savoir qu'il n'avait été prévenu de rien et qu'il n'y pouvait rien ; telle avait été la volonté de l'Empereur.

Lallé-Naba Wobgo, en arrivant à Laï, convoqua tous les vieux du village, les mit au courant de ce qu'il appelait une catastrophe et leur dit : « si vous « acceptez un tel affront, une telle humiliation, vos « enfants, vos femmes seront vendus par le Mogho- « Naba et ses courtisans. Je n'ai rien fait à Naba « Sanum, je lui ai donné des biens innombrables : « (bœufs, chevaux, moutons, femmes, habits) et voilà « que le Mogho-Naba pousse l'ingratitude jusqu'à se « servir de mes propres femmes pour payer ses dettes ! « Ce qui me froisse le plus c'est qu'il a prêté foi aux « mensonges d'un chien de « sogoné » (Sambo) et tous « ici vous savez ce que faisait ce serviteur perfide et « ce dont il aurait été capable si je ne l'avais chassé. »

Et les vieillards de crier tous ensemble : « Kiffou, Kiffou ! » en levant la main sur la tête de leur Naba comme pour signer un pacte sacré. Et ils ajoutèrent : « Rapa, la pagba ninga Naba Sanum sin kossan la « tek'bala ton winna me ed'kon sak abada » (les hommes et les femmes que l'Empereur a fait prendre seront les derniers, nous le jurons sur la tête de nos aïeux).

Satisfait de la confiance que lui témoignaient ainsi ses administrés, Wobgo de Lallé fit capturer immédiatement une centaine de bœufs — appartenant aux peuples impuissants du Mossi —, les fit abattre et distribua la viande aux futurs guerriers.

A Kindi, Nanguela, Siguellé, où il se rendit ensuite, la population lui donna des marques de confiance ; là encore il fit tuer bon nombre de bœufs et de moutons, puis il continua sur Koudougou où il fit part aux Gourounsi, ses administrés, des intentions du Mogho-Naba. Féroces par nature, insouciants de la mort, ceux-ci furent plus catégoriques, dans leur déclaration de sauver l'honneur de leur chef : ils se donneront jusqu'aux os « Abapa kiki agué ba kimé ».

Alors Lallé-Naba appela son tambour du nom de « Welebre » et il se donna d'autres « zab-yuiya (surnoms) que ceux qu'il s'était choisis au moment de son avènement. Voici le plus important : « kiparinlourga taked kagang tib soak' da winda » (ceux qui sont chargés de mettre le piment au grenier ont hâte d'en finir à cause de la toux qui les tracassera, *à fortiori* ceux-là qui seront employés à battre ce piment).

Ce nouveau surnom était une menace grave contre l'Empereur qui répondit « Na také, na win » (on le mettra au grenier, ce piment, et on le battra sans aucune difficulté). Le Tampsoba ou Tansoba (ministre de la Guerre) fut tout aussitôt mandé.

« Je veux, lui dit le Mogho-Naba, que tu réunisses « tout de suite une armée composée uniquement « d'hommes courageux, que tu te rendes à Lallé pour « me ramener « vivant » le nommé TANGA (montagne, « prénom de Naba Wobgo de Lallé), chef de ce canton.

Quelques milliers d'hommes avides de gloire furent levés. L'armée ainsi constituée se porta sur Lallé. Elle réussit à brûler Siguelé, la résidence de Naba Wobgo, qui s'enfuit à Koudougou. Il ne fut pas poursuivi dans ce dernier point car on était au début de l'hivernage et il fallait songer aux cultures. L'armée royale se replia, rapportant à Ouagadougou un butin considérable.

L'Empereur réserva un bon accueil à son ministre de la Guerre car il entrevoyait la soumission prochaine de son irréductible ennemi. « Allez, dit-il à ses guerriers, cultiver vos champs, mais dès que les récoltes seront rentrées, souvenez-vous que vous avez « Tanga » à capturer et qu'il me le faut coûte que coûte, dussiez-vous tous périr ! »

L'année ne s'écoula pas si paisible car les propos comminatoires tenus par Wobgo de Lallé parvenaient chaque jour aux oreilles de l'Empereur qui, lorsque l'armée se reforma, voulut se rendre lui-même à Lallé. Son entourage, qui connaissait l'adresse de ces « tireurs de flèches » qu'étaient les guerriers de Wobgo, l'en empêcha, promettant de faire seul bonne besogne.

. . . .

Chassé de Laï, poursuivi à Siguelé, obligé d'abandonner Koudougou, son seul repaire jusqu'alors inviolé, Wobgo se réfugia chez les Gourounsi, ses courageux administrés. Les gens de Ouagadougou firent de nombreux esclaves, ravagèrent les villages traversés, brûlèrent tout sur leur passage et s'emparèrent d'un immense butin. Au comble de la joie ils reprirent le chemin de Ouagadougou, sans hâte, afin de se reposer des fatigues des dures journées de combat.

Mais contrairement à ce que l'on croyait, Wobgo ne s'était pas tenu pour vaincu. Il savait que l'armée royale ferait de petites étapes pour regagner Ouagadougou et qu'elle séjournerait fort probablement à Laï (33 kilomètres de Ouagadougou). En bon technicien, Wobgo sut réunir 1.000 guerriers de choix et 170 cavaliers montés sur de rapides coursiers; il les disposa lui-même sur la route de Ouagadougou dans les environs immédiats de Laï, de façon à surprendre l'ennemi et à lui faire subir la plus terrible des défaites.

Cet ingénieux stratagène lui assura un brillant succès.

Tout le monde — guerriers, esclaves, animaux — était au repos à Laï quand on vit sur la route de Ouagadougou une trentaine de cavaliers tous habillés en blanc. On crut tout d'abord qu'il s'agissait d'un chef peulh venant renforcer l'armée du Mogho-Naba ou simplement acheter des bœufs. Mais ce qui parut surprenant, sans toutefois éveiller encore des soupçons, c'était la présence parmi les peulhs d'un tambour « lounga. »

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Tambourinier (bendré).

[facing p. 22]

Ce qui causa une surprise générale c'est, quand arrivé au milieu de la foule, Wobgo de Lallé s'adressant à Wélébré, son griot, lui ordonna de sonner[1] ainsi : 1° Noag'niedg kon tounsin san pame pirin a samda me, a pam tenga a sanda me (la poule ne choisit pas d'endroit pour déposer sa fiente, elle fait ses besoins aussi bien par terre que sur la natte).

2° Ki parin lourgh'taked ka gang tib soakda winda[2].

Surpris, fascinés, troublés, les guerriers désarmés ne savaient que faire. « Comment, se disait-on de toutes parts, c'est donc Wobgo, c'est donc lui !... » La foule se ruait tumultueuse.

Embarrassés de leur butin et dépourvus de leurs chevaux qui étaient alors à l'abreuvoir, les gens du

---

[1] Les batteries de tambours des griots mossi (Bendré, lounga) ne sont pas de sons conventionnels et fantaisistes. Soit avec la main dont les deux paumes frappent la peau du tambour lorsqu'il s'agit d'un bendré, soit à l'aide d'un bâtonnet lorsqu'il s'agit d'un lounga, nos griots parlent aux Nabas et chantent leurs louanges comme le ferait avec la bouche un griot soudanais ou wolof.

Avec leurs tambours, les griots peuvent demander des cadeaux, solliciter des faveurs, annoncer l'arrivée dans la cour du Naba d'un personnage important, remercier pour un cadeau reçu, nommer distinctement les chefs défunts. Il est facile à tout individu originaire du Mossi, surtout aux descendants des Nabas, de comprendre en peu de temps la signification des batteries de tambours. Avant la pénétration française les griots mossi enflammaient le courage des guerriers en chantant leurs louanges et lorsqu'un « noble » osait prendre la fuite devant l'ennemi les griots n'hésitaient pas à le dénigrer publiquement en sonnant par exemple ainsi : « Houille ! Houille ! f'ba yi wibg'n'dog'koutre kou ». Ce qui veut dire « Ton père a été un brave mais il a donné le jour à un couard, à un oiseau faible ». On pourrait multiplier les exemples à l'infini.

[2] Voir signification page 20.

Mogho-Naba se trouvaient en triste posture. Ce fut un sauve-qui-peut général; les cavaliers s'emparaient de leurs chevaux à la hâte, les montaient sans selle ni mors; c'était une vraie débandade dont profita Naba Wobgo. Plus de la moitié des guerriers du Mogho-Naba périrent à coups de lance (kandé), de casse-têtes (goulgo et zandé), de couteau (zangoego).

On raconte que Tampsoba (ministre de la Guerre) lui-même s'en tira avec 300 flèches et le Kamsogho-Naba (chef eunuque) avec 150 environ. Cela n'a peut-être rien d'exagéré ainsi que nous le verrons dans un prochain chapitre; l'accoutrement du Tansoba chamarré de gris-gris le sauvegarde le plus souvent de l'atteinte des flèches.

Enfin ceux des guerriers qui purent revenir indemnes à Ouagadougou n'y rapportèrent aucun butin, d'aucuns ayant dû même abandonner leur propre monture.

Au contraire Wobgo de Lallé fit d'heureuses captures : c'est ainsi qu'il prit deux serviteurs de l'Empereur, les nommés NOUFOU et AMADOU. Et dans un esprit de représailles il envoya dire à Naba Sanum de garder pour toujours, s'il le désirait, le nommé Sambo, le trait d'union fâcheux et la cause de leurs brouilles, car lui Wobgo avait, pour le servir, deux jeunes sogonés du Mogho-Naba.

. . . .

. . . .

Une semaine s'était écoulée; Lallé Naba, qui n'avait pas de bien mauvaises intentions, se décida à libérer les sogonés et à les laisser regagner Ouagadougou.

Il donna à chacun d'eux un beau cheval, échangea leurs habits dépenaillés contre des neufs et leur distribua des « godés »[1] comme couvertures. Il les chargea en outre de nombreux cadeaux. Mais avant de les congédier il leur confia la mission suivante : « Vous direz à votre Roi — (ce n'était plus le sien), que je désire faire la paix avec lui. S'il s'agit de faire la guerre, je ne pense pas qu'il y ait un « moaga » avec des cicatrices capable de me tenir tête. »

Comme bien on le pense, ces paroles n'ont pas été sans remuer profondément Naba Sanum. L'Empereur fit appeler Ouidi-Naba son premier ministre et lui dit : « Tu enverras une commisssion à Lallé, dire à tous les Nabissi qui briguent la place de « Tanga » de venir à Ouagadougou. »

Rigue, oncle de Naba Wobgo, seul candidat ayant quelque peu d'influence sur une partie de la population, fut nommé chef de canton de Lallé. Il descendit chez Wedranga-Naba à Ouagadougou. Quand Wobgo apprit cette nouvelle il envoya dire à Mogho-Naba « Pagh' vinbré kon pous 'bagha » (on n'abandonne pas un avorton aux chiens).

Un an s'écoula ; Wobgo de Lallé ne venait pas à Ouagadougou, Rigué ne pouvait pas non plus gagner ses nouveaux états. L'armée du Mogho-Naba se constitua sous les ordres de Rigué qui promit, jura même avant son départ à Naba Sanum que Wobgo serait pris. Mais à peine arrivée à Kindi, l'armée royale fut repoussée avec une telle vigueur qu'elle ne put aller plus loin. L'infortuné Rigué et sa suite durent rentrer à Ouagadougou.

---

[1] Pagne d'un haut prix au Mossi.

L'année qui suivit ne fut pas heureuse. Naba Sanum tomba malade. Il ne voulait pas engager de bataille avant d'être rétabli. Son état de santé ne faisait cependant qu'empirer. Sanum succomba le cœur ulcéré par un double mal : d'un côté l'irréductible ennemi Wobgo de Lallé, de l'autre la présence dans son territoire de son frère BOUKARY, qu'il avait lui-même chassé et qui cependant avait des prétentions au trône puisque Sanum, pour comble de malheur, n'avait eu avec ses 500 femmes qu'une seule fille, la nommée AMINATA, encore vivante à ce jour.

Nous verrons plus loin dans quelles conditions BOUKARY KOUTOU fut nommé Empereur des Mossi et prit nom « WOBGO. »

VELLÉITÉS DE RAPPROCHEMENT OU LA GUERRE ENTRE WOBGO DE LALLÉ ET WOBGO DE OUAGADOUGOU

Quand Wobgo monta sur le trône, il envoya le message suivant à son homonyme de Lallé : « Naba Sanum qui vient de succomber a été mon plus grand ennemi, il m'a chassé du Mossi et je dus séjourner dix-sept ans parmi les Gourounsi. L'Empereur n'avait rien à me reprocher sauf qu'il voyait en moi son successeur éventuel puisqu'il n'eut de son vivant aucun enfant mâle. Dans ces conditions, puisque nous fûmes tous deux ses grands ennemis, soyons des amis. Venez donc me voir et oublions le passé! »

Un nommé « Tenga » frère du Koumbi-Naba actuel se rendit à Lallé suivi d'une bonne escorte.

Wobgo de Lallé leur fit un accueil des plus chaleureux. Pendant les sept jours qu'ils passèrent à Laï, il fit abattre 7 bœufs pour leur servir des repas copieux.

Mais, fait remarquable, le jour même de l'arrivée des envoyés de l'Empereur et sitôt que la commission lui fut faite, Lallé-Naba dénomma un de ses chevaux « Payanga » (litt. je ne suis pas un enfant). Il dit à Tenga « mon cheval payanga » est actuellement malade, il s'est blessé l'autre jour ; quand il sera rétabli je vous suivrai volontiers à Ouagadougou ! »

On comprend aisément qu'une maladie aussi imaginaire trouve difficile médication. Aussi bien, le septième jour, Wobgo dit aux envoyés de l'Empereur : « Payanga » mon cheval préféré n'est pas guéri, néanmoins je vous accompagnerai tout de même au delà de Laï. Il fit seller un autre cheval. A mi-chemin et avant de quitter les envoyés du Mogho-Naba il dit à « Wélébré » son lounga (tambour) de sonner ainsi : « Pousgh'lui n'kila t a missim yde koudme » (litt. un tamarinier tombé mais dont les racines tiennent encore au sol produit des feuilles et des fruits; ce n'est pas parce qu'il est couché qu'il perd son aigreur. »

Il demanda à Tenga et à sa suite s'ils avaient entendu ce que disait Wélébré et lui-même le leur répéta : « Pousgh lui n'kila t a missim yde koudme. »

Quand Tenga, l'envoyé de l'Empereur, revint rendre compte de sa mission il insista sur ce point particulier : « Lorsque nous sommes arrivés, Lallé-Naba

Wobgo nous a demandé si son concurrent RIGUÉ vivait toujours et à notre réponse affirmative il répliqua : alors pourquoi m'appeler à Ouagadougou pour une réconciliation qui ne saurait durer ? Si réellement l'Empereur veut que notre amitié soit durable, qu'il supprime, au préalable, RIGUÉ, car un seul canton ne peut avoir deux chefs! »

L'Empereur Wobgo ordonna aussitôt la mort de Rigué. Ce fut fait : Lallé-Naba promit alors de venir saluer le Mogho-Naba. Cependant deux jours plus tard il y renonça formellement et envoya quelqu'un dire à Boukary-Koutou : « Puisque vous n'avez pas hésité à tuer votre ami Rigué, que ne ferez-vous pas de moi qui suis l'ennemi de tout Ouagadougou ? » L'Empereur n'était-il lui-même le remplaçant de Naba Sanum, par conséquent un adversaire pour lui ?

La haine s'alluma dans le cœur du terrible LION[1], l'esprit de vengeance prit le dessus. Il envoya tout aussitôt un messager à son homonyme de Lallé lui dire : « Nous sommes deux « Wobdo » (pluriel de Wobgo), mais qu'il ne me voie pas du même œil que mon prédécesseur Sanum. Je lèverai une armée contre lui et le ferai venir ici à Ouagadougou où il sera tué et son corps abandonné aux vautours et aux chacals.

Tansoba, ministre de la Guerre, fut appelé. Il leva une forte armée qui mit en déroute celle de Wobgo de Lallé. Siguelé, la capitale du Naba, fut brûlée. Le chef dut se réfugier à Nanguela puis à Wili mais ces villages furent également incendiés. Il ne restait à

---

1. Mogho-Naba Wobgo, Boukary-Koutou.

Lallé-Naba qu'une dernière ressource, c'était de se rendre chez les Gourounsi. C'est, en effet, ce qu'il fit. Il ne fut pas poursuivi. C'était pendant l'hivernage, l'armée royale fut dissoute. Mais Mogho-Naba Wobgo maintint 200 cavaliers à Ramongo, et ils reçurent pour mission de piller les administrés de Wobgo de Lallé et de réduire un grand nombre d'entre eux à l'esclavage en attendant qu'après les récoltes une nouvelle armée vînt achever leur défaite.

Lallé-Naba revint à Siguelé dès la cessation des pluies. Il fit tirer des coups de fusil toute la nuit pour signaler sa présence non loin de Ouagadougou et jeter encore du trouble dans les esprits poltrons car il se savait très redouté.

L'Empereur envoya quelques jours plus tard une armée à Boussé (canton de Sao). Cette armée essaya mais en vain de chasser Wobgo de Lallé de sa capitale Siguelé. Au contraire l'armée royale fut mise en déroute. Le ministre de la Guerre (Tansoba) dut rentrer à Ouagadougou où Mogho-Naba lui exprima tout son mécontentement, l'accusant même d'intelligences avec l'adversaire et promit de se venger.

Wobgo de Ouagadougou envoya El-Hadj Tassere demander aux Songhaïs de venir au Mossi où ils auraient à combattre un terrible ennemi ; ils conserveraient tout ce dont ils s'empareraient : biens et esclaves.

Cette offre fut acceptée par les Songhaïs qui connaissaient déjà Naba Wobgo, encore Nabiga, lorsque, chassé par son frère Naba Sanum, il s'était refugié à Bassawarga en territoire Gourounsi. Mais les Songhaïs ne vinrent qu'un an plus tard lutter contre Koudougou. Ils établirent leur quartier général à Ramongo ; ils poussèrent les ravages au delà des territoires qui leur étaient assignés. C'est ainsi qu'ils brûlèrent une partie des cantons de Kokologho et d'Ipala. L'Empereur Wobgo les laissa faire disant qu'il n'y voyait aucun inconvénient puisque tous ces individus malintionnés et poltrons n'avaient pas voulu l'aider à vaincre Wobgo de Lallé. L'essentiel pour lui était que les Songhaïs ne dépassent pas Zagtouly (village situé à 12 kilomètres de Ouagadougou).

L'armée Songhaï elle-même finit par se disloquer car la discorde régnait entre maîtres et esclaves (ces derniers composés uniquement de Gourounsi).

Les combattants allaient se retirer quand on apprit l'arrivée prochaine des Français en pays Mossi.

Dans un prochain chapitre nous étudierons la fuite de Naba Wobgo, le départ des Songhaïs pour le Dagango (pays des Dagombas).

. . . .

. . . .

Wobgo de Lallé fut pris par les Français, fusillé à Ouagadougou et enterré dans un grand fossé actuellement comblé. C'est là que sont installés aujourd'hui les bureaux du cercle et de la police.

⁂

Conclusion. — L'insécurité du pays mossi pendant ces guerres intestines, d'abord entre l'Empereur et le Boussouma-Naba et peu après avec le Lallé-

Naba Wobgo, ne laissa pas les Mossi indifférents. D'autre part, l'aide demandée aux Songhaïs était non seulement une imprudence, mais un véritable danger pour le pays tout entier, car on connaît l'esprit guerrier des Songhaïs. Il y a tout lieu de croire que sans l'arrivée des Français un grand nombre de chefs de canton, las de fournir des subsides et du renfort aux armées du Mogho-Naba, se seraient alliés à Lallé-Naba Wobgo contre Ouagadougou. La débâcle était à prévoir.

L'Empereur — qui se nommait SANUM ou WOBGO, — n'aurait pas eu à compter sur le secours de Boussouma, Ouagadougou étant déjà entré en conflit avec le « Dima » (Roi) de ce pays, non plus que de Boulsa dont le Naba avait été tué peu avant par Naba Sanum. — Or, les seuls vrais guerriers de l'Empereur étaient plutôt les tireurs de flèches des Nabas vassaux que les habitants de Ouagadougou dont la couardise est passée en proverbe.

Comment alors l'autorité du Mogho-Naba aurait-elle pu se rétablir ? A cette époque remonte le commencement de la décadence de l'Empire Mossi.

CHAPITRE II

La pénétration française racontée par un vieillard de 70 ans notable du village de Koulweoghin.

Il y a quarante-cinq ans environ, un Français traversa, pour la première fois, le pays Mossi [1]. Il rendit visite à l'Empereur et vit de même Boukary-Koutou, le futur Naba Wobgo à Bassawarga. On le considéra comme un simple passager et il partit. Il a été hébergé ici par une vieille femme du nom de Ygré (pierre) aujourd'hui décédée.

Lorsque Naba Sanum mourut et que Naba Wobgo monta sur le trône, un second Français, venant du côté de Tombouctou, arriva à Ouagadougou avec des ânes chargés de cadeaux pour l'Empereur du Mossi [2]. Il déclara qu'il avait été envoyé par son chef pour rendre visite à l'Empereur et lui remettre des présents. Tout aussitôt, Wobgo fit venir ses ministres pour les consulter sur la décision qu'il devait prendre à l'égard de l'étranger. A l'unanimité les ministres répondirent qu'il fallait refuser les présents et chasser l'étranger, ajoutant « qu'ils commençaient à s'inquiéter du passage dans leur pays des hommes blancs ».

Un nommé Zougdba, alors Samandé du Mogho-Naba, se rendit escorté de quelques suivants auprès du Français pour lui intimer l'ordre de quitter le pays

---

[1] Visite de Binger en 1887-1888, probablement.

[2] Visite du docteur Crozat en 1890, probablement.

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Jeune fille Mossi.

[facing p. 32]

avec les présents que l'Empereur refusait et, tandis que l'explorateur était sous un « néré » avec sa petite suite, le Samandé attendait lui aussi sous un tamarinier que l'ordre reçu fût exécuté.

Le chargé de mission attendit jusqu'au soir mais il dut partir tout de même et sous la pluie : c'était pendant l'hivernage. Sa vie était entre les mains des envoyés de l'Empereur. D'ailleurs, il n'était pas venu avec l'intention de faire la guerre.

Il alluma des lampes pour se guider et alla passer la nuit à Ourgou (dans les champs de l'Imam).

Entre temps, le fils de Naba Wobgo fut nommé Djiba-Naba ; trois ans s'étaient écoulés. Un troisième Français se rendit directement à Djiba saluer le fils de l'Empereur. Il avait des présents pour ce dernier, mais comme les Français avaient été éconduits la première fois, il venait demander au Djiba-Naba d'être son guide et d'intervenir auprès de son père pour qu'il acceptât les présents qui lui étaient offerts au nom de la France.

Cette fois, détail important, l'Européen avait une escorte composée de 70 hommes armés.

Djiba-Naba les laissa dans son canton où ils furent bien traités — et se rendit seul auprès de Naba Wobgo s'acquitter de sa mission. L'Empereur ne voulait rien refuser à son fils car il l'affectionnait beaucoup, mais la situation était grave, il ne pouvait seul se décider. Aussi, pour la deuxième fois, il convoqua ses ministres. Ceux-ci furent implacables : ils démontrèrent les dangers qu'il y avait dans toutes ces « manœuvres » et ils décidèrent l'Empereur à refuser les présents et à donner l'ordre au Djiba-Naba de renvoyer l'étranger et ses suivants.

Le prince héritier dut rapporter cette réponse au représentant de la France qui ne se tint pas pour battu. Il remit, en effet, 20 pièces de un franc en argent (c'était une fortune alors) à l'Imam de Ouagadougou afin qu'il intervînt dans le même but auprès de l'Empereur.

Mais ce nouveau délégué ne fut pas plus heureux. Naba Wobgo et surtout ses ministres opposèrent un refus catégorique.

Un an s'écoula. Déjà à cette époque quelques dioulas Mossi commerçaient avec Tombouctou ; beaucoup s'y rendaient pour acheter du sel. Les militaires qui étaient installés dans cette région et qui espéraient s'établir un jour au Mossi firent venir un des dioulas les plus connus. C'était le nommé PASSOUM de Andem, qui n'allait pas à Tombouctou sans aviser l'Empereur et à qui le Ouidi-Naba confiait son sogoné du nom de RAKISWILGUIDA (litt. écoute toujours le bon conseiller).

PASSOUM se rendit donc auprès d'un militaire français qui convoqua tous ses suivants de quelque importance. Devant 40 militaires, 40 gardes (*sic*) et 4 Européens, et une dame, s'adressant à PASSOUM il lui tint ce langage : « Tu diras au Mogho-Naba que dans six mois au plus tard, je serai à Ouagadougou. Puisque je n'ai pu réussir par la douceur, j'emploierai les armes. Le jour de mon arrivée à Ouagadougou j'occuperai la maison de l'Empereur; c'est là où je logerai ma compagnie, et si le village ne fait pas sa soumission, je le brûlerai... »

Passoum resta pensif. Il était inquiet. Comment pouvait-il lui, simple « Yarga », rapporter de telles paroles au terrible Lion qu'était Naba Wobgo. Il exprima ses regrets au Français et on demanda au sogoné s'il voulait faire la commission. Comme celui-ci n'avait pas plus d'audace que Passoum, on dut adresser une lettre à l'Empereur, écrite en arabe, comme c'était la coutume. Cette lettre fut confiée à Passoum et à ses suivants.

Dans l'intervalle qui sépare les deux missions, les Anglais envoyèrent aussi un représentant au Mogho-Naba. Je ne possède aucune précision sur le moyen employé par l'Anglais pour obtenir la faveur de l'Empereur, toujours est-il que l'étranger remit à Naba Wobgo des drapeaux qui devaient, — mais ne le furent jamais, — être présentés aux Français en même temps que le Naba dirait à ces derniers : « Mon pays est sous le protectorat des Anglais. » On reviendra plus tard sur la question [1].

Donc au retour de la caravane la missive fut remise au Mogho-Naba qui la fit lire par des marabouts et interpréter en conseil.

Certains ministres conseillèrent la mise à mort de Passoum qu'on soupçonnait d'intelligences avec les blancs, le Ouidi-Naba demanda qu'on lui pardonnât car il n'était qu'un simple envoyé du « Nansara » (blanc) et comme tel, innocent.

---

[1] Un mulâtre anglais du nom de Fergusson avait réussi à faire accepter au Mogho-Naba Wobgo, Boukary Koutou, un imprimé qu'il lui avait présenté comme étant un bon gris-gris et qui constituait en réalité un traité d'alliance et d'amitié avec l'Angleterre.

Nous étions vers le mois de la chaleur « Toulogho' wakato » (mars), personne ne s'en inquiéta. On crut qu'il s'agissait d'une simple menace qui ne serait pas suivie d'effet et l'on décida la mise à mort du premier blanc qui pénétrerait à Ouagadougou.

Au mois du Maïs (septembre[1]) un certain mardi l'expédition annoncée arriva.

Nous étions renseignés depuis longtemps sur son compte, parce que le lieutenant et sa suite passèrent par Ouahigouya[2]. Ils ne trouvèrent pas grande résistance en route. A Yako la colonne dispersa la petite armée qui s'était formée pour lui barrer la route ; à Niou le chef de canton fut tué et elle occupa sa maison. En arrivant au village de Dabaré (canton de Sao) Naba YIOGO alors chef de canton, venait de mourir, — c'est le grand-père de celui qui trace ces lignes, — SEDDO, un vénérable vieillard dont les petits-enfants avaient eux-mêmes blanchi — Dieu veille sur ses cendres ! — se rendait à Tiendpalogo pour les funérailles, quand tout à coup devant lui, il aperçut l'expédition. Il avait un mouton et un coq. On ne peut sans doute pas décrire tout ce qui s'était agité à ce moment dans sa pauvre tête de centenaire. Il ne se sauva pas ;

---

[1] Le 1er septembre 1896 à 5 heures du soir, jour de grand marché à Ouagadougou.

[2] La route la plus directe était celle de Yako, Niou, Boussé, Laï, Ouagadougou, mais à Laï résidait Wobgo de Lallé. L'expédition suivit un itinéraire irrégulier, renseignée qu'elle était sans doute par le guide.

il attendit et dès que la colonne fut proche de lui, il se présenta à l'Européen et s'exprima ainsi : « J'ai appris « que vous veniez dans le pays et que probablement « vous passeriez dans ce village ; beaucoup de gens se « sont enfuis, mais j'ai préféré vous attendre » et (qui sait, peut-être de bon cœur), il lui offrit le mouton et le coq. Le lieutenant le remercia vivement, lui rendit ses bêtes et le pria seulement de lui servir de guide. Le vieillard retourna chez lui, ordonna à un de ses fils d'aller offrir sa part de coutume au Naba défunt et se mit ensuite à la tête de la colonne. Quand ils arrivèrent à Goupana le soir tombait. La tornade menaçait. Une pluie cinglante tombait drue. Force fut de passer là la nuit, Ouagadougou étant encore assez éloigné. C'est au vieillard que revint le devoir de prévenir la population de Goupana de l'arrivée des « blancs » et de faire chercher bois de chauffage, eau et surtout des seccos pour former une enceinte dans laquelle la colonne devait camper. Mais il faisait une nuit sans étoiles. Les nuages obscurcissaient le ciel. SEDDO le guide, l'aimable vieillard, fut vainement attendu.

Il avait profité de l'obscurité pour filer droit sur Ouagadougou et annoncer à l'Empereur et à ses administrés l'arrivée de l'expédition pour le lendemain.

Le conseil de l'Empereur se réunit. D'aucuns dirent qu'il fallait attendre l'arrivée du lieutenant et lui montrer les drapeaux de l'Anglais. Or ils étaient en lambeaux ; plusieurs de ces drapeaux avaient été employés par Naba Wobgo à confectionner des costumes bariolés pour ses sogonés ; d'autres, les intimes du Roi, lui donnèrent des conseils de prudence : « Comment ! Vous attendrez les Français. Et si en leur montrant le drapeau ils répondaient par une fusillade, alors il sera trop tard pour sauver votre vie ; vous serez pris, maltraité, humilié devant tous et sans doute tué ; le mieux à notre avis, c'est de partir. » Ce conseil fut celui que suivit naturellement l'Empereur.

Arrivé à Napamboumbou, le lieutenant dépêcha 8 tirailleurs ayant pour guide Biram Mossi (un esclave gourounsi engagé volontaire à Tombouctou) pour voir si le Mogho-Naba avait levé une armée pour la défense. Rien n'avait été fait. Aussi les envoyés arrivèrent-ils jusqu'au marché de Ouagadougou sans rencontrer d'obstacle. Mais la vue des chechias rouges et d'un drapeau autre que celui des Anglais provoqua un gros émoi. A cette époque le collecteur du marché de Ouagadougou se nommait Wanda : c'était un sourd. Pensant, sans doute, que tout le monde allait faire des préparatifs de guerre, il se rendit directement chez lui, fit seller son cheval, prit un fusil et suivit de près les envoyés du lieutenant ; il avait l'impression, le pauvre diable, d'être suivi par une forte armée ; l'idée ne lui était pas venue de regarder derrière lui. Il fit feu. Personne ne fut atteint. Les tirailleurs continuèrent leur chemin. A Toudibweoghin (banlieue de Ouagadougou) Wanda descendit de son cheval, visa bien cette fois, fit feu et abattit le cheval d'un des tirailleurs ; le cavalier lui-même fut indemne. La riposte ne tarda pas. On tira sur lui à bout portant, il s'affaissa pour ne plus se relever.

Une armée à la tête de laquelle se trouvait le Kamsogho-Naba Koabga — alla au-devant de la colonne ; la rencontre eut lieu entre l'Imamweoghin — Dapoya et Ouagadougou. C'est alors que profitant du désarroi général et aussi à la faveur des hautes tiges du mil, Naba Wobgo, l'Empereur des Mossi, quitta sa maison pour ne plus la revoir jamais.

Les guerriers, en nombre certes, n'avaient pour toutes armes que des flèches empoisonnées, des casse-têtes et de simples fusils à pierre. La colonne n'eut pas à soutenir de bataille. Quatre coups de fusil tirés en l'air suffirent à mettre en déroute l'armée royale terrifiée par la vue des chéchias rouges des tirailleurs.

Ce fut une véritable débandade, un sauve-qui-peut général dans toutes les directions; les guerriers ne cherchaient même plus à regagner leur maison.

La colonne campa dans la maison de l'Empereur devenue vacante ; les ministres eux-mêmes n'avaient pas pour la plupart suivi leur Roi ; chacun alla loin, bien loin, là où il croyait trouver un asile sûr.

Des Haoussas — seuls grands commerçants de l'époque — profitèrent du désordre général pour s'installer dans le quartier « Mohémé » (marabouts) aussi désert que les autres quartiers de la ville et commirent pendant la nuit de nombreux vols qu'ils payèrent fort cher. Le chef de la mission avait fait exercer une surveillance discrète et le lendemain matin, tous les Haoussas furent passés par les armes. Leurs têtes déposées dans des corbeilles furent exposées longtemps dans les rues de Ouagadougou.

Cinq jours après son évasion de la capitale, l'Empereur put réunir une forte armée.

C'est sur la route de Kamsoghin qu'arrivèrent les premiers guerriers. Le lieutenant avait disposé le peu de tirailleurs que comptait la colonne si ingénieusement qu'elle défit l'armée royale.

De Ponsomtenga où il s'était réfugié, Wobgo se rendit à Kounda. Dans la même nuit la colonne quitta Ouagadougou à la poursuite de l'Empereur. Les personnes chargées de guider l'expédition furent les nommés LASSÉ et HALYARÉ. Lorsque le lieutenant et sa suite arrivèrent à Kounda, Wobgo qui avait aussi sa police secrète, était déjà parti pour Bangaré. Là on lui assura qu'étant dans le « Oubritenga » (pays de Naba Oubry), il était à l'abri de toute attaque ennemie. Wobgo, trop avisé pour se laisser surprendre, après s'être un peu reposé, reprit la fuite.

Arrivée à Sagabotinga où elle fut bien reçue par l'Imam de ce village, la colonne abandonna toute idée de poursuivre Naba Wobgo, mais manifesta le désir d'aller dans le Gourounsi livrer bataille aux « Zambaramba » (Songhaïs). Mais l'Imam de Sagabotinga leur persuada qu'ils auraient affaire à des adversaires redoutables plus nombreux et mieux armés qu'eux.

Dans ces conditions la mission rentra le seizième jour à Ouagadougou. C'est alors seulement que les maisons furent incendiées.

La colonne repartit ensuite à la poursuite de Naba Wobgo mais en vain; elle continua sa route sur Mané où elle fut attaquée mais où elle n'eut pas de difficultés pour mettre les guerriers en fuite ; il y eut cependant de nombreuses victimes ; poussant sur Boussouma elle incendia la maison du Boussouma-Naba et celles des habitants de la ville et des environs. L'expédition n'ayant plus de munitions et de vivres repartit pour Tombouctou. Wobgo croyant que toute guerre était terminée avait ordonné la réfection de sa maison. Les gens de Ouagadougou revenaient par centaines réparer leurs cases brûlées. Trois mois s'étaient écoulés. Il ne restait à Naba Wobgo qu'à faire son entrée triomphale dans sa capitale ; il était déjà à Tiguedalgué — (c'est lorsqu'il revint à Kounda que le père de celui qui écrit ces lignes se rendit auprès de lui pour se faire nommer chef de canton de Sao à la place de Naba Yiogo dont nous avons connu la mort au début de cet exposé) — quand il apprit en route que les Français revenaient, mais cette fois accompagnés de toucouleurs du Macina et de nombreux partisans de la région de Ouahigouya (on sait que le Yatenga avait été occupé l'année précédente par le capitaine DESTENAVE (1895).

Le jour où la colonne campa à Zitenga, Wobgo partit de Kounda pour Ganzourgou. Le lieutenant, chef de mission, apprit que l'Empereur était à Koupéla. Une petite expédition fut lancée à sa poursuite mais déjà le trop avisé Wobgo avait traversé rapidement le Boussanga et était venu se réfugier à Nobéré.

Las enfin de rechercher l'Empereur qu'il ne pouvait atteindre, le lieutenant se rendit à Kombissiri et ordonna de faire venir le nommé MASSI, frère de Naba Wobgo (mais aussi son plus grand ennemi).

Malheureusement Massi était gravement malade et presque mourant. Le lendemain du jour où il fut ramené chez lui, le lieutenant alla lui rendre visite. Il constata avec regret que Massi était sur le point de mourir. Aussi fit-il dire par ses gens : « Dès qu'il sera mort, si c'est la nuit, allumez des torches et venez me trouver à Kounda. »

Dans la nuit, en effet, Massi mourut et ses courtisans allèrent trouver le lieutenant comme il le leur avait indiqué.

Le lieutenant leur demanda si Massi n'avait pas laissé d'enfants. On lui répondit qu'il avait des enfants mais que tous étaient en bas âge. Il leur déclara alors qu'en se rendant auprès de leur maître, il avait l'intention de le nommer Mogho-Naba pour que le pays se tranquillisât et que la paix revînt. Alors on lui apprit que Massi avait un frère utérin qui habitait le village de Badnogo. Un autre candidat était aussi en présence. Le lieutenant avait entendu parler d'un certain Tarbiga, autre ennemi de Wobgo, mais celui-ci, lui avait-on déclaré, était dans le commandement du chef de canton de Manga.

La chance favoriserait le premier des Nabissi (fils du Naba) qui se présenterait. Les serviteurs de Massi furent envoyés à Badnogo avec mission d'inviter le futur Naba Siguiri (Hivernage) à répondre à l'appel du lieutenant, tandis que d'autres émissaires se rendaient auprès de Tarbiga.

Il ne fut pas facile d'emmener l'un et l'autre ; cela se conçoit d'autant plus facilement que chacun croyait à un traquenard du blanc. Aussi ne se décidèrent-ils que lorsqu'on leur eut expliqué que leur propre intérêt était en jeu et que plus ils agiraient vite, plus ils auraient de chances d'être nommés Empereur du Mossi.

Kouka-Koutou arriva le premier. Le chef de mission lui apprit que son frère Massi était mort. Il lui dit d'aller remplir les formalités prévues par la coutume et de revenir dans trois jours, qu'il avait l'intention de le désigner comme remplaçant de Naba Wobgo. Ce qui fut fait.

Mais, demanda alors le lieutenant, comment procède-t-on pour nommer l'Empereur ? Kouka-Koutou lui répondit que c'était le Ouidi-Naba, premier ministre, qui seul avait qualité pour nommer le chef de l'État Mossi. Ouidi-Naba Koabga s'était enfui et s'était refugié à Bazoulé ; on dut l'aller chercher et il arriva à Ouagadougou dans un état qui faisait peine à voir tant il croyait que sa fin était prochaine. Il fallut du temps et de la patience pour lui faire comprendre qu'il était convoqué dans un but pacifique.

La nomination de Naba Siguiri fut faite dans les formes réglementaires.

Quelques jours après le lieutenant français posa au Ouidi-Naba la question suivante : « Maintenant que l'Empereur est désigné que me reste-t-il à faire pour que le pays soit tranquille et pour que tout le monde se soumette ?

— Voici ce que tu as à faire, répondit Ouidi-Naba. Il y a douze ans que nous luttons en vain contre Lallé-Naba Wobgo. Eh bien ! si tu réussis à t'en emparer et à le mettre à mort tout le monde saura que rien ne peut te résister et on se soumettra. » Et tandis que

Ouidi-Naba retournait à Bazoulé ramener à Ouagadougou tout ce qu'il y avait laissé, une petite expédition partait pour Lallé (Laï 33 km. de Ouagadougou).

On cerna la maison du terrible « Wobgo » qui, surpris, ne put résister longtemps. C'est sur un poulain sans selle qu'on le conduisit à Ouagadougou où il fut tué et son corps jeté dans un grand fossé qui fut comblé ensuite à l'endroit où sont installés aujourd'hui les bureaux du cercle et de la police.

Naba Siguiri installé à Goughin fit appeler les autres ministres, les fugitifs.

C'est le cinquième jour de la nomination de Siguiri qu'arriva Tarbiga, autre candidat dont nous avons parlé plus haut.

Tarbiga fut reçu comme il convenait par le lieutenant français.

. . . .

On dut nommer Tarbiga chef du grand canton de « Zitenga » où il mourut, d'ailleurs, le cinquante-neuvième jour. Son fils lui succéda.

A l'heure actuelle c'est un fils de Massi qui est chef de canton de Zitenga.

. . . .

Lorsque les Anglais apprirent que les Français avaient occupé le pays, ils envoyèrent un ambassadeur. Quand celui-ci arriva à Tenkodogo, Wobgo le rejoignit et le mit au courant de la situation, sans doute pour justifier comment il n'avait pas pu présenter le drapeau. L'Anglais confia l'Empereur à quelques gardes pour l'amener en Gold-Coast. Les résultats de la mission anglaise n'ayant pas été fructueux, Wobgo fut installé à Zangoe 'yiri » où il reçut une forte pension avec la liberté de réduire en esclavage les Gourounsi.

Il y vécut trois ans. Enfin, pour la deuxième fois les Anglais décidèrent de venir le réinstaller Empereur Mossi. De nombreux Anglais et des soldats indigènes l'accompagnaient.

Le capitaine alors chef de poste à Ouagadougou se rendit à la rencontre de la mission anglaise à Kombissiri. Là s'engagea une vive discussion. Le capitaine fut catégorique, il l'emporta sur les Anglais qui durent rebrousser chemin avec Wobgo déçu.

Cinq ans après, Wobgo mourut. On fit ses funérailles à Ouagadougou. Un an après lui, Naba Siguiri succomba ; c'était en 1905. Son fils lui succéda la même année (le 5 mars 1905). C'est Naba Kom, l'Empereur actuel.

CHAPITRE III

Organisation politique, administrative et judiciaire de l'Empire Mossi.

I. — ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

L'Empire Mossi de Ouagadougou était gouverné avant l'occupation française par un CHEF SUPRÊME, le Mogho-Naba, vénéré de tous ses sujets comme un « dieu » et dont le territoire, pour ses administrés, n'avait pas de limites. Il avait droit de vie et de mort sur tous ses sujets.

Si MOGHO signifie pays des Mossi, il signifie par extension : Le monde ; le Mogho-Naba était pour ainsi dire considéré comme le maître du monde.

Il avait, dit-on, sous ses ordres 333 chefs ou Nabas parmi lesquels ses ministres, les trois sogon'kassemsé (grands serviteurs) et une quarantaine de petits chefs insignifiants appelés « Kougzindba » pour faire allusion à des tas de pierres désignant dans la cour de l'Empereur la place de chaque ministre ou petit Naba.

a) *Autorité du Mogho-Naba sur ses vassaux.* — Contrairement à ce qu'affirmait un fonctionnaire colonial, dans le but d'affranchir de la tutelle du Mogho-Naba, les chefs de cantons d'une des circonscriptions administratives de la colonie, le pouvoir de l'Empereur du Mossi n'a jamais été nominal. S'il l'est devenu c'est à la suite de l'immixtion de l'autorité administra-

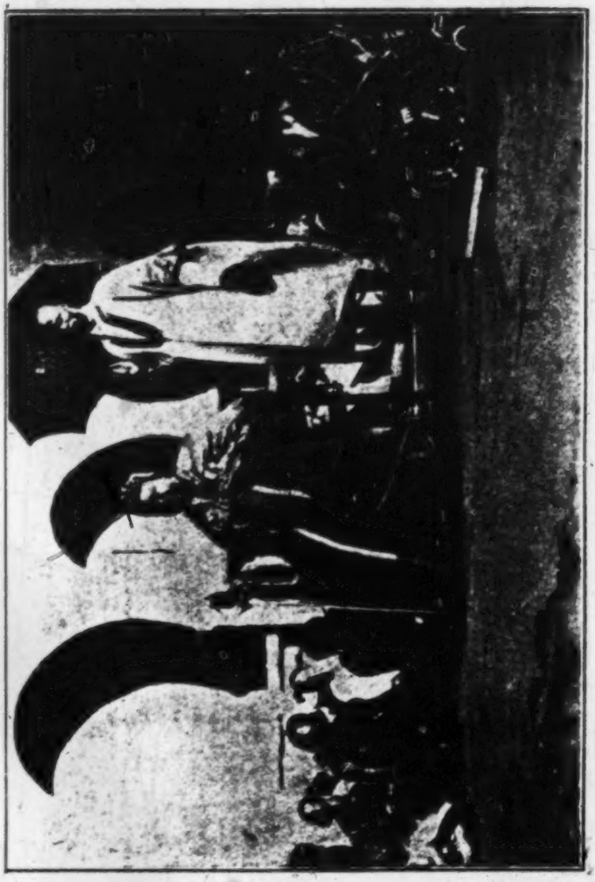

[facing p. 46]

tive française dans la politique du pays, — immixtion qui a eu pour conséquence de donner à certains chefs un pouvoir trop étendu.

Je ne veux pas dire par là qu'il n'y a pas eu parfois, avant la pénétration française, de véritables dissidences, de guerres ou de simples escarmouches [1], mais les chefs qui essayaient par ce moyen de se soustraire à l'autorité de l'Empereur étaient généralement punis de leur témérité.

b) *Ministres et fonctionnaires de la cour de l'Empereur des Mossi.* — Nous donnerons plus loin, dans un chapitre spécial, la liste des personnages composant la Cour de l'Empereur des Mossi.

ATTRIBUTIONS DES MINISTRES

Les quatre ministres : OUIDI-NABA, LARALLÉ-NABA, GOUNGA-NABA et BALOUM-NABA, procédaient à la nomination des « Kombemba » (pluriel de Kombéré chefs vassaux) avec l'assentiment du Mogho-Naba. A l'heure actuelle les mêmes attributions leur sont dévolues, sauf ratification par l'autorité administrative. Ces ministres assistaient en outre l'Empereur dans le règlement de certaines affaires importantes sur lesquelles il jugeait utile de les consulter et transmettaient les ordres du Mogho-Naba à ses vassaux. A l'heure actuelle le Mogho-Naba ne s'occupe plus du règlement des affaires, qui incombe à ses ministres et à l'autorité française. Cependant les grands dignitaires de la Cour lui soumettent toujours les affaires qui ont quelque importance; ils lui rendent compte de toutes les questions d'intérêt général ; ils le tiennent au courant des entretiens qu'ils peuvent avoir avec l'Administrateur du cercle, représentant du Gouvernement de la Colonie.

---

[1] Nous avons relaté dans ses moindres détails au chapitre Ier, la guerre des Mogho-Naba Sanum et Wobgo contre Lallé. Nous avons dit aussi que Sanum avait eu également affaire au Boussouma-Naba et qu'il était également entré en conflit avec Bouksa.

ORGANISATION DES COMMANDEMENTS TERRITORIAUX

Chaque ministre de l'Empereur avait sous son autorité — nous verrons plus loin dans quelles conditions — un groupe de cantons. A la tête de chaque canton était placé un Naba « Kombéré ». Au début et jusqu'au règne de Naba Sanum le commandement du Baloum-Naba groupait les « Dimbissi » (chefs de canton descendants des récents Mogho-Naba), les autres cantons, exception faite pour les cantons les plus peuplés et par conséquent les plus riches, Zittenga, Manga, etc... étaient répartis entre les autres ministres. Ces cantons importants étaient confiés au Kamsaogo-Naba, chef eunuque. Cela s'expliquait par le souci qu'avait l'Empereur de récupérer la fortune laissée par ce ministre à sa mort, ce dernier, simple gardien des femmes du Roi, n'ayant pas d'héritier légitime. L'eunuque qui était appelé à le remplacer devait, à son tour, se constituer une fortune personnelle. Seuls les chevaux, les femmes que le chef défunt avait

[facing p. 48]

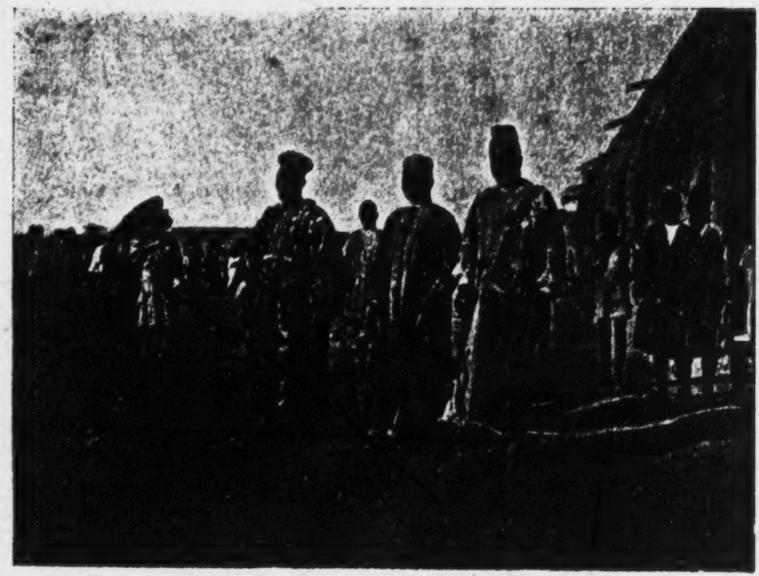

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Ministres du Mogho-Naba et leurs serviteurs.

(De gauche à droite les premier, troisième et quatrième ministres.)

donnés de son vivant aux gens de son quartier étaient laissés à ces derniers.

POUVOIRS DES MINISTRES SUR LES CHEFS VASSAUX DU MOGHO-NABA

On a grand tort de croire qu'avant l'occupation française, les ministres de l'Empereur avaient une grande autorité sur les chefs de canton. Le rôle véritable des ministres, nous l'avons déjà dit, était de servir d'intermédiaires entre l'Empereur et les Chefs de canton, mais ils ne pouvaient, à aucun titre et sous aucun prétexte, s'immiscer dans les affaires du canton, le « Kombéré » étant le seul seigneur dans le territoire dont le commandement lui a été donné en apanage par le Mogho-Naba.

C'est ainsi qu'on a pu constater que tel chef de canton, mécontent du ministre de qui il dépendait, pouvait de son propre gré descendre désormais dans le quartier d'un autre ministre sans d'ailleurs que le Mogho-Naba y vît d'inconvénient. L'expression mossie « Gansobend'ka sambiri n'tont vigri yé » (litt. l'hospitalité n'est pas une parenté, on peut s'en défaire), démontre surabondamment l'exactitude de ce qui précède. Si à cela on ajoute qu'avant la pénétration française, les Nabas ne venaient à Ouagadougou qu'une fois par an rendre visite à l'Empereur et lui apporter les tributs annuels, on comprendra sans peine l'insignifiante autorité que pouvait exercer sur eux un ministre.

Sans doute, cela ne revient pas à dire qu'on pouvait se passer de ces intermédiaires, mais on pouvait librement les choisir. Au reste, une des raisons de l'obéissance qu'on leur devait reposait uniquement sur ce fait : c'est sur leur proposition que l'Empereur nommait les chefs de canton, mais le Mogho-Naba était trop haut placé pour connaître les enfants des Nabas défunts; aussi pour s'assurer de son vivant la certitude qu'il serait remplacé par son fils aîné, le « Kombéré » affectait un certain respect vis-à-vis des ministres de l'Empereur, et il offrait des présents aux principales notabilités de Ouagadougou.

Situation actuelle. — La réorganisation politique et administrative actuelle qui date déjà de dix-huit ans environ (1912), je crois, ne semble avoir tenu aucun compte de la hiérarchie existant entre les ministres pour la répartition des commandements territoriaux. Ainsi, tel ministre doit traverser de nombreux villages dépendant d'un autre ministre pour se rendre dans une région ressortissant de son commandement. Il semble d'ailleurs, si l'on examine de près la question, que l'unique préoccupation de l'Administration ait été, à cette époque, de récompenser certains ministres jeunes et capables au détriment de ceux qui étaient trop âgés.

Mais c'est en réalité à 1908 qu'il faut remonter pour rechercher les causes d'une telle désorganisation : l'envoi en mission du regretté Larrhallé-Naba Pawitraogo, chef de province, à Koudougou, laissait un commandement vacant à répartir ; plus tard le renvoi par l'Empereur du Kamsogho-Naba et son remplacement par un « incapable », détermina l'Administration locale à confier à un autre ministre plus apte la province de ce dernier.

Il serait désirable qu'une nouvelle réorganisation soit effectuée et qu'il soit procédé : 1° à la suppression progressive de certains cantons insignifiants pour en former de grands; 2° à la constitution de cantons formés des villages soi-disant indépendants : 3° à l'octroi, aux chefs de province d'identiques avantages matériels. Question qui ne peut être réglée que par une juste répartition des cantons. L'Administration française a accordé aux chefs de province les mêmes appointements — elle a par conséquent établi une égalité qui n'existait pas. Déjà trois de ces auxiliaires sont lettrés; ils jouissent d'une même considération, ils ont les mêmes besoins, rendent tous de bons services; il faut leur accorder les mêmes avantages si on ne veut pas créer de jalousies et faire des mécontents.

Enfin, pour en revenir aux « Kombemba » disons que les vassaux du Mogho-Naba à Koudougou et à Kaya, jouissent d'une certaine indépendance, puisqu'ils peuvent communiquer directement avec les commandants de cercle sans autre intermédiaire que l'interprète — auxiliaire encore indispensable tant que les chefs n'auront pas passé par les écoles — tandis que l'autorité des chefs vassaux restés rattachés à la circonscription administrative de Ouagadougou est sinon totalement effacée, du moins considérablement diminuée.

Leur action est, en effet, contrariée par celle des ministres, chefs de province, de qui, peut-on dire, ils reçoivent parfois des ordres déformés ou amplifiés par des intermédiaires en mal de gloire.

Une telle situation, il faut bien l'avouer, peut avoir — elle a eu —, une fâcheuse répercussion sur l'évolution de ces Nabas. Il y a là un malaise auquel il convient de remédier sans retard.

L'Administration locale a commis la lourde faute de n'avoir pas cherché à tenir compte, dès le début, de l'importance des chefs de canton dont la plupart (voir la liste en appendice), sont les descendants des Mogho-Nabas. Par contre, la quasi-totalité des ministres et autres fonctionnaires de la Cour, malgré le respect qu'on leur doit et la considération dont ils jouissent, sont de basse extraction (voir au chapitre IV, les origines du Ouidi-Naba et du Larrhallé-Naba par exemple).

⁂

LES ROITELETS (petits Dima). *a*) ce qu'ils étaient ; *b*) ce qu'ils sont aujourd'hui.

Ainsi qu'il a été dit au chapitre introductif, un certain nombre de chefs se sont peu à peu affranchis de la tutelle du Mogho-Naba et ont pris le titre de Dima, c'est-à-dire de Roi. Ce sont :

B[illegible]SOUMA-NABA, cercle de Kaya ; CONQUIZITENGA-NABA, cercle de Koudougou ; YAKO-NABA, cercle de Koudougou (subdivision de Yako) ; RIZIAM-NABA, cercle de Ouahigouya.

Ces chefs étaient, en quelque sorte, des « Gouverneurs » indépendants, du fait que la suzeraineté de l'Empereur ne pesait pas lourdement sur eux puisqu'ils jouissaient d'une indépendance presque absolue. Certains d'entre eux, le Boussouma-Naba, le Yako-Naba, par exemple, ont sous leur autorité des chefs de canton qu'ils investissent comme ceux du Mogho-Naba. Ces Dima possèdent des Cours semblables, à quelques exceptions près, à celle de l'Empereur des Mossi.

Ils étaient nommés directement par leurs propres ministres sans que le Mogho-Naba y prît aucune part effective.

Aujourd'hui. — L'Administration locale en a fait de simples chefs de province et parfois même, — comme c'est le cas du Konquizitenga Naba —, de simples chefs de canton.

Respect dû au Mogho-Naba. — Chaque année les petits « Dima » envoyaient au Mogho-Naba de nombreux cadeaux (chevaux, bœufs, cauris).

⁂

Une erreur. — TENKODOGO-NABA [1], contrairement

---

[1] Il ne faut cependant pas croire que le commandement du Tenkodogo-Naba comprend tous les cantons de cette circonscription administrative.

Plusieurs cantons Boussancé dépendaient du Mogho-Naba avant l'occupation française. Sur 14 qui forment actuellement ce qu'on nomme la province « Boussanga », 11 cantons relevaient de l'autorité de l'Empereur des Mossi. Les chefs de ces cantons étaient nommés par le Mogho-Naba. Ils étaient tenus comme tous les chefs vassaux de venir rendre visite à l'Empereur et lui apportaient des tributs annuels.

Depuis que Tenkodogo a été transformé en subdivision d'abord à ce qui a été admis jusqu'ici, est un véritable Roi dans ses États et comme tel absolument *indépendant* du Mogho-Naba de Ouagadougou, au même titre que le sont le Chef de l'État de Yatenga (Ouahigouya) et le Chef de FADA N'GOURMA.

Ainsi qu'il a été dit dans un précédent chapitre, TENKODOGO-NABA est le descendant de NABA-ZOUNGRANA, fils de OUEDRAOGO et par conséquent l'aîné du Mogho-Naba, descendant de NABA-OUBRI fondateur de la dynastie Mossie de Ouagadougou.

BOULSA-NABA. — Descendant direct du « Kourita »

---

puis en cercle autonome, les chefs boussancé dont il s'agit sont nommés directement par l'administration locale avec l'assentiment de la population, le Mogho-Naba n'étant plus consulté. Ce n'est qu'à la suite de difficultés soulevées à l'occasion de la nomination d'un chef de canton que le Mogho-Naba a dû intervenir et c'est de là qu'était née la nécessité de placer un parent de l'Empereur à la tête de ces cantons constitués en province. Le choix se porta sur le frère utérin de Naba Kom, le nommé MOUSTAPHA KONGO.

Ce dernier a été révoqué en 1930, après avoir exercé le commandement pendant trois ans seulement, certes pour fautes commises dans l'exercice de ses fonctions mais aussi parce que les Boussancés restés trop longtemps indépendants ne voulaient plus souffrir de maître.

Ainsi comme il a été dit au début de ce chapitre, l'administration locale s'est trop immiscée dans l'organisation de l'Empire Mossi ; on a complètement faussé la physionomie et diminué le prestige du Mogho-Naba ; ce sont autant de causes qui ont permis au fonctionnaire mal renseigné auquel nous avons fait allusion, de dire que l'autorité de l'Empereur du Mossi sur les chefs vassaux était nominale.

Liste des cantons Boussancé relevant de l'autorité du Mogho-Naba :

1° Canton de Niaogo ; 2° Niarba ; 3° Lenga ; 4° Gon Boussougou ; 5° Komtoéga ; 6° Beguedo ; 7° Ouanragou ; 8° Sanogo ; 9° Toalla ; 10° Zourga ; 11° Yakala.

de NABA-OUBRI n'est pas un « Dima » mais un simple Kombéré. Il a sans doute un vassal, le chef de Koupéla dans le cercle de Tenkodogo, aujourd'hui considéré à son tour comme un chef de province, mais Boulsa-Naba est lui-même vassal du Mogho-Naba.

II. — ORGANISATION MILITAIRE

L'armée proprement dite avec ses cadres et ses hiérarchies n'existait pas au Mossi.

En cas de guerre, le Tansoba ou Tampsoba (ministre de la Guerre) prévenait les chefs de canton qui accouraient avec tous les hommes valides et le plus de cavaliers possible.

Les villages étaient chargés de nourrir les soldats.

III. — ORGANISATION JUDICIAIRE

La justice était rendue conformément aux coutumes locales transmises de génération en génération et aux usages locaux.

1° Par les chefs de village assistés de quelques vieillards : petites affaires, larcins, injures ;

2° Le Chef de canton assisté des dignitaires de sa Cour et le Ministre réglaient entre autres les questions de vol, d'adultère, de coups et blessures ;

3° Le Mogho-Naba connaissait de toutes les affaires d'ordre général, notamment les crimes : assassinats et meurtres. Il pouvait seul, en principe, prononcer la peine de mort pour les Nakomsé. Mais contrairement à ce qu'on croit généralement, le Kombéré — chef de canton — lui aussi avait droit de vie et de mort sur ses sujets. Combien de personnes ont été mises à mort uniquement parce qu'elles étaient fortunées! Combien de chefs de village ont été tués par les chefs de cantons dans leur territoire sans que le Mogho-Naba soit intervenu! Seuls les Nakomsés n'étaient mis à mort que pour fautes graves, par exemple l'adultère avec une femme de la noblesse. Le coupable était conduit dans la brousse par les vieux Nakomsés qui lui remettaient une corde et il lui appartenait de se rendre justice par la strangulation.

La justice était gratuite; aucune taxe n'était prévue, ni perçue; néanmoins, le plaignant faisait présent au Naba d'un coq blanc ou bengré (gris clair) qu'accompagnait toujours la traditionnelle sacoche de cauris (200 à 1.000 cauris).

[facing p. 56]

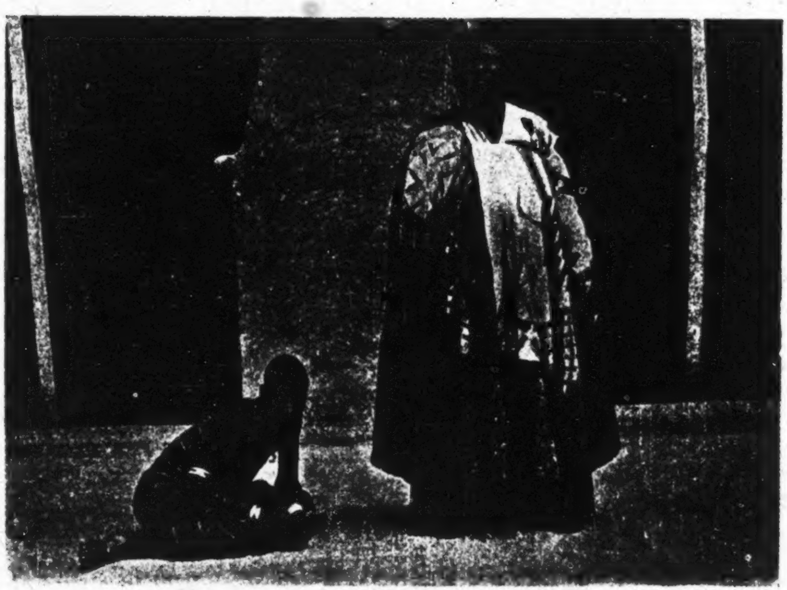

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

MOGHO-NABA.
Chef de tous les Mossi et un serviteur.

CHAPITRE IV

La Cour du Mogho-Naba. — Tributs et redevances dues. — Obligations auxquelles les sujets Mossi étaient astreints vis-à-vis de leurs Nabas.

I. — Les honneurs du matin a l'Empereur des Mossi

Devant une antichambre appelée « zango », qui donne sur une très vaste cour, se tient chaque matin le Conseil de l'Empereur des Mossi.

Les Mossi ont longtemps considéré le soleil comme un « dieu ».

Wend'Pous Yan (Dieu se montre), indique le lever du soleil, mais, dans un sens figuré, puisqu'il s'agit de la sortie du Mogho-Naba. Ceci démontre la considération qu'a le peuple Mossi pour son chef, qu'il compare à l'astre du jour, par conséquent à un « dieu ».

Le Mogho-Naba sort, le matin, vêtu d'un grand boubou rouge, d'un « gourmousga » rouge (sorte de burnous replié que le chef jette sur les épaules) et coiffé d'un bonnet « Fez » surmonté d'un « wazourfou sebré » (littéralement : argent papier) autrement dit amulette d'argent). Le rouge représente la lumière qu'il fait lors de l'apparition du soleil et l'argent sur le bonnet l'éclat de l'astre lui-même.

Avant l'heure indiquée, les trois sogon'kassemsé (les grands serviteurs) apportent dans la cour le coussin « nagpouré » et tous les insignes de la chefferie. Dès que le Mogho-Naba se montre, ils se mettent debout, frottent le pouce contre le majeur, faisant ainsi entendre un claquement qui prévient le public que le Naba va venir.

« Wend'pous yan » est aussi annoncé par les « gagando », les « luinsé » (tambours) sitôt que Sa Majesté s'assied. Seul le Bend'Naba ne joue pas, il passe et repasse le doigt sur la partie recouverte de cire de son tambour, imitant ainsi le rugissement du Lion. Quatre ou cinq jeunes gens porteurs de fusils chargés se placent devant l'Empereur.

C'est dans l'ordre suivant que sont rendus les honneurs :

1° Le Samandé-Naba, le Baloum-Naba, le Wedranga-Naba et le Simandé-Nabila, en même temps que le « Zusoabin' kassanga » (chef eunuque, gardien de le maison de l'Empereur) vont les premiers saluer Sa Majesté et s'enquérir de ses nouvelles ;

2° Viennent ensuite le Ouidi-Naba, le Larralé-Naba, le Kamsaogo-Naba, le Gounga-Naba, le Nemdo-Naba et le Poé-Naba.

3° Le vendredi ou autre jour férié musulman, l'Imam, représentant de l'Islam à Ouagadougou, vient donner la « doua », sorte de bénédiction qui consiste en la récitation de quelques versets du Coran, le matin aussi bien que le soir.

LEBEG'SONRE : Sitôt ces honneurs rendus, le Mogho-Naba rentre dans sa maison ; c'est pour prendre un autre costume de couleur moins voyante. Peu après, en effet, il sort à nouveau dans la cour.

Viennent alors le saluer le Baloum-Naba et sa suite, comme nous l'avons indiqué plus haut. Le Ouidi-Naba et sa suite sont dispensés de cette obligation, à moins qu'ils n'aient des étrangers à présenter à Sa Majesté.

Le Bend'Naba, les Gangando, les Luinsé et les Doudissi (tambours et violons) jouent alors ensemble les louanges du Mogho-Naba.

A noter qu'avant de faire sa première sortie du matin, le Mogho-Naba ne parle à personne. Ce n'est que lorsque ses devoirs sont terminés et qu'il regagne ses appartements que ses « tampa » (sœurs) lui donnent le bonjour.

Avant que les fonctionnaires et ministres de la Cour regagnent leur domicile et sitôt que le Mogho-Naba s'est retiré, le Sogon'kassanga, c'est-à-dire le premier serviteur, leur envoie du « dam » (connu sous le nom de dolo ou bière de mil fermenté).

1° Un canari de « dam » est offert au Baloum-Naba, qui donne obligatoirement une calebassée au « zusoaba », au Wedkim-Naba (chef palefrenier) et une au « soré-Naba (Bendré, chemin-chef).

2° Un canari de « dam » au Ouidi-Naba qui est tenu de donner une calebassée au Poé-Naba (chef confesseur des femmes et pages du Mogho-Naba) et un « koré » au Bend'Naba. Il boit le reste avec les autres ministres ses suivants.

3° Le vendredi de chaque semaine et les jours fériés des kolas « gouré » sont offertes à l'Imam, après qu'il a donné sa « doua » et avant que le Mogho-Naba se rende au Gouvernement renouveler l'expression de son attachement à la France, au représentant de la République en Haute-Volta.

Le Mogho-Naba passe le reste de la journée à recevoir les particuliers venus lui rendre visite, à recevoir les « poussoums » (cadeaux offerts au chef), et à donner du « dam », des « gouré », des « foutous » (habits), etc... et à entendre les louanges de ses courtisans.

II. — MOGHO-NABA NA TOUGH'LA[1]

LE MOGHO-NABA S'EN VA A LÂ.

La tradition raconte qu'un Mogho-Naba, nommé Naba Warga, avait une favorite qui, seule, connaissait sa nourriture préférée, le « léla (fruits d'un arbuste « léhinga » (en français prunier sauvage). Il n'est pas superflu de dire que d'ordinaire un rien pour eux est pris pour le repas préféré, et il ne faut pas s'imaginer que le Mogho-Naba ne vit seulement que de bons mets; la nourriture, évidemment, ne manque pas de succulence, mais il ne touche pas à tous les plats. Un jour, cette femme lui demanda la permission de se rendre chez elle à Lâ, et ne revint pas. Le Mogho-Naba fatigué d'attendre et privé de son aliment préféré, fit seller son cheval, un matin, et voulut aller rejoindre son épouse. Ses Ministres le supplièrent de rester, lui demandant de ne partir que le lendemain... Chaque matin, c'étaient les mêmes préparatifs de départ et toujours la même supplication jusqu'à la mort du chef. Son fils, qui lui succéda, voulut suivre son exemple. Voici comment cette coutume se pratiquait encore il y a quelques années.

---

[1] Village dépendant de la circonscription administrative de Yako, dans le cercle de Koudougou.

Quand le Mogho-Naba sort le matin, un de ses chevaux à demi harnaché avec une selle à étriers d'argent mais dont la sangle n'est pas bouclée, est amené dans la cour. Le Mogho-Naba, après avoir répondu aux saluts de ses Ministres et de toute sa Cour, réglé quelques petites affaires, déclare qu'il veut aller à Lâ. Les fonctionnaires de la Cour et notamment le Kamsaongo-Naba se présentent et lui disent : « Sire, ordonnez qu'on desselle votre cheval, vous partirez demain. » Le Mogho-Naba naturellement accepte, mais rentre vivement comme un peu courroucé de cette entrave à l'accomplissement de sa volonté et, au même instant, la selle est enlevée et le cheval reconduit aux écuries.

Notons que chaque matin aussi la Pougtiéma (première femme) fait apprêter sa corbeille et un panier dans lesquels elle entasse tout ce qui est nécessaire à un voyage, et cela dans le but d'accompagner son mari se rendant à Lâ.

Mais sitôt que le Mogho-Naba remet au lendemain son voyage à Lâ, la Pougtiéma, prévenue, défait aussi sa corbeille.

Actuellement, le souffle de la civilisation a passé par-dessus ces vieilles pratiques et le Mogho-Naba actuel se contente de voir son cheval, qu'on promène pendant qu'il reçoit ses ministres dans la cour, et l'animal est aussitôt ramené aux écuries lorsque le

Roi rentre dans son palais, et cela sans même qu'il ait essayé de le monter : à *fortiori* de recevoir des supplications du Kamsaongo-Naba.

KOAGA BASGO

Chaque jour, au coucher du soleil, le Baloum-Naba se rend chez le Mogho-Naba pour le « Koaga ». N'assistent à cette opération que le « *zusobin-kassanga* » (chef eunuque) et le « Sogon'kassanga » (premier serviteur). Le « Koaga » est une sorte de cuvette en terre pétrie dans laquelle on met un peu de feu et... mystère. Le grand serviteur dépose le Koaga dans la cour face à l'antichambre, souffle sur le feu qui s'allume et s'éteint rapidement. Le « bendré » (tambour) pendant ce temps, passe et repasse la main sur la cire qui recouvre une partie de son tambour.

Pendant toute la durée de l'opération, il n'est permis à personne d'entrer dans la maison du Mogho-Naba ni d'en sortir. Et personne venant du dehors non plus ne passe dans la cour à cette heure-là. La personne surprise à avoir assisté au « Koaga basgo » était sévèrement punie de coups de corde ou même tuée. L'opération terminée, le Zusoba et le Baloum-Naba, qui, chacun, étaient assis à une place indiquée, se lèvent, se rencontrent, se saluent, puis attendent que du « dam » leur soit servi avant de se quitter pour le reste de la nuit ; parfois aussi ils vont saluer le Mogho-Naba avant de rentrer chez eux.

1: Delobsom FA28 Mossi

[facing p. 62]

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Le Mogho-Naba et trois de ses Ministres.

MINISTRES ET FONCTIONNAIRES DE LA COUR DU MOGHO-NABA

I. MINISTRES. — a) *Ouidi-Naba* (littéralement : « chevaux chef » (surveillant général des chevaux des écuries de Sa Majesté). C'est au Ouidi-Naba qu'incombait autrefois le soin d'indiquer la robe et l'espèce de cheval qui convenait au Mogho-Naba. C'est généralement à lui que revenait la garde des chevaux des chefs morts.

Si un Kombéré (chef de canton) vient à mourir et s'il possédait de son vivant des chevaux, un de ceux-ci est envoyé à Ouagadougou, au Mogho-Naba, comme porteur de la mauvaise nouvelle. On attache à la queue de l'animal quelques feuillages de « tahnga » (arbre à karité) autour desquels est enroulée une corde blanche.

---

1. A l'origine, le Gounga-Naba était premier ministre et ce titre lui revenait de droit, étant donné que ce fut le compagnon de Naba-Oubri. Un jour, étant allé faire ses besoins, il fit la rencontre d'un garçon fort beau à qui il proposa son amitié ; ce dernier accepta. Il le fit conduire plus tard à Naba-Oubri qui l'adopta, l'installa et lui donna la charge de ses écuries. Gounga-Naba dit alors au Mogho-Naba, « puisque je suis venu avec toi, donne la première dignité à cet homme. Je lui montrerai ce qu'il doit faire pour te plaire : C'est le Ouidi-Naba ».

« Un homme de Tansobongo, ayant appris que le Ouidi-Naba vivait dans l'aisance, vint le voir. C'était également un garçon bien taillé. Il fut présenté au Mogho-Naba (Naba-Oubri) par le Gounga-Naba qui proposa sa nomination comme deuxième ministre, lui se réservant le troisième emploi, c'est Larrhallé-Naba.

C'est ainsi que le Gounga-Naba est le troisième ministre de l'Empereur.

Le cheval ainsi présenté au Mogho-Naba est ensuite remis à un des représentants du Ouidi-Naba, qui, à l'aide d'un couteau, défait les feuillages, qu'il laisse dans la Cour du Mogho-Naba, emmène le cheval à Ouidin.

A moins que le Mogho-Naba ne donne le cheval à quelqu'un, le Ouidi-Naba est libre d'en disposer.

b) *Larrhallé-Naba.* — Deuxième ministre du Mogho-Naba; accompagnait autrefois le « Tansoba » ou « Tampsoba » en guerre.

Dans le quartier qu'habite actuellement le Larrhalé-Naba existaient autrefois des arbres géants dont les feuillages s'agitaient constamment. Nommé Ministre, le Larrhallé-Naba dit qu'il voulait aller habiter à l'endroit où « tisse vand'sin y a lag, lag zighin wan » (là où les feuillages des arbres s'agitent continuellement). D'où le nom de Larrhallé, pour désigner le quartier.

c) *Gounga-Naba.* — Troisième ministre. Quartier installé en un endroit où existaient autrefois des « goumsé » (de gounga, fromager) d'où le nom de Gounga-Naba.

Frère d'armes du « Tansoba » qu'il accompagnait toujours en guerre, acceptait plutôt la mort que la retraite, surtout si le Tansoba perdait la vie.

d) *Baloum-Naba.* — Grand intendant du palais et chef des serviteurs du Mogho-Naba, ne va jamais en guerre. Est toujours aux côtés du Mogho-Naba. C'est au Baloum-Naba que revient le soin de faire les sacri-

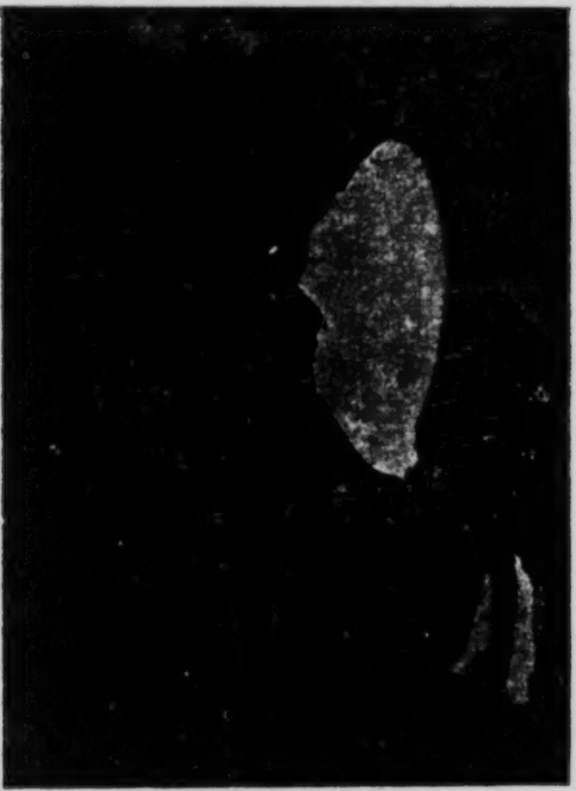

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

GOUNGA-NABA.
Troisième Ministre du Mogho-Naba.

[facing p. 64]

fices tels que l'égorgement de poulets ou d'animaux offerts aux mânes des ancêtres ou aux esprits, prescrits par les devins ou autres charlatans, pour la bonne santé et le repos du Mogho-Naba.

e) *Kamsaogho-Naba.* — Autrefois allait en guerre avec le « Tansoba ». Le Kamsaogho-Naba est un eunuque. De là vient qu'on l'appelle couramment « Mogho-Naba na poug'tiéma » (première femme de Mogho-Naba).

II. Autres personnages (non Ministres). — *Samandé-Naba.* — Chef de tous les gens de la Cour extérieure du Mogho-Naba, frère d'armes du Larrhallé-Naba.

Poé-Naba. — Autrefois confesseur des pages et des femmes du Mogho-Naba; sa fonction consistait, par des procédés magiques, à dénoncer la femme ou la personne convaincue de trahison ou de tentative d'adultère. Le « Poéré » a fait des victimes et sa suppression, avec l'arrivée des Français, a rendu bien des services aux Mossi qui étaient tués pour un rien. Une œillade à la femme d'un chef méritait la mort. Un homme qui rencontrait une femme du Mogho-Naba sur une route était tué aussi bien que la femme. Quand on rencontrait une « Napagha » on abandonnait le chemin, on prenait la brousse. La femme elle-même prenait le trot et ne regagnait la route que lorsqu'elle voyait que l'homme était bien loin.

Il n'en est plus évidemment de même aujourd'hui et les femmes du Mogho-Naba allant au marché de Ouagadougou n'ont pas la prétention de ne pas être toisées, ni même bousculées, mais, je m'empresse de l'ajouter, les Mossi gardent encore beaucoup de respect pour elles et supportent sans broncher des injures graves, comme « tampiri » (bâtard) venant des « Napagha » s'ils ont eu tant soit peu le malheur de les avoir offensées.

Daporé-Naba. — Chef de quartier des esclaves libres ou des esclaves de case. C'était au Daporé-Naba et à ses gens qu'incombait le soin de massacrer les pages et autres coupables dont le Mogho-Naba ordonnait la mort.

Bend'-Naba. — Chef des tambourinaires du Mogho-Naba.

Soré-Naba (littéralement : chemin-chef) Tambour accompagnant toujours les guerriers ; c'est pour cette raison que, même en temps de paix, on lui donne un cheval.

Si, au cours d'une bataille, les ennemis semblent prendre le dessus, Soré-Naba enflamme le courage des guerriers du Mogho-Naba et demande constamment qu'une tête lui soit donnée, « m'data zougou ». Cela veut dire qu'il demande à chacun de ne plus se compter et de n'avoir qu'une seule pensée : la victoire. Or, pour avoir la victoire, il faut que l'ennemi subisse des pertes qui le décident à prendre la retraite ou à se soumettre ; « m'data zougou » suppose donc une tuerie impitoyable.

Le « Tansoba » ou « Tampsoba » (chef de guerre). Le « Tansoba » du Mogho-Naba habite un petit village (Moussa) dans la province de Baloum-Naba.

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Tausboa.
Ministre de la Guerre Mossi.

[facing p. 66]

Quand il y a désaccord entre le Mogho-Naba et un de ses vassaux et qu'aucune entente ne paraît possible, le Mogho-Naba envoie demander des « logdo » (guerriers porteurs de flèches) au « Tansoba ». Ce dernier se rend aussitôt à Ouagadougou et descend à Baoghin. L'Empereur réunit ses ministres et les principaux notables de sa cour et leur dit : « je ne croyais pas que tel chef à qui j'ai offert la « pougla » (la chéchia rouge) oserait se mesurer à moi. Je demande donc que sa chéchia me soit rendue. « Enlever le bonnet d'un Naba c'est le détrôner, c'est le mettre sur le même pied que ses sujets.

Les fonctionnaires de la Cour, le Tansoba y compris, envoient tout aussitôt des émissaires au chef fautif pour lui demander de choisir entre la mort volontaire (les uns avalent un poison appelé « sounadré » d'autres se donnent la mort à l'aide d'une flèche empoisonnée) ou la guerre avec le Mogho-Naba.

Si le chef ne s'attendait pas à une pareille sommation, il se tue et les envoyés rapportent la nouvelle.

Si au contraire, il déclare qu'il veut le « Pouwega », c'est-à-dire la guerre et la mort noble, il renvoie les représentants des ministres du Mogho-Naba, et, peu de jours après, tambours battants, toute la bande guerrière, ayant en tête le « Tansoba », chef d'armée, arrive devant ses murs.

Le Tansoba dépêche le Samandé-Naba auprès du chef pour lui demander confirmation de ses déclarations. Si le Naba veut toujours la guerre, il répond ordinairement : « ya yingri bala la ka sakénian ».

Le Tansoba se replie et fait dire au chef de l'attendre tel ou tel jour (sept à huit jours plus tard) pour lui permettre de réunir lui aussi ses guerriers. Et le jour enfin arrivé, c'est la bataille sans pitié, le massacre.

Bien souvent les gens du Mogho-Naba triomphent. Les esclaves, les animaux et autres biens reviennent à ceux qui s'en sont emparés. Les cadavres, seuls, appartiennent au Tansoba.

Si une flèche, même empoisonnée, atteint le Tansoba, il ne doit en aucun cas l'arracher. Il doit d'ailleurs, dans bien des cas, supporter la soif et la faim et ce n'est qu'au repos que, dans un enclos, on lui enlève les flèches qui se sont enfoncées dans son corps. A noter que le costume du Tansoba, tout couvert d'amulettes et autres gris-gris, permet difficilement à une flèche de pouvoir sérieusement l'atteindre. Cela n'ôte rien naturellement à sa bravoure et au sang froid qu'il conserve devant le danger, puisqu'aussi bien il ne doit pas accepter la retraite et bien souvent préfère, si l'ennemi est vainqueur, perdre la vie que rapporter au Mogho-Naba la nouvelle d'une défaite.

Il existe, par ailleurs, une infinité de petits nabas dont le rôle n'est du reste pas nettement défini, et dont il nous semble inutile de parler.

⁂

REDEVANCES COUTUMIÈRES PAYÉES A LEURS CHEFS PAR LES MOSSI

1° AU MOGHO-NABA. — a) *Autrefois.* — Avant la pénétration française, les Kombemba (chefs de canton) et les Nakomsé (descendants des Mogho-Naba), étaient tenus chaque année de venir à Ouagadougou saluer le Mogho-Naba et de lui remettre à cette occasion des présents (bœufs, chevaux, moutons, cauris et charges de mil).

Cela représentait, pour ainsi dire, une redevance fixe, dont l'importance variait, bien entendu, avec la capacité des contribuables (les chefs de canton et les Nakomsé) et le nombre des sujets dont l'administration était confiée aux premiers.

Si, en effet, les chevaux, les bœufs et moutons, étaient la part personnelle du Kombéré, les cauris et le mil étaient fournis par les sujets Mossi. Le chef de canton fixait la quantité de cauris et de céréales à prélever dans chaque village en tenant compte du nombre d'habitants.

Ordinairement c'était, 100 cauris par homme marié, 50 cauris par célibataire (adultes) et pour le mil : 10 paniers pesant en moyenne 40 kilos chacun.

De même, chaque année, une sorte de redevance qui consistait en cauris et en bétail, était payée au Djiba-Naba, — prince héritier — ceci pour demeurer dans les bonnes grâces de l'Empereur son père.

b) *Aujourd'hui.* — Les chefs de canton (Kombemba), qui viennent plus souvent que jadis à Ouagadougou à l'occasion des principales fêtes ou événements, ne s'en retournent jamais dans leurs états qu'après avoir été présenter leurs respects au Mogho-Naba et lui avoir remis la sacoche traditionnelle (cauris et bétail). Les cadeaux deviennent plus fréquents, mais n'ont pas leur importance d'autrefois. D'une manière générale, certains chefs de canton exigent encore de la population la petite redevance en cauris quand ils viennent à Ouagadougou pour les fêtes du 14 juillet, mais quelques-uns, soit par peur des sanctions administratives, soit parce que les charges qui pèsent sur les sujets Mossi leur paraissent lourdes, préfèrent donner le peu qu'ils ont acquis personnellement en se livrant à certaines cultures rémunératrices (coton, patàtes, etc.), ou à quelques transactions commerciales.

Quelques-uns, les chefs vassaux du Mogho-Naba, mais qui ne dépendent plus de Ouagadougou, depuis la scission du cercle du Mossi en plusieurs circonscriptions administratives, envoient encore chaque année des cadeaux importants au Mogho-Naba (cauris, bœufs et une quantité considérable de céréales, mil et riz).

2° REDEVANCES PAYÉES AUX KOMBEMBA (Chefs de canton) — a) *Autrefois*. — Chaque canton célébrait annuellement une ou plusieurs fêtes rituelles — les sujets Mossi (tengsoba : vieux des villages, notables et gens aisés apportaient régulièrement des présents au chef de canton (cauris, chèvres, moutons et coqs). Les peuhls donnaient des bœufs.

Les chefs de canton conservaient aussi une partie de la redevance payée par la population au Mogho-Naba.

b) A l'heure actuelle encore ces cadeaux coutumiers subsistent, mais les coqs blancs ou bengré (gris clair) font de plus en plus place aux bestiaux.

3° Redevances payées aux Ministres du Mogho-Naba. — Pour entretenir de bonnes relations avec les Ministres, fonctionnaires de la Cour et intermédiaires entre l'Empereur et ses vassaux, les chefs de canton en venant saluer le Mogho-Naba, apportaient autrefois des cadeaux dont la nature n'était pas déterminée aux grands dignitaires de la Cour. Une certaine quantité de cauris était donnée à la Pougtiéma (première femme du Mogho-Naba) (500 cauris = 2,50 en monnaie française) (autrefois 50 centimes).

Le Chef de canton convoqué pour affaire à Ouagadougou peut se passer d'aller voir l'Empereur, mais apportera obligatoirement des cauris, un mouton ou un coq au Ministre, chef de province de qui il dépend.

4° Droits coutumiers. — a) *Droits de place sur les marchés.* — Avant la pénétration française, les droits du marché de Ouagadougou étaient perçus au profit du Mogho-Naba par un collecteur à ses gages.

Dans les villages importants, les droits étaient prélevés par les captifs gourounsi pour le compte des chefs de canton (Kombemba).

b) *Chasse.* — Autrefois, avant le désherbage de leurs champs pour les semences nouvelles, les Mossi se livraient par groupes de villages à des battues ; le menu gibier (perdreaux, pintades, lièvres, etc...) était laissé aux chasseurs. Il était par contre prélevé sur tout quadrupède abattu (biche, gazelle, coba), etc..., un gigot pour le chef de canton.

c) *Pêche.* — La pêche dans les grands marigots ne pouvait avoir lieu que sur autorisation des chefs de canton. Le jour de la pêche était assimilé à un jour férié. Tous les jeunes gens du village et leurs voissin, même si ces derniers ne dépendaient pas du canton, accouraient au jour fixé par le chef de canton et procédaient à la pêche pour le compte du Naba. Tous les gros poissons lui étaient réservés; le menu poisson était laissé à l'ensemble de pêcheurs.

Cette règle se pratique encore.

5° AUTRES DROITS COUTUMIERS. — On sait qu'en pays Mossi les divinités sont nombreuses. Les bosquets, les champs, les montagnes, etc..., ont leur « dieu ». Il arrive assez fréquemment que le Naba (chef de canton), sur les conseils des diseurs des choses cachées, offre un animal : chèvre, mouton ou même un bœuf à telle ou telle divinité, soit dans son intérêt personnel, soit dans celui de ses administrés, soit encore pour demander la pluie. Le Naba envoie des sogonés ou des Samand' kamba dans un des villages de son canton chercher la victime. L'animal est pris sans que le propriétaire puisse proférer aucune parole de mécontentement ou réclamer la moindre indemnité de compensation. Ne dit-on d'ailleurs pas au Mossi que : « Talagh gounda Naba' gninga » (le serf élève du bétail pour les besoins de son Naba).

Pour les sacrifices prescrits au Mogho-Naba les victimes sont fournies soit par les habitants de la ville de Ouagadougou ou des environs, soit par les chefs de canton.

LES CORVÉES COUTUMIÈRES AUXQUELLES ÉTAIENT ASTREINTS LES MOSSI VIS-A-VIS DE LEURS CHEFS

Les corvées obligatoires étaient : la culture des champs des Nabas et la réfection ou construction de leurs maisons.

I. MOGHO-NABA. — a) *Culture des champs.* — La culture des champs du Mogho-Naba incombait totalement aux bilbalsé (habitants de Bilbalogo, quartier du Baloum-Naba) et à tous les anciens serviteurs ou descendants d'anciens serviteurs. Le Kamnaba (chef des jeunes gens) chargé de convoquer les travailleurs faisait crier dans les marchés importants que tel jour les bilbalsé étaient conviés à se rendre aux champs de l'Empereur. Au jour indiqué le Mogho-Naba faisait abattre un ou deux bœufs et préparer une grande quantité de « sagbo » (gâteau de mil) pour les travailleurs. Si ces derniers convoqués deux ou trois fois dans les conditions sus-indiquées ne parvenaient pas à labourer tous les champs, le travail était continué par les samand'kamba (gens de la cour extérieure du Mogho-Naba).

Mais l'Empereur ne touchait pas au mil de ses propres champs qui n'avaient pas, d'ailleurs, leurs limites actuelles. Ce mil était exclusivement réservé à la préparation des aliments pour les étrangers et à l'entretien des chevaux [1].

Il appartenait aux chefs de canton et aux ministres de fournir des charges de mil au Mogho-Naba pour sa propre consommation et celle de son harem (il faut entendre par harem toutes les femmes jeunes ou d'âge moyen, à l'exclusion des vieilles femmes qui doivent pourvoir personnellement à leur nourriture et qui possèdent chacune un champ particulier).

b) *Réfection des maisons du Mogho-Naba.* — Les travaux de construction et de réfection des maisons proprement dites de l'Empereur incombaient exclusivement aux habitants de :

Bilbalogo (quartier du Baloum-Naba).

Kamsaonghin (quartier du chef eunuque).

Dapoya (quartier des esclaves du Mogho-Naba).

Les dépendances dites « Wédanga » composées de quatre cases rondes couvertes en chaume, situées à l'extérieur de la maison de l'Empereur et qui servaient d'écuries aux chevaux offerts au Mogho-Naba par les chefs de canton ou autres personnages, étaient construites et entretenues par les trois ministres ci-après :

Ouidi-Naba, Larrhallé-Naba, Gounga-Naba (avec le concours des gens de quartier).

Le damage du sol et de l'argamasse incombait totalement aux femmes des personnes chargées de la construction ou de la réfection, c'est-à-dire aux femmes des ministres et à celles des habitants de leurs quartiers.

---

[1] Pour la cérémonie du battage du mil de ce champ (Kawinré), voir plus loin le chapitre spécial.

II. Corvées coutumières dues aux chefs de province, ministres de l'Empereur. — a) *Culture des champs.* — La culture des champs des ministres du Mogho-Naba était faite par voie de prestations en nature dans les conditions suivantes :

1° Pour le Baloum-Naba, le travail était fait par tous les bilbalsé.

Le Kamnaba fixait le jour où devait avoir lieu le « Sekka » (c'est-à-dire la rencontre). Tous les jeunes gens et hommes valides étaient obligés de s'y rendre. Ils recevaient du Baloum-Naba de la nourriture en quantité suffisante.

Le nombre de journées de prestations n'était pas déterminé. Le « sekka » pouvait avoir lieu une ou plusieurs fois suivant la superficie du champ.

2° Pour les autres ministres : Ouidi-Naba, Gounga-Naba, Larrhallé-Naba, les travaux des champs étaient assurés par les gens de leur entourage (c'est-à-dire de leurs quartiers respectifs) et des villages environnants, qui dépendaient d'eux avant la constitution du canton de Ouagadougou et de sa banlieue, aujourd'hui placé sous l'autorité exclusive du Baloum-Naba (quatrième ministre de l'Empereur).

Cependant si les champs étaient très vastes et si les travaux de culture ne pouvaient être assurés par la seule voie de prestations — les prestataires devant s'occuper aussi de leurs propres champs — les ministres demandaient le concours volontaire des jeunes gens des villages voisins et, comme rétribution de leur travail leur fournissaient le boire et le manger. C'est le « sissoaga » en usage partout chez les Mossi.

b) *Construction et réparation des maisons.* — D'une manière générale la réfection de la toiture des cases composant la maison des chefs de province incombait aux habitants de leur quartier et des villages environnants qui en dépendent.

III. Chefs de canton. — La culture des champs et la réparation des cases de la maison des Naba incombaient exclusivement à leurs sujets. Chaque village avait un nombre déterminé de cases à réparer ou à couvrir ; c'était le « sough'pilli » encore en usage chaque année.

Aujourd'hui, par souci de tranquillité peut-être, les chefs de canton se contentent de faire cultiver leurs champs par leurs sogonés ou samand'kamba et parfois même ont recours eux aussi au « sissoaga ».

L'Administration locale, soucieuse du respect des coutumes locales, pratique la politique de mise au point qui aura pour effet, croyons-nous, tout en sauvegardant l'intérêt de l'indigène écrasé sous le poids des charges, dû au laisser-aller des chefs de province, de rehausser le prestige des chefs Mossi.

Aucune autre prestation en nature n'est due au Naba. La construction des barrages pour l'alimentation en eau des villages ne saurait être considérée comme une prestation puisqu'il s'agit là de travaux intéressant la collectivité.

INSTALLATION D'UN MARCHÉ

Comme dans bien des circonstances de la vie, pour installer un marché au Mossi, on a tout d'abord recours aux diseurs des choses cachées. Le Moaga a la conviction que partout derrière sa maison, sous les arbres, dans les champs, les bosquets aussi bien que dans les endroits inhabités, vivent des esprits invisibles et il tient avant tout à se concilier les bonnes grâces de ces êtres dont les colères sont redoutables. Ce n'est donc qu'après avoir consulté un certain nombre de devins employant des procédés différents (pierres, cauris, sable, etc...) que le chef de village fait sacrifier des poulets et animaux sur le lieu où il désire installer le nouveau marché. Le Naba choisit deux ou trois candidats parmi les gens de son entourage et les devins doivent désigner celui d'entre ceux-ci qui a plus de chance et un bon destin. C'est cette personne qui sera chargée d'immoler les victimes. Celles-ci sont fournies, en principe, par le chef de village ou le canton à moins que ce dernier ne préfère demander le concours de la population ; en ce cas une petite cotisation versée par quelques notables sert à l'achat des poulets, chèvre ou mouton.

En tout cas le chef de canton ne doit pas faire prendre ces bêtes dans les villages ou quartiers dépendant de son commandement comme s'il s'agissait de ses sacrifices à faire dans l'intérêt général du pays.

L'individu désigné par les bagba se rend sur les lieux accompagné d'une foule plus ou moins nombreuse suivant l'importance du village. Les femmes portent des beignets et autres provisions de bouche.

Les paroles sacramentelles prononcées sont les suivantes : « Ya sida Ting' Naba yeta nan lougoul dagh, Naba zidwendé Bad kom deghin kon zigh tinghin damba, tib kon yaramba, tib regh kon saramba, tiya gnimassem lad ratta, tib regh lass zim-yellé, tiya nogoam la tigue koada soaba lad zoïta. » Traduction littérale : « C'est la vérité, le chef de canton veut installer un marché en ce lieu. Dieu soleil voilà l'eau et les victimes pour les transmettre à zigh'tinghin damba (les personnes décédées sans laisser d'enfants) aux grands-parents et aux pères. Nous demandons le bonheur et la santé. Évitez toute effusion de sang dans ce marché. Nous craignons aussi les querelleurs et les grands parleurs, provocateurs du désordre. » La poule est égorgée la première et si l'offrande est agréée elle doit d'abord tomber sur le dos et se retourner ensuite la face contre terre (cela signifie : la protection des dieux du terrain au chef et aux personnes qui viendront animer le marché) ; on tue ensuite la chèvre ou le mouton.

Immédiatement après les sacrifices, le nouveau marché doit se tenir. Les assistants achètent les beignets. Généralement les marchés se tiennent au Mossi tous les trois jours ; aussi la nouvelle se répand assez vite que tel village possède son marché. C'est ainsi que le marché prend peu à peu de l'importance.

Perception des droits. — Ce n'est que plus tard — un ou même deux ans après son installation suivant son développement que le chef de canton désigne un « yaguinga » (petit-fils ou proprement en terme indigène fils de la sœur (neveu) ou fils du fils (petit-fils) du Naba ou d'un membre de sa famille) ou un captif gourounsi comme collecteur des droits de marché (nous donnons plus loin la nomenclature des droits de place sur les marchés tels qu'ils étaient perçus avant l'arrivée des Français au profit des Nabas Mossi.

Transfert du marché. — Au décès du Naba (Empereur ou chefs vassaux ou même du chef de village où se tient le marché) on installe provisoirement le marché dans un autre endroit. Dans les grandes villes comme à Ouagadougou par exemple, il peut même y avoir autant de marchés qu'il y a de quartiers. Ces marchés provisoires prennent le nom de « Kim' dagha » (marché de kimsé, autrement dit des défunts).

Lorsque le nouveau Naba est désigné, le marché est de nouveau transféré à l'endroit qu'il occupait précédemment et cette réinstallation donne lieu à de nouveaux sacrifices de volailles et d'animaux. C'est ce qui explique la raison pour laquelle en 1897, lorsqu'on rétablit le marché de Ouagadougou, l'Empereur demanda au capitaine chef du poste, un bœuf pour être sacrifié en même temps qu'un mouton et un coq fournis par lui-même.

De même lorsqu'une hyène traverse un marché (on peut le savoir soit en voyant sur le sol l'empreinte laissée par les pattes, soit en consultant les devins), il faut comme au décès du Naba transférer ailleurs pour quelques jours le marché. On prétend que si des rixes avaient lieu après le passage du fauve, il y aurait certainement décès.

TARIF DES DROITS SUR LES MARCHÉS TELS QU'ILS ÉTAIENT PERÇUS PAR LE MOGHO-NABA ET LES CHEFS DE CANTON AVANT L'OCCUPATION FRANÇAISE.

A Ouagadougou, deux collecteurs étaient chargés de percevoir les droits de place sur le marché de Ouagadougou :

C'était : 1° Le Kos-naba (de Kossé : vendre ; Naba : chef). Pour tout animal abattu et dont la viande était vendue sur la place du marché les droits étaient perçus par Kosnaba ;

2° Ragh'Naba (Ragha : marché ; Naba : chef). Les droits sur tous les autres produits étaient perçus par le Ragh'Naba.

Ces droits étaient les suivants :

Captifs. — 1.000 cauris par captif vendu ; droit acquitté par le vendeur.

Gros bétail. — *a*) Bœufs. Pour tout bœuf abattu : 250 cauris.

Vaches. Pour toute vache abattue : 250 cauris.

(La bosse de tout bœuf abattu était prélevée en sus et apportée le soir au Mogho-Naba.)

b) Anes. 200 cauris par âne vendu, payés par le vendeur.

c) Chevaux. Aucune taxe n'était perçue; les chevaux, animaux de luxe, recherchés seulement par les

[facing p. 80]

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Le Baloum-Naba à cheval au milieu de ses courtisans.

Chefs et quelques « Rakangba « (hommes aisés) n'étaient pas exposés au marché.

d) Dam (dolo). Aucune imposition. La marchande était tenue d'apporter chaque fois qu'elle préparait du dolo, une gourde ou un canari au chef de son quartier (ministre de l'Empereur). C'est le « lenga » (c'est-à-dire le goûter).

Cette obligation explique sans doute pourquoi aucune taxe spéciale n'était payée par les marchandes de dolo.

Petit bétail. — Moutons, chèvres, aucune taxe spéciale.

Bandes de coton. — Droits acquittés suivant la grosseur des rouleaux de bandes, de 20 à 100 cauris.

Coton. — Prélevé en nature d'abord et paiement d'une taxe de 20 cauris après la vente.

Céréales et oléagineux. — Petit mil, sorgho, riz, arachides, mil germé pour dolo, haricots, pois.

Pour ces sortes de produits le Ragh'Naba et ses aides possédaient des mesures spéciales, sortes d'écuelles en bois pour prélèvement en nature. Toutes ces céréales étaient gardées ainsi que le mil germé pour la fabrication du dolo, par le Ragh'Naba, dans des greniers à la disposition de l'Empereur.

Habits confectionnés et marchands de perles, aucune taxe n'était prévue.

Soumbala (*kalgo, en Mossi*) paiement en nature : une boule par marchand).

Autres condiments. — Aucun droit acquitté.

Beurre de karité. — Prélevé à l'aide de « soutga » (espèce de louches) le beurre de karité était presque exclusivement destiné à l'entretien des chevaux du Mogho-Naba.

Beignets et autres produits alimentaires cuits. — En réalité aucun droit n'était prévu pour ces sortes de produits mais les aides collecteurs exigeaient le paiement d'une taxe en nature pour leur propre nourriture ou celle des samand'kamba serviteurs de le cour extérieure.

Sel. — Bœufs ou ânes chargés de sel : 300 cauris par animal.

Pioches, haches. — Chaque marchand remettait un daba ou une hache pour les travaux des champs des Nabas. Il n'était rien prélevé aux marchés suivants si tous les instruments n'avaient pu être vendus en un seul jour.

Bijouterie. — Aucune taxe n'était perçue ; les bijoutiers chargés de la fabrication des bracelets et autres bijoux de femmes des Nabas ainsi que divers objets de harnachement étaient exonérés de toute taxe.

Autres marchés. — Droits perçus pour les chefs de canton. Les tarifs étaient à peu près les mêmes que ceux payés au marché de Ouagadougou. Mais pour les marchés de faible importance les droits étaient acquittés en nature. Les produits vivriers servaient à la nourriture des collecteurs, captifs gourounsi pour la plupart, qui, à cause même de leur situation sociale, étaient célibataires et n'avaient donc personne pour préparer leur nourriture.

CHAPITRE V

De l'esclavage au Mossi.

Dans les lignes qui vont suivre nous allons essayer de donner une idée de l'esclavage tel qu'il était en usage au pays Mossi avant la pénétration française.

Nous savons que depuis fort longtemps l'esclavage a été pratiqué au pays du Mogho-Naba, mais à cause de l'absence de toute date dans l'histoire des Mossi — transmise du reste de génération en génération par les griots des Nabas — il est malaisé de fixer l'époque de la pénétration de l'esclavage dans ce pays.

On sait cependant que les premiers esclaves des Mossi étaient tous d'origine « Boussanga ». Le canton de Garango, dans le cercle actuel de Tenkodogo, constituait le réservoir (lambagré, stock de coton, sens figuré) dans lequel les guerriers de l'Empereur et de ses vassaux allâient puiser par centaines de jeunes esclaves. C'est que Garango ne reconnaissait alors aucune autorité : il ne dépendait ni du Mogho-Naba de Ouagadougou ni du Roi de Tenkodogo. On rapporte à ce sujet que les guerriers des chefs Mossi surprenaient toujours les habitants de Garango le jour de marché. C'est pourquoi en souvenir de ces pillages, les marchés de Garango ne se tiennent que de 6 heures du matin à midi, même à l'heure actuelle.

Les Mossi entre eux se reconnaissaient pour des hommes libres. Nul, pas même le Naba, n'avait le droit de réduire un sujet moaga à l'esclavage. Les tatouages qu'il porte sur la figure permettent d'ailleurs de distinguer facilement le moaga de l'étranger.

Comme il y avait peu de relations entre les villages voisins il était difficile même aux « barreurs de routes » de vendre certains jeunes gens des régions limitrophes. Il ne faut pas en conclure qu'il n'y a pas eu tout de même à cette époque des captifs d'origine moaga. Les pillards quittaient Ouagadougou pour se rendre à cheval à Boussouma par exemple. Ces bandits avaient, toujours, pendues à la selle, de grosses outres dans lesquelles ils enfermaient les enfants ou les femmes surpris par eux dans la brousse à la cueillette des fruits. Les captifs dont ils s'emparaient par ce moyen étaient ensuite vendus loin de leur village natal. Bien entendu de tels procédés étaient sévèrement réprimés par les Nabas. Naba-Wobgo chassa de son territoire le chef de canton de Bilgotenga Warongo parce que ce dernier réduisait les Mossi à l'esclavage. Warongo dut se réfugier dans le Yatenga et ne revint dans son pays qu'à l'arrivée des Français.

Les esclaves ramenés de Garango étaient en partie conservés par l'Empereur, les autres partagés entre les guerriers. On n'avait jusqu'alors songé qu'à les utiliser pour les travaux des champs et les corvées domestiques.

Naba Baongo, vingt-sixième successeur d'Oubri, eut le premier l'idée de vendre des esclaves. Il s'exprima ainsi : « id kossi bazas kamba tib boude nan wa saï (littéralement : vendons ces chiens d'esclaves, peut-être qu'un jour n'en existera-t-il plus). C'est comme si l'Empereur avait pressenti la suppression de l'esclavage et la mise en liberté des captifs.

A l'heure actuelle on rencontre peu d'anciens captifs de race « Boussanga ». Ils ont dû sans doute rejoindre leurs villages depuis l'arrivée des Français. Leurs descendants (esclaves de case) (dogyiri) doivent porter maintenant les mêmes marques faciales que les Mossi.

Les seuls esclaves restés fidèles à leurs maîtres, ou plus exactement qui ont préféré habiter le Mossi après leur mise en liberté, sont presque tous des Gourounsi.

LES CAPTIFS GOUROUNSI

Des Sonrhaïs conduits par Alpha Haïnon, Gazeré et Babato ont envahi le pays gourounsi. Ils réduisirent un grand nombre de Gourounsi en esclavage ; les plus dégourdis étaient aussitôt transformés en soldats pour guerroyer contre leurs compatriotes, le reste était vendu ou échangé contre des chevaux. Le pays Mossi a été de tout temps un réservoir de chevaux. Aussi les Mossi se rendaient-ils à Léo troquer leurs bêtes contre des esclaves ou échangeaient tout simplement ceux-ci aux Sonrhaïs contre des cauris.

Les chefs de bande Sonrhaïs vivaient en bonnes relations avec l'Empereur des Mossi, Naba Sanum. C'est ainsi qu'ils épargnèrent des chefs de villages Gourounsi qui étaient venus se mettre sous la protection du Mogho-Naba.

Boukary-koutou, futur Naba Wobgo, avait l'estime et l'amitié des Sonrhaïs qu'il aidait à combattre les Gourounsi à la condition de garder une bonne partie du butin et des esclaves. Nous avons vu que le nombre considérable de Gourounsi qu'il emmena avec lui à Ouagadougou a puissamment contribué à sa nomination comme Empereur des Mossi.

Sous le règne des Naba Koutou, Sanum, Wobgo, il y avait, attenant aux marchés ordinaires de Ouagadougou et des grands centres, des marchés spéciaux pour la vente des esclaves. Un droit de 1.000 cauris était perçu au profit des Nabas pour tout captif vendu sans distinction de sexe.

Lorsque les propriétaires désiraient vendre leurs esclaves, ils leur rasaient d'abord la tête et c'est seulement quand les cheveux commençaient à repousser qu'on les amenait au marché. La coupe des cheveux dérive d'une croyance superstitieuse dans le Mossi.

Suivant que le point qui termine les cheveux est au milieu de la tête, sur le front ou situé près des oreilles, l'interprétation est différente : l'esclave est considéré comme un être dangereux, porte-bonheur ou porte-malheur dans une famille.

Nous n'entrerons pas dans des détails maintenant, ces croyances devant faire l'objet d'une étude spéciale.

Nous distinguerons plusieurs sortes de captifs :

1° Le Yemdaogo proprement dit d'origine étrangère (Boussanga et Gourounsi) acheté ou pris à la guerre) ;

2° Les « Daporé ou Dapobi » descendants d'esclaves (esclaves de case) ;

3° Les « Bengaré » anciens esclaves des peulhs qui ont renié leurs maîtres pour se soumettre à la seule autorité du Mogho-Naba ;

4° Les Kamboiensé.

LES DIFFÉRENTES VARIÉTÉS DE CAPTIFS

Daporé (habitants derrière la maison).

a) *Daporé du Mogho-Naba.* — Il y a à Ouagadougou un quartier qu'on appelle Dapoya. Les habitants de ce quartier sont des « Dapobi ». On les prend et ils se prennent eux-mêmes à tort pour des captifs. D'origine Kibissi (on sait que les Kibissi, Ninissi et Gourounsi ont primitivement occupé l'actuel territoire Mossi) ils sont venus d'eux-mêmes chez Obri-Bangrenaba (chef de Bangré de Oubri) qui les présenta à l'Empereur. On n'a pu nous dire sous le règne de quel Naba ils sont venus. Le Mogho-Naba les installa d'abord à Wavoussé et ensuite derrière sa maison pour en être les gardiens en même temps qu'il les chargeait de l'exécution des hautes œuvres.

Ce sont des captifs volontaires. Ils ne sont donc pas des « yemsé » dans l'acception complète du mot, puisqu'ils n'ont été ni achetés, ni vendus et l'Empereur, s'il ne leur accordait pas les mêmes droits qu'à ses propres sujets, parce qu'étrangers, ne leur fit aucun mal. Les « dapobi » ne pouvaient pas contracter une union valable avec une fille d'origine Mossi. Ils devaient se contenter des captives et c'est peut-être la raison pour laquelle on les considère comme des captifs, puisque les enfants issus de ces unions « dog, yiri » (nés à la maison) sont ce qui constitue la « catégorie des esclaves de case ».

b) *Daporé de Kamsaoughin et Daporé des chefs de canton.* — A côté des « Dapobi » d'origine étrangère à qui nous venons de faire allusion, il y a les véritables « Dapobi » qui sont des captifs pris soit à la guerre, soit achetés. Les premiers sont les esclaves du Mogho-Naba confiés au Kamsaougho Naba, chef eunuque, chargé du gardiennage d'une partie du sérail de l'Empereur. Les « Dapobi » des chefs de canton « Kombemba » sont de même origine. Tandis que le Mogho-Naba ne pouvait vendre les « Dapobi » d'origine Kibissi, l'Empereur et les Chefs de canton pouvaient disposer librement des seconds ; ils étaient vendus pour la moindre faute commise et leurs femmes et enfants suivaient leur sort ou étaient confiés à d'autres captifs méritants.

CAPTIFS DE LA COURONNE

Les Bangarés.

Il s'agit de captifs peulhs qui se sont affranchis peu à peu de l'autorité de leurs maîtres et qui sont venus se soumettre volontairement à celle du Mogho-Naba.

On appelle un troupeau de bœufs « nab'bangaré ». C'est de là que vient probablement le mot « Bangaré » (troupeau) pour désigner cette catégorie d'esclaves. Mais les « Bangarés » ne se composent pas uniquement d'anciens esclaves peuhls, il y a aussi des personnes libres qui ont commis quelque lourde faute dans leur village d'origine et qui craignant des représailles sont venues grossir le « troupeau ».

Une fois présentés au Mogho-Naba ils étaient considérés désormais comme des esclaves et dès lors, hors de toute atteinte.

Les principaux villages « Bangaré » connus généralement sous le nom de « villages indépendants » sont : Kaïbo (province du Gounga) ; Manghin, Zaanga (canton de Zorgongo), Zaon'pighin, Payaobtinga (canton de Boudry) ; Nabasnoghin (canton de Nedogo) Bangar'Nabilin (canton de Zorgo) ; Gandaogo (canton de Zoungou) ; Boumintoré, Sidtenga, Mandié, Bougoumbarga, etc., etc...

L'Empereur était libre de puiser dans ces « troupeaux » chaque fois que le besoin s'en faisait sentir. Il vendait ou faisait castrer comme eunuques les « Bangaré » qui se rendaient coupables de quelque faute grave ou qui lui étaient signalés comme des individus dangereux semant le désordre dans le village ou se livrant à des pillages.

Les « Bangaré » se marient entre eux, aucun Mossi libre ne consentant à leur donner sa fille. Cela repose uniquement sur ce fait que si l'Empereur se décidait à vendre le « Bangaré », sa famille suivait le même sort que lui. L'intervention du père de la conjointe devenait d'autant plus inopérante qu'elle pouvait être pour lui une cause d'insécurité. Et on comprend sans peine que personne ne tient dans ces conditions à engager l'avenir de sa fille.

Bangaré-Naba. — Les chefs des villages Bangaré sont nommés par le Mogho-Naba. Ces villages échappent entièrement au contrôle des chefs de canton dans le territoire desquels ils sont placés. Les habitants ne devaient aucune redevance au Kombéré; à plus forte raison ce dernier ne pouvait exiger d'eux aucune prestation, comme de participer par exemple à la culture de ses champs ou à le réfection des toits de sa maison. Ils ne reconnaissent pour chef que le Mogho-Naba.

Kamboinsé. — Venus de l'ouest sous le règne de Naba Waraga (19^e successeur d'Oubry). Les Kamboinsé véritables ne sont pas des Mossi. Comme les « Dapobi » du quartier Dapoya, les Kamboinsé sont venus avec des fusils — leur chef avait même un siège — se soumettre à l'autorité du Mogho-Naba. Gambaré, c'est ainsi que se nommait leur chef, dit à l'Empereur qu'ils étaient venus s'offrir comme soldats et esclaves pour aider le Mogho-Naba à pacifier son territoire. Les Kamboinsé habitent un quartier de la ville derrière la mission catholique à droite de la route de Pô.

Jaloux de se voir concurrencer par des étrangers, les artilleurs du Mogho-Naba firent aussi nommer un chef qui prit le nom de Kamboin-Naba. Ils sont cependant différents des premiers et habitent à une douzaine de kilomètres de Ouagadougou dans les villages de Kamboinsé et de Wobrigré.

Mais tandis que les premiers sont des esclaves volontaires, les autres sont de vrais captifs capturés sur les divers champs de bataille ou achetés par l'Empereur.

Mise en gage des captifs. — Les captifs pouvaient servir au paiement des dettes contractées. Il convient de remarquer que le privilège de posséder des captifs ne revenait pas uniquement à l'Empereur et à ses vassaux et que tout « Moaga » dakangré (homme aisé) pouvait en posséder.

Si un père de famille venait à mourir en laissant des dettes on vendait quelques captifs pour payer celles-ci. Mais si le créancier désirait des captifs on mettait ces derniers en adjudication et on les prisait tout comme s'il s'agissait d'animaux.

De même on échangeait librement les captifs contre des chevaux, des boubous et même des charges de kolas.

Les captifs maltraités par leurs maîtres, lorsque ceux-ci n'appartenaient pas à la noblesse, pouvaient venir se confier au Naba. Dans ce cas ils cessaient d'appartenir à leur véritable propriétaire. D'autre part quand un Moaga se permettait de tuer un captif il devait verser immédiatement 100.000 cauris à son chef de canton, comme prix du sang.

D'une façon générale les captifs ramenés comme butin de guerre étaient aussitôt vendus à des Haoussas, Yarcés qui eux-mêmes les revendaient aux Achantis contre des kolas ou les échangeaient à Tombouctou contre des barres de sel. Bien qu'on leur fît faire maints détours pour qu'ils ne sachent plus quel chemin prendre pour regagner leurs foyers, un certain nombre d'entre eux arrivaient tout de même à s'échapper.

Les Nabas faisaient des jeunes « Yemdado » des soronés ou des palefreniers, de même qu'ils pouvaient prendre comme épouses les jeunes et belles « Yempoksé ».

Ventes d'hommes libres. — L'Empereur des Mossi et les vassaux ne vendaient pas leurs sujets. Les individus dangereux étaient tout simplement mis à mort à moins que pour éviter la peine capitale les coupables ne se réfugiassent dans un « bangaré », comme il a été dit ci-dessus. On envoyait aussi certains d'entre eux à l'Empereur pour en faire des eunuques.

Les marques faciales des Mossi permettaient de les distinguer des autres races indigènes voisines. Mais si par accident ou pressé par le besoin un Naba vendait un homme libre qui était réclamé par ses parents, le chef était tenu de racheter l'esclave ou d'indemniser les parents de celui-ci. Nous avons déjà dit plus haut dans quelles conditions un chef de canton a été renvoyé du Mossi par l'Empereur pour avoir vendu des Mossi.

Ventes déguisées des femmes et d'enfants. — Dans le chapitre traitant du mariage au Mossi nous démontrerons que l'indigène moaga n'exigeait pas de dot précisément parce qu'il n'entendait pas vendre sa fille. Cette règle n'est sans doute pas sans exception. Nous exposerons, en effet, que le non-paiement d'une dette, l'état d'ébriété, un service reçu étaient autant de raisons pour engager la vie d'une fille, celle-ci quelquefois petite n'ayant même pas conscience du sort qui lui était réservé. Dans tous les cas elle n'a pas d'avis à exprimer, n'étant même pas consultée. Pendant les disettes — qui sévissent presque régulièrement depuis quelques années — un petit panier de mil reçu suffit pour qu'un père de famille promette sa fille. De même, — c'est très regrettable de le dire, — un grand nombre de filles sont engagées pour des sommes insignifiantes au moment du paiement de l'impôt de capitation.

Droits de l'esclave. — Considéré comme un être inférieur le « Yemdaogo » (esclave) n'a pas de droits bien définis. Il est soumis à toutes les corvées domestiques et à une obéissance passive vis-à-vis de son maître et des membres de la famille de celui-ci. Mais en dehors de ses obligations impérieuses il a le droit de se livrer à certaines cultures personnelles, à quelque artisanat ou à l'élevage du bétail dont le produit constitue sa fortune personnelle. La gestion de celle-ci lui est entièrement laissée et si son maître contracte des dettes, il se doit de les rembourser dans les délais fixés.

Le rachat de l'esclavage. — Comme il a été dit dans le paragraphe précédent, l'esclave peut par son travail se constituer une fortune personnelle. Ainsi en versant une somme de 100.000 cauris à son maître il pouvait se rendre libre. Il pouvait dès lors soit retourner dans son village natal, soit se fixer dans le village de son maître. Des captifs ont pu par leur travail non seulement se racheter, mais aussi devenir eux-mêmes propriétaires d'esclaves.

Cependant si les esclaves contractent mariage avec des captives données par leurs maîtres et deviennent pères de famille, ils ne quittent généralement plus ceux-ci. On a alors pour eux certains égards, et ils comptent dans la famille. Il demeure entendu qu'ils n'ont pas le droit de disposer de leurs enfants qui sont des « dogyiri » (esclaves de case).

Travail non rémunéré dans ses différentes formes. — A l'exclusion des corvées et autres obligations coutumières auxquelles les sujets Mossi sont astreints, vis-à-vis de leurs Naba, — nous avons décrit ces corvées dans un chapitre spécial — on peut dire que d'une manière générale aucun travail, même celui fait par des captifs, n'est exigé sans rémunération. Ici, dans un centre particulièrement agricole, il ne saurait être question de rémunération en argent comme dans les entreprises privées ou officielles, où les clauses du contrat d'engagement règlent les droits et les devoirs de l'employeur vis-à-vis de l'employé. Dans le domaine purement indigène la rémunération d'un travail repose uniquement sur l'obligation pour l'employeur de nourrir l'employé.

En somme quelles sont les obligations du Moaga ?

1° Culture des champs familiaux;

2° Construction et réfection des cases et toitures;

3° Travaux personnels : vannerie, cordonnerie, tissage de bandes de coton, travaux de couture, poterie, etc., etc.

Pour la culture des champs familiaux aussi bien que pour la construction et la réfection des cases d'habitation, le chef de famille est tenu pendant la durée des travaux de fournir à manger aux travailleurs. Nous verrons dans un autre chapitre que lorsque les membres de la famille ne pouvaient suffire seuls à la tâche, on faisait appel à d'autres jeunes gens du village. Dans ce cas, on tuait des bêtes, on préparait du dolo (bière de mil) et du sagbo (bouillie de mil) ou du benga (haricots).

D'autre part si les « Yemdado » étaient astreints à de durs travaux il convient de dire qu'ils étaient très bien nourris et qu'ils recevaient même une double ration.

Les captifs faisaient-ils partie de la succession? — Au Mossi les femmes font partie de la succession au même titre que les autres biens du défunt. Il en est de même des captifs (yemsé) ou dogyiri (esclaves de case) qui font partie intégrante de la succession. Ils constituent un patrimoine transmissible de père en fils dans l'ordre successoral prévu par la coutume. Ils demeurent la propriété exclusive de l'héritier légitime et ne suivent pas le même sort de partage que les femmes du défunt.

CHAPITRE VI

Djiba-Naba prince héritier de l'Empire Mossi.

PRÉLIMINAIRE

En écrivant sur ce sujet nous n'avons pas cherché à savoir si le canton de Djiba était autrefois indépendant ou s'il était sous l'administration directe du Mogho-Naba.

Les événements qui ont bouleversé le monde en 1914 ont amené l'incorporation du Djiba-Naba d'alors, frère du Naba Kom, Mogho-Naba actuel, et on dut en confier l'intérim à un autre frère de l'Empereur. L'administration de l'intérimaire fut en bien des points critiquable; aussi lorsqu'il fallut envoyer le Djiba-Naba revenu du front à Doulougou remplacer un fils de Naba Wobgo décédé, le Mogho-Naba conserva, pendant que son fils aîné revenu de Tunis et nommé Chef de Djiba, faisait son service militaire à Salonique, l'administration directe du canton. On peut donc dire que le canton de Djiba était, avant de devenir l'apanage du fils aîné de Naba Zombré, placé sous l'autorité de ce dernier.

1° C'est du temps de Naba Zombré, vingt-troisième Mogho-Naba, que date la désignation du premier fils de l'Empereur au commandement du canton de Djiba. Naba Zombré après Naba Niandeffo est un de ceux qui resta longtemps au trône. Il régna en effet soixante ans.

Une vieille tradition veut que, lorsque l'Empereur a trente ans de règne, il se rende à Oubritenga pour y célébrer le Zom'bika (litt. monter sur le bika).

Bika. — Lorsque l'Empereur se rend à Oubritenga, on fait creuser une fosse assez spacieuse dans laquelle on met toutes sortes de provisions de bouche, puis on introduit parmi elles un homme vivant. Des perches ferment l'ouverture du sépulcre où gît l'homme étouffé. On recouvre le tout de terre. On élève un guéré (trône) sur la tombe. C'est là que l'Empereur reçoit, sans grande cérémonie, ses fidèles pendant son séjour à Oubritenga. Dans la pratique, l'Empereur est considéré comme mort et ressuscité... Aussi lorsqu'après une absence qui peut durer des années, il revient à Ouagadougou la population lui réserve-t-elle un accueil on ne peut plus chaleureux, tandis qu'il est lui-même soumis à toutes les obligations coutumières comme aux premiers jours de son avènement.

Cette coutume est naturellement appelée à disparaître. En tout cas si on était obligé de la pratiquer de nos jours, l'homme serait vraisemblablement remplacé par un coq.

Donc Naba Zombré alla à Oubritenga monter sur le « Bika » et y séjourna trois ans. Son fils aîné faisait son intérim à Ouagadougou et ne manqua pas d'acquérir quelque gloire et l'estime de la population.

Quand son père revint il fallut bien donner à ce prince qui avait déjà goûté la « joie » de régner et acquis de sérieuses qualités au commandement, un poste de choix. Djiba fut choisi. A dater de cette époque dès que le premier fils du Mogho-Naba atteint l'âge de raison il est nommé Djiba-Naba et l'on comprend aisément que Naba Kom intronisé assez jeune ait été un moment très inquiet de l'absence de ses deux enfants envoyés au Sénégal puis en Tunisie.

La nomination de Djiba-Naba diffère très peu de celle des autres chefs de canton, mais ce Naba est soumis à certaines obligations que nous allons essayer de retracer ci-après :

AVANT SA NOMINATION

Avant d'être nommé, le prince héritier de l'Empire Mossi se rend d'abord au village de Zango où il doit séjourner une semaine. Il doit apporter avec lui : un mouton, un coq blanc, un bœuf qu'il remet au Zango-Naba pour être offerts au « tenpelem » (à la terre) afin de lui donner santé, bonheur, etc... Il remet en outre une barre de sel destinée à être distribuée aux vieilles femmes.

De passage à Nonsin, il donne un mouton, un coq blanc et du sel pour les mêmes offrandes.

Le septième jour il revient à Ouagadougou et descend à Bilbalogo en principe chez le Kam-Naba (chef des jeunes gens) dont il devient l'hôte. Le Mogho-Naba prévient ses ministres et on fixe le jour de la nomination.

Les formalités d'usage sont à peu de choses près celles exigées pour la nomination des chefs de canton (Kombemba).

APRÈS LA NOMINATION

Le lendemain de sa nomination, le Djiba-Naba vient rendre visite à son père; on pose alors un « nagpouré » (coussin) près d'un hangar situé dans la cour de l'Empereur au pied d'un piquet spécial appelé « zandaogo du Djiba-Naba ». Le Djiba-Naba devient l'hôte du Gounga-Naba dans le quartier duquel il descendra désormais chaque fois qu'il viendra à Ouagadougou (à cause de l'inimitié qui existe entre l'Empereur et ses frères, le Djiba-Naba descend actuellement à Kamsaoghin, non loin de la maison de son père).

Il lui reste à rendre visite aux Ministres de son père. A tout seigneur, tout honneur; c'est au Ouidi-Naba, premier ministre qu'il doit sa première visite. Dès qu'il est prévenu de l'arrivée du Djiba-Naba celui-ci lui fait offrir : un mouton, du dam (dolo), des gouré (colas).

Le prince héritier se rend ensuite chez le Larrhallé-Naba qui doit lui faire les mêmes cadeaux et de là chez le Kamsogo-Naba, chef eunuque, où les mêmes honneurs lui sont rendus et où il reçoit également un mouton, du dolo et des colas.

Il rend ensuite visite aux Gounga-Naba, Poé-Naba, Samandé-Naba, en enfin au Baloum-Naba où il reçoit de nombreux présents.

Le troisième jour il finit ses visites en allant voir l'Imam représentant de l'Islam à Ouagadougou. Là on lui présente de l'eau de farine dans laquelle on a mis du miel. On lui offre aussi des colas.

On remarquera que la calebasse d'eau de farine sur laquelle flottera nécessairement un peu de beurre de karité est très en honneur en pays Mossi et ce n'est ni saluer ni recevoir comme il convient un étranger que de lui offrir à son arrivée de l'eau pure.

Le quatrième ou le cinquième jour, le Djiba-Naba se rend à Zoanghna (village situé à 2 ou 3 kilomètres derrière les bâtiments du Gouvernement) et il remet un mouton, un bœuf, destinés à servir d'offrandes à la « chose sacrée » des aïeux, pour le protéger contre les esprits malfaisants et les mauvaises gens. Il ne passe pas la nuit dans ce village et revient dès que le sacrifice est consommé.

Quelques jours plus tard on décide d'aller installer le nouveau Naba dans ses états. C'est tout un cortège de soronés, de tambours, de suivants, etc... C'est aussi une sorte de pèlerinage que le Djiba-Naba est tenu d'effectuer. C'est ce que nous allons résumer succinctement.

L'itinéraire emprunté est le suivant :

Le Djiba-Naba se rend d'abord à Badnogo et y couche. Le lendemain il va à Samba ; là on lui offre de l'eau de farine et, de son côté, il donne du sel pour être distribué aux vieilles femmes du village.

On se demandera sans doute pourquoi ces offres de sel aux vieilles femmes et non au reste de la population. Les Mossi appellent les vieilles des « nough' pouk ramba » c'est-à-dire des personnes qui, tout en vous souhaitant des bénédictions, tapent les deux mains comme si une puissance supérieure devait entendre leurs prières et les exaucer.

Le lendemain il va à Tensobitenga et y séjourne trois jours. On lui prépare du dolo, on lui donne un bœuf pour ses suivants, une femme pour lui-même. A Nakamtenga où il se rend ensuite, le chef de ce village le rencontre avec un mouton et de nombreux paniers et cuvettes de gâteau de mil (sagbo).

Il n'y passe pas la nuit et se rend à Koubri (c'est le village où les eunuques subissaient autrefois la rude opération de la castration[1]) ; le chef de canton va à sa rencontre, l'amène dans sa maison, le fait asseoir à ses côtés et déclare à la population qu'il vient de recevoir la visite de son fils (Koubri-Naba est descendant des Mogho-Naba).

Il offre ensuite au Prince héritier un bœuf, beaucoup de dolo, puis avant de le quitter, le Djiba-Naba a libre accès dans la maison du chef où il prend pour femme la première fille pubère qu'il rencontrera sur son passage. Le séjour à Koubri était de sept jours, mais il pouvait être ramené à deux ou trois jours en raison des lourdes dépenses qu'occasionne le passage d'un prince de l'importance du Djiba-Naba, à l'heure actuelle surtout où les chefs de canton n'ont plus leur prestige d'autrefois.

---

[1] LES EUNUQUES. — Les brigands, les voleurs, les assassins, les captifs ou les soronés (serviteurs) convaincus d'adultère avec une femme de la noblesse, étaient seuls envoyés à Koubri, canton dans le cercle de Ouagadougou), pour subir l'opération de la castration. Celle-ci consistait, au début, dans l'extraction des glandes testiculaires jusqu'au moment où un eunuque réussit, on ne sait trop comment, à abuser de certaines femmes dont la garde lui était confiée. Dès lors l'ablation totale de la verge parut un moyen efficace, mais pour faciliter l'évacuation des urines on introduit dans l'orifice de la verge une douille de cartouche en cuivre.

Dès que la personne a subi l'opération elle s'évanouit, on profite de son état pour préparer une sorte de mixture dont la composition ne nous est pas connue. Sitôt que le malade recouvre ses sens il est pris d'une soif ardente et absorbe d'un trait la drogue qui a pour effet, dit-on, d'abêtir le nouvel eunuque au point de le rendre incapable de vengeance, eût-il même des armes à sa portée.

C'est après guérison complète que l'opéré est envoyé au Mogho-Naba. Celui-ci le charge de la surveillance d'un harem ou du gardiennage d'une sépulture royale.

Le Djiba-Naba continue sur Kombissiri où il doit être à la charge du chef de ce canton. Pendant une semaine, indépendamment de la nourriture qui doit être copieuse, et le dolo abondant, le prince héritier de l'Empire Mossi reçoit un bœuf, un mouton et avant le départ pour Doulougou, une femme.

Le chef de ce dernier canton dont il devient l'hôte pendant une semaine lui donne également du dolo, un mouton, un bœuf, un boubou et enfin une femme.

A Bagamini où il se rend ensuite il recevra du chef de ce canton, un bœuf, une femme, un carquois et des flèches avec ces paroles significatives « ad locko la pema taon widi, laf ra taon neb'yé ti ya f'ba yemsé (littéralement : prends ces flèches pour tirer sur les chevaux et non sur les hommes car ces derniers sont les esclaves de ton père et le pays est aussi à lui par conséquent à toi).

Sept jours après il quitte Bagamini pour se rendre à Ipelsé où il reçoit le même chaleureux accueil ; il emportera à son départ un bœuf et une femme.

Le séjour à Ipelsé est aussi de sept jours ; de passage à Bedgo chez le chef peulh, le Djiba-Naba choisit lui-même dans le troupeau de bœufs qui lui sera obligatoirement présenté, le meilleur taureau et prendra dans la maison de ce chef une jeune fille qui deviendra sa propriété. Il continue sur Guirgo où il devient l'hôte du chef de canton pendant une semaine entière. Avant son départ il recevra de ce dernier, un bœuf, un boubou et une femme.

Les habitants du village de Kakamsé où Djiba-Naba ne sera que de passage lui apporteront beaucoup de gâteau de mil (sagbo) et un cadeau dont le libre choix leur est laissé (mouton, chèvre, bœuf, cauris, dolo, etc...).

Le prince héritier continue sur Kondrin et y demeure trois jours. Outre le sagho et le dam, le chef de Kondrin est tenu de lui offrir avant son départ, un bœuf et une femme.

Il se rend ensuite à Béré. Le chef de Béré appelé « Rimbissi kasma » (l'aîné des descendants des Mogho-Naba) donnera au Djiba-Naba, un bœuf, un boubou et une femme et l'hébergera pendant une semaine entière.

Le septième jour dans la nuit, les notables du canton de Djiba viennent à Béré chercher le Naba. Il se laisse emmener n'ayant pour tout compagnon qu'un serviteur et un palefrenier et laissant là toute l'escorte de Ouagadougou qui devra le rejoindre seulement le lendemain matin [1].

---

[1] Pourquoi ce départ nuitamment et cette sorte d'évasion ? Sur la route qui mène dans ses états le Djiba doit passer sous un arbre dont il devra, étant à cheval, pouvoir toucher les branchages. Tout son avenir en dépend. C'est de ce jour que

Au préalable, on a eu soin de chercher une jolie demeure susceptible de loger le prince, fils aîné de l'Empereur. A cet effet on choisit une maison bien bâtie et assez grande appartenant à un « dakangré » (homme aisé) d'un village et l'on y conduit Son Altesse. Dès que le Djiba-Naba descend de cheval et s'avance son hôte obligé quitte sa concession pour aller demander l'hospitalité à un de ses voisins ; il a soin de réunir sa fortune ; argent (liguidi) et femmes dans une partie de la maison ; le reste devient désormais la maison du Naba. En effet, peu après l'installation la maison est agrandie, et quelques cases brisées pour faire place à des constructions plus somptueuses.

L'hôte ainsi congédié reçoit dès que le Djiba-Naba est installé quelques cadeaux et des femmes, sorte d'indemnité de déguerpissement et on lui construit à quelques centaines de mètres plus loin une maison convenable.

Pendant plusieurs jours c'est la fête dans le canton de Djiba ; tous les notables et chefs de village, voire les chefs de canton les plus proches, qui n'ont pas eu la joie de recevoir le prince héritier, viennent saluer le nouveau Naba et lui apporter des cadeaux importants.

L'escorte de Ouagadougou est ensuite renvoyée

---

le prince aura longue vie et remplacera son père. En effet cet « arbre » a un don magique et ses branchages s'éloigneront d'eux-mêmes au passage du Djiba-Naba si celui-ci, bien que premier fils de l'Empereur, n'est pas le successeur désigné par « Wendé » (Dieu).

avec de nombreux cadeaux. Les plus importants « Nayirdamba » reçoivent des femmes et des habits.

On a pu remarquer qu'indépendamment des femmes que le Djiba-Naba a pu recevoir avant sa nomination, il s'est constitué pendant son voyage une sorte de sérail; c'est une partie de ces femmes qu'il donnera à ses suivants, se réservant les plus jolies.

Autrefois Boulsa-Naba, Boussouma-Naba, Konkisitenga-Naba et tous ceux qui étaient en quelque sorte « Gouverneurs » indépendants de leurs États n'apportaient pas leur tribut annuel au Mogho-Naba sans envoyer des cadeaux à son fils aîné à Djiba.

De même les chefs de canton étaient tenus de faire au Djiba-Naba à peu près les mêmes cadeaux annuels qu'à son père.

A noter aussi que les chefs qui se brouillaient avec le Mogho-Naba et que celui-ci se proposait de mettre à mort, pouvaient obtenir facilement le pardon en achetant l'amitié du Djiba-Naba, l'Empereur ne voulant pas après tout mécontenter son fils en faisant périr un de ses intimes.

CHAPITRE VII

Le salut mossi. — Le respect de la maison des Nabas.
La question du bonnet. — Hiérarchie entre chefs.
Une légende sur l'origine de la chefferie Mossie.

SALUT DES NABAS. — (NAB'POUSGHO)

Les « Kombemba » (chefs de canton), les Nayirdamba (Ministres et autres personnages de la cour), sont tenus, lorsqu'il vont rendre visite au Mogho-Naba, d'enlever leur bonnet en arrivant sur le seuil de la porte. Ils remettent alors leur bonnet à leurs soronés (serviteurs) ou suivants. S'ils ne sont pas venus à cheval, ils doivent confier leurs « néoda » (chaussures) à un page et marcher pieds nus. En un mot ils se débarrassent de tout ce qui pourrait gêner l'exécution du salut si compliqué des Mossi.

Nous empruntons au R.-P. MANGIN les passages suivants sur la façon de saluer des Mossi.

I. — SALUT MOSSI

« Le « Moaga » dépose tout, charge, chapeau, bonnet,
« sabre, retire ses savates, s'asseoit à terre ; replie
« légèrement ses jambes, porte le buste en avant, les
« coudes appuyés à terre et aussi écartés que possible
« l'un de l'autre, les avant-bras repliés devant la
« poitrine et les deux mains à demi fermées, le pouce
« levé en l'air, frappant ensemble la terre trois ou

« quatre fois puis l'individu se relève un peu et frotte « ensemble la paume de ses deux mains. Jamais il ne « regarde en face celui qu'il veut saluer, mais les yeux « légèrement baissés. C'est vraiment une attitude « très humiliée, surtout quand le chef ainsi salué reste « debout, ou se trouve à cheval et dominant son subordonné, daigne à peine lui accorder un regard.

« Les femmes, au lieu de frapper la terre avec les « avant-bras, la frappent avec les coudes et relèvent, « à hauteur des épaules, les mains ouvertes et les « doigts allongés.

« Le grand salut[1], très rarement employé d'ailleurs, « consiste, après le salut ordinaire, à se retourner, à « prendre de la poussière avec ses deux mains et à « s'en couvrir le front puis à revenir saluer son interlocuteur.

« Deux indigènes qui se connaissent, se croisent-ils, « dans un chemin, le plus jeune s'accroupit à peine « et commence le salut auquel l'autre répond en s'accroupissant à son tour. S'ils portent des charges, « ils les déposent à terre, puis se saluent. Ils ne sont « jamais pressés. Les serviteurs et les femmes passant « devant un chef, s'inclinent légèrement et joignent « les mains devant la poitrine. Si compliqué que soit « le salut mossi, les indigènes le font avec grâce et « aisance ; ils y sont habitués dès leur plus jeune

---

[1] Là le R. P. Mangin a oublié de donner une petite explication, c'est que ce salut n'a lieu que lorsque le chef ou le personnage salué a donné une femme, un boubou ou un cadeau à la personne qui salue. Du reste toutes les personnes présentes se couvrent le front de poussière.

« âge, et en tout cas ne sont pas alors gauches et « empruntés comme lorsqu'ils s'essaient à ébaucher « le salut militaire. »

II. — LE RESPECT DE LA MAISON DES NABAS

Le « Kombéré » est maître absolu sur son territoire. Ses sujets doivent lui témoigner la même déférence que celle qu'il témoigne lui-même au Mogho-Naba.

Cependant, bien que n'appartenant pas à la noblesse, un Ministre de l'Empereur n'ôtera pas son bonnet pour répondre au salut d'un Kombéré. Au contraire celui-ci doit s'humilier, s'effacer devant lui comme chez le Mogho-Naba.

Il est formellement défendu au Nabiga (fils de Naba) et aux « Nakomsé » (descendants des Nabas) et qui plus est, au Moaga vulgaire, de se chausser et de porter le bonnet dans la cour du Naba — cette règle ne souffre d'exception que lorsque le sujet est converti aux principes de l'islamisme, mais même dans ce cas il abandonne à la porte ses chaussures ; il garde seulement son bonnet ou le turban. Il ne leur est permis de reprendre les savates et de remettre la coiffure que lorsqu'ils se trouvent à plus de 300 mètres de la maison du Naba et parfois même, dans les centres où la coutume est suivie rigoureusement, lorsqu'ils sont hors de la vue du Naba.

Toute infraction à la règle était sévèrement punie de plusieurs coups de corde, sans préjudice de la confiscation des biens par les samand'kamba du Naba, lorsque le délinquant n'appartenait pas à la noblesse, c'est-à-dire n'était ni Nabiga ni N̆akombga.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de dire que la chéchia, étant à l'origine un des insignes de la chefferie, le port en était défendu au Nabiga et à plus forte raison au « talga » (Moaga vulgaire). Aujourd'hui elle est portée par les hommes et les jeunes gens, la multiplication et l'installation des comptoirs européens ayant répandu cet article autrefois très rare.

Serrement de mains. — Il est rare de voir un Naba tendre la main à un de ces sujets, et plus particulièrement à ses frères ou à ses confrères (Nakomsé).

Cet interdit repose sur deux fondements : 1° Le Naba doit tenir une distance entre lui et ses administrés, ce qui est très normal ; 2° une croyance superstitieuse admet que les individus mal intentionnés à l'égard du chef s'enduisent la main de poudres magiques, qui ont pour effet de provoquer des enflures susceptibles de se transformer en de véritables abcès.

Ainsi donc le Mogho-Naba ne voit aucun inconvénient à serrer la main d'un « bambara » ou d'un « Djerma » mais s'étonnera qu'un indigène d'origine « moaga » — fût-il même fonctionnaire —, lui tende la main.

Dès qu'ils atteignent un âge raisonnable, les enfants des Nabas ne peuvent plus jouer avec leur « papa », *à fortiori* lui serrer la main. Ils sont obligés de se plier à la règle générale qui consiste à faire des « kantissé » (salut mossi).

⁂

A l'heure actuelle les Nabas (Kombemba) et Nayiridamba (Ministres de l'Empereur) comprennent l'inutilité de pareilles marques de méfiance ; aussi, s'ils continuent à se montrer moins familiers avec leurs parents (frères, oncles et fils — parce qu'ils les considèrent comme des concurrents), ils tendent les premiers la main aux autres Mossi de quelque condition et aux étrangers.

LES RÉCEPTIONS CHEZ LES NABAS. — 1° *Chez le Mogho-Naba.* — Jusqu'à présent et malgré près de trente-cinq ans d'occupation française, la façon de recevoir chez l'Empereur, — qui échoit, empressons-nous de le dire, à ses serviteurs — a très peu varié. — Les fonctionnaires de l'administration et du commerce originaires du pays sont encore traités sur le même pied que leurs compatriotes moins évolués. Non seulement ils sont tenus de faire le « kantissé » (salut mossi) tel qu'il est décrit par le R. P. MANGIN, mais encore ils doivent après cela s'asseoir par terre, ce qui n'est guère commode pour des costumes européens. Les étrangers (Bambaras, Djermas, voire même les Gourounsi) reçoivent des sièges : c'est que les soronés ne reconnaissent pas en eux des compatriotes.

2° *Chez les Ministres.* — Tous les Ministres de l'Empereur possèdent à l'heure actuelle des maisons très confortables et de magnifiques salons avec fauteuils « morris » et chaises pliantes. Ces sièges sont offerts avec empressement aux visiteurs de quelque considération tandis que des bancs mesurant de 2 à 3 mètres de longueur sont réservés aux « petits messieurs » (boys, cuisiniers, gardes de cercle, notables, etc...).

3° *Chez les Kombemba.* — Aux visiteurs de marque sont toujours réservés des bancs ou à défaut des nattes, Quelques-uns d'entre eux possèdent même quelques chaises ordinaires et une à deux chaises pliantes.

IV. — Les hiérarchies entre Ministres et fonctionnaires de la Cour du Roi des Mossi

1° — *Les Hiérarchies.*

Il existe une sorte de hiérarchie entre Nabas. Tel chef doit se décoiffer pour saluer tel autre parce qu'il est le « petit frère » (Yaoua) ou parce qu'il se trouve en présence d'un chef plus considéré que lui (par exemple les petits « Dima ») (petits rois).

Il est excessivement difficile d'établir la hiérarchie qui existe entre les Kombemba en raison même de leur nombre, mais ils la respectent encore aujourd'hui ; il serait malaisé d'entreprendre de pareilles recherches qui, si elles peuvent avoir un intérêt local, grossiraient sans profit notre travail.

Ce qui va suivre ne concernera exclusivement que les Ministres et autres fonctionnaires de la Cour de l'Empereur.

a) *Avant la pénétration française, les rapports des Ministres entre eux.*

Ouidi-Naba. — Premier ministre. Chef de la cavalerie. Dès sa nomination, le Ouidi-Naba n'est tenu de rendre visite qu'au Mogho-Naba seul. Il appartient aux autres Ministres ses collègues et aux notables de Ouagadougou d'aller le voir chez lui. Naturellement, — noblesse oblige — Ouidi-Naba est tenu de leur offrir du dolo en grande quantité et de tuer des moutons ou même d'abattre des bœufs en leur honneur.

Larrhallé-Naba. — Même Ministre (gardien des sépultures).

Contrairement à ce qui s'est passé tout dernièrement (mars-avril 1929) Larrhallé-Naba ne doit rendre visite qu'au Ouidi-Naba et, — mais seulement s'il le désire — au Gounga-Naba. Il ne va pas chez les autres Ministres ou fonctionnaires.

Gounga-Naba est tenu de rendre visite aux deux premiers Ministres, Ouidi-Naba et Larrhallé-Naba. Les autres fonctionnaires de la Cour doivent aller le voir chez lui et comme il a été déjà dit pour le Ouidi-Naba, il leur offre du dolo et de la viande.

Baloum-Naba. — Intendant du Mogho-Naba et Grand Chef des pages, est tenu dans les premiers jours qui suivent son avènement de rendre visite au trois principaux Ministres et à l'Imam. Là s'arrêtent ses visites ; il ne va pas chez les autres personnages de la Cour.

Ceci dit, passons au fait principal.

2° — LES MINISTRES ET AUTRES FONCTIONNAIRES CHEZ LE MOGHO-NABA

Dans la cour où se donnent les audiences de l'Empereur du Mossi se trouvent des tas de pierres indiquant la place des Ministres et de leur suite.

Ouidi-Naba, Larrhallé-Naba, Gounga-Naba et Kamsaongho-Naba se mettent ensemble avec leur suite; le Baloum-Naba, le Zusobinkassanga ont aussi leur place, etc... Avant d'avoir rendu les honneurs au Mogho-Naba il n'est permis à aucun d'entre eux de se déranger pour aller saluer un confrère.

⁂

Seuls le Baloum-Naba, le Zusoaba, le Kamsaogho, les serviteurs et les palefreniers étaient autrefois admis à rendre visite à l'Empereur dans la cour de son palais. Les autres Ministres ou fonctionnaires de la cour (Ouidi-Naba, Larrhallé-Naba, Gounga-Naba, etc...) ne pouvaient, sous aucun prétexte et dans aucune circonstance, pénétrer dans la cour intérieure de la maison du Mogho-Naba. — Ils faisaient annoncer leur présence par des « soronés » et attendaient sous un hangar (benda zandé) situé dans la cour où se donnent les audiences. Il y a à peine quelques années, quand le Gounga-Naba actuel a été appelé à prendre la succession de son père, il demanda la cause de cette interdiction et comme aucune raison valable ne lui fut donnée il sollicita de l'Empereur l'autorisation d'enfreindre la règle et depuis, ses autres collègues ont suivi son exemple.

3° — La question du bonnet

Nous savons qu'au moment de sa nomination tout

Ministre, fonctionnaire de la cour et tout chef de canton, reçoit du Mogho-Naba un bonnet. Sans doute il ne peut conserver un seul bonnet toute sa vie durant ; aussi ceux qu'il peut être appelé à acheter par la suite sont tous aussi sacrés que le premier. Il est formellement interdit à un particulier, fût-il fils de Naba, de porter ce bonnet.

Nous avons vu d'autre part, qu'il était défendu autrefois à tout « Moaga » de porter la chéchia rouge[1] (c'était en effet un bonnet Fez que Mogho-Naba offrait au chef de canton).

Sauf Tenkodogo-Naba, et plus récemment Boussouma-Naba, qui ne rendent pas les honneurs au Mogho-Naba, tous les chefs de cantons du Mossi : Ministres et autres petits « Dima » doivent ôter le bonnet pour saluer l'Empereur.

a) *Entre ministres.* — Ouidi-Naba conserve son bonnet devant n'importe lequel de ses confrères.

Larrhallé-Naba, Gounga-Naba, Kamsaongo-Naba, sont des égaux et se saluent le bonnet sur la tête.

Baloum-Naba, Samandé-Naba, sont aussi des égaux ; ils ne se décoiffent pas pour se saluer.

Par ailleurs ces deux derniers étaient tenus d'ôter le pougla (bonnet) et même de faire « les kantissé » lorsqu'ils se trouvaient en présence des trois principaux Ministres.

---

[1] Chez les Habès seul le Hogon a le droit de porter la chéchia. Les jeunes Habès incorporés comme tirailleurs ne portent plus la chéchia rouge après leur libération, s'ils regagnent leurs foyers.

Viennent ensuite par ordre d'importance : Nemdo-Naba, chef de la viande ; Poé-Naba, confesseur des femmes de l'Empereur ; Bend-Naba, chef des tambours et toute la kyrielle de petits chefs insignifiants qu'on ne peut distinguer du vulgaire et qu'il serait inutile d'énumérer ici.

⁂

Lorsqu'il se trouve chez le Baloum-Naba ou le Samandé-Naba, Poé-Naba peut garder son bonnet, mais il l'ôte obligatoirement chez les autres Ministres et doit même se prosterner pour faire le « kantissé ».

A l'époque, encore récente, où les chefs de province de Ouagadougou ne possédaient ni maisons confortables, ni mobilier, les Ministres se rendaient rarement visite. J'ai même vu, certain jour, un Ministre s'asseoir par terre pour céder son siège à un de ses confrères.

Au reste, lorsqu'ils avaient des questions à trancher et étaient obligés de se réunir ils se rendaient la nuit, à l'insu du public, chez l'un d'entre eux.

Aujourd'hui les principaux Ministres possèdent de véritables salons de réception. Ils peuvent donc garder leur siège quand un confrère plus important vient les voir ; ils se contentent seulement de désigner au visiteur une chaise pliante ou un fauteuil « morris ».

Le Ministre de la Guerre. — Le Tensoba ne se décoiffe jamais chez un Ministre ou un chef de canton. Il ne se décoiffe que devant l'Empereur. Autrefois, quand une guerre éclatait et qu'il était convoqué à

Ouagadougou, le Tansoba réunissait chez son hôte les principaux Ministres du Mogho-Naba et sa parole était seule prépondérante.

En dehors de ce cas spécial, il pouvait rendre visite à un Ministre, mais dans ce cas un serviteur portait toujours le coussin sur lequel il devait s'asseoir en attendant que le Ministre le reçoive dans ses appartements particuliers (il ne peut être reçu en public).

Là le Tansoba occupe la meilleure place et le Ministre se met à terre et le salue à la manière des mossi.

En définitive, le Tansoba jouit d'une considération plus grande que tous les autres personnages de la cour du Roi.

b) *Aujourd'hui.* — A l'heure actuelle les Ministres se rendent de continuelles visites. En raison des moyens de locomotion rapides dont ils disposent, ils se déplacent sans escorte. Ils se voient le plus souvent pour le règlement des questions d'intérêt général.

Quand un Ministre se rend chez un autre Ministre il conserve son bonnet, ne se déchausse plus et ne fait pas de « kantissé ». Ils sont des égaux. Cette égalité a été établie par l'administration locale qui leur a attribué les mêmes droits et les mêmes appointements. Il serre la main de son confrère et prend un siège ; on lui sert force calebasses de dolo, puis il prend congé.

Il y a, quoi qu'on dise, une désorganisation politique de l'Empire mossi. C'est de là que sont nées les erreurs commises par l'administration locale et les fautes qu'on reproche aux Ministres du Mogho-Naba auxquels on a laissé pendant longtemps des pouvoirs trop étendus.

5° — L'ORIGINE DE LA CHEFFERIE MOSSI (LÉGENDE) OU LA FAÇON DONT LES PEULHS, LES YARCÉS ET LES FORGERONS SALUENT LES CHEFS MOSSI

Les peulhs, les Yarcés, et dans une certaine mesure, les forgerons ne font pas le « kantissé » (salut mossi). Ils saluent différemment les Nabas. Une légende curieuse explique ce phénomène. Pour bizarrre qu'elle puisse paraître, elle ne manque pas cependant d'intérêt : nous la raconterons donc telle qu'elle nous a été transmise.

⁂

Origine de la chefferie. — DIEU créa d'abord quatre frères. Comme ADAM et ÈVE dans le paradis terrestre, ils vivaient désœuvrés, sans souci du lendemain. Ce que voyant DIEU fit aussi quatre couffins « hâpidgou » dans lesquels il plaça quatre miracles. Ces couffins n'avaient ni le même poids ni la même forme. Il appela ensuite les quatre frères et leur dit : « Le sort de chacun de vous dépendra de la part qu'il choisira. » L'aîné s'empara du couffin le plus lourd, le second imita son frère aîné, le troisième prit le couffin le plus volumineux, enfin le plus jeune s'empara du dernier et plus petit couffin.

DIEU leur dit « allez par le monde (sous-entendu le

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Forgeron indigène.

[facing p. 118]

pays Mossi) et que chacun bâtisse sa maison dans une plaine.

Dès le lendemain les quatre frères se mirent en route. Ils découvrirent une vaste plaine : l'aîné y demeura ; les trois autres frères désolés se séparèrent de lui et continuèrent leur chemin jusqu'à ce que chacun ait trouvé un éndroit pour s'y installer.

C'est alors que s'opérèrent les miracles suivants :

1° *Le forgeron* (sayan en Mossi). — Dès son réveil le lendemain de son installation, l'aîné se trouva en présence d'une modeste famille, de fer en abondance et d'une enclume; c'était le contenu du « kapidgou » choisi. L'homme comprit dès lors qu'il devait tirer de ce fer quelque chose d'utile : il se mit au travail et Dieu aidant découvrit la pioche (wanka) et la hache (laré) nécessaires à la culture des champs. C'est le forgeron (sayan).

2° *Le peuhl* (silmiga en Mossi). — Le deuxième frère se vit, au réveil, au milieu de nombreux troupeaux de bœufs et de vaches gardés par des jeunes gens de sa race. Il n'avait pour toute demeure que des sortes de « songdo » (huttes), mais était lui-même très propre. Ses habits étaient de toile blanche et il était coiffé d'un bonnet de même couleur entouré d'un large turban. Il comprit qu'il était le maître de tous les êtres qui l'entouraient car il lui suffisait de donner un ordre pour qu'on lui apportât des calebasses pleines de lait. C'est le « silmiga » (peulh).

3° *Le yarga.* — Le troisième frère trouva à son réveil des ânes, des charges de sel, des charges de kolas et autres articles de trafic. Comme son aîné le peuhl il portait un grand boubou blanc, mais son bonnet était de couleur plus foncée. C'est le yarga ou commerçant.

4° *Le Naba.* — Quant au puîné quelle ne fut pas sa stupéfaction de se trouver à son réveil dans une splendide maison composée de nombreux « tatas », entouré d'une véritable Cour, de centaines de courtisans, de chevaux et de palefreniers. Il vit venir à lui tout un peuple se prosternant et faisant le salut mossi tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. Il possédait en outre un sérail. Il se reconnut le maître incontesté de ce peuple entier. C'est le Naba.

⁂

Mais ces quatre frères ne pouvaient rester ainsi sans nouvelles l'un de l'autre. L'aîné, le forgeron, se dit un jour : « Je vais entreprendre un voyage en vue de « retrouver mes frères et de savoir ce qu'ils sont devenus ». Il se mit en route, ayant eu soin au préalable de se munir de quelques outils de sa fabrication. A son arrivée dans le village, il eut grand'peine à se frayer un passage au milieu des troupeaux de bœufs et de leurs gardiens. Il réussit à se faire présenter au maître du logis, propriétaire de tant de richesses et reconnut son frère le peulh. Celui-ci le reçut comme il convient et lui fit servir des mets copieux dans la composition desquels le lait entrait pour une grande part.

Après s'être reposé, le forgeron fit part au peulh de l'objet de son voyage. Le peulh décida d'accompagner son frère. Ils partirent donc dès l'aube, le forgeron avec sa charge de « dabas » (wanksé) et le peuhl suivi de quelques bœufs et de nombreux porteurs de calebasses de lait pour la route. A la nuit tombante ils arrivèrent au village de leur frère le « yarga », qu'ils eurent peine à reconnaître. Ils croquèrent pour la première fois le « cola » (gouré) qu'on leur dit provenir de « Komnoré » (bord de grandes rivières). Bref le « yarga » réserva à ses aînés une réception digne.

Lorsque le forgeron et le peuhl eurent fait connaître à leur frère qu'ils étaient seulement venus s'enquérir de sa santé et qu'ils avaient l'intention de poursuivre leur route le lendemain matin à la recherche de leur plus jeune frère, le « yarga » décida à son tour de se joindre à eux. Ils se mirent donc tous trois en route avec de nombreux suivants. Le « yarga » chargea un âne de sel dans le but d'en vendre une partie aux gens qu'il rencontrerait et de donner le reste à son jeune frère.

Ils furent saisis d'admiration et de crainte à la fois en arrivant devant la maison du « puîné ». Ils avaient appris en route — sans y ajouter foi — que leur frère était devenu « grand Naba », qu'il commandait à de nombreux sujets et qu'il leur serait difficile de s'approcher du trône sur lequel il était assis. Contrairement à ce qu'ils pensaient, tout se passa comme cela leur avait été prédit. Ils éprouvèrent de sérieuses difficultés à s'affranchir du protocole sévère de la Cour, furent repoussés par des « sogonés », bousculés par des palefreniers et durent attendre des heures entières que Sa Majesté le « Naba » daignât enfin leur donner audience comme au plus humble de ses sujets, car malgré leurs affirmations les courtisans du Naba ne crurent pas un seul instant qu'un lien de parenté pût exister entre ces étrangers et celui qu'ils adoraient comme un « dieu ».

Des roulements de tambours annoncèrent enfin la sortie du potentat. Quand il s'assit sur son trône (guéré), bien que saisis d'admiration pour sa grandeur, la « jalousie » nàquit dans le cœur des trois aînés. Ils se questionnèrent du regard; devaient-ils s'abaisser jusqu'à imiter les sujets de leur frère ? Voici ce qui se passa : le forgeron s'assit à terre mais il n'imita pas le salut mossi : il se contenta de frapper le sol avec son « zanré » : le peulh plus fier s'accroupit, tendit le bras droit en avant, ferma le poing puis prononça légèrement ces paroles : « lafibé raoua, gang'bélafi (litt. bonjour homme, est-ce que tu te portes bien ?). Il avait gardé son bonnet sur la tête mais avait abandonné à la porte d'entrée ses « néoda » (chaussures) à la fois par peur et par respect; quant au « yarga » plus voisin du Naba, il s'assit à terre, ploya un peu les jambes, s'inclina légèrement et frotta doucement les deux mains l'une contre l'autre en guise de salut. Il avait lui aussi laissé, en entrant, ses néoda, mais avait conservé le bonnet sur la tête comme son aîné le peulh.

Le Naba les fit conduire chez un de ses Ministres et pendant plusieurs jours il leur fit servir des repas copieux et leur distribua de nombreux cadeaux.

En retour le forgeron remit au Naba une charge de wanksé (pioches) pour la culture des champs, le peulh lui fit don de quelques bœufs et le yarga d'une barre de sel.

Enfin ils se décidèrent à quitter leur jeune frère pour se rendre dans leurs villages respectifs. En cours de route ils tinrent conseil et prirent le parti de s'installer sur le territoire du Naba. Ils s'assureraient ainsi sa protection. Le « peulh » multiplierait ses bœufs en devenant le gardien de ceux appartenant aux Mossi, le yarga pourrait écouler plus facilement son sel et vendre ses kolas : quant au forgeron il fabriquerait beaucoup d'instruments aratoires pour la défrichement des vastes domaines incultes ou insuffisamment cultivés faute d'outils.

Ils fixèrent la date de leur retour. Le Naba les reçut à nouveau très chaleureusement mais ils ne se montrèrent pas plus déférents que la première fois envers le « Naba ».

Et la légende de conclure que c'est la raison pour laquelle le « peulh » et le « yarga » ont conservé leur esprit d'indépendance. Quant au forgeron, demeuré plus pauvre, il se plie à certaines règles coutumières communes à tous les Mossi, sans jamais quitter cependant son atelier de travail pour saluer le Naba lorsqu'il passe ; il se contente, comme il a déjà été dit, de frapper son « zanré » contre l'enclume, comme autrefois il frappa le sol en guise de salutation.

CHAPITRE VIII

Les coutumes. — Intronisation du surnom.

DÉCÈS D'UN MOGHO-NABA

Le décès d'un Mogho-Naba est gardé secret jusqu'à l'arrivée à Ouagadougou du « Tansoba », qu'on prévient à temps sitôt que la maladie s'aggrave. A l'arrivée du Tansoba, on prévient le public que le « Bougsaré kimé », c'est-à-dire que le « feu s'est éteint ».

Les personnages chargés de l'enterrement sont :

Pazany'ting'soba (croque-mort), Tampouy-Naba, Kassiri-Naba, Benghin-Naba, Toghin-Naba, Ganin-Naba, Tanghin-Naba.

Aménagement du tombeau. — La fosse destinée à recevoir les restes mortels du Roi est une véritable case souterraine.

Avant d'amener le Roi à sa dernière demeure [1], on met dans le tombeau :

Deux peaux de moutons ou « gando », des « nagpouya » ou coussins, des « fourkamsé » ou traversins, et un zoukougré, tout en cuir; le tout est disposé et arrangé comme pour recevoir le chef au repos.

Après avoir baigné le défunt (Naba-Siguiri, père du Mogho-Naba actuel, a été baigné par des marabouts, étant fils d'un Naba qui fut croyant), on l'habille tout en blanc. Il y a dans la maison de tout Mogho-Naba un coin de mur orné d'assez jolis dessins, c'est par là que le Mogho-Naba mort passe pour aller au tombeau. La vision de ce coin peu fréquenté rappelle au chef vivant la fin de tout être mortel et lui fait savoir que, s'il a remplacé quelqu'un, on le remplacera lui aussi un jour, puisque le coin doit devenir une ouverture destinée à laisser passer son corps à la fin de ses jours.

---

[1] Le corps est placé dans une ou plusieurs peaux de bœuf.

Indépendamment des habits dont on le revêt, on met à côté de lui dans la fosse :

Un boubou blanc replié (fou yorgo).

Une culotte (kourga).

Une couverture (fou gobga).

Une paire de babouches (néoda).

Un petit couteau (souga).

Un sabre (zangoégo).

Une gourde de dolo (dam), une calebasse recouvre le goulot de celle-ci, un petit « leppré » (dessus de plat).

Une barre de sel (yamsem).

Une calebasse de cent kolas (gouré wamdé).

Un sac cousu renfermant des cauris (liguidi ne yolmoumdi).

Des parements de « napaga » (« douamba » et « zuyan).

Voire du tabac, si le chef était fumeur ou s'il chiquait.

Le croque-mort, avant de se retirer, peut prendre le sel, des kolas et de la viande.

L'enterrement terminé, on fait le tour de la maison du défunt.

Il convient de dire qu'avant l'enterrement, et même dès que la nouvelle du décès du Roi est connue, toutes les femmes qui ont des enfants prennent la fuite, de peur que leur fils ne soit fait « kourita. »

Le « kourita » est un enfant du défunt qui doit porter le nom de ce dernier, qu'on exile et qui ne doit pas voir durant sa vie le nouveau Mogho-Naba. Avant que l'Empereur soit représenté sur la terre par son kourita, on ne peut désigner son remplaçant. C'est ce qui explique le sauve-qui-peut général de toutes les femmes-mères.

LE KOURITA

Ainsi que nous venons de le voir, l'enfant qu'on fait « kourita » est exilé, il ne compte plus dans la famille. Il est Naba lui-même et ne peut voir le nouvel Empereur.

Ses autres frères peuvent lui rendre visite, comme à son tour il peut aller les voir.

1° On baigne le kourita avec le reste de l'eau qui a servi à laver le Roi défunt ;

2° On le fait passer par le même « vonré » (ouverture) que le corps du Naba mort ;

3° On lui donne la femme avec laquelle le chef a eu ses dernières relations avant que la maladie ne le terrasse.

4° Le cheval que le Roi défunt montait tous les vendredis lui est également offert ;

5° On l'habille des derniers vêtements du mort. On lui donne un ou deux serviteurs, autant de palefreniers et on le remet à Kilwin-Naba (chef d'un hameau à côté de Bissiga) à 3 kilomètres de Ouagadougou) qui doit l'héberger pendant un mois environ.

Autrefois, la puissance d'un kourita était presque sans limite. En effet, pendant son séjour à Kilwin, il avait le droit de piller, de tout ravager et de vivre en véritable potentat. Il ne manquait naturellement pas de bonnes volontés pour l'aider à spolier les biens des malheureux Mossi. Le « kourita » faisait des tournées dans beaucoup de cantons où les « Kombemba » (pluriel de Kombéré), lui rendaient tous les honneurs dus au Mogho-Naba et c'est au cours de ces randonnées qu'il se choisissait une résidence définitive.

Le nouveau Mogho-Naba est tenu de donner satisfaction aux désirs du « kourita », sous peine de recevoir la visite de ce dernier, présage de malheur.

Les Mossi croient, en effet, que si le « kourita » rendait visite au nouveau Mogho-Naba, ce dernier mourrait.

XI. — DE L'INTRONISATION. — AVANT ET APRÈS

Nous l'avons déjà vu, l'enterrement achevé, on fait le tour de la maison du Roi défunt. On fait ensuite convoquer à Ouagadougou :

1° Loumbila-Naba.

2° Saponé-Naba.

3° Ouagadougou-Naba (ce dernier réside à Ouagadougou).

4° Zagtouli-Naba.

5° Bingo-Naba.

6° Gnimdi-Naba.

7° Sabtenga-Naba.

Tous ces personnages sont accompagnés de quantité d'hommes armés de fusils et de flèches. Ils font halte devant le « paghnoré » (porte des femmes) et s'y couchent. Ils sont devenus les surveillants de la maison royale.

A ce moment, les candidats à la dignité de Mogho-Naba sont tous présents à Ouagadougou; chacun rend des visites aux Ministres et leur fait force cadeaux. Le cas est assez fréquent où il y a concurrence, mais en principe, c'est le premier fils du Roi qui est appelé à remplacer son père.

Le jour de la nomination, on mène le « Nabiga » (de Naba : chef, biga : fils) chez le Samandé-Naba où les ministres tiennent conseil. S'ils sont unanimes à nommer un « Nabiga » on le fait sortir de la case où il attendait anxieux et on lui annonce que le Oubritenga, le Zound'wéogo, le Koudtenga, etc... sont sa propriété (c'est-à-dire qu'il est reconnu seul détenteur du pouvoir) et qu'il commande seul à tous les territoires que nous venons d'énumérer. Ceci se passe d'ordinaire le soir. Le matin le nouveau Mogho-Naba s'habille et monte à cheval devant le « paghnoré » (porte des femmes); le Kalzi-Naba prend la bride du cheval et amène le nouvel élu devant le Loumbila-Naba et dit à ce dernier et à ses suivants : Oubritenga Ramba, adi Naba, adi Kouda » (Gens de Oubritenga, voici votre maître).

On l'amène ensuite au Saponé-Naba et on dit à ce dernier et à ses suivants : « Koud'tinga Ramba, adi Naba, adi Kouda (gens de Koud'tinga, voilà votre maître).

Le nouveau chef est présenté au Zagtouli-Naba et au Ouagadougou-Naba, à qui on dit : « Naba Rimba Tenga Ramba, adi Naba, adi Kouda » (Gens de Rimbatenga, voilà votre maître).

Enfin aux autres chefs qui restent on dit : Zound'wéogo ramba, adi Naba, adi Kouda (voilà votre maître).

Le Mogho-Naba rentre dans la maison. Il est Roi.

Peu après, il sort et s'asseoit à l'ombre d'un arbre chez le Samandé-Nabila. Les « doudissi » jouent ensemble et la population entière pousse des cris de joie.

Le Ouidi-Naba, le Tansoba et les autres Ministres et personnages importants viennent présenter leurs hommages et lui jurer fidélité et soumission. Chacun fait profession de foi.

Le soir, le nouveau Naba quitte la maison de Samandé-Nabila et va passer la nuit chez Ouagadougou-Naba.

Le lendemain il va à Passepanga (littéralement : passé : ajouter, augmenter; panga, force, pouvoir).

Là, tous les descendants des Mogho-Naba et les autres chefs vont le saluer.

A Passepanga, le Mogho-Naba s'asseoit sous un arbre, ayant à sa droite et à sa gauche des milliers d'hommes armés de fusils alignés comme des tirailleurs à l'exercice et laissant une sorte d'avenue permettant de bien distinguer le nouveau Naba. Chaque

Naba, avec sa suite, vient jurer fidélité et faire profession de foi. Les frères de l'Elu, même ceux qui ont été ses concurrents, viennent faire leur soumission. Le Mogho-Naba se retire chez son « Gansoba » (hôte) et fait donner à tout ce monde suffisamment de « dam » et fait tuer des « nissi » (bœufs) pour eux.

Le Mogho-Naba séjourne à Passepanga pendant une semaine, après quoi il vient s'installer à Dimvoussé (repos du Roi).

Enfin, deux ou trois ans plus tard, il choisit le lieu où il désire bâtir sa maison définitive.

XII. — De quelques noms et leur signification

Tout chef nommé perd son prénom et il est même défendu de le prononcer. Il se donne lui-même un surnom à sa nomination.

Nous allons essayer d'étudier quelques noms et de dégager la moralité qui en résulte ;

1° *Mogho-Naba Wobgo* (de son propre nom : Boukary).

Le Mogho-Naba Sanum (littéralement : or) ayant chassé de son territoire son frère Boukary, celui-ci se réfugia à Bassawarga où il conquit les Gourounsi, dont il fit des esclaves et qui sont devenus par la suite ses sofas.

Au décès de Naba Sanum, plusieurs candidats se présentèrent pour être nommés Mogho-Naba.

Boukary vint aussi, suivi d'une bonne escorte de Gourounsi armés de flèches, de fusils et de casse-têtes. Il fit des cadeaux aux Ministres ainsi que tous ses concurrents. Mais voyant qu'on tardait à désigner le successeur de son frère défunt, il dit un jour au Ouidi-Naba : « Désigne celui que tu veux voir prendre la place et j'irai l'arracher à ce dernier. »

La nuit du jour de la nomination arrivée (nous l'avons déjà dit, on met chaque candidat dans une case chez le Samandé-Nabila) le futur Naba Wogbo réunit tous ses Gourounsi et leur tint à peu près ce langage : « C'est ce soir qu'on va désigner le nouveau Mogho-Naba ; quand je me rendrai chez Samandé-Nabila, tous, vous viendrez, armés, cerner la maison. Et si, par hasard, je n'étais pas nommé quand je sortirai, je vous dirai : En avant ! N'épargnez personne, pas plus les Ministres, les autres Nabissi, que le nouvel élu. »

La nuit du fameux jour, les Gourounsi, fidèles exécuteurs des ordres de leur chef, firent comme il leur avait ordonné.

Pendant que les Ministres discutaient sur le point de savoir lequel des « Nabissi » devait être désigné (bien entendu le futur Naba Wogbo était d'office évincé), le Larrhallé-Naba sortit pour faire ses besoins. Sa stupéfaction fut grande quand il remarqua, dans la demi-obscurité, des gens armés de fusils, de flèches et de gourdins ; aussi ne dissimula-t-il pas son inquiétude au Ouidi-Naba, qui sortit également pour constater le fait. Tous savaient que seul Boukary était capable d'organiser un tel complot ; dans la crainte d'être tués, les Ministres, à l'unanimité, le désignèrent comme Mogho-Naba.

Quand vint le moment pour lui de se donner le nom qui devait lui rester jusqu'au tombeau, il dit ceci :

« Kim missi laguem koabga kon bougouss'Wobgo ». Ceci signifie que « cent revenants réunis ne peuvent pas faire peur à un éléphant ». Je crois savoir qu'ici il s'adresse à ses concurrents. Puis il ajouta : « Ni Tiem Koudré Banghe pouiré taloug'pa salga » (un vieillard ayant su bien partager s'est ainsi évité la déchirure des côtes). Ici il s'adresse aux Ministres. Il savait qu'il n'était pas aimé ; aussi avait-il préparé la guerre. Les Ministres ne voulaient pas le nommer mais, craignant d'être tués, ils l'ont désigné malgré eux.

II. *Mogho-Naba Kom (litt. Naba : chef, kom : eau).* — Très jeune encore, le Mogho-Naba Kom, celui qui règne aujourd'hui, succéda à son père, Naba Siguiri, au grand étonnement de ses ennemis.

Il prit nom : *Naba Kom.*

1° Kom sound Tambdo ti koulg'king lad moaghana. « Pendant la saison pluvieuse, quand il tombe beaucoup d'eau, cela ajoute de la joie aux fleuves et aux mers qui voient leurs eaux grossir. »

2° Neb san toul béogo bi a balem Wendé. C'est-à-dire « qui rêve à demain doit reposer sa confiance en Dieu ».

3° Sandib, laguem koabga ti pigh'pam nionré. Trop jeune à sa nomination, beaucoup lui en voulaient, aussi employait-on des sortilèges pour le faire périr. Ce troisième surnom signifie : « Cent charlatans, faiseurs de gris-gris, ne peuvent rien contre le pigha (roc, rocher), le chef s'étant comparé à ce corps ».

4° Gonpaniendégha kon nies niédga. « On ne se

[Facing p. 132]

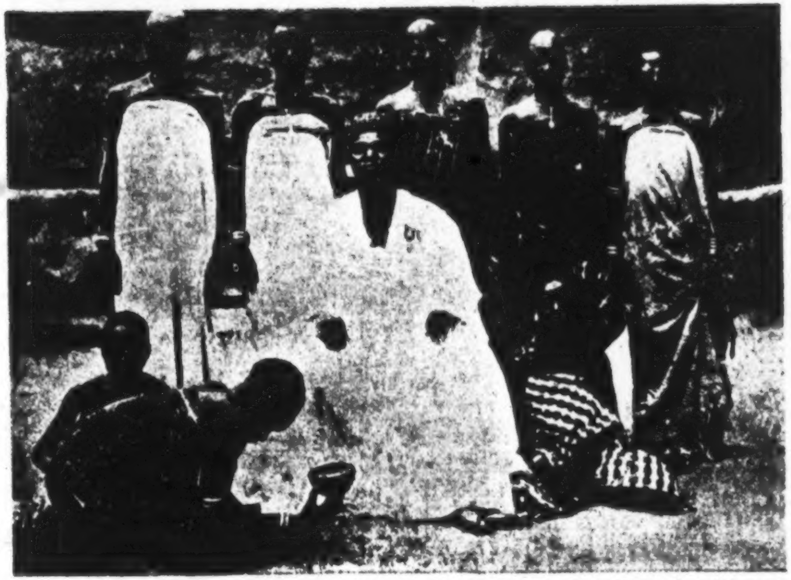

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Le troisième ministre du Mogho-Naba (GOUNGA NABA),
au milieu de ses serviteurs.

Ces derniers portent au cou les médailles des adeptes du christianisme torche pas le derrière avec des épines et des ronces. » Fait allusion à ses ennemis, et signifie que, malgré eux, il règne quand même.

5° Tang'niebga belem mogré pamé wek'balbo. « Le caïman ne pouvant réellement vivre et procréer qu'autant qu'il habite aux abords d'un marigot, que doit faire un caïman de montagne s'il désire avoir beaucoup d'enfants ? C'est de se déplacer de son habitat et d'aller au marigot. »

III. *Ouidi-Naba* (de son nom Rabi) Naba Boulga (litt. puits).

1° Baning sorr'yoagba n'tilig kinsé la wamsé. « Le gros mil blanc ou sorgho poussé sous un « strophantus » ne craint d'être mangé ni par les oiseaux ni par les singes. »

2° Yel somd'boulgh'tont niédbo. « Le puits du bien ne peut être comblé. »

IV. *Gounga-Naba.* — (de son véritable nom : Namébrogo Ilboudo) Naba Yemdé (littéralement : hippopotame). Yem deng kouilga ti zimbi datin dem yaré. Littéralement : « L'hippopotame, arrivé le premier au marigot, les poissons s'amusent à volonté ; ou bien, quand les poissons s'amusent aux alentours d'un hippototame, ils sont certains de n'être dérangés ni par les gros poissons ni par les pêcheurs. »

V. *Baloum-Naba* (Tenga Ouédraogo) Naba Tanga (littéralement : montagne). Une montagne sur le sommet de laquelle se trouvent des arbres est bien vite remarquée. Autrement dit : pour être bien considéré, il faut avoir un bon appui, un bon piston.

2° Kata laghem koagb'kon sirigh tanga. « Cent hyènes réunies ne peuvent, en aboyant, faire écrouler une montagne ».

VI. *Kamsoro-Naba* (Ouene Nongué) Naba Niouga (chat) (eunuque). Nioug'nok wendé na pa ne Sabelem Littéralement : « Un chat qui se confie à Dieu est sûr de conserver toujours sa noirceur. » Autrement dit : Protégé par le Mogho-Naba, son « Dieu », il ne peut avoir faim de rien, tout devant lui venir comme par enchantement.

⁂

Naba GNIGHNEMDO (Mogho-Naba). Naba Oubri, fondateur de la dynastie de Ouagadougou, étant devenu amoureux d'une de ses propres filles, eut avec elle des relations intimes. La fille devint enceinte et accoucha d'un garçon. Les femmes de Naba Oubri voulurent mettre l'enfant et la mère à mort. On demanda à la fille le nom du père de l'enfant. Elle répondit : « Demandez-le à mon père, il doit être renseigné. » Oubri, consulté, répondit : « Bassi yan ya mam lam gnighnemdo. » (Ne faites rien, c'est moi avec ma propre chair.)

L'enfant de cette union incestueuse fut donc nommé Gnighnemdo et, plus tard, remplaça sur le trône son parent Naba Nasbiré.

DU DÉPOT DES STATUES A LOUMBI-RAOGO

Ganlougdou. — Autrefois, au décès d'un Mogho-Naba ou quelque temps après, on appelait un bijoutier pour faire une statuette en cire, assez ressemblante, qui devait l'être plus tard en bronze, à la figure du chef défunt. Le bijoutier faisait également un soroné, une napagha, un bendré, un lounga et tout ceci était déposé chez le Loumbila-Naba. Cette pratique a été supprimée avec l'arrivée des Français, et Naba Siguiri, père de Naba Kom, le Naba actuel, n'a pas, paraît-il, de statuette à Loumbila.

Le Mogho-Naba en fonctions ne doit pas voir ces statuettes, pas plus que le bijoutier qui a fait la statue de son père. On donnait au bijoutier 100.000 cauris, un cheval, un âne, un bœuf, une femme, un grand boubou, 1.000 kolas et on le chassait d'Ouagadougou où il ne devait plus venir, ne devant désormais plus voir le nouveau Mogho-Naba.

Ces dons qui représentaient jadis, et même de nos jours, une assez forte somme, devaient aider le bijoutier à consulter les devins et charlatans pour prolonger un peu son existence, la tradition racontant que s'il n'obéissait pas aux pratiques qu'ils lui enseigneraient il ne survivrait pas un an à son travail.

LE « KOMBÉRÉ ». DÉCÈS, INTRONISATION, ETC.

1° *Décès.* — Au décès d'un « kombéré » on dépêche deux représentants du canton en deuil à Ouagadougou, pour porter la mauvaise nouvelle au Mogho-Naba. On confie à ces deux envoyés un cheval ou un mouton, suivant l'importance du Naba. On attache à la queue de l'animal des feuillages de tanga (voir plus haut, Ouidi-Naba).

Le premier émissaire, en arrivant dans la cour du Mogho-Naba, s'asseoit en ayant soin de poser une main par terre et en allongeant le bras. La vue du cheval étant significative, et avant même qu'aucune explication soit donnée, le « Zusoaba » entre dans la maison du Mogho-Naba, d'où il sort avec une calebasse d'eau de farine, « zom kom » qu'il verse sur le bras de l'envoyé.

Le cheval est ensuite pris et remis à un représentant du Ouidi-Naba, qui défait les feuillages et conduit l'animal à Widhin.

Le Zusoaba rapporte la calebasse et c'est alors seulement que le Ouidi-Naba dit au Mogho-Naba : « Naba zagl yka sambga le tongalamé ». (Tel chef atteint de telle maladie y a succombé). Il convient de dire qu'avant d'aller voir le Mogho-Naba les envoyés mettent d'abord les Ministres au courant du décès du « kombéré ».

Le Mogho-Naba pose quelques questions de circonstances et envoie les représentants faire le « kouré ». Le jour de la cérémonie arrivé, le Nabitienga (le fils aîné du chef défunt) fait préparer abondamment du dolo, du saghbo, fait tuer des moutons et des bœufs pour nourrir les gens venus en nombre pour la circonstance.

On fait le tour de la maison, comme nous l'avons déjà dit pour le Mogho-Naba.

a) *Koupéogo* (panier de kouré). — Le « koupéogo » est un panier artistement façonné et dans lequel on met les « foutou » (habits du défunt), des « koursi » (pantalons), sa « pougla » (chéchia rouge), ses « néodas » (babouches), le « zandé » (casse-tête), le « wed'zouré » (queue de cheval), et qu'on dépose sur un « pé'gaongo » (peau de mouton) dans le « zaongo » (antichambre).

Une des sœurs du Nabitienga, généralement la plus âgée des filles du défunt, porte le « péogo » dehors et s'asseoit à l'endroit où le chef mort donnait autrefois ses audiences journalières (guéré). On bat du tambour (benda) liunsé, gangando se confondent. Alors, chacun donne ce qu'il a. A commencer par le Nabitienga, ses frères et sœurs, les proches parents, les frères et sœurs du de cujus, en un mot celui qu'une parenté même éloignée rapproche du chef fait offre de quelque chose; généralement on donne des cauris.

Le « koupéogo » est ensuite rapporté dans le « zaongo ». On verse à la porte de l'antichambre du « zom kom » (eau de farine) et du « dam » (dolo ou bière de mil fermentée).

Les « bendas » et autres tambours ramassent tous les cauris devenus leur propriété et s'éloignent un peu de la maison du défunt pour en faire le partage.

Les « Bendas » sont tenus de donner quelques cauris à tout « yarga », « silmimoaga » et « sayan »[1] qui passerait à côté d'eux au moment du partage.

b) *Fado*. — C'est la part qui revient de droit au Mogho-Naba dans la succession de tout Kombéré décédé.

---

[1] Yarga, Dioula de race mandé.
Silmimoaga. Individu qui a adopté les coutumes des peuhls.
Sayan, forgeron.

Le Mogho-Naba envoie des représentants auxquels il remet : 1° un coq ; 2° un mouton ; 3° selon l'importance du chef, un bœuf et 5 à 10.000 cauris.

Une fois présenté au Nabitienga, le premier envoyé du Mogho-Naba lui dit : « Nab'kayé ti Mog' naba yel tid wa pous' nabitiengh'togo (tel chef est mort, le Mogho-Naba nous envoie porter l'expression de sa douleur au Nabitienga) « lad reguib' lokon'wa tib laguemb taba ti ya yel koudgo » (et demande à ce qu'on nous remette le carquois du Naba pour être déposé à côté de ceux de ses aïeux comme c'est la coutume).

Le Nabitienga les remercie et ordonne la sortie immédiate du « loko ». On pose le loko par terre et on égorge, à tour de rôle, la poule, le mouton, voire même le bœuf, envoyés par le Mogho-Naba.

Tous ces préliminaires qui ne sont qu'une entrée en matière, étant achevés, le premier envoyé de l'Empereur ordonne au Nabitienga d'aller se mettre au soleil pour qu'il puisse lui réclamer le « fado ». Le Nabitienga s'y soumet et voilà ce que le premier délégué du Mogho-Naba lui fait dire par un envoyé : « Mogh' Naba yé tid wa reg fado, ya nig'tousri (1.000 bœufs), pissi tousri (1.000 moutons) bouss'tousri (1.000 chèvres), foutou tousri (1.000 habits), etc... Le Nabitienga répond : « Tond ba sin ki a ka bas roumsi ne arzek'yé » (notre père mort ne nous a laissé ni bestiaux, ni autres richesses susceptibles de satisfaire aux exigences du Mogho-Naba).

L'envoyé rapporte la réponse aux représentants de l'Empereur. Les descendants du Nabitienga s'en vont chercher une wanka (une pioche), une laré (une hache), une « goégo » (une faucille) et disent aux Nayiridamba (représentants) d'aller dans l'antichambre où toute la richesse se trouve entassée. Les « Nayirdamba » envoient des Soronés qui reviennent leur rendre compte de ce qu'il y a. Ils demandent pour la deuxième fois au Nabitienga les fado ; cette fois, on leur remet :

Un boubou, une culotte, des bracelets, des fodo, des rouamba (parements des Napagha), un grand boubou, une paire de babouches, un couteau (zangoégo), du sel, des cauris, kalgo (soumbala), nemdo (viande sèche), du mouï (riz), etc...

Pendant une semaine entière ils sont hébergés par le Nabitienga, aidé par les habitants et ses parents.

Le huitième jour, et avant de congédier ses hôtes, le Nabitienga tue un bœuf, fait préparer beaucoup de saghbo, de dolo, tue des moutons, distribue des habits à tous les envoyés du Mogho-Naba, offre près de 50.000 cauris selon leur importance, etc...

Il fait harnacher un cheval avec la selle dont son père se servait de son vivant et on attache l'animal à un piquet devant l'antichambre.

Un des Nayirdamba détache l'animal et fait trois fois le tour de la maison du Naba défunt. A la personne qui monte le cheval, on donne des liguidis (cauris), des habits et la chéchia du Naba, qu'il conserve même à son arrivée à Ouagadougou après compte rendu aux autorités. Le cheval appartient au Mogho-Naba et est confié au Wedranga-Naba (écuyer personnel du Roi).

Le Nabitienga envoie dire à tous les habitants du canton que son père étant mort, il veut aller à Ouagadougou chercher sa nomination. Il demande donc le concours de tout le monde (Ykanda) « chef de carré », 100 cauris, dakonré (célibataire), 50 cauris. Satisfaction lui est donnée aussitôt, sauf lorsqu'il y a concurrence. En ce cas, les villages donnent leur aide à la personne qu'ils veulent voir désigner.

A son arrivée à Ouagadougou, le Nabitienga rend des visites et fait de multiples cadeaux.

Il offre : 1° au Ministre du Mogho-Naba de qui il dépend 10.000 cauris, un mouton : 2° au Mogho-Naba lui-même 50.000 cauris à 100.000 cauris, selon son importance, un cheval et parfois même un bœuf ; 3° aux autres Ministres et personnages importants, des cauris dont la quantité varie avec la personne visitée ; 4° le lendemain matin, il rend visite au Zusoaba (chef eunuque) à qui il offre également quelque chose (1.000 à 2.000 cauris, un coq); 5° pendant tout le reste de son séjour, il fait largesse aux « bonsramba » (griots), « benda », « luinsé », doudissi », et « gangando », et autres courtisans.

Nomination. — Le séjour à Ouagadougou d'un candidat kombéré varie entre vingt et trente jours (quelquefois même plus). La veille de la nomination, le Mogho-Naba fait appeler le Baloum-Naba et le charge de faire dire au Nabitienga de remettre un poulet et un mouton pour qu'on fasse son « sacrifice ». C'est la preuve certaine qu'il sera nommé le lendemain; aussi récompense-t-il bien le sogoné qui vient lui faire cette commission.

Le mouton (pesgo) et le coq (noraogo) sont envoyés au Mogho-Naba qui les fait égorger dans la cour.

Le lendemain, le Mogho-Naba, dès sa sortie, fait appeler le Ouidi-Naba, le Larrhallé-Naba, le Kamsoro-Naba, le Gounga-Naba et le Baloum-Naba, et leur dit; « Je voudrais laisser aujourd'hui les « koubissi » (enfants de kouré, de funérailles); quelle est la personne parmi les candidats en présence qui est réellement capable de succéder à tel chef décédé. » Le Ouidi-Naba répond : « Sire, faites comme il vous plaira. » Après quoi le Mogho-Naba dit : « Dans ces conditions, je désigne le Nabitienga, car son père ne m'a pas oublié un seul instant durant toute sa vie, et il serait illogique d'évincer son fils. » Le Mogho-Naba réintègre après son palais.

Le Ouidi-Naba regagne sa place et appelle le Baloum-Naba, le Bend-Naba, le Poé-Naba et leur confirme la volonté du souverain. Ces trois personnages remercient le Ouidi-Naba, et le Baloum-Naba à son tour regagne sa place où il convoque le Sogoné-kassanga (chef des sogonés) à qui il ordonne de lui faire venir un bon sogoné, qu'il envoie accompagné d'un bilbalga (habitant de Bilbalogo, quartier du Baloum-Naba), répondre à l'appel du Ouidi-Naba.

Le Ouidi-Naba leur dit: « Yelé Nakomsé, Nabaoudba tib leb saonrin » (dites aux candidats Naba de sortir au soleil). « Laï soki Nabitienga diessé à ba sin nan ki a yela mé ti niondi kon and nam » (et demander au Nabitienga : avant sa mort, quel est celui de ses fils ou parents que son père désigna pour le remplacer). Le Nabitienga répond : « Yamb yam m'ba ka niak ned yé » (faites selon votre désir, mon père n'a désigné personne).

Le Ouidi-Naba envoie demander encore : « Là ting ramb yé la me tib kon anda » (Quel est le candidat choisi par les habitants du canton ?), question à laquelle le Nabitienga répond encore : « Ting ramb ka niak ned tib kon yé » (Les habitants n'ont de choix que le vôtre). Cette réponse rapportée au Ouidi-Naba, celui-ci ajoute enfin : « Allez donc investir des pouvoirs le Nabitienga, c'est l'Élu du Mogho-Naba » (Toughin kon nabitieng'nam, ti Mog'Naba yella me tib kon nien). Les envoyés viennent alors lui arracher la peau de mouton qu'il portait en bandoulière et dont ils cornent un coin. On porte le Nabitienga en triomphe devant le tom-boko (litt. trou de la poussière) et le voilà élu Naba aux acclamations de la foule. On l'amène ensuite successivement devant le Ouidi-Naba, le Zusoaba, le Baloum-Naba. Enfin on le conduit sous le hangar où se trouve le Bend' Naba (Chef de tous les tambours du Mogho-Naba) et celui-ci le salue au son de son tambour.

La Zabyouré (littéralement : nom de guerre). Surnom que tout nouveau chef se donne et qui doit remplacer le véritable prénom qu'on ne doit plus prononcer pendant toute l'existence du Naba.

Le Nabitienga, devant le Bend'Naba, dit « Tout le monde m'a honoré, m'a considéré, le Mogho-Naba m'a désigné pour remplacer mon père. Je n'ai pas de « zabyouré » (surnom) mais il ne peut cependant en manquer », et c'est alors qu'il commence à en énumérer quelques-uns (pour l'étude des surnoms, se reporter au chapitre spécial). Toutes ces formalités terminées, le nouveau Naba monte à cheval et accompagne le Ministre dont il dépend, qui lui fait donner du « zomkom » (eau de farine) et ensuite il l'appelle dans la cour, où il lui offre un canari de dam, des gouré (dolo et kolas). On le fait ensuite accompagner chez son « gangsoba » par une bonne escorte (tambours, cavaliers, etc...).

Tous les candidats évincés doivent se raser la tête immédiatement et venir faire acte de soumission dès que le nouveau Naba revient chez son gangsoba (hôte). Il convient de dire que les candidats portent leur chevelure depuis le jour du décès du Naba jusqu'au jour de la désignation de son remplaçant.

Le nouvel élu fait donner du dam, du saghbo, des cauris aux nayiridamba. Il offre également du dam, des Kolas, des cauris aux tambours.

Le lendemain il accompagne le Ministre chez le Mogho-Naba. A la deuxième sortie (le beg sonré) du Monarque, le ministre l'appelle pour saluer le Mogho-Naba. Le nouveau Naba se rend au « Tomboko », crie trois fois (cris de joie) et vient faire ensuite les « kantissé » (façon de saluer les Mossi). Le Ouidi-Naba dit alors au Mogho-Naba : « Tel chef que vous avez bien voulu honorer hier tient à venir vous exprimer toute sa reconnaissance. » Le Mogho-Naba répond à ses saluts et lui fait donner, pour la première fois, un canari de dam.

Il rend ensuite visite aux Ministres et hauts personnages (Ouidi-Naba, Larrhallé-Naba, Gounga-Naba, Poé-Naba, Kamsoro-Naba, Samandé-Naba, l'Imam, Daporé-Naba ; le lendemain au Zusoaba.

Sept jours plus tard, le Mogho-Naba lui donne : un boubou, une pougla (chéchia rouge), un nagpouré (coussin), des néoda (babouches).

Le nouveau Naba se défait de ses vieilles hardes (je dis hardes, car la coutume défend de changer d'habits avant de recevoir ceux du Mogho-Naba) qu'il donne à un parent et s'habille du boubou du Mogho-Naba ; se coiffe du pougla (chéchia) et devient véritablement Naba.

Quelques jours après il demande l'autorisation de regagner ses états. De nombreux représentants ou Nayirdamba l'accompagnent. C'est à ceux-ci que revient le devoir de réunir les notables des villages et de leur dire de se soumettre au seul nouveau Naba reconnu par le Mogho-Naba.

La population, pour marquer sa joie, fait préparer du dolo en abondance et organise des jeux qui peuvent durer plusieurs jours. Les notables des villages viennent se soumettre et jurer fidélité et apportent en même temps des cadeaux (cauris, moutons, etc.), variant avec l'importance des villages et la richesse des habitants.

Au départ des Nayirdamba pour Ouagadougou, le Naba donne : une femme, un boubou, au Bilbalga ; au Soroné du Mogho-Naba : une femme, un boubou ; au Soroné du Baloum-Naba : une femme, un boubou ; à l'enfant du Bend'Naba : une femme, un boubou, etc...

Les enfants issus du mariage avec les femmes ainsi données appartiennent respectivement aux maîtres de ces représentants.

Enterrement. — A peu près comme pour le Mogho Naba, sauf en ce qui concerne les personnes. L'aménagement du tombeau est sensiblement le même, avec naturellement moins de pompe.

CHAPITRE IX

Les deux grandes fêtes des Mossi.

LES FÊTES DU PEUPLE MOSSI

En réalité, il n'existe qu'une seule fête annuelle connue sous le nom de « TINSE » ou « TINGANA » célébrée par les Mossi. Une seconde fête, plutôt familiale, est celle de la « basgha ». Celle-ci prend diverses appellations suivant les régions : C'est le « M'barengma » du Mogho-Naba, la « basgha » pour le vulgaire Moaga, le « Kinkirga » dans certaines régions, etc... Mais tandis que la première est fixée par le Mogho-Naba, la seconde est célébrée par chaque chef de canton, de village, chaque « Ikanda » (homme marié) le jour qui lui convient, de préférence après les récoltes.

A côté de ces principales fêtes chaque village important a sa fête annuelle : c'est une sorte de grand marché. Ce jour-là en effet, il y a du dam (dolo) dans toutes les maisons, la viande abonde, les habitants des villages voisins se rendent à la fête.

Nous ne parlerons ici que des deux fêtes « TINSÉ » et « BASGHA ».

TINSÉ (FÊTE RITUELLE MOSSI) OU NABA OUBRI MA KOURÉ (LES FUNÉRAILLES DE LA MÈRE DE NABA OUBRI).

Origine. — NABA OUBRI, fils de ZOUNGRANA et fondateur de la dynastie de Ouagadougou, célébra brillamment le « kouré » (funérailles) de sa mère. Le « kouré » revêtit l'allure d'une grande fête en raison du grand nombre de bêtes sacrifiées, de l'abondance des aliments préparés et de la quantité de dolo (dam) fabriqué. Comme OUBRI était très puissant, il ordonna qu'on célébrât chaque année, même après sa mort, les funérailles de sa mère « POGH'TOE HINGA » (litt : femme portant barbe).

C'est en mémoire de cela et aussi pour obtenir la santé pour son monde et des pluies abondantes pour les cultures que le Mogho-Naba célèbre assez régulièrement cette fête annuelle connue sous le nom de « TINSÉ » (de Tinga : terre). Elle n'a pas lieu à une date fixe; on la célèbre quand on le peut, ordinairement après les récoltes.

Sacrifices préparatoires. — Avant de fixer le jour de « TINSÉ » le Mogho-Naba fait égorger des bestiaux (bœufs, moutons) et des coqs sur la tombe de ses prédécesseurs.

A tout seigneur, tout honneur; les sacrifices commencent par Naba ZOUNGRANA, père de OUBRI, dont la tombe se trouve à KOMTOEGA, dans le cercle de TENKODOGO. Mogho-Naba fait remettre à LOUMBI-RAOGO-NABA un bœuf pour être sacrifié sur la tombe de Naba OUBRI. Oubriyaogo-Naba (gardien du tombeau d'OUBRI) est chargé de sacrifier la victime.

Les autres animaux sont sacrifiés par OUAGADOUGOU-NABA, représentant la famille des Ninissi (premiers habitants du pays) accompagné des eunuques, gardiens des sépultures (Yad'Nanamsé).

Pour les Empereurs dont les tombes se trouvent dans divers endroits de la Colonie, des représentants du Mogho-Naba sont chargés d'amener les victimes, mais les envoyés doivent fêter le « TINSÉ » dans ces villages avant de revenir à Ouagadougou.

Anciennement les bêtes destinées aux sacrifices étaient capturées dans les cantons par les cavaliers commis à cet effet. Mais de nos jours le Mogho-Naba les fait demander à ses vassaux.

Il convient de signaler que certains chefs peulhs fournissent d'eux-mêmes et sans aucune contrainte des bœufs. Ce sont :

Komtam-Silmanaba ;
Gombogo-Silminaba ;
Kourgou-Silminaba ;
Barkoundba-Silminaba.

Fixation du jour de la cérémonie. — Une semaine après les sacrifices, l'Empereur convoque le TANSOBA (Ministre de la Guerre) ou, en cas d'empêchement (maladie ou autre cas fortuit), KONKOSÉ-NABA. Ce personnage doit répondre à la convocation le jour même où elle lui est transmise.

Le Roi réunit alors ses principaux ministres et fixe le jour de la célébration du « TINSÉ » ; ce délai varie entre vingt et vingt et un jours. Mogho-Naba remet au TANSOBA des nœuds de corde (yoda) qui doivent être distribués par le Ministre de la Guerre aux chefs suivants :

Sapone-Naba ;
Tuili-Naba ;
Loumbila-Naba.

Ce dernier passe sa corde à **Dapelgo-Naba** et à Méguet-Naba.

Il est fait autant de nœuds qu'il y a de jours séparant cette opération de la date fixée pour la fête.

Tansoba doit repartir immédiatement pour son village dès la remise des nœuds.

Les personnes qui ont reçu les cordes sont chargées de les transmettre aux « kombemba » (pluriel de kombéré, chef de canton) qui défont chaque jour un nœud.

Célébration de la fête. — Le jour de la cérémonie, un vendredi (« arzouma »), les Ministres et autres fonctionnaires de la Cour se présentent de bonne heure chez le Roi pour lui souhaiter le « Tabo » (la bienvenue).

Mogho-Naba remet une barre de sel (yamss'néré) (litt : meule de sel) pour être distribuée aux dignitaires ci-après :

Ouidi-Naba, Larrhallé-Naba, Gounga-Naba, Kamsaongho-Naba, Bougretenga-Naba, Benga-Naba, Poé-Naba, Tampouï-Naba, Bend'Naba et à leur suite.

La moitié d'une barre de sel est offerte également aux :

Baloum-Naba, Dapoya-Naba, Samandé-Naba, Wedranga-Naba.

Ceux-ci prélèvent une petite part pour le Zussoba (chef eunuque) et les Bilbalsé (habitants de Bilbalogo-quartier du Baloum-Naba.

Le lendemain matin, c'est-à-dire le samedi, le Roi fait abattre un grand nombre de bœufs, préparer des boules de sagbo qu'on empile les unes sur les autres pour former des « tahinsés » (montagnes) dans la cour où se donnent les audiences journalières.

Sur ces montagnes de sagbo on place des quartiers entiers de moutons.

A côté du gâteau de mil sont alignées de nombreuses écuelles de riz cuit.

Le Larrhallé-Naba, deuxième Ministre, qui commande le « Samandé » (la Cour), va se placer devant une des montagnes de sagbo, prend une boule dont il fait trois parts qu'il jette au hasard dans différentes directions de la Cour, offrant ainsi à manger aux esprits invisibles et aux mânes des précédents Ministres qui fréquentent ces lieux. Il prononce pendant cette cérémonie des paroles qui peuvent se traduire ainsi : « Prenez ce sagbo et donnez la paix et le bonheur à l'Empereur et à son monde. »

Après quoi le Larrhallé-Naba regagne ses « kouga » (pierres) pour faire place au Gand'Naba. Celui-ci prend à son tour une boule de gâteau et un pied de bœuf. Les gardes du corps du Roi, les suivants des Ministres, les bilbalssés et les serviteurs de l'Empereur se précipitent sur les montagnes de « sagbo » et de riz et c'est à qui emportera le plus gros morceau. Inutile de dire qu'ils en sortent barbouillés de sauce tandis que la moitié des victuailles se répand sur le sol.

C'est ensuite le départ général des Ministres et de leur escorte.

Chaque « Ikanda » (chef de famille) appelle le vieux de la famille (le patriarche), lui remet un coq et une chèvre — à défaut d'un mouton — pour être sacrifiés aux mânes de ses ancêtres. Les paroles prononcées par le vieillard sont les suivantes : « Youmd yelle n'ta, « ta zagla yel t'm konfo, tif reg kouin gnimassem, la « sounogo, ta pam kodo, la rogom ». « Accepte ces « offrandes de la part de X... et donne-lui bonne santé, « bonheur et prospérité. Protège sa famille. Donne-lui « de bonnes récoltes et des enfants. »

Il n'est pas sans intérêt de dire que, cuite ou grillée, la viande n'est jamais assaissonnée de piment (tiparé) car le Tinsé peut se courroucer contre celui qui commet une si grande imprudence et le rendra aveugle, à moins qu'il ne soit affligé, dans les années qui suivront, de violents maux d'yeux.

Chacun célèbre le « Tinsé » chez lui en faisant préparer toutes sortes d'aliments (sagbo, riz, maïs, haricots, etc...) On s'empiffre à plaisir jusqu'à l'indigestion.

Trente jours après la célébration des funérailles de la mère d'Oubri, Tansoba (Ministre de la Guerre) rapporte à l'Empereur les nœuds qui ont servi à la fixation du jour de Tinsé.

Vers le quarantième jour, c'est-à-dire une semaine après le départ du Tansoba, Loumbila-Naba vient saluer l'Empereur. Celui-ci lui offre un bœuf pour le tuer à Widin (Quartier de Ouidi-Naba).

Une semaine après le départ de Loumbila-Naba, Guilingou-Tengsoba rend visite au Mogho-Naba — on sait déjà que c'est un ancêtre de ce Tengsoba qui a demandé à Naba Zoungrana son fils Oubri pour administrer le pays et l'aider à chasser du territoire les Habés aujourd'hui refoulés dans les falaises de Bandiagara (Soudan). Le Mogho-Naba est tenu d'offrir à ce Tengsoba un bœuf et du sel.

C'est enfin le tour deSaponé-Naba (nayrdin) (représentant de Naba Kouda) et de sa suite qui reçoivent un bœuf et du sel et de Bonsa-Naba Kamsaonguin Tengsoba, Pazani-Tengsoba. Pour ces derniers le Mogho-Naba fait tuer un mouton qu'il fait servir accompagné de nombreux plats de sagbo.

A notre que lorsque les Tangsob-ramba se présentent chez l'Empereur — qu'ils déposent leur « laya » (haches magiques) il leur est tout aussitôt apporté des coqs blancs qu'ils doivent égorger dans le Timpelem (cour).

Comme on le voit cette fête n'a rien d'extraordinaire. Elle a uniquement pour but de concilier les vivants avec les morts et de permettre à chacun de faire bonne chère.

Basgha du Mogho-Naba ou les découchers de l'Empereur m'ba (barengma)

(Que mon père n'arrive pas avant moi.)

Basgha. — Avant de se nourrir des nouvelles récoltes de ses champs, le « moaga Ikanda » (homme marié, chef de famille) tient à offrir ces produits nouveaux à ses ancêtres. A cet effet il fait préparer avec le gros mil rouge, préalablement germé, du « dam (dolo) ou bière de mil et du gâteau avec du millet ou du sorgho. Il tue des coqs et une chèvre — ou un bouc — et convie ses voisins et parents au repas. Il a la certitude que les mânes de ses ancêtres participent à ce festin.

L'Empereur des Mossi ne fait pas exception à la règle. La « Baagha » du Mogho-Naba est célébrée avec plus de pompe et c'est ce nous allons essayer de relater brièvement ci-après :

Il convient de noter tout d'abord que le jour de Baagha aussi bien pour le Mogho-Naba que pour le vulgaire Moaga n'est pas fixé par la coutume. Chacun la célèbre quand il le peut après les récoltes.

Sotasgo. — (L'achèvement de la route.) Avant la pénétration française et la construction des routes par l'Administration, chaque Ministre avait une route, ou, plus exactement, un large sentier, qui conduisait droit à la Cour du Roi et dont l'entretien et la réfection lui incombaient. Comme pendant l'hivernage tout le monde s'occupe de la culture de ses champs, on comprend aisément que ces chemins soient un peu négligés à cette époque de l'année. Quand le Mogho-Naba désire se mettre en règle avec ses ancêtres, il en informe le Ouidi-Naba, premier dignitaire de sa cour et celui-ci prévient les autres Ministres d'avoir à faire débrousser leurs « soyans » (de soré : chemin). Les Ministres font entreprendre les travaux par les habitants de leurs quartiers respectifs mais attendent, pour les pousser jusque devant la cour « Samandé » du Mogho-Naba, que le jour du « Sotasgo » soit connu.

C'est un samedi qu'a lieu le « Sotasgo ».

Ouidi-Naba fait un gros tas de plusieurs charges de mil (Kaguindi), et choisit une quarantaine de jeunes gens bien constitués pour aller les porter dans la cour du Roi. Ses autres collègues : Larrhallé-Naba, Gounga-Naba, Baïoum-Naba en font autant. (Nous avons déjà vu dans un précédent chapitre : « Redevances dues au Mogho-Naba » que c'est le mil que lui apportent ses Ministres et ses vassaux qui doit servir à la nourriture de l'Empereur et de ses femmes, les récoltes de ses propres champs étant destinées à la nourriture des étrangers et à la fabrication du dolo pour la « basgha »).

Pour donner du courage aux jeunes gens, des tambours les accompagnent en jouant « pang'rog'kamga, kamba komsomba » (la force a fait naître ces gens, ils sont dignes de leurs parents).

A la première sortie du Monarque (Wend' pous yan) (Dieu se montre), et après que les Ministres ont rendu les honneurs, les charges de mil sont présentées à l'Empereur. Soré-Nab (litt. : chemin-chef se plaçant devant le Mogho-Naba, mais lui tournant le dos invite au son du tambour les jeunes gens à achever le travail de désherbage des chemins des Nabas jusqu'à la cour du Roi. On sait déjà que le travail était presque achevé : c'est donc question de pure forme.

Les suivants des Ministres, les porteurs des charges de mil, qui s'étaient préalablement munis de haches, de dabas, voire de bâtons, font semblant de se livrer à un sérieux travail. Ils gesticulent, ils crient, ils chantent. Soré-Naba se rend ensuite sous le hangar qui lui est réservé et là les jeunes gens le rejoignent.

Ouidi-Naba, Larrhallé-Naba, Gounga-Naba, Kamsaong'-Naba vont saluer l'Empereur et c'est alors seulement que celui-ci leur fixe le jour de la célébration de sa « basgha. »

Le jour de la cérémonie étant connu, les gardes du corps du Mogho-Naba (Samand'Kamba) qui ont pour chefs « Samandé » et Rakogdo reçoivent l'ordre de procéder sans délai à la réfection des hangars situés dans la cour des audiences journalières.

Les découchers. — Trois jours avant la fête des Morts, dès qu'il a remis à sa Pugtiéma (première femme) du mil germé pour la fabrication du dam (dolo) le Mogho-Naba est dans l'inquiétude. C'est que les « Kimsé » (mânes des ancêtres) fréquentent sa maison. Force est qu'il se choisisse une demeure plus tranquille.

Il se rend donc le mercredi soir chez Samand'Naba de Kamsaoghin où il couche, mais rentre chez lui dès les premiers chants du coq, y passe la journée, se rend la nuit suivante à Gounghin et descend dans une maison contiguë à celle de Gounga-Naba, son troisième Ministre : le vendredi il va passer la nuit chez Bangr'Naba SAMBO. Enfin le samedi matin de fort bonne heure, il réintègre sa maison à temps pour être présent lorsque le Bend' Naba (chef des Tambours) viendra lui souhaiter heureuse année, longévité et demander à « Wenam » (Dieu) de lui permettre de donner de nombreuses « Bascé (plur. de Basgha) à ses prédécesseurs.

Inutile de dire qu'au cours des nuits qu'il passe hors de chez lui, l'Empereur reçoit de nombreux visiteurs et d'importants cadeaux et que les personnes chez qui il descend lui font un accueil on ne peut plus chaleureux.

Sacrifices préparatoires. — Il se passe dans l'intérieur de la maison du Mogho-Naba des choses qui ne sont connues que des quatre personnes ci-après :

Mogho-Naba, Empereur des Mossi;
Baloum-Naba, Grand Intendant et Chef des pages;
Zussoba-Kassanga, Chef eunuque, gardien du sérail;
Pugtiéma, première femme du Mogho-Naba.

Il est procédé à des sacrifices de bétail où le Mogho-Naba lui-même doit tenir la victime et prononcer des paroles sacramentelles et peut-être aussi à l'adoration de certains fétiches sacrés. Quoi qu'il en soit, nous avons acquis la certitude que ces pratiques n'avaient rien de contraire aux principes de la civilisation française puisqu'il n'est nullement question de sacrifices humains. Sans doute nous aurions aimé pouvoir décrire ces vieilles habitudes, mais le secret en est jalousement gardé.

. . . .

Célébration de basgha. — Dès que le Mogho-Naba se montre devant le « Zango » (antichambre) Bend'Naba roule du tambour en citant le nom des Nabas défunts à partir de Naba Oubri, fondateur de la dynastie de Ouagadougou.

Dès que Bend'Naba cesse de jouer on lui apporte ainsi qu'à ses suivants du sagbo (gâteau de mil), du mouî (riz), du « dam » (dolo ou bière de mil) et du nemdo (viande).

De même les Ministres et autres fonctionnaires de la Cour qui viennent saluer le « Tabo » (la bonne arrivée) reçoivent du Mogho-Naba du dam, du sagbo, du riz et de la viande. Le partage est fait par ordre de dignitaires, le reste est réservé aux bilbalessé et aux autres suivants des Ministres.

Vers huit heures et demie, les Ministres, les fonctionnaires de la Cour disent « Wennatassé » (Que Dieu nous accompagne, ce qui signifie : Au revoir) et retournent chez eux.

Bend'Naba et les autres tambourinaires restent dans la cour jusqu'à ce que le Sogon' kassanga (premier serviteur) et le « Zussob' kassanga (chef eunuque) leur apportent de la part de l'Empereur une charge de 10.000 cauris et du dolo. (Autrefois un jeune captif accompagnait ces cauris — on le plaçait assis au milieu des cauris) — et leur disent : « Nab'yet b'wa poustabo » (Le Roi nous envoie vous faire ces présents à l'occasion de sa fête de Basgha).

Le chef des tambours verse à boire au Zussoba et ordonne à ses suivants de jouer ensemble « Tompaongo, Wend'kaouss'Naba nioré, Wenna wilig'vinré (litt : Nous remercions le Roi des cadeaux reçus, que Dieu donne longue vie au Mogho-Naba et nous permette de revenir jouer ici l'an prochain).

Avant de les congédier le Mogho-Naba est tenu de donner un « karfo » (boubou teint en noir importé par les Haoussas) au Bend'Naba et un boubou au Loun-Naba (chef des luinsé). On fait également apporter de l'eau de farine au Bend'Naba qui doit la répandre dans la cour. L'Empereur est contraint par la coutume de marcher sur cette eau de « gnimassem » (de bonne santé) pour regagner ses appartements.

Toutes ces formalités accomplies, Bend'Naba accompagné de ses bardes prend congé. La fête est terminée. Les jours qui suivent ils vont rendre visite aux Ministres et autres dignitaires de la Cour et reviennent chargés de cadeaux (cauris et bétail).

Tous ces cadeaux sont conservés par le Bend'Naba ou par toute personne désignée par lui et le partage se fait ensuite en tenant compte de la hiérarchie qui existe entre les griots, la part des vieux étant toujours plus considérable que celle des jeunes.

CHAPITRE X

Les femmes des Nabas. — Les sogonés. La Pogsiouré.

NABA WARGA ET ORIGINE DES SOGONÉS

Naba Warga était en conflit constant avec le Riziam-Naba, celui qui porta le nom de Mamzi (moi, je ne sais pas). Il dut se porter lui-même sur le champ de bataille, et, pendant cinq ans, ne put vaincre son ennemi retranché sur une montagne et bien secondé par les habitants du lieu.

Warga, après avoir employé vainement tous les moyens en son pouvoir pour vaincre son ennemi, fit couper à ras du sol toutes les récoltes qui arrivaient presque à maturité, capturer tous les animaux qui se hasardaient à descendre de la montagne ; en un mot il ravagea le pays.

Il fit si bien qu'à la fin, pressés par la famine, les habitants de la montagne durent choisir entre la vie du chef qu'ils avaient sous leur toit et la leur : Mamzi fut donc livré et mis aux fers à SAPONÉ [1].

Pendant les cinq années que dura cette rude campagne, Naba Warga, les guerriers mis à part, n'avait pour le servir qu'un jeune garçon, n'ayant pas été accompagné de femmes. Cet enfant lui servait de cuisinier et de boy ; en un mot il remplissait l'office de femme, si bien que Warga conclut qu'il était digne d'intérêt et se promit de le récompenser.

---

[1] Chef-lieu de canton dans la circonscription de Ouagadougou.

Rentré dans ses états, il libéra ce fidèle serviteur après lui avoir, au préalable, donné une femme. Mais, il pensa que plusieurs enfants dans sa cour pouvaient lui rendre les mêmes services ; aussi ordonna-t-il leur recrutement en grand : ce furent les « sogonés ».

Tout garçon recruté comme sogoné s'attend à recevoir une femme, fût-elle de petit prix, à sa libération.

Les « sogonés » sont considérés au même titre que les femmes « Napagba » dont ils portent les ornements. Une rangée de bracelets aux poignets distingue en effet la « napagba » et le « sogoné » de la femme libre.

Leur rôle consiste à servir le Naba. Ce sont eux qui forment un demi-cercle autour du Naba à ses sorties ; l'accompagnent dans ses petites promenades, portent le sceptre et tous les signes distinctifs de la chefferie. Ils servent également à boire au Naba, l'éventent pendant ses siestes à l'aide d'éventails appelés « fika » ; ils font le lit ou plutôt la couchette et enfin quelques commissions. Aussi bien ne voit-on jamais un Naba envoyer une autre personne qu'un sogoné faire une commission à ses femmes.

Le sogoné n'a pas le droit de porter la culotte. Il porte une sorte de petit caleçon appelé « benda ». Tous les Nanamsé (plur. de Naba) ont suivi l'exemple de Naba Warga et, de nos jours, le moindre « kombéré » n'a pas moins d'une dizaine de « sogonés ».

LE NAPOGRÉ. — CONDITIONS GÉNÉRALES. — NOMBRE ACTUEL DES FEMMES DU MOGHO-NABA. PARURES, ETC...

Selon que la « Napagha » (femme de Naba) est destinée au Chef lui-même, à un de ses frères ou fils, les leçons de « Napogré » se donnent soit chez la « Pugtiéma (première femme du Naba) soit chez un des vieux « Nabissi ».

On fait chauffer de l'eau, dans laquelle on met un peu de beurre de karité et d'autres ingrédients et, après avoir fait complètement raser par des vieilles femmes la tête, les aisselles et même les poils du sexe de la jeune fille, la pugtiéma ou le vieillard trempe la main dans l'eau, prononce quelques paroles cabalistiques en même temps qu'il ou qu'elle cite le nom des chefs qui se sont succédé jusqu'au nom du père de celui qui règne.

L'eau est ensuite remise aux vieilles femmes qui baignent la jeune napagha. On lui dicte à ce moment-là les devoirs et obligations du napogré, ce qu'elle peut faire et ce qu'il faut éviter.

La nouvelle femme est ensuite parée de bracelets, de « kouaba » (plur. de kobré) et de « rouamba » ou de bracelets seulement. Le chef peut immédiatement après l'épouser ou, selon le cas, l'envoyer à qui elle est destinée.

La napagha ne doit pas connaître d'autres hommes que son mari durant sa vie; jadis elle était tuée sans pitié si elle enfreignait cette règle.

Comme nous venons de le voir, la « napagha » ne porte pas de chevelure, c'est le premier signe distinctif, ensuite elle porte une rangée de bracelets aux poignets parfois même aux bras, quelques-unes des « rouamba » aux pieds — (ce sont souvent les favorites), d'autres enfin des « kouaba ». Ce dernier ornement est plutôt réservé aux vieilles femmes.

Le nombre des femmes ou « napagha » est variable selon l'importance du Naba et surtout les désirs des Nabas. D'après les recensements effectués en août 1926 le nombre des femmes du Mogho-Naba actuel était de 37 unités.

Il convient de dire d'abord que la napagha étant considérée comme un bien mobilier, fait d'office partie de la succession du chef défunt. Le nouveau Naba prend quelques vieilles femmes et des jeunes et le reste est réservé à la famille des « Nabissi ». C'est ainsi qu'il n'est pas extraordinaire de trouver dans la maison d'un Naba des femmes qui ont été épousées par deux ou même trois chefs morts. Si elles n'ont pas dépassé l'âge des plaisirs, elles peuvent donner naissance à des enfants du chef sous le toit duquel elles vivent en deuxième ou troisième noce.

La maison d'un Naba est souvent divisée en trois quartiers :

1° La zagkas sanga (la grande maison) : c'est là qu'habitent toutes les vieilles femmes, les indésirables, et qui ont pour maîtresse et surveillante la « Pugtiéma » propriétaire de la maison où se trouvent les « Kimsé » ou mânes des ancêtres.

2° « Zagbilin » ; là se trouvent les femmes d'âge moyen qui reçoivent encore de temps en temps la visite de leur époux;

3° « Dogoundba » c'est la réunion de plusieurs jeunes et belles femmes groupées autour de la préférée et qui portent le nom de « Dogoundba » (gardiennes de la case du Naba). Ce sont celles à qui toutes les faveurs sont accordées, qui portent les plus brillantes parures et sont vêtues de « godés »[1]. Les Dogoundba habitent la plupart du temps une ou plusieurs cases selon leur nombre.

Chacune des femmes des deux autres quartiers a sa propre case.

Le Naba ayant trop de femmes pour s'occuper de toutes, ce sont elles-mêmes qui pourvoient à leur habillement et à leur nourriture. Elles sont obligées pour cela de cultiver et de vendre une partie de leur récolte. Chaque Napagha a son petit champ de mil, d'arachides, de haricots et de petits pois.

Les « Dogoundba » ont un champ collectif. Elles aident leurs maris qui, non seulement doivent les nourrir, mais encore sont obligés de pourvoir à la subsistance des « sogonés » et des samand'kamba (ces derniers « gens de la Cour extérieure », autre catégorie de serviteurs qu'on envoie faire des commissions dans les villages ou qui servent de palefreniers.)

Chez les « kombemba » (plur. de kombéré) c'est aux « Dogoundba » qu'il appartient de préparer la cuisine pour les sogonés et les étrangers hébergés par le Naba.

---

[1] Pagne d'un haut prix au Mossi.

Chaque sogoné ou samanbiga se choisit une mère parmi les femmes du Naba (dans les deux premiers quartiers seulement).

Il aide celle-ci dans la culture de ses champs et reçoit en revanche un peu de nourriture en sus de la ration de sagbo donnée à l'ensemble des « Sogonés ».

A Nanoro[1] par exemple, une femme apportant à son enfant adoptif du sagbo n'avait pas le droit autrefois de remettre la nourriture de la main à la main. On avait creusé dans la Cour du Naba des trous dans lesquels la femme mettait le sagbo et la sauce. Le jeune prévenu venait manger et la femme venait reprendre ses cuvettes.

Enfin, il est défendu actuellement encore de jouer de la guitare quand une napagha passe, à moins que le joueur ne soit le Naba lui-même ou quelqu'un appelé par le Naba. Il convient de noter, en effet, que le Moaga joue de préférence de la guitare quand il a une réception intime, aussi faire de la musique, quand une napagha passe, serait la courtiser.

DE LA QUESTION DE LA POGSIOURÉ OU DU RECRUTEMENT DES « SOGONÉS » ET DES « SAMAN'KAMBA »

En dehors des cas limitativement prévus par la coutume et que nous allons essayer de décrire ci-après, le Naba ne peut dans aucune circonstance disposer des filles de ses administrés soit pour en faire ses propres femmes soit pour les donner en mariage à des tiers sans le consentement des parents.

---

[1] Canton de la circonscription administrative de Koudougou.

Pogsiouré : de Pog' diminutif de Pagha (femme) et Siouré diminutif de Sioubo (donner dans l'attente d'un profit à retirer).

⁂

A la suite de querelles de famille ou même volontairement, le Moaga « peut donner ses filles, celles de ses frères et proches parents au Naba ». On comprend aisément que celui-ci ne peut garder toutes ces filles; aussi en distribue-t-il une partie à ses frères, oncles, enfants ou à de simples Mossi qui lui ont rendu quelques services.

De même, et c'est le cas le plus fréquent, tout « sogoné » (page) ou Samand'biga (garde du corps ou palefrenier) qui a servi convenablement son Naba, reçoit au moment de sa libération une jeune fille, parfois pubère, d'autres fois encore en bas âge.

Dans l'un comme dans l'autre cas, l'ancien serviteur est tenu de rendre visite de temps en temps au Naba et de lui remettre des cadeaux (cauris, coqs). Si la fille habite chez ses parents, outre les menus présents faits au Naba, le fiancé peut faire quelques cadeaux à ses beaux-parents, mais il n'y est pas obligé.

Pogsiouré. — La première fille issue du mariage d'un sujet moaga (ancien serviteur, fils, frère ou oncle du Naba, etc...) avec la femme qui lui a été donnée par le Naba devient de *plein droit* « propriété » de ce dernier. C'est ce qu'on nomme « la fille de la « pogsiouré » et qui est appelée à devenir plus tard « pogsiouré » à son tour.

Si le premier-né est un garçon, le Naba peut le prendre à sa Cour dès qu'il atteint l'âge de raison, pour en faire soit un sogoné soit un samand'biga sans que son père puisse faire la moindre objection.

Cela ne revient pas à dire qu'en droit mossi les sogonés et les samand'kamba doivent être forcément les enfants de la « Pogsiouré ». Le Naba, maître absolu de tous ses sujets, recrute ses serviteurs dans les villages de son commandement au fur et à mesure de ses besoins sans que les Mossi fassent aucune opposition à ce recrutement.

Le sort des filles des pogsiouré. — Les filles sont enlevées à leurs parents dès qu'elles commencent à pouvoir rendre quelques services et sont confiées par le Naba à ses propres femmes.

Celles-ci deviennent, en fait, les mères adoptives de ces enfants et comme telles pourvoient à leur nourriture et à leur habillement. Cela n'exclut pas cependant la faculté pour la mère véritable d'apporter des cauris et des habits à sa fille et même, pour que cette dernière soit bien traitée par la « napagha » (femme du Naba), elle apportera aussi de temps à autre à celle-ci du soumbala (kalgo) et du beurre de karité (kamé).

Lorsqu'elles deviennent pubères, le Naba fait son choix, les plus jolies deviennent ses fiancées et les autres sont distribuées à quelques-uns de ses administrés ou à ses propres parents.

Droits des parents sur leurs filles. — Les parents tout en gardant la faculté, comme il a été déjà dit, de rendre quelques services à leurs filles, ne peuvent, sous aucun prétexte et dans aucun cas, provoquer la rupture des fiançailles ni empêcher leur mariage. Ils ne peuvent, à plus forte raison, promettre des filles à des tiers ni attendre des cadeaux de quelque nature que ce soit du Naba.

Plus tard et dans le cas seulement où il y a entente entre eux, les maris pourront faire à leurs beaux-parents, des cadeaux de faible importance d'ailleurs puisqu'il n'y a ni obligation, ni contrainte.

Exceptions. — Les filles données aux marabouts par les Nabas constituant une sorte de « saraka » (aumône), les enfants qui naissent de ces mariages appartiennent à leurs véritables pères et le chef n'a pas le droit d'en disposer.

Le sort des garçons. — Quant aux garçons recrutés comme Sogonés, ou Samand'kamba, s'ils sont tenus de remplir leurs devoirs de serviteurs auprès du Naba, ils ne cessent pas cependant d'appartenir effectivement à leurs propres parents de qui ils reçoivent chaque année des cauris et notamment le « fougoibga » (couverture).

C'est qu'en effet, si les sogonés reçoivent régulièrement du Naba la nourriture et les habits — cela est dû à la nécessité qui s'impose à chaque Naba de paraître entouré d'un nombre considérable de pages — il n'en est pas de même des Samand'kamba qui dans bien des cantons et surtout à Ouagadougou à la Cour de l'Empereur, ne reçoivent qu'une maigre pitance tous les deux, trois, quatre ou sept jours, leur rôle de « vagabond » ou de palefrènier devant leur permettre de voler ou plutôt de piller les indigènes. Pendant l'hivernage les palefreniers et les autres Samand'-kamba se rendent la nuit ou le matin dans les champs de maïs ou de mil des particuliers et c'est la rafle; quant aux poulets et pintades qui s'attardent dans le « karaga » (champ de mil à l'entour des habitations), ils leur tordent le cou et les dissimulent dans les bottes de paille destinées à la nourriture des chevaux. Cette règle n'est pas sans exception : quelques ministres de l'Empereur et chefs de cantons assurent au moins une fois par jour — (la nuit) — la nourriture des Samand' kamba et pendant l'hivernage — mais précisément parce qu'ils s'occupent de la culture des champs — ils reçoivent à midi soit des haricots cuits, soit du sagbo (gâteau de mil).

D'une manière générale, on peut dire que cette catégorie de serviteurs n'est pas entretenue par le Naba. Le Samand'biga comme le sogoné se choisit une mère dans la Cour du Naba. Il aide celle-ci dans la culture de ses champs particuliers et lui rend quelques petits services (tissage de ses vêtements par exemple) et en revanche cette mère adoptive lui donne un peu de nourriture en sus de la ration commune.

Devant une telle situation ceux qui ne sont pas retenus chez le Naba par la surveillance des chevaux ou par quelques fonctions spéciales, passent la moitié de l'année chez leurs parents.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de dire que, pour la plupart, les Samand'kamba sont les fils des chefs de villages des Nabissis (fils du Naba), des Nakomsès (descendants des Nabas et Nabissis) et parfois même les enfants des chefs de canton à la cour du Mogho-Naba. Il y a, sans doute aussi, l'enfant du vulgaire Moaga qui n'a pas été fait sogoné parce qu'il n'en a pas été jugé digne. Pour les premiers la mesure de rigueur qui leur est appliquée a pour effet de leur apprendre à « souffrir pour pouvoir commander ».

Libération anticipée. — Si le garçon (sogoné ou Samand'biga) est l'aîné de sa famille et s'il est en âge de prendre femme au moment du décès de son père, le Naba est tenu de le libérer alors même que la durée de son service ne serait pas achevée.

⁂

Une autre coutume. — Le ZAN-BOKO. Il y a une autre coutume un peu bizarre au Mossi. Si au cours de ses tournées le Naba séjourne dans un village et que pendant ce temps les femmes des Mossi accouchent de filles, celles-ci appartiennent de *plein droit* au Naba s'il a été mis au courant de ces événements

Bien souvent cependant il n'en sait rien et le Moaga se garde d'en parler et dispose de son enfant comme bon lui semble.

Mais c'est plus particulièrement entre Mossi que cette coutume trouve son application intégrale. Le « Sana » (l'étranger) Moaga de passage, est invité par les vieux du village à venir creuser le « zan-boko » (trou dans lequel doit être enfoui le placenta) c'est son « zounogo » (sa chance). Il remet un peu de cauris (100 à 200) au chef de la famille et devient le fiancé de la fillette. Plus tard lorsqu'elle sera pubère l'homme fera les quelques cadeaux prévus par la coutume et rien ne s'opposera plus à leur mariage.

CHAPITRE XI

Du mariage, de la naissance, de la mort.

I. — Du mariage

Nous allons dans ce chapitre nous contenter de passer en revue tous les aspects du mariage dans l'ensemble du pays Mossi. La coutume est partout la même, depuis le mariage des filles élevées chez le Naba jusqu'au concubinage. Nous parlerons d'abord des formes de mariage les plus fréquentes, nous étudierons ensuite comment est réglée la question dotale et nous concluerons enfin par un exposé de la condition sociale de la femme moaga.

⁂

Les filles ont au moment du mariage de dix-sept à dix-neuf ans. Sauf d'assez rares exceptions la fille de seize ou de dix-huit ans n'est jamais envoyée à son mari, car cet âge est considéré comme très défavorable à la procréation et on prétend même que les enfants nés de femmes trop jeunes ne survivent pas.

L'âge des jeunes gens du sexe masculin varie de dix-huit à vingt-cinq ans.

A. — *Mariage d'une fille élevée chez un Naba.*

Les filles issues du mariage d'une femme donnée à un ancien serviteur par les chefs de province ou de canton devenaient d'office propriété de ces derniers. Ces filles sont enlevées à leurs parents quand elles commencent à pouvoir rendre quelques services et sont confiées par le Naba à ses femmes. Elles sont, dès lors, considérées comme étant les fiancées du Naba et sont obligées de se plier à toutes les conditions de servitude imposées aux autres femmes.

Lorsqu'elles atteignent l'âge de mariage, elles peuvent être données sans leur consentement ni celui de leurs parents à d'autres serviteurs libérés ou même à des individus quelconques qui auraient rendu service au Naba.

Première forme de mariage forcé.

B. — *Mariage d'une fille donnée par ses parents.*

La fille étant considérée comme un simple objet, comme un être sans volonté, peut être promise dès sa naissance. Bien souvent la reconnaisssance provoquée par l'hospitalité ou l'existence d'une dette ancienne suffit pour qu'une fille soit promise.

Lorsque celle-ci atteint l'âge de mariage, elle se trouve la plupart du temps en présence d'un homme quelquefois plus âgé que son propre père, qu'elle ne peut vraiment pas aimer et sous le toit duquel cependant, puisque telle est la volonté paternelle, elle est obligée de vivre.

Le fiancé fait quelques cadeaux (poulets, cauris, bière de mil) et demande sa femme. La jeune fille est envoyée au domicile conjugal sans qu'aucune cérémonie soit accomplie.

Second cas de mariage forcé avec consentement des parents.

C. — *Mariage par succession.*

Lorsqu'un père de famille meurt, les femmes faisant partie de sa succession suivent le même sort de partage que les autres biens. Elles sont réparties entre les enfants du défunt ou ses frères, si les enfants ne sont pas en âge de prendre femme. Mais, contrairement à ce qui se passe pour la succession des chefs, où la femme est un objet quelconque, elles peuvent choisir elles-mêmes leur mari parmi les membres de la famille.

Mariage demi-libre.

⁂

A côté de cette forme de mariage que nous appelons plus loin « mariage libre » et qui est très fréquente — car elle compte des femmes de mauvaise vie qui peuvent avoir au cours de leur existence jusqu'à neuf maris — elles ne se contentent du dernier sous le toit duquel elles finissent leurs jours que parce que le retour d'âge leur est une entrave —, il y a aussi le remariage pour cause de veuvage successif. Des femmes ont quelquefois le malheur de perdre plusieurs fois de suite leur époux. Elles finissent par être fuies comme des « pestiférées, » car elles ont la réputation de personnes sur qui est tombée la malédiction divine : c'est le « kombwinga » mossi ou le « térédiougou » bambara.

D. — *Mariage après demande régulière.*

Lorsqu'un jeune homme désire demander la main d'une jeune fille non encore fiancée, il choisit comme intermédiaire une personne en bonnes relations avec les vieux du village de la fille. Si la réponse est favorable, le jeune homme apporte une poule, un secco (dagnopinri) pour fermer la porte, des fagots de bois. Il repart dans son village et revient par intervalles apporter du mil germé ou de la bière de mil et une poule pour le chef de famille. Ce dernier déclare enfin à l'envoyé : « Dites à X... que nous l'agréons comme notre enfant et que nous tâcherons de lui donner satisfaction dès que possible. »

Quelque temps après, le jeune homme revient encore avec une poule, du mil germé ou du dolo pour les vieux du village. Il rend des visites et fait quelques petits cadeaux. Cette situation dure une ou plusieurs années. Enfin, le chef de famille réunit son petit conseil et fait connaître son intention de donner la fille de Tel à X... de tel Village. Rarement il y a refus car il est seul qualifié pour donner les filles en mariage. On envoie alors le jeune homme faire connaissance avec ses beaux-parents. Aussitôt qu'il a été présenté le jeune homme fait un petit cadeau. (Ordinairement on donne des cauris : de 100 à 1.000 cauris.)

Si la fille donnée est l'aînée de sa famille, le fiancé est tenu d'apporter : Un mouton, une pioche, une pintade, de la bière.

On fixe au jeune homme la date à laquelle il pourra envoyer chercher sa fiancée. Il n'a plus qu'à faire quelques préparatifs et à attendre. Lorsqu'on lui amène sa fiancée, il tue des poules, une chèvre s'il en a, fait préparer à manger pour les personnes composant l'escorte. Il doit donner à celles-ci des cauris dont la quantité varie avec sa fortune.

Dans beaucoup de villages les filles ainsi données ne quittent jamais leur mari dans la crainte d'être maudites par leurs parents et condamnées à ne plus revoir leur pays natal.

Enfin si la femme accouche, le mari envoie une poule à la basse-cour du vieux du village et la femme va rendre des visites.

E. — *Les filles ennemies des maris.*

Il s'agit des filles que les devins disent être ennemies des maris.

Promises dès leur jeune âge comme les autres filles, elles doivent ignorer qu'elles sont fiancées, et lorsque d'aventure les futurs viennent rendre des visites, ils sont considérés comme de simples individus de passage qui reçoivent l'hospitalité.

Lorsqu'elles atteignent l'âge de dix-sept ans, les fiancés s'entendent avec les parents qui les envoient soit au marigot, au puits ou au marché le plus proche.

Le fiancé choisit parmi ses camarades les plus forts leur fait boire de la bière et leur donne pour mission d'enlever sa fiancée au passage. Celle-ci, accompagnée d'une femme ou d'autres filles, est cernée au moment où elle s'y attend le moins; elle est saisie par des bras vigoureux malgré le résistance parfois sérieuse opposée par ses compagnes ou ses frères, et amenée au domicile conjugal.

Quelques jours plus tard, on désigne des personnes qui se rendent chez le mari pour apporter les bagages de la fille et recevoir les cadeaux d'usage.

F. — *Forme de mariage libre.*

Le seul mariage qu'on puisse dire libre parce qu'accepté par les deux parties, est celui de la femme qui, n'ayant pu s'entendre avec son premier mari, quitte son village dans l'intention de se prostituer. Assez rarement il y a eu divorce, car le divorce est difficilement accepté par le Moaga. De passage dans un village, elle demande l'hospitalité et vite la nouvelle se répand qu'un femme « libre » est descendue chez une Telle; les jeunes gens accourent cherchant à se faire aimer. On lui envoie des cadeaux et on charge sa logeuse de commissions. Neuf fois sur dix elle accepte le candidat préféré de son hôtesse. Après quelques questions de circonstance sur son origine et ses désirs, un des jeunes gens est agréé comme amant provisoire. Les camarades de ce dernier lui viennent en aide et, pendant quelques jours, c'est une véritable fête au village. On change un peu l'or-

[Facing p. 176]

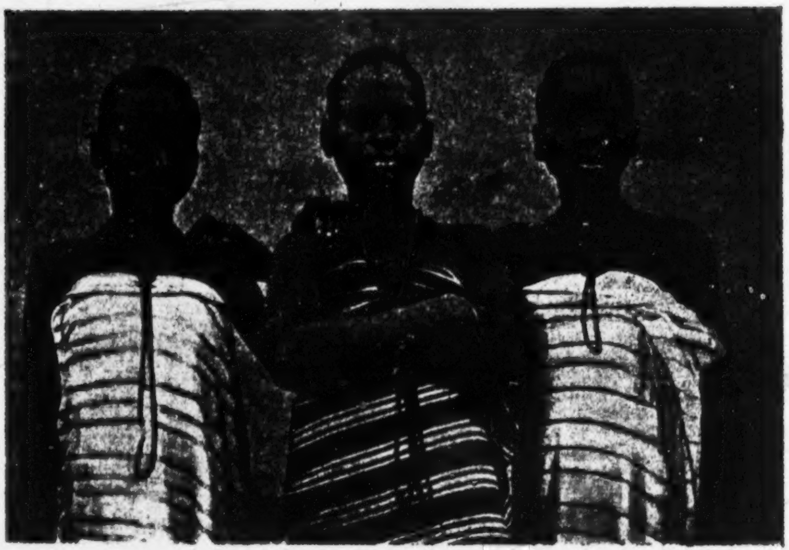

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Trois fillettes Mossi.

dinaire; on ajoute à la bouillie de la viande; les poules péniblement élevées servent à préparer ces mets. On célèbre ce semblant de mariage. Mais comme nous l'avons dit il n'y a pas eu divorce et le mari abandonné s'informe de tous côtés du sort de sa femme. Aussitôt qu'il connaît le village où elle se trouve — ce village fût-il même éloigné de 100 kilomètres — il n'hésite pas à se mettre en route, en ayant soin de mettre dans une peau de bouc du mil écrasé qui lui servira de nourriture pendant le trajet et 500 à 1.000 cauris; il emporte aussi un coq; l'animal et les coquillages sont destinés au chef de canton de qui dépend l'amant de sa femme et auquel il soumettra sa réclamation.

Ces sortes d'unions donnent naissance aux trois quarts des différends qu'ont à trancher les dirigeants mossi dans leur canton ou province. Aussi le jeune Moaga soucieux de sa tranquillité, s'il ne résiste pas au plaisir d'héberger pendant plusieurs jours la femme qui a déserté le domicile conjugal, ne régularise-t-il jamais par un soi-disant mariage des situations qui se dénouent d'ailleurs facilement, la femme avide de changement ayant, tôt ou tard, le désir de quelque autre amant.

⁂

On peut donc dire que si le mariage forcé présente un gros inconvénient : celui de marier la jeune fille sans lui demander son consentement, il a aussi ses avantages et ses garanties du fait que la femme craignant la colère de ses parents quitte rarement son mari. D'autre part ce mariage est de beaucoup préférable au point de vue même de la tranquillité à cette sorte de concubinage qu'est le mariage libre tel qu'il se pratique au pays Mossi.

POSITION DES FUTURS DURANT LES FIANÇAILLES

D'une manière générale, le fiancé ne peut avoir un entretien avec sa future avant le mariage. Tous deux conservent vis-à-vis l'un de l'autre une certaine réserve timide.

A l'exclusion des cadeaux faits aux vieux du village et des cauris données aux futurs beaux-parents lors de sa première visite, le fiancé ne doit plus aucune prestation.

Il est formellement interdit au jeune homme d'avoir une intrigue avec une femme du village de sa fiancée. Le fait entraine non seulement la rupture des fiançailles, mais encore l'interdiction à l'amant de mettre le pied dans le village sous peine de mort.

RUPTURE DES FIANÇAILLES

La rupture des fiançailles n'entraîne pas la restitution des cadeaux reçus. D'autre part, le décès de la fille promise n'est pas cause de la rupture des fiançailles, la famille se faisant un devoir, tôt ou tard, de donner une fille au jeune homme à la place de la défunte.

La rupture des fiançailles peut être prononcée d'office dans le cas d'adultère relaté ci-dessus ou pour cause de brouille entre les deux familles.

MARIAGE ENTRE COUSINS GERMAINS

Cette forme de mariage n'est pas admise. Il ne peut y avoir union valable entre les enfants d'un frère et d'une sœur, entre un homme et la fille du frère de son père ou de sa mère.

Néanmoins, il arrive parfois — le cas est accidentel — qu'une jeune fille donnée en mariage dans un village fort éloigné ait pour époux un descendant d'un arrière-grand-parent (maternel, paternel) de la même famille qu'elle. Le fait, s'il avait été connu, aurait entraîné la rupture du mariage. D'ordinaire la parenté éloignée n'est découverte que fort longtemps après à la suite de recherches remontant à une généalogie fort éloignée. Dans ce cas l'un des conjoints — d'ordinaire c'est l'épouse — porte un bracelet fait de cuivre et de fer intercalés, appelé « kalembanga ». et destiné à conjurer tout sort pouvant naître de ce mariage, en principe, non autorisé. Le « kalembanga » a aussi pour effet de préserver les enfants issus de ce mariage contre la mort subite.

⁂

Polygénie. — La polygénie est la règle commune dans tout le pays Mossi. Sans doute le nombre de femmes varie suivant la fortune et la considération de chacun. De simples chefs de carré un peu aisés, comptent de 5 à 8 femmes et de nombreuses fiancées. Ces dernières, pour la plupart, sont réservées aux « dakompas » (fils âgés et frères cadets du chef de famille), à condition qu'ils rendent, en retour, de réels services et soient très dévoués au maître de la maison.

Les raisons de la polygénie sont nombreuses, mais la principale est celle de la procréation. L'indigène sous-alimenté ne disposant pas de moyens pour nourrir ses enfants autrement que par le lait maternel est obligé, en effet, d'attendre deux ans ou même trois ans, avant de reprendre ses relations sexuelles avec une femme mère d'un enfant. Aussi préfère-t-il avoir plusieurs épouses.

⁂

Consommation. — La jeune fille conduite chez son mari est confiée à une femme qu'elle traitera désormais de « mère ».

Quelques jours après le départ du cortège — sur la composition duquel nous reviendrons tout à l'heure — l'homme demande sa fiancée. Celle-ci est introduite la nuit dans la case nuptiale, qui ne sera pas spécialement aménagée, et aucune personne n'assiste à l'acte qui doit s'accomplir. Les Mossi n'ont pas de ce côté la même conception que les Bambaras qui enferment en même temps que les deux fiancés, un griot ou une vieille femme, qui doit aider, si c'est nécessaire, le jeune homme à vaincre la résistance de la jeune fille.

Il va de soi que si la fiancée a été trouvée vierge, le mari est comblé de joie. L'absence de la virginité diminue fort l'amour qu'il pouvait avoir pour sa fiancée avant de l'avoir possédée. L'homme manifeste d'ailleurs son mécontentement à la fille, certain que celle-ci en rendra compte à sa mère tout au moins.

Le lendemain matin la nouvelle femme regagne la case de sa « mère » et elle est rappelée plusieurs nuits de suite par le mari, avant que celui-ci reprenne à l'égard de ses autres femmes, le tour de rôle quotidien.

LA QUESTION DOTALE. LE PANIER DE LA FIANCÉE

Dot. — La coutume moaga ne prévoit pas de dot. Si elle exige seulement un ou plusieurs milliers de cauris selon la fortune du fiancé, des poulets, un mouton et de la bière, c'est qu'on n'entend pas toucher de dot à proprement parler ni « vendre les filles ». On n'exige donc que ce qu'on pourra un jour restituer sans trop de gêne.

Panier de la fiancée. — Le panier de la fiancée contient les vêtements de la jeune fille, du savon, du beurre de karité, des cauris, des calebasses et des louches. Il est porté par une des femmes chargées de constituer le cortège.

Cortège. — Le cortège de la fiancée se compose ordinairement d'une jeune fille, d'une femme-mère et d'un garçon.

Il se dirige vers la maison du vieux du village.

Les parents du fiancé préparent à manger à ces personnes pendant quelques jours. Enfin on leur offre le dîner d'adieu : gâteau de mil dans des paniers, viande de mouton ou de chèvre ou simplement quelques poules. On leur distribue aussi des cauris.

Indépendamment de ces cadeaux, on remet pour la belle-mère, dans un sac cousu 444 ou 1.400 cauris (prix de la virginité). S'il s'agit d'une femme donnée par un chef, la part lui revenant est de 2 à 3.000 cauris pour un vulgaire Moaga, de 10.000 à 50.000 cauris quand le mari est un Naba lui-même. Dans ce dernier cas les personnes composant le cortège reçoivent : les femmes des pagnes, le jeune homme un boubou.

⁂

NOTA. — Tandis que chez beaucoup de peuples, la fille part chez son mari le cœur joyeux, c'est tout le contraire en pays Mossi. C'est une véritable lutte pour arriver à séparer la fille de ses parents. Beaucoup d'entre elles perdent le sommeil et l'appétit. Le jour du départ elles pleurent à chaudes larmes et celles qui ne le font pas sont injuriées par les vieilles femmes.

CONDITION SOCIALE DE LA FEMME MOAGA ET TRAVAUX QUI LUI SONT ASSIGNÉS

La femme moaga est considérée comme une véritable bête de somme. Les travaux du ménage, le filage du coton pour la confection de ses vêtements et ceux de son mari, ne sont pas ses seules occupations.

Elle aide son mari à cultiver le champ de la famille et personnellement elle possède des parcelles de terre pour ses arachides, ses haricots, etc...

Elle subit de mauvais traitements et est sans cesse tenue de se plier aux caprices de son mari. Elle ne jouit d'aucune considération et n'est appelée à formuler aucun avis. Seul le mari commande au foyer.

Si elle a le malheur de ne pas avoir d'enfants, elle est regardée avec mépris. Au cours des déplacements elle est chargée de fardeaux. Un panier et une pyramide de calebasses contenant ses effets et ceux de son mari se balancent sur sa tête, pendant qu'à ses côtés son époux caracole sur un cheval ou se prélasse sur un âne ; s'il va à pied, il n'aura pour tout bagage que son carquois, ses flèches, son arc et un casse-tête.

La femme moaga peut, il est vrai, traduire par quelques paroles désagréables son mécontentement des mauvais traitements qu'elle subit, car les Mossi admettent que la femme n'a d'autre arme que sa langue; c'est ce qu'ils expriment en disant : « La bouche d'une femme est son carquois. »

LA VIE CONJUGALE

Interdictions et choses permises. — Il est interdit aux conjoints d'avoir des relations sexuelles :

1° Après l'accouchement, pendant un délai qui ne peut être inférieur à deux ans et demi pour sauvegarder la vie de l'enfant. On prétend, en effet, que chaque enfant vient au monde avec son lait et que le fait de concevoir un autre enfant pendant la période de l'allaitement entraîne la mort du premier à qui le lait du « nouveau sera d'un effet funeste ».

2° Pendant la période des règles. La cause de cette défense est qu'après les relations, les fétiches et gris-gris appartenant à l'époux perdent une partie de leur « puissance »;

3° Une femme en état de grossesse rend des visites à son époux pendant les six ou sept premiers mois. Toute relation cesse à partir de ce moment jusques et après l'accouchement comme il est indiqué ci-dessus ;

4° La femme enceinte n'enjambe pas son mari : ce geste aurait pour effet d'indisposer celui-ci;

5° L'acte charnel peut avoir lieu impunément dans la cour des habitations — la nuit s'entend. — Par ailleurs il est formellement interdit de l'accomplir à l'extérieur des maisons ni dans une autre position que celle couchée sur une natte ou un secco peulh, en tout cas jamais par terre;

6° L'accouchement devient difficile, compliqué lorsqu'il s'agit d'un enfant adultérin. Pour que la femme soit délivrée il est absolument nécessaire qu'elle confesse le nom de son complice en présence de témoins. En ce cas si le mari l'exige — et il l'exige toujours — le nouveau-né est tué par l'épouse adultère sitôt après l'accouchement[1].

---

[1] Voici le procédé employé : Quelques jeunes mères tordent purement et simplement le cou du nouveau-né : d'autres mettent l'enfant dans une jarre remplie d'eau tiède. Il finit par boire de l'eau à satiété et meurt asphyxié.

[facing p. 184]

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Fileuse Mossi.

⁂

Adultère. — L'adultère commis par les Nakomsé (descendants des Nabas) était puni, avant l'arrivée des Français, par la mort des deux coupables. Chez les Mossi vulgaires on se bornait à chasser seulement le complice de la famille.

Mais si l'amant était un individu sans relations de parenté avec le mari de la femme, on lui défendait de venir dans le village où habitait la femme ; s'il ne tenait pas compte de cet avertissement, il risquait d'être tué.

Généralement, la femme moaga a son amant dans un village éloigné de celui de son mari et assez proche du sien. Lorsqu'elle demande à son mari la permission d'aller voir ses parents, elle profite de son voyage pour passer quelques jours auprès de son amant ou pour envoyer prévenir celui-ci qu'elle se rend chez ses parents.

DISSOLUTION DU MARIAGE. DIVORCE

Il peut y avoir divorce imposé par le mari qui n'aime plus sa femme. Mais ni la maladie, ni la stérilité ne peuvent être invoquées pour cela. Dans ce dernier cas on considère simplement que DIEU n'a pas voulu donner d'enfants à la femme. Souvent celle-ci est regardée avec mépris, d'autres fois on ne tient aucun compte de ce fait.

Le nouveau mari d'une femme abandonnée n'entretient et ne peut entretenir aucune relation avec le précédent époux qui, en aucun cas, ne consentirait à le voir, alors même que le divorce serait intervenu de son propre consentement.

Du reste la nouvelle union se fait souvent dans un autre village.

De la question de la nationalité au Mossi

L'enfant suit en pays mossi la nationalité de son père. Tout enfant né d'un sujet moaga est par cela même Moaga.

Tout enfant, garçon ou fille, dépend uniquement de son père et, par-dessus ce dernier, du chef de famille. Dans aucun cas, la mère ne peut donner sa fille en mariage.

La femme d'origine moaga qui par suite d'une circonstance quelconque, épouserait un étranger n'acquiert pas pour cela la nationalité de son mari. De même l'étrangère (une Bambara, une Djerma, par exemple) qui se marierait à un Moaga ne perdrait pas sa propre nationalité. Au regard des parents du mari aussi bien que du reste de la population c'est une étrangère, obligée de pratiquer les coutumes de son époux, mais qui n'en demeure pas moins une étrangère.

Ainsi donc le fait par un sujet moaga de s'expatrier n'entraîne pas *ipso facto* un changement de nationalité pour ses enfants majeurs ou mineurs restés dans le pays d'origine.

L'enfant légitime prend d'office la nationalité de son père alors même que celui-ci, étranger, aurait pour femme une « Moaga ».

De même sont mossi les enfants issus d'un père moaga et d'une femme moaga ou d'une mère étrangère.

Quant à l'enfant illégitime, sauf le cas de reconnaissance qui ne peut d'ailleurs avoir lieu que s'il y a eu mariage antérieurement à sa naissance — il suit la nationalité de sa mère.

Si la légitimation avait lieu seulement après la naissance, l'enfant en souffrira tôt ou tard, son origine bâtarde ne devant pas rester longtemps cachée.

PERTE DE NATIONALITÉ

La perte de nationalité ne peut se poser au Mossi que dans les deux cas suivants :

a) Lorsque le sujet Moaga a été expulsé pour faute grave de son village, chassé par ses parents et considéré comme ne faisant plus partie de la famille ;

b) Lorsqu'un Moaga s'expatrie, se fixe définitivement en pays étranger soit pour y faire du commerce, soit pour y étudier les préceptes de l'islamisme. Il est obligé d'abandonner ses habitudes, de faire fi des coutumes ancestrales, il perd ainsi son statut personnel. S'il veut embrasser l'islamisme il change de nom, de prénom et si par hasard il revenait dans son village d'origine, il ne tiendrait plus à être comparé au Moaga dont il n'a plus ni les habitudes ni les croyances et qu'il considère d'ailleurs comme lui étant désormais inférieur.

Ainsi qu'il a été déjà dit, la femme moaga mariée à un étranger ou la femme étrangère mariée à un sujet moaga conserve chacune sa propre nationalité. Le mariage n'entraîne donc pas perte de nationalité. Seules les habitudes peuvent avoir été modifiées, mais il est certain que la femme moaga, même après un long séjour à l'étranger, reprendrait en peu de temps les pratiques et les habitudes de son propre pays; il en est de même de la femme étrangère divorcée d'avec son mari moaga qui retournerait dans son pays.

Naturalisation. — La naturalisation n'étant connue ni admise, les enfants nés sur le territoire mossi d'un sujet étranger et d'une Moaga ou d'une étrangère restent des étrangers. D'autre part, les enfants suivant la nationalité du père, en aucun cas le divorce ne peut avoir d'effet sur leur statut.

II. — DE LA NAISSANCE

Phénomènes de la conception. — Les indigènes n'ont pas une idée bien définie du phénomène de la conception. Pour eux, comme cause première il y a DIEU (Wenam), Maître des Cieux et de la Terre, qui donne des enfants. Mais il semblerait que Wendé ou Wenam oblige des « kinkirsi » (esprits) à se transformer en œuf humain dans la transmission du sperme au moment de l'éjaculation.

Les « Kinkirsi » sont des êtres invisibles qu'on dit ressembler à des petits enfants et qui habiteraient à proximité de certaines maisons ou de certains bosquets. Ils ne sont visibles que pour quelques personnes favorisées.

On croit aussi accessoirement à la réincarnation des ancêtres ou de quelques parents décédés.

⁂

Grossesse. — On sait que la cessation complète des règles, le développement des seins et leur noirceur sont signes de la grossesse chez la femme. On sait aussi que l'enfant doit venir à neuf mois, mais l'impossibilité dans laquelle on se trouve de pouvoir préciser la date probable des couches, fait que la femme enceinte est l'objet de soins incessants, et est constamment surveillée par les vieilles femmes. D'une manière générale on laisse agir la nature, mais d'aucuns préfèrent consulter les devins et les prêtres, faire des aumônes et des sacrifices, pour éviter l'avortement.

Durant la grossesse il est défendu à la femme de manger du miel et d'une façon générale, tout aliment sucré.

Seguene-vando (de seguene : porter un pagne,vando, feuillages). Quelques mois après la cessation des règles, le femme enceinte est envoyée chez le vieux de la famille dans le « Kim-dogo » (case des kimsé, mânes des ancêtres). Là elle est complètement déshabillée et on lui attache des feuillages autour des reins.

Accouchement. — Les couches ont lieu dans la propre case de la femme. Il n'y a aucune préparation spéciale. De vieilles femmes spécialisées par une longue pratique aident la parturiente tandis que d'autres font chauffer de l'eau pour laver le corps de l'enfant de toutes ses impuretés.

À l'exception des vieilles, aucune autre personne n'assiste aux couches. On chasse les femmes qui n'ont jamais été mères, et à juste raison, car la vue de l'opération pourrait entraîner la stérilité chez elles.

Enfin si l'enveloppe ne sort pas en même temps ou peu après la délivrance, il y a certaines spécialités pour en hâter la sortie.

⁂

Trois ou quatre jours après l'accouchement, suivant qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille, la mère qui est restée jusque-là dans la maison fait sa première sortie.

Elle a soin de prendre à la main une faucille pour se préserver contre les revenants ou autres mauvais esprits.

Les co-épouses de la nouvelle mère et ses parents lui apportent du « safandé » (savon), du kamé (beurre de karité), du kalgo (soumbala), d'autres lui donnent des cauris. Le père de l'enfant fait égorger un mouton ou un coq et préparer un gâteau de mil.

Une boule de sagbo (bouillie de mil) est envoyée en même temps qu'une cuisse du coq à la femme qui a servi d'accoucheuse. On rase en partie la tête de la mère et celle de l'enfant, et il ne reste plus qu'à choisir un nom pour ce dernier.

Choix d'un nom. — Le prénom d'un enfant varie au Mossi suivant les circonstances qui ont précédé la naissance ou l'événement important qui l'a marquée· Nous classerons les enfants en deux catégories :

A) Les enfants ordinaires :

B) Les enfants demandés.

Nous entendons par « enfant demandé » celui né après que les parents ont consulté des devins, fait des aumônes et sacrifices ou employé des moyens magiques

A) L'enfant ordinaire étant considéré comme un don volontaire de DIEU, son nom est donné par les proches parents du père, à moins qu'une circonstance récente ou éloignée n'oblige celui-ci à donner à son enfant un nom ayant un sens.

Exemples : Prénoms communs vulgaires :

Bila, Poko.

Noms ayant un sens :

Passektale : de Passek, insuffisant; talé, rancune, haine, signifie : Je ne vois pas en quoi ce qui est fait ou existe peut être la cause de la haine qu'on nourrit contre moi.

Paratsida : Paraté, ne pas vouloir; sida, vérité (Ennemi de la vérité, nom signifiant que les hommes n'aiment pas la vérité.

Dimpougoubnoma (litt. Dima, Grand Chef, ROI; pougbo, suivre; noma, profitable, bon). Il s'agit d'un enfant issu d'une mère donnée par un chef ou dont le père vient, peu avant sa naissance, de recevoir un cadeau important d'un chef.

B) *Enfants demandés.* — Après plusieurs années de mariage si une femme reste sans enfants, le mari consulte les devins, fait des offrandes et des sacrifices, emploie des gris-gris et enfin a recours au « Tinsé » (tinkougri, de Tinga terre, kougri pierre) ou au « Tiga » (arbre fétiche). La femme se rend avec son mari chez le possesseur du dieu. Ils apportent un coq et des cauris. Après avoir exposé l'objet de leur visite, le coq est égorgé par le prêtre et si l'offrande est acceptée, les époux sont congédiés avec promesse formelle que leurs vœux se réaliseront.

Si par la suite la femme accouche, l'enfant se nommera obligatoirement Tinga et ses frères et sœurs Timbila, Timpoko, etc..., ou, suivant le cas, Tiga, Tibila, Tipoko, etc...

Il arrive aussi qu'après des accouchements successifs les enfants meurent. Les Mossi, nous l'avons déjà dit, croyant à la réincarnation supposent alors — d'autres affirment — que c'est le même enfant qui revient ; aussi pour l'obliger à rester lui donnent-ils un nom significatif.

Exemple : Yewayan (litt. revenu). C'est-à-dire le voilà revenu, c'est encore lui, nous le reconnaissons.

Le Nom est le même pour tous les membres d'une même famille.

Cicatrices. — Lorsqu'un enfant atteint l'âge de un à deux ans, on appelle une vieille femme qui trace sur sa figure (joues, menton, front, voire sur le nez) des traits plus ou moins réguliers avec un rasoir. Ces marques diffèrent suivant les régions — (elles ne sont pas les mêmes à Kaya qu'à Ouagadougou par exemple).

Le dessin le plus fréquent est cependant le suivant : Trois traits réguliers partant du front et se dirigeant vers le menton, un ou deux traits partagent le nez et rejoignent par les joues les trois traits verticaux.

Fostering. — Si une mère n'a pas suffisamment de lait, elle s'en va de grand matin sous un arbre, par exemple le « kamsaongo » ou le « wédega » (de la famille des lianes gohines) pour lui demander du lait. Elle se met à genoux et croyant s'adresser à une personne vivante, elle fait sa demande humblement mais avec quelle foi ! Il paraît que souvent la prière est exaucée. Mais alors il est défendu à la femme de revenir jamais sous l'arbre car elle perdrait son lait.

Le choix d'une nourrice ne se pose en pays mossi qu'en cas de décès de la mère. De préférence, c'est à la sœur du père qu'est confié le petit orphelin. Si la sœur du mari de la défunte a déjà été mère, elle demande du lait à un arbre dans les conditions susindiquées, même si son dernier accouchement date de plusieurs années. Enfin, si l'enfant ainsi nourri est une fille et survit, elle devient propriété de la sœur du père qui la donnera plus tard en mariage à un prétendant de son choix.

III. — DE LA MORT

L'importance des funérailles varie suivant l'âge et la qualité du défunt.

a) *Nitiema* (personnes âgées). — Au décès d'un vieillard ou d'une vieille femme, tous les parents habitant le village sont convoqués. Le corps est gardé un jour entier dans la chambre mortuaire après quoi on procède à l'enterrement. Le fils et la fille aînés de la famille jettent des cauris dans le tombeau pour permettre à leur père ou grand-père de s'acheter de l'eau « quand il aura soif et de payer les droits de passage sur la route de l'Éternité ». Les personnes chargées de l'enterrement s'emparent d'une partie des cauris.

La famille organise des jeux et des danses qui durent trois à quatre jours. Enfin tout le monde se fait raser la tête et on fixe la date des grandes funérailles. Ce jour-là, tous les parents, fils, filles mariées, proches parents, petits-fils, apportent des poulets, des bestiaux et des cauris. Tous ceux qui habitent le village même sont tenus de faire préparer de la bière. On tue des animaux et poulets et la viande est distribuée aux personnes venues pour la circonstance. Les danses

---

TOMBES. — *Différentes formes de tombeaux.* — Il existe au Mossi différentes formes de tombeaux. Ce sont : 1° YAOBULGA (tombeau en forme de puits). Très en honneur, réservé à tous ceux, vieillards et jeunes gens, morts de mort naturelle.

2° SAMPOGYAOGO (litt. de Sampogré, blessure ; yaogo, tombeau) Tombeau de forme rectangulaire réservé à tous ceux qui sont morts à la suite d'une grave blessure, morsure de serpent, coups de foudre, noyés ou tombés sur les champs de bataille. Pour cette deuxième catégorie de trépassés, il n'y a presque pas de kouré (funérailles). Seuls, les parents se rasent la tête et reçoivent la visite des personnes qui viennent leur apporter des condoléances. Aucune réjouissance, aucune cérémonie n'a lieu. Le jour du renouvellement du kouré, on distribue un peu de bière aux visiteurs.

durent plusieurs jours et les danseurs comme les tambourinaires reçoivent des cauris.

A noter que les petits-enfants gardent pour eux leurs poulets ou bestiaux après les avoir tués et qu'ils en disposent comme bon leur semble.

Sinddo. — Le « sinddo » n'a lieu qu'au décès d'une personne âgée. L'opération consiste à dépecer un animal vivant, dont la viande sitôt cuite est mangée par tous les membres de la famille du défunt.

Pendant la durée de l'opération, une personne forte serre la gueule de l'animal pour l'empêcher de crier, une seule plainte de la bête étant signe de mort certaine pour quelqu'un de la famille.

Tombeau. — Le tombeau des personnes âgées a la forme d'un puits au sommet ; à l'intérieur, il est rectangulaire ou évasé de manière à pouvoir coucher le mort.

b) *Ikanda* (homme marié). La cérémonie est beaucoup moins pompeuse pour un jeune marié. Le défunt est tout simplement lavé, puis enroulé dans un secco peulh et enterré. On tue quelques poulets. Le renouvellement des funérailles ne comporte pas de danses.

RÈGLES GÉNÉRALES POUR LES CHEFS DE FAMILLE

Le lagda (croque-mort), après que le défunt a été lavé, habillé, enroulé dans une natte ou un secco et déposé sur le seuil de sa case[1] commence à lui offrir le sang des poulets qu'il égorge à ses pieds. Il prononce quelques paroles rituelles qui peuvent se résumer ainsi : « Accepte ces poulets et ces cauries et ne reviens pas, que tout ce que tu laisses sur la terre profite à tes héritiers ! etc. »

On procède ensuite à l'enlèvement du corps. Arrivés au tombeau, les porteurs en font trois fois le tour avec le cadavre, puis le déposent à terre. Le croque-mort pénètre dans la tombe et dispose la couchette. On défait la natte et on lui remet le corps. Les membres de la famille, les parents se mettent alors tous à pleurer. On ferme l'ouverture de la fosse avec une pierre et on recouvre le tout de terre.

---

[1] *Venré* (ouverture).

Nous avons vu que chez les Nakomsé on pratiquait un trou au mur ou à la palissade formant enceinte et que c'est par cette ouverture qu'on faisait passer le corps du défunt pour le conduire à sa dernière demeure.

En général, il s'agit d'un père de famille. On dépose le corps en face de l'ouverture et son fils aîné et toutes les filles (celles du défunt et celles de ses frères) doivent sortir par le trou avant la dépouille mortelle. Pour cela les filles enroulent des feuillages autour des reins pour remplacer les pagnes ; quant au fils aîné il enlève aussi son cache-sexe. Des personnes saisissent les bras, d'autres les jambes et on fait passer les enfants à tour de rôle par l'ouverture en faisant en sorte que leur corps frôle celui du mort.

Le fils aîné du défunt en passant par le « *venré* » prouve ainsi aux assistants qu'il n'est pas cause du décès de son père ; quant aux filles, même celles qui sont devenues des femmes — qui osent sortir par le trou c'est par des bravos qu'elles sont accueillies par la foule. Les femmes reçoivent d'importants cadeaux de leur mari. Voici pourquoi : Les filles qui avant d'être conduites chez leur maris ont été enceintes ne peuvent et n'osent même pas sortir par l'ouverture. Le défunt et les autres kimsé (mânes) les frapperaient mortellement.

Aussi bien certaines d'entre elles disparaissent-elles à cette heure tragique, à la grande honte de leurs époux.

On désinfecte la case mortuaire en brûlant une certaine herbe odorante connue sous le nom de « Sompiga ». C'est la plante appelée par les Bambaras et les Wolofs « Benguefala » ou « Benguefira » et qui a été très employée par les Européens à l'occasion de la récente épidémie de fièvre jaune, soit comme tisane, soit comme infusion ou mélangée à l'eau des douches.

La fille aînée du défunt ainsi que les femmes de ce dernier, se barbouillent le corps de cendre. La pugtiéma (première femme) et la fille aînée entourent leur taille de feuillages, tandis que les autres membres de la famille portent des lianes sur le front : c'est le premier deuil.

Quarante ou cinquante jours après a lieu le renouvellement des funérailles : jeux divers, tam-tams, mise à mort d'animaux, bière, etc... (voir explications ci-dessus) : c'est le second deuil.

c) *Dakonré* (célibataire). Seuls, ses père et mère se rasent la tête. On l'enroule dans un secco mossi et on l'enterre sans autre cérémonie. Il n'est même pas lavé.

d) *Bi-kouré* (funérailles d'un nouveau-né). — Si le premier enfant d'une jeune mariée vient à mourir, la jeune femme retourne chez ses parents et y passe treize jours. Après ce délai elle revient chez son mari. Elle est alors accompagnée de quelques parents. Ceux-ci apportent des poulets et pintades qu'ils font tuer pour être accommodés avec un gâteau de mil envoyé au mari de leur fille. L'époux à son tour fait tuer poulets et pintades, prépare du gâteau et fait l'échange avec ses beaux-parents.

La coutume tient absolument à ce que les parents de la femme passent la nuit en route avant de rentrer dans leur village. Même si le village n'est pas éloigné, ils passent la nuit dans la brousse.

Ajoutons qu'au second accouchement, si l'enfant suit le sort du premier, il n'y a plus de kouré.

e) *Pagh'sin kataré biga* (femme sans enfants). — Aucune cérémonie. On l'enterre sans façon, comme pour le célibataire.

DE L'EXISTENCE DE DIEU, DU CIEL ET DE L'ENFER

Le Moaga croit à l'existence d'un ÊTRE SUPÉRIEUR invisible ou visible, car beaucoup ont longtemps considéré le soleil comme un « dieu », qui a créé le ciel, la terre et tout ce qui existe. Cet ÊTRE, il l'appelle « WENDE OU WENAM » (litt. WENDE, monde, NAM, chefferie : Maître du Monde).

Si le Moaga attribue quelquefois ses malheurs aux mauvais sorts de ses ennemis, il reconnaît néanmoins que rien ne peut se faire sans le consentement de Dieu, dont il ne cesse de prononcer le nom dans toutes les circonstances de la vie, notamment lorsqu'il fait des sacrifices.

Les féticheurs, magiciens, sorciers eux-mêmes, lui reconnaissent une puissance et l'invoquent bien souvent.

Il y a une certaine catégorie de Mossi, qui, ne faisant ni gris-gris ni fétiche, n'étant ni musulmans ni chrétiens, qui ne font et ne veulent du mal à personne, pardonnent volontiers à ceux qui les offensent, ne voient dans tout ce qui leur arrive (bonheur ou malheur) qu'un effet de la divine Providence ; ce sont les inspirés.

Mais le déisme des uns et des autres n'est guère approfondi. Tous croient qu'une personne décédée rejoindra ses aïeux pour vivre éternellement avec eux. Mais ils s'imaginent « la Route de l'Éternité épineuse « et le Royaume de Dieu si éloigné de la terre qu'ils « donnent à leurs morts des cauris pour payer le « passeport là où ils rencontreront des difficultés, la « facilité du voyage étant subordonnée aux bonnes « ou mauvaises actions du défunt ».

C'est là, peut-on dire, une très faible idée de l'existence d'un Enfer ou d'un Purgatoire. Mais cet Enfer n'est pas le « Feu inextinguible des Chrétiens, ni les atroces souffrances des Musulmans » puisqu'il faut que la personne soit avec sa famille.

L'*Alkyoamé*. — On entend quelquefois dire par un Moaga : « Ce que tu m'as fait je ne peux m'en venger, mais nous réglerons ça le jour de l'« alkyoamé. » Ceci est encore une conception quelque peu superficielle du Jugement de Dieu. Le Moaga ne croit guère à un jugement dernier, pas plus qu'à la fin du Monde, ni à la résurrection des Corps, mais il entend par ces mots « alkyoamé daré » le jour où tous deux — son ennemi et lui — mourront et que Dieu aura à faire subir à l'un une peine — passagère s'entend — pour le préjudice causé à l'autre.

CROYANCES ET SUPERSTITIONS SUR L'AME APRÈS LA MORT

De quoi se compose l'être humain d'après les Mossi?

L'homme se compose de trois éléments : le corps visible, le siga ou toulé (âme) et le « kima » (revenant).

Le « siga », qu'on peut appeler âme, est la partie de l'homme qui doit retourner à Dieu.

Siga. — D'après les Mossi, le « siga ou toulé » est peureux. Une grande souffrance, une maladie, le décès d'une personne aimée peuvent l'obliger à abandonner provisoirement le corps. Il prend alors la forme humaine. Il peut être aperçu par la personne elle-même ou par d'autres. En ce cas on a recours à des gris-gris ou fétiches pour le faire revenir.

Son abandon provisoire du corps ne présente pas, dit-on, d'inconvénients puisqu'il ne gêne en rien le fonctionnement régulier de l'organisme humain, mais comme l'un ne peut pas vivre sans l'autre, son absence prolongée peut être cause de mort.

Kima (de ki, mourir). C'est une sorte de silhouette de la personne qui va mourir. Il n'est visible qu'à certains initiés. On dit cependant qu'il est un peu difforme et que sa présence en un lieu peut faire dresser les cheveux sur la tête ou donner des frissons qui paralysent les membres et empêchent de marcher.

On distingue le « siga » du « kima » à cette différence que ce dernier étant déjà au nombre des morts a la tête complètement rasée, porte de la cendre en forme de croix ou d'un X sur le front, ou a les pieds maculés de sang.

Dès que la personne meurt, son kima rôde quelque temps à côté de sa maison et va rejoindre ses ancêtres à Pilimpikou.

Pilimpikou. — Pilimpikou est un village faisant partie de la circonscription administrative de Koudougou (Haute-Volta). Il y a là sur une montagne, une grotte considérée comme le lieu sacré où se donnent rendez-vous les « kimsé » de tous les Mossi morts.

La légende raconte qu'on peut retrouver à Pilimpikou un parent décédé si on n'a pas eu la bonne fortune d'assister à ses derniers moments ou si l'on désire savoir où le défunt a caché une partie de sa fortune ou un objet précieux.

Il suffit pour cela, dit-on, de se rendre chez le Tingsoba de Pilimpikou et de lui demander d'user de son influence pour appeler le mort.

Le Tingsoba vous fait la recommandation formelle de ne verser aucune larme à la vue du « revenant » et, continue la légende, si l'on ne garde pas le secret de l'entretien qu'on a eu avec le kima, on mourra avant un an.

Enfin, on prétend que lorsqu'ils vont recevoir de nouveaux membres — ils composent, en effet, la grande famille de tous les Mossi morts depuis des générations — les kimsé organisent des jeux dont l'écho est entendu par les habitants de Pilimpikou.

Toutefois les jeunes gens des deux sexes, célibataires au moment de leur décès, les nouveau-nés, retournent là où ils étaient avant leur venue au monde pour « reprendre au sein d'une autre femme ou de leur précédente mère la forme humaine ». Les Mossi, nous l'avons déjà dit dans un précédent paragraphe, croient à la réincarnation des morts.

CHAPITRE XII

La pénétration de l'islam en pays Mossi.

L'ISLAM AU PAYS DU MOGHO-NABA

Le Mogho-Naba est avant tout un animiste comme tous ses sujets et on s'expliquera mal que son fétichisme se concilie avec les dogmes compliqués de l'islamisme et les nombreux interdits du Christianisme.

Et pourtant le Mogho-Naba sait à son heure être catholique ou musulman tout en respectant les traditions des ancêtres. C'est ainsi qu'à l'occasion des fêtes chrétiennes de la Noël, l'Empereur des Mossi assiste dévotement à la Messe de Minuit. Il gardera cependant sur la tête sa toque, à l'instar de l'Évêque, sa mitre. De même il embrasse l'islam pendant les trois fêtes ci-après : 1° Le moaghrem (Zembendé mossi). Le Ramadam (Nolokré — détacher la bouche) et enfin la « Zoulhési (la Tabaski ou le kibsa mossi).

⁂

Avant de dire comment le Mogho-Naba célèbre ces fêtes musulmanes, nous allons donner dans un rapide aperçu l'origine de la pénétration de l'islam au Mossi et la désignation des Imams.

I. — ÉPOQUE A PARTIR DE LAQUELLE L'ISLAM A PÉNÉTRÉ AU MOSSI

C'est sous le règne de Naba Doulgou, 23e Mogho-

Naba à partir de OUBRI, fondateur de la dynastie de Ouagadougou, que l'Islam prit racine dans l'Empire des Mogho-Nabas, et c'est de cette époque que date la nomination d'un Imam à Ouagadougou.

Naba Sawadogo qui succéda à son père Doulgou mit ses enfants à l'École Coranique. Un grand nombre d'entre eux y reçurent une assez bonne instruction; l'aîné de la famille qui monta plus tard sur le trône sous le nom de Naba Koutou devint même un marabout. C'est du règne de cet Empereur que date le développement de l'islamisme au pays mossi et l'attribution de noms musulmans aux enfants des Mogho-Naba :

Saïdou, Mahama, Moumouni, etc..., etc...

II. *Gambaga Naba* (Chef d'un vaste territoire dans la colonie britannique de la Gold Coast) fut, nous l'avons déjà vu, le père de NYENNENGA, mère de OUEDRAOGO, fondateur réel de l'Empire Mossi. On sait que tel ROI a tendance à imiter un parent illustre et à suivre ses traces dans tout ce qui est de nature à le distinguer.

Eh bien, voici pourquoi Doulgou installa un marabout à côté de lui. On rapporte qu'indépendamment de ses nombreux Ministres, le Roi de Gambaga avait un Imam chargé de régler les affaires compliquées. Il était en même temps le conseiller intime du Roi. Mogho-Naba Doulgou, qui eut un vaste territoire se crut aussi puissant que son ancêtre de Gambaga et voulut, pour certaines affaires, n'avoir à prendre d'autre avis que celui d'un Imam. L'Empereur avait un ami marabout dans la région de Zitenga qui se nommait MOUSTAPHA. DOULGOU le fit venir à Ouagadougou et lui conféra le titre d'Imam.

Inutile de dire que ni le savoir de cet adepte de l'Islam, ni ses qualités n'ont été contrôlées et que cet Imam n'a pas été choisi par d'autres marabouts. C'est ainsi que l'Imam du Mogho-Naba est avant tout un dignitaire de la Cour au même titre qu'un OUIDI-NABA par exemple et comme tel sa nomination est soumise à certaines règles barbares. C'est ainsi qu'après lui avoir remis le turban et le burnous, insignes de la chefferie, il est invité à se rendre dans une maison appelée « Surbinda. » Dans ce lieu sacré on lui présente une calebassée du breuvage abominable connu sous le nom de « Tibo » et qui n'est autre chose qu'une mixture composée de sang d'hommes et d'animaux — breuvage que tout chef de canton, tout ministre et fonctionnaire de la Cour de l'Empereur doit boire à sa nomination, ce qui le rend incapable de trahison et de lèse-majesté. L'Imam saisit la calebasse, prononce les paroles sacramentelles ci-après : « Je ne trahirai jamais le Mogho-Naba dans quelque circonstance que ce soit, je lui viendrai en aide en cas de guerre avec l'ennemi, j'exécuterai sans discussion tous les ordres que je recevrai de mon ROI, etc... », fait le simulacre de porter le breuvage à la bouche et le rend au Ouidi-Naba qui remet le liquide dans la jarre de cuivre où il est soigneusement conservé depuis près d'un millénaire. Il est, ces formalités remplies, l'Imam du Mogho-Naba. Comme pour les chefs de canton ou les Ministres cette fonction se transmet dans la même famille. Sans doute, le fils n'est pas appelé à remplacer son père s'il n'a pas reçu une instruction suffisante pour régler à la satisfaction de l'Empereur les quelques rares questions qui peuvent lui être soumises, mais le choix se porte toujours sur un membre de la famille de MOUSTAPHA, premier Imam.

CÉLÉBRATION DES FÊTES MUSULMANES PAR LE MOGHO-NABA

Moaghrem (zambende des Mossi). — Le Moaghrem, c'est le commencement d'une année nouvelle de l'hégire. Chaque famille musulmane doit faire bombance la veille au soir. Le lendemain matin c'est-à-dire le dixième jour du mois de Moaghrem on lit le « sourata », livre de l'année, et on sait le Saint qui présidera à la destinée du Monde pendant trois cent soixante jours. On prescrit des aumônes. Cette fête de retour à la joie a pour effet de commémorer solennellement le jour où le Patriarche NOÉ (Nabi Nouhou d'après les Marabouts), seul béni du Seigneur, put après le déluge qui extermina l'Humanité, mettre pied sur la terre ferme. Ce fut un retour à la vie et ce fut le jour du Feu.

Les Mossi qui n'ont jamais compris l'origine des fêtes musulmanes les célèbrent à leur manière. Ainsi par « jour du feu » ils n'ont pas compris que c'était le retour à la vie de famille, à la cuisson des aliments par le feu, mais ils ont imaginé une drôle de coutume qui rappelle plutôt la prise de la Bastille. Ce jour-là, en effet, ils allument des torches, se pourchassent et se brûlent les uns les autres. Cela occasionne parfois de véritables plaies qui, fort heureusement, guérissent facilement.

Les Silmissi (Peulhs du Mossi) font mieux, ils s'arrosent le corps d'eau fraîche : c'est tout au moins un souhait de bonne santé.

⁂

La tabaski (*zoulhési*) (*kibsa Mossi*). — Autrefois le jour de la Tabaski, le Mogho-Naba était tenu de se rendre à Zoaghna dans la grande mosquée.

Yarnaba — chef des Yarcés — (dioulas dont l'ancêtre Koanda est venu au Mossi sous le règne de Koumdoumié, huitième Mogho-Naba) est chargé de sacrifier les bœufs et moutons remis par l'Empereur et dont la viande doit être distribuée à l'ensemble des fidèles. Le salam avait lieu dans la mosquée. A cette occasion le Mogho-Naba devenait musulman même s'il n'était pas croyant. Il devait figurer parmi les fidèles qui se placent immédiatement derrière l'Imam. Dès qu'il a fini de réciter les versets des livres sacrés, l'Imam se tourne vers les fidèles, dit « a salama leckum » et serre ensuite la main du Roi. La prière étant terminée, l'Empereur revient chez lui où peu après l'Imam doit venir égorger le mouton de tabaski. Mogho-Naba doit tenir lui-même la queue de l'animal.

Le ramadam (*Nolokré Mossi*). — On sait que le Ramadam ou le carême des musulmans (le nolokré des Mossi — noré bouche, lokré, défaire le nœud, détacher) est une suite de privations et d'abstinences où le corps abandonné sans défense est sujet à toutes sortes d'indispositions se transformant parfois en de véritables maladies.

On sait aussi que le Mogho-Naba est soumis à un protocole sévère, à un ensemble d'obligations qui le mettent dans l'impossibilité absolue de pratiquer — fût-il croyant — le jeûne des marabouts. Cependant on lui a tant vanté le « yelsomdé » (le bonheur) du pénitent après les trente jours de souffrances que l'Empereur — car il n'est pas indifférent à ce qui touche les splendeurs de l'Au-delà, demande dans son entourage quelques hommes de bonne volonté pour pratiquer l'abstinence en ses lieu et place; ils recevront le jour de la fête de nombreux cadeaux (boubous, cauris, etc...).

Voici en résumé comment le Roi des Mossi célébrait le Ramadam, il y a encore quelques années :

Le jour de nolokré, Gare-yarga (Yarga, préposé à la selle) apporte de fort bon matin de l'hydromel dans une vieille gourde qui a servi, dit-on, à Naba Rimba — il boit un peu de cette liqueur pour « couper le jeûne » et offre une calebassée au Mogho-Naba dans le même but. Le reste est donné aux Ministres et autres fonctionnaires de la Cour.

L'Empereur offre à manger à tout le monde présent (cuvettes de riz, écuelles de sagbo); il fait abattre au préalable un ou deux bœufs et de nombreux moutons.

Vers sept heures et demie du matin Mogho-Naba se rendait avec son escorte habituelle à Roundé-yiri (lieu de prières, sorte de mosquée en plein air qui se trouvait au nord-ouest de la maison actuelle de Ouendasida, adjudant de Police, — et assistait au salam que présidait l'Imam.

Après la cérémonie ce dernier entouré de ses fidèles allait rendre visite à l'Empereur pour la « doua » (sorte de bénédiction qui consiste à réciter quelques versets de Coran). L'Imam recevait des colas, des moutons ou un bœuf.

⁂

A l'heure actuelle les deux mosquées n'existent que de nom; la seule mosquée est celle de l'Imam dans le quartier Mohémé (Marabouts), mais le Mogho-Naba actuel n'assiste jamais au salam des jours fériés. Il se rend au Cercle puis chez le Gouverneur et revient chez lui attendre la visite du représentant de l'Islam en pays Mossi.

⁂

Le seul Mogho-Naba qui fut vraiment musulman est Naba Koutou, 27^e successeur d'Oubri. Envoyé à l'École coranique de Sagabtenga il y fit, dit-on, de bonnes études. Appelé à succéder à son père, il installa devant la porte des Femmes, une mosquée. Par tradition une mosquée se trouve au même endroit du Palais de tout Mogho-Naba même incroyant comme l'Empereur actuel par exemple.

Naba Koutou faisait régulièrement son salam suivant les rites de la religion musulmane et observait même les trente jours d'abstinence du mois de carême.

Tous ses enfants portèrent des noms musulmans. Tous, à l'exception de son premier fils qui lui succéda sous le nom de Naba Sanum, ont été envoyés dans des écoles coraniques mais aucun d'eux n'y fit des études sérieuses, dominés qu'ils étaient tous par le désir d'être Nabas.

De son vivant Naba Koutou n'a jamais ordonné lui-même la mort d'un individu, fût-il coupable. Il aimait la paix. Aussi lorsque ses Ministres lui soumettaient des cas graves il leur disait toujours : « Allez faire pour le mieux et ne me rendez pas compte du sort réservé aux coupables. » Comme PONCE PILATE il faisait retomber sur ses ministres la responsabilité des crimes. Prêtant peu de foi aux dires des prêtres du Poéré (confession par moyen magique) il acquittait lui-même les personnes condamnées à la peine capitale par ce procédé barbare.

LES NABAS MUSULMANS

I. La quasi-totalité des habitants de Nobéré, Nobila, Toècé (cantons dans la province actuelle du Gounga-Naba) sont convertis aux préceptes de l'islamisme par convenances personnelles. Ils sont les descendants de Naba Saga, 22e successeur d'OUBRI.

II. De même les habitants des villages de Doundoulma (descendants de Naba KOM, 21e successeur d'OUBRI), de Garpinné et de Kouila (descendants de Naba Doulgou ou Roulgou, 23e successeur d'OUBRI) passent pour de fervents musulmans.

III. Kombissiri-Naba SIGUIRI, Cercle de Ouagadougou.

IV. Ramongo-Naba BAONGO, Cercle de Koudougour, tous deux descendants de Naba Warba, 19e successeur d'OUBRI étaient convertis aux préceptes de l'Islamisme.

Les Chefs actuels de ces cantons sont des musulmans lettrés et possèdent des mosquées.

V. Sao-Naba, descendant de Naba Ouédraogo, Cercle de Ouagadougou) est converti à l'islamisme depuis près de trente ans. Son premier maître fut un pèlerin revenu de la Mecque et originaire du village de Nakamtenga (près de Kombissiri). Il continua ses études coraniques sous la direction de Sayenouné Bathily, marabout originaire de Kaédi (Mauritanie) thaumaturge redoutable que l'Administration locale dut renvoyer dans ses foyers en 1916. Sao-Naba possède une mosquée, mais la religion musulmane ne semble pas avoir diminué ses croyances animistes puisqu'il continue à sacrifier aux mânes des ancêtres et à boire du dolo de temps en temps (aux fêtes coutumières par exemple).

VI. Gourpila Naba, Cercle de Ouagadougou, Ancien Samand biga du Mogho-Naba actuel, sa conversion à l'Islamisme est de fraîche date (de six à sept ans).

VII. Boala Naba, Cercle de Ouagadougou, musulman fervent.

VIII. Gaongo-Naba, Cercle de Ouagadougou, musulman fervent.

Signalons enfin pour terminer que l'Empereur actuel qui a continué par tradition à donner des noms musulmans à ses enfants, a plusieurs de ses fils dans des écoles coraniques. Le nombre de ceux-ci dépasse certainement celui de ses enfants envoyés à l'École primaire officielle.

Facing p. 212

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

La Maison du GOUNGA-NABA.

CHAPITRE XIII

De l'habitation.

MAISON DES CHEFS MOSSI

Nous avons déjà vu dans un précédent chapitre « Corvées et Obligations des sujets Mossi vis-à-vis de leurs chefs », comment sont effectués les travaux de construction et de réfection de la maison des Nabas. Nous savons aussi que le Naba, comme tous ses sujets, consulte le Devin sur le choix de l'emplacement où doit être édifiée son habitation, à savoir s'il doit conserver la maison de son père ou s'il doit construire sur l'emplacement de la maison de son grand-père ou enfin, s'il peut, les esprits lui étant défavorables, s'installer sur un terrain encore inoccupé.

⁂

La maison d'un Naba se distinguait autrefois de celles de ses administrés par le nombre considérable de cases dont elle se composait et aussi par la présence sur le faite des cases d'œufs d'autruche vides. Le croquis ci-après donne une physionomie exacte de la maison des Nabas avant la pénétration française et même encore de nos jours dans certaines régions.

Il n'existait pas de maisons à argamasse ou terrasse à la mode indigène. Le Mogho-Naba en possédait bien une, mais bien que copiée sur le style

Djennéen, elle n'avait à part quelques rares portes et fenêtres minuscules qu'une seule ouverture de la grandeur d'un canari pratiquée au plafond pour donner, dit-on, de l'air aux habitants et qu'on bouchait pendant l'hivernage.

Ouidi-Naba, premier ministre, et Kamsaongo-Naba chef eunuque, possédaient eux aussi des « tatas » d'un modèle plus réduit, le premier pour conserver l'eau sacrée « Nam-Tibo », le second les richesses de l'Empereur son maître.

Nous verrons plus loin la description de l'habitation type du Moaga. A l'heure actuelle et depuis l'installation du Gouvernement à Ouagadougou, la quasi-totalité des Chefs de Province et de canton possèdent des maisons simili-européennes. Le Tata actuel du Mogho-Naba, la Maison du Baloum-Naba, du Gounga-Naba, du Ouidi-Naba à Ouagadougou ; celles du Konkistenga-Naba à Imasshoro et à Zoétigomdé ; du Lallé-Naba à Koudougou — j'en oublie — pour ne citer que les principales — prouvent que de réels progrès ont été accomplis dans le domaine de l'habitation par les chefs Mossi.

Sans doute, comme toutes les maisons européennes de la région qui nous occupe, ces constructions sont malheureusement en banco. Mais la règle n'est-elle pas à peu près générale en A. O. F. ?

Chez les deux plus évolués des ministres de l'Empereur, les salons de réception sont disposés de façon à ce que le visiteur reçoive à tout moment du vent frais sans cesse renouvelé par de larges ouvertures. Pendant les fortes chaleurs un panka placé au milieu

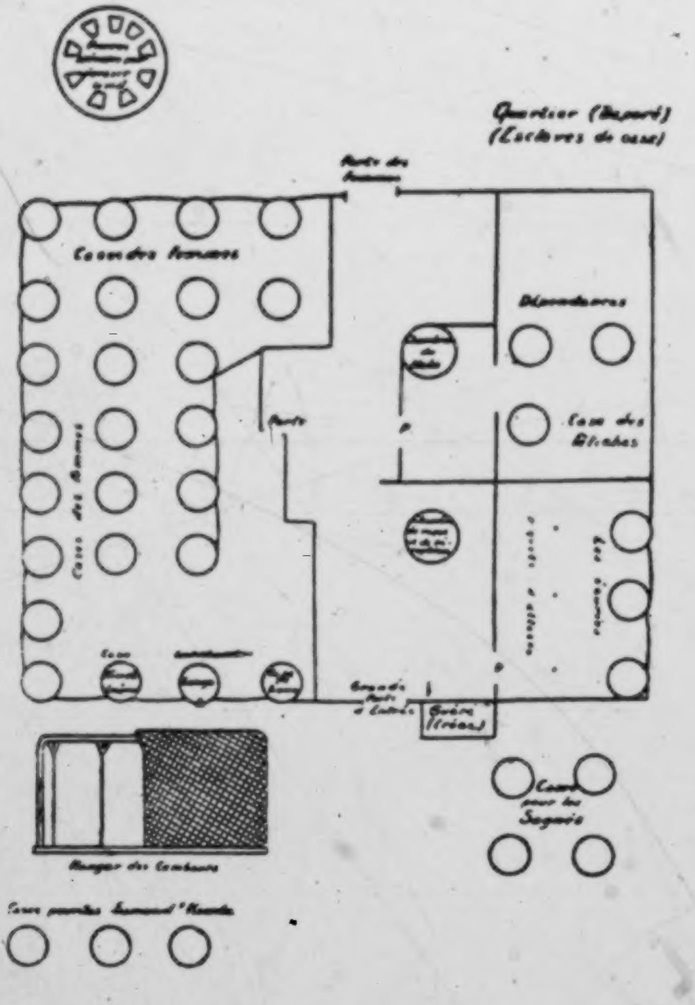
Quartier (Bapori)
(Esclaves de case)
Porte des Femmes
Cases des Femmes
Dépendances
Porte
Case des Étalons
Cases des Hommes
Case
Grande Porte d'Entrée
Hangar des tambours
Cases pour les Sagas

LA MAISON DES NABAS

de la pièce et actionné par un sogoné donne de l'air aux visiteurs essoufiés. Au mur toujours blanchi au kaolin sont fixés çà et là quelque image de réclame, le portrait d'un grand chef ou des photographies de famille qui donnent un peu de gaîté à ces appartements. Tout ceci démontre de la part des chefs indigènes un réel souci d'évoluer dans la voie du progrès et de la civilisation.

Un certain nombre de notables de Ouagadougou ont construit ces dernières années des maisons à argamasse, plutôt pour sauvegarder les biens de leur famille contre les incendies et les vols que pour y habiter.

Enfin avant d'aborder l'étude de la case du Moaga, il convient de dire que la coutume exige que tout nouveau Naba habite, pendant les trois premières années de son avènement, des « songodo », c'est-à-dire des cases tout en paille que nous décrirons plus loin. Après seulement il pourra construire en dur.

II. — DE L'HABITATION DES SUJETS MOSSI

Installation provisoire. — Avant de construire sa case de marié, le jeune homme consulte le Devin à l'effet de savoir si l'emplacement choisi n'est pas hanté par de mauvais esprits : s'il aura de la joie et du bonheur en s'y installant.

Le Devin, même si le lieu ne présente à ses yeux aucune particularité, prescrit toujours de sacrifier une volaille, un animal, ou d'offrir des aumônes. Le jeune homme s'entend pour cela avec le vieux du village, le chef du clan ou s'il s'agit d'un Nionioga, le Tingsoba (de tenga, terre, soba, maître), pour sacrifier la victime.

Le Tingsoba se rend sur les lieux et fait apporter deux petites calebasses contenant la première de l'eau ordinaire et la seconde de l'eau mélangée avec de la farine : il invoque tous ceux qui l'ont précédé, verse l'eau par terre, priant Dieu d'accepter celle-ci pour sa femme Tinga qui l'absorbe ; puis il égorge la poule en disant : « On — on, mamé ka koud' ti y a niesmé yé ya saramb' boumbou, yaramb' boumbou, ti oua ta mamé (paroles signifiant à peu près : « Accepte l'offrande que je t'offre au nom de X... Il s'est adressé à moi parce que je suis le Tingsoba du village. Je ne me considère pas comme plus habile que les autres habitants du village, mais cette cérémonie est chose de nos aïeux, c'est affaire de succession et j'ai pris la place que m'a léguée mon prédécesseur. »

La poule est maintenue les deux pattes en haut, la tête inclinée, pour que le sang se mêle à l'eau farineuse, puis elle est lancée quelques pas plus loin. Si l'offrande est acceptée la victime tombera sur le dos. On se hâte alors de la ramasser et on arrache quelques plumes qu'on colle au sang à peine coagulé.

La poule est remise à des enfants pour être plumée et brûlée au feu sans assaisonnement, sans sel ni piment. Une cuisse est offerte au Tingsoba et le reste de la viande est mangée par les membres de la famille de celui qui s'installe.

Cependant une partie du « saonré (le foie) est jetée à l'endroit du sacrifice et ainsi offerte aux esprits, habitants invisibles du lieu, qui favoriseront le nouveau ménage et l'aideront à avoir des enfants.

Notons que, pour sacrifier, le Tingsoba peut se tourner dans n'importe quelle direction, aucune orientation précise n'est exigée.

L'installation provisoire consiste, pour un jeune mari, en une paillotte sans agrément, composée des branches d'un arbre appelé « randega » piquées en terre, attachées au sommet par une ligature, entourées à la base de nattes Mossi (sougzakpinri) ; le tout est couvert par une toiture en chaume.

Installation définitive. Travaux. — Un an après l'installation provisoire, si les moyens du nouveau mari le lui permettent, il procède à son établissement définitif, c'est-à-dire qu'il construit des cases en argile, reliées entre elles par des murs plus ou moins réguliers.

Pour cela il faut d'abord creuser le sol, détremper la terre qu'on a tirée du trou, puis la pétrir et faire des boules de mortier. On trace sur le terrain une circonférence avec une corde attachée à un piquet central ; ensuite, les fondations sont aménagées dans le sol ; elles ont une profondeur de 0 m 20 environ. On y jette du mortier et on commence l'édification du mur qui a toujours une forme circulaire et dont la dimension est plus ou moins grande. On laisse sécher le mortier avant de se remettre au travail et la construction se poursuit ainsi jusqu'à son achèvement complet, c'est-à-dire lorsqu'elle atteint 1 m 65 environ. La maison est d'abord bâtie sans aucune ouverture, mais lorsque les murs sont achevés, on y pratique une porte basse en forme d'ogive. L'intérieur de beaucoup de cases mossi est barré par une murette appelée « kogré », ce qui rend la case extrêmement obscure. On pratique aussi quelques petits trous avec le manche d'un daba. Ce sont, avec la porte basse, les seules ouvertures et c'est par ces minuscules ouvertures que le Moaga tirait des flèches en cas de guerre. Avant de poser la toiture, les murs sont recouverts de cendre mouillée. Cette pratique assure la santé des nouveaux habitants.

La toiture est conique; elle se compose de perches fortement attachées au sommet par des lianes. Sur ces perches, on place des nattes rigides appelées « zarsé » retenues par des fibres et au-dessus de la paille tressée. Il faut une vingtaine de personnes pour poser le toit. La construction est terminée. Il ne reste plus qu'à crépir. Les femmes ramassent à cet effet une terre spéciale, le « boalga » qu'elles mélangent avec de la bouse de vache ou du crottin de cheval; elles enduisent les murs avec cela. Cette opération terminée, elles étendent du ferrugineux sur le sol, répandent dessus un peu d'eau et dament à l'aide de morceaux de bois plats appelés « silpama ». Après le damage on fait le « sasgo » : cela consiste à verser sur le sol uni une matière gluante « boundou » mélangée de charbon broyé. On passe et repasse là-dessus des tessons de bouteilles ou des pierres spéciales « sassega ». Cette couche noire vernie empêche le ferrugineux de salir les vêtements. Pour rendre cet enduit résistant d'autres l'arrosent de « kanmé », c'est-à-dire d'une infusion préparée avec l'écorce du fruit du néré.

Ouvriers employés à la construction. — Le maître de la maison est aidé par ses propres frères et ses autres parents de même clan. Il ne demande pas de concours étranger. Les femmes vont seulement chercher l'eau nécessaire à la préparation du mortier.

La terre est tirée d'un trou pratiqué non loin de la maison et appelé « tan-nako » (de tando : terre ; nako, trou). Cette excavation est comblée, plus tard, avec toutes les saletés provenant des détritus du ménage, des ordures de la cour, etc..., le tan-nako, bien fumé par ce moyen, est semé de maïs et ce champ se nomme « kamanga ».

Les outils. — Les seuls outils employés sont le sitoiga (pic indigène) et le « wanka » (pioche).

MOBILIER DES CASES. — *Case des hommes.* — Dans la case des hommes, on ne trouve pour tout mobilier qu'une natte ou un secco fin, un traversin fait avec des bandes de coton ou du kapock, le carquois, le casse-tête, des flèches, l'arc, un grand couteau « zangoégo » et une lance. Çà et là, de petits sacs à gris-gris et autres amulettes pendent au mur. Le « pilgou » (sorte de corbeille ovale, faite de paille) sert à enfermer les habits.

Case des femmes. — D'un bout à l'autre de la case on trouve des « billi » (petits morceaux de bois piqués au mur et destinés à recevoir les calebasses, les écuelles (lensé), les lassés (cuvettes en terre), les soutissi (louches), etc.

Au fond de la pièce, des mottes de terre sèche, creusées au milieu, reçoivent les vases « yuiya », les marmites « dougdo » servant à la fois de malles pour les habits et de greniers pour les produits vivriers provenant de la récolte des champs particuliers de la femme.

Plan d'un carré. — A l'entrée de chaque maison, les cases qui se trouvent à gauche sont celles des femmes, celles du maître de la maison sont situées à droite. Tout à fait à l'extérieur de la maison, une ou deux paillottes dans le genre de celle que nous avons déjà décrite, servent de chambres à coucher aux « dakompa » (jeunes gens du sexe masculin).

Le chef de la maison habite tout seul. Il ne peut, du reste, en être autrement puisqu'il appelle ses femmes à tour de rôle.

Les femmes cohabitent avec leurs enfants en bas âge ou avec les fiancées de leur mari en attendant, bien entendu, que ces dernières aient aussi leur propre case.

Cuisine. — Il est rare — très rare — de voir au Mossi une case spécialement affectée à la cuisine. La chambre à coucher d'une femme lui sert en même temps de cuisine.

C'est au mari qu'il appartient, en général, de distribuer les provisions à la femme chargée de faire la cuisine pour la famille : mais il n'en est pas de même partout. A Ouagadougou par exemple, la plupart des femmes nourrissent leur mari. Ce dernier leur fournit des provisions pendant l'hivernage seulement, c'est-à-dire à l'époque des cultures.

Pour la préparation des aliments, il y a un tour de rôle quotidien. La femme se fait aider par ses co-épouses pour écraser le mil au néré (meule) du quartier mais prépare seule le gâteau de mil ou sagbo.

Poulaillers et bergeries. — Il existe dans la maison de chaque chef de carré une petite paillotte pour la volaille. De même, une petite case ronde en terre sert de bergerie aux chèvres et aux moutons.

Réparations de la maison. — La réparation de la maison endommagée par les pluies ou menaçant ruine, est faite par les habitants de la maison (chef de famille, dakompa, femmes et frères du père) sans le concours de personnes étrangères. A part le repas qu'on prend comme à l'ordinaire, il n'est payé aucune rémunération. Le chef de famille se contente de dire seulement après le travail « n'fa nel toumtogo, imaou nian (Merci de la fatigue, merci beaucoup du travail).

CHAPITRE XIV

De l'habillement au Mossi.

I. — HABILLEMENT DES NABAS

Dans ce chapitre nous examinerons les différentes modifications et améliorations apportées dans l'habillement des chefs Mossi.

1° *Avant et pendant les vingt premières années de l'occupation française.*

a) *Zangoego Pelga* (grand boubou), fait d'un assemblage de bandes de coton de petite largeur et assez finement tissées. Ces habits taillés et brodés par des spécialistes se vendaient de 70 à 100.000 cauris [1].

b) *Karfo*, grand boubou, bleu foncé, de la même étoffe que le précédent (50 à 70.000 cauris).

c) *Noufa*, grand boubou et pantalon, d'une très belle étoffe tirant sur le gris foncé (valeur 2 esclaves), boubou 70.000 cauris, pantalon 50.000 cauris.

d) *Zag'banko*, habit de couleur, prix variant entre 40 à 50.000 cauris.

e) *Baourou ganga* (gris clair) couverture d'une valeur de 50 à 60.000 cauris qu'on pouvait transformer à volonté en boubous et culottes.

---

[1] 100 francs de notre monnaie. A l'heure actuelle le billet de 5 francs vaut 1.000 cauris. La pièce en argent de 5 francs s'échangeait contre 5 à 7.000 cauris suivant les fluctuations du cours.

Tous ces habits étaient importés au Mossi par des Haoussas (Zangoéto) de passage, et quelques yarcés, les seuls commerçants de l'époque et qui eux-mêmes allaient les acheter à Gambaga (Gold Coast), seul point de transactions alors connu. Nous l'avons dit dans un précédent chapitre, les Mossi ne connaissaient d'autre pays que le leur.

Évidemment, on rencontrait quelques Nabas qui se contentaient de quelques vêtements grossiers en bandes de coton du pays.

II. — BONNETERIE

Les habitants de Béré (village dépendant de la province actuelle du Gounga-Naba) confectionnaient des bonnets appelés « manfo » fort prisés des chefs Mossis (prix 2.000 à 3.000 cauris) :

Quelques notables portaient des bonnets faits à Wéogtinga (province du Ouidi-Naba) par les descendants de Naba Zombré, 20e successeur d'OUBRI).

⁂

2° *Modifications et améliorations apportées depuis la création du gouvernement de la Haute-Volta* (1919).

Les différents tissus provenant des comptoirs européens, les riches bazins blancs ou indigotés remplacent de plus en plus actuellement les habits d'autre-

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Tisserand Mossi.

[facing p. 224]

fois. Ces étoffes sont transformées en boubous, culottes, blouses et forkias (ce dernier, sorte de longue blouse à larges manches fort estimée des traitants Sénégalais) ; des chemises de toutes nuances et de tous modèles s'entassent dans les malles et les cantines achetées au Commerce ou fabriquées sur place par des menuisiers instruits dans les ateliers européens.

Les bandes de coton, disent un grand nombre de chefs, sont lourdes, encombrantes et gênent la marche.

Des bonnets, façon d'Orient, exportés de la Gold Coast, des coiffures de velours grenat, voire des casques, remplacent les bonnets d'antan.

Les « markatassé » et les « Mougou », sortes de bottes rustiques en cuir travaillé par les cordonniers mossi cèdent la place aux souliers, bandes molletières, leggins ou à des bottes et babouches autrement façonnées — les cordonniers de Djenné sont maintenant fort connus au Mossi.

Enfin un grand nombre de chefs (notamment les chefs de Province, grands dignitaires de la Cour de l'Empereur) se distinguent les jours fériés par des costumes chamarrés de broderies d'or et d'argent — produits de l'Industrie marocaine. Deux de ces Ministres endossent même, avec fierté, le costume européen.

III. — HABILLEMENT DES SUJETS MOSSI

a) *Hommes.* Le « koiglinga » et le « dandaogo » (sortes de longues blouses à manches), le « koursi » (culottes) en bleu foncé, et le « karfo » (ce dernier rarement cependant à cause de son prix élevé), un zangoégo (grand couteau haoussa), un « manyanfo » (bonnet), un « boussan-zandé » (casse-tête en fer), un « logwaoga » (carquois et flèches) étaient l'accoutrement et les armes, un jour de fête, d'un Moaga *qui veut se faire admirer*.

Aujourd'hui il porte les mêmes vêtements en bandes de coton du pays (sauf le « karfo »), mais il convient de dire que les jeunes gens revenus de la Gold Coast ou des Colonies voisines possèdent presque tous des habits en tissus de comptoirs, s'ils ne s'affublent pas, comme cela arrive souvent, d'un pardessus ou d'une redingote usagés. Dans les villages de la brousse on porte encore le grand couteau (zangoégo) qu'un « albolé » (ornement) permet de suspendre aux épaules.

Cependant quelques jeunes gens, petits traitants aisés, s'habillent à la manière des Soudanais de grande ville.

b. *Femmes*. — La femme moaga n'avait guère plus de 3 pagnes : 1° Un pagne qu'elle portait tant qu'elle restait à la maison et qui est son habit de travail ; 2° Un pagne indigoté (fou-sablaga) qu'elle ne mettait que les jours fériés ou pour se rendre au marché ; enfin un troisième pagne blanc ou teint en bleu foncé à longues franges, sorte de « dissa bambara » qu'elle jetait sur les épaules ou sur la tête les jours de cérémonie. Elle renouvelait cette garde-robe lorsque cela devenait nécessaire.

Seules les femmes des Nabas et de quelques notables avaient en plus des pagnes cités, le « godé » (pagne d'origine haoussa et d'un prix assez élevé[1]).

Comme parures (ornements) la femme moaga ne connaissait guère que les bracelets en cuivre rouge ou jaune et le « kindifou » (perle d'un rouge brillant). Il s'agit, évidemment, des seules femmes qui avaient le moyen de s'en procurer; le « kindifou » n'était vendu qu'à 50 cauris la perle, mais la rareté des coquillages (cauris) accaparés par les Nabas, les notables et les Rakangba (ces derniers Mossi aisés) rendait son prix inaccessible à la faible bourse de la femme moaga vulgaire.

Les bracelets fabriqués avec une pierre spéciale (mélange de gris et de blanc) appelés « manekagcé » (au singulier « Manekaka ») n'étaient portés que par les Yarbi (jeunes yarcés des deux sexes). Ces bracelets étaient colportés, dit-on, par les Kibissi (Habés) et provenaient, paraît-il, de la région de Tombouctou.

Les bracelets en argent n'appartenaient qu'aux « dimbissi » (descendants des Dima : famille des Mogho-Naba), des « Kombemba (chefs de canton et de province) et leurs descendants ou quelques personnages de marque, c'est-à-dire bien vus à la Cour des Nabas.

A l'heure actuelle et notamment à Ouagadougou, les femmes se parent d'habits de toute sorte (pagnes du pays, bazins, « godés », tissus, pagnes des boutiques). Certaines femmes ont même adopté la camisole et le grand boubou des élégantes Soudanaises ; un grand nombre d'entre elles possèdent maintenant des malles qui remplacent les sacs à habits dans lesquels autrefois elles serraient leurs vêtements.

---

[1] Se vend encore aujourd'hui entre 55 et 100 francs.

Le mouchoir sénégalais, le foulard de tête, sont actuellement indispensables. Dans les campagnes, le besoin de se mieux vêtir se fait aussi de plus en plus sentir. On y cultive plus de coton. Les jeunes filles et les femmes de la brousse achètent à Ouagadougou, quand elles viennent y travailler, des verroteries de toutes couleurs qu'elles suspendent au cou ou qu'elles enroulent autour des reins à l'imitation des femmes bambaras.

Tandis qu'autrefois on se « mirait » à l'eau claire des sources et des ruisseaux, il n'y a guère aujourd'hui de femme qui n'ait un ou deux miroirs ou glaces de traite. Enfin les boucles d'oreilles en argent, les bracelets et les amulettes cousues dans de la peau de panthère — et dont la possession devient une hantise pour les paysannes mossi — ajoutent, on peut le dire, un peu d'élégance parfois à leur beauté sauvage.

⁂

Il ne faut pas s'imaginer, d'après ce qui précède, que le Moaga se croit obligé de porter constamment des vêtements chez lui. Chaque fois qu'il ne doit pas entreprendre un petit voyage, rendre visite à un parent ou ami éloigné de sa propre résidence, le Moaga se contente d'un « benda » (cache-sexe) qui ne couvre même pas ses fesses, et d'une couverture.

Il va le torse nu et aime à faire voir qu'il est bien musclé. Les femmes lorsqu'elles se trouvent dans leurs cases et surtout quand elles se livrent au travail pénible d'égrenage du coton avec leur « gourça », remontent le pagne jusqu'aux cuisses ce qui les met dans un état de demi-nudité.

Quand aux jeunes filles non pubères et non encore excisées, elles vont quelquefois complètement nues, si elles ne dissimulent pas leur sexe avec les chiffons d'un vieux pagne.

LA TOILETTE

LES ABLUTIONS, LES SOINS DU CORPS

Les gens mariés et les femmes tiennent à la propreté du corps, aussi font-ils leur toilette chaque matin. Celle-ci consiste dans le lavage de la figure, des mains, des bras et des jambes. Pendant la saison fraîche (fin novembre au 15 février), on ajoute un peu de beurre de karité à l'eau chaude pour assouplir la peau. En raison de la rareté de l'eau, les gens prennent très peu de bains; par contre dans les villages où l'eau abonde ils se baignent deux à trois fois par semaine.

Au contraire des grandes personnes, les jeunes gens et les enfants négligent la toilette et il s'en rencontre qui passent toute une journée sans se laver la figure, ce qui provoque d'ailleurs chez les enfants de graves conjonctivites.

HYGIÈNE

1° *De l'eau de consommation.* — L'eau de consommation est puisée dans les marigots aménagés par des barrages construits par les habitants eux-mêmes pour suppléer à l'insuffisance des puits qui tarissent souvent pendant la saison sèche. Les indigènes ne s'occupent pas d'assainir l'eau qu'ils gardent parfois plusieurs jours dans des vases où se déposent des larves de moustiques. On boit l'eau des mares. Dans certains villages cependant lorsque l'eau est vraiment boueuse on emploie les procédés suivants pour la clarifier :

a) Écrasement des arachides, extraction de l'huile et mélange du reste à l'eau boueuse. Pendant trois quarts d'heure environ les saletés et tourteaux se déposent dans le fond du vase, l'eau est versée dans un autre récipient et peut servir à la consommation et à la cuisson des aliments;

b) On peut aussi employer le « missim » (feuilles de tamarinier pilées). L'eau devient claire mais forcément un peu aigre. Bien que servant à la consommation, elle est tout indiquée pour la cuisine, puisque les Mossi mettent même dans l'eau des sources et des puits du « missim » (de miki : aigrir) avant de l'employer à la préparation de leur aliment principal « le sagbo ».

Dans la ville de Ouagadougou, les tournées fréquentes des Agents sanitaires rappellent à l'indigène la nécessité de renouveler sans cesse l'eau contenue dans les vases et l'incitent à combler pendant l'hivernage les trous pouvant conserver l'eau nécessaire à la propagation des larves de moustiques.

2° *Blanchissage des vêtements.* — On peut reprocher au Moaga de ne pas se soucier suffisamment de la propreté de ses vêtements. Ce n'est pas que le savon lui manque — le beurre de karité avec lequel on fait le savon abonde — mais il croit que de fréquents lavages useront bien vite ses habits; il s'imagine aussi — ce qui est puéril — qu'il faut laisser salir le vêtement si l'on veut qu'au lavage il soit propre. Et il fait de bien ironiques réflexions lorsqu'il nous voit faire repasser nos habits avec des fers. C'est que, il faut bien le dire, un peu partout au Mossi, seul l'homme marié peut exiger que ses femmes blanchissent son vêtement; la maman s'occupe aussi des hardes de son enfant, mais le célibataire est obligé de laver lui-même ses habits. C'est, croyons-nous, ce qui explique l'extrême négligence de certains d'entre eux à laisser longtemps salir leurs vêtements, l'indolence étant aussi, fort malheureusement, un des défauts dominants de l'indigène du Mossi.

3° *Fosses d'aisance.* — Les Mossi, d'une manière générale n'ont pas de fosses d'aisance. Hommes, femmes, tout le monde, en un mot, va dans la brousse à l'exclusion des enfants encore en bas âge, qui font leurs besoins au seuil des portes. La nuit et pendant l'hivernage notamment, au moment où les tiges de mil sont assez hautes, les grandes personnes elles-mêmes se dissimulent derrière les cases dans le « Kamanga » ou le « Karaga » (champ de mil ou de maïs qui entoure l'habitation).

L'érection de la ville de Ouagadougou en Commune Mixte a permis d'installer aux frais du budget municipal, des W.-C. dans certains quartiers et notamment aux alentours du marché. Des prescriptions formelles ont, par ailleurs, obligé les habitants à creuser des fosses d'aisance dans les maisons, mais pendant longtemps encore, l'indigène ne perdra pas l'habitude de satisfaire ses besoins en plein air.

1: Delobsom

FA28 Mossi

[facing p. 232]

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Danseurs Mossis de « Warba ».

CHAPITRE XV

Les danses mossi et leur signification[1].

Dans ce chapitre nous allons examiner les danses Mossi, en expliquer le sens et dire les vieilles croyances qui s'y rattachent.

Ces danses tiennent, en effet, une place à part dans le cadre général des danses indigènes.

Celles-ci, pour la plupart, et notamment chez les Boussancé et les Gourmas, ne sont que des manifestations exubérantes, tantôt exercices de souplesse, tantôt caricatures des mouvements de la passion.

Les danses Mossi, au contraire, constituent réellement des danses soumises à des règles précises. Elles sont de trois sortes :

1° Des danses que nous dirons sentimentales et qui répondent au nom de « Wennega » ;

2° Des danses mi-guerrières, mi-religieuses, le « Waongo » ;

3° Enfin des danses de funérailles ou « Warba ».

A tout seigneur, tout honneur, commençons par la danse d'amour « Wennega ». Elle s'exécute dans une réunion. L'amant et l'amante — celle-ci vêtue de noir, couleur de cérémonie — reçoivent leurs compagnons et compagnes. Le dolo circule, la cola remplit les bouches. Bientôt les musiciens de l'Assemblée accordent leurs guitares rustiques ou « kondés » qu'accompagnent des battements de calebasses. Et les femmes chantent :

---

[1] Extrait revu et complété d'une conférence faite par l'auteur le 24 décembre 1926.

M' Ba sida talem néré
Talem kan-kaïn, talemti
Pagh ka zaïd koulogh wa mandé
« Mon mari entretiens-moi bien,
Entretiens-moi dignement,
La femme vieillit vite comme le gombo »

Car en pays Mossi les femmes mariées sont, en effet, des femmes entretenues.

Autres chansons de « Wennega » :

Kandin bilin koamba ziyob'
Ade kandin bilin koamb' ziyob ya
La Fer-nan dambin yide
Bamb' data pagha piligh' wa rebre y a
Ti prote-mannaie yaoulin pa yaguedin
Koure yanga-yanga karin kouma
f' san katarin kont'me y é
f' san katarin kont'me bif ramodeguema

« Les employés du cercle (petit cercle)[1] ne savent pas comment courir les femmes ; ceux du grand-cercle, la compagnie des Fernand sont encore plus ignorants dans l'art de plaire. Ils veulent tous défaire les pagnes des femmes comme on déplie des nattes, mais tiennent leur porte-monnaie hermétiquement fermé.

« Porteurs de culottes dans les replis desquelles se cachent des poux, si vous n'avez rien à me donner, n'essayez tout de même pas de me posséder par la force. »

---

[1] Autrefois il y avait à Ouagadougou le cercle du Mossi, et la subdivision de Ouagadougou proprement dite.

F' Nian néré yetta pa nan
logh là
Fola biga ma bé ba
f' ka yi wenin nana y è
« Tu admires cette fille,
Sa beauté te séduit
Et tu ne veux pas la laisser partir!
Es-tu le père ou la mère de cette Enfant ?
Tu n'es pas le Dieu qui l'a créée.

« La « Wennega » est surtout constituée par un mouvement de va-et-vient des reins qui s'exécute sur un rythme lent. Différentes figures se déroulent, mais toujours sur le même rythme et le même balancement des reins. L'amante elle-même se met à danser, fait curieux, car généralement les femmes ne participent pas à la danse des hommes.

⁂

Nous avons dit qu'une autre forme de la danse mossie est religieuse. Il s'agit du « Waongo. »

Le « Waongo » est un être mystérieux, mi-animal, mi-esprit.

Origine du Waongo. — La tradition raconte qu'il a été trouvé un jour tout seul dans une plaine. Ceux qui les premiers le virent eurent peur et s'enfuirent. Ils vinrent rendre compte aux vieux du village qui réunirent bon nombre de jeunes gens armés de flèches et de bâtons pour aller à la conquête de cet être étrange.

A l'endroit où il avait été aperçu la première fois on ne le trouva pas. Il avait élu domicile plus loin. Les gens du village l'encerclèrent et les vieux lui ayant apporté un coq se mirent à l'interroger : « Si on l'emmenait à la maison ne nuirait-il pas aux habitants ?... Ne porterait-il pas malheur ? » On égorgea la poule qui, dit-on, ne fut pas agréée.

Les vieux s'en retournèrent au village et ramenèrent un coq blanc (norapelga), un bouc (boéga) et un chien (bâga); s'adressant au Waongo ils dirent : « Peut-être tout à l'heure nous étions-nous trompés, peut-être désires-tu un animal en plus du coq que nous t'avons offert tout à l'heure ? Si en devenant notre hôte tu peux nous apporter le bonheur, nous donner la santé et des enfants, accepte les offrandes que voici ! » On égorgea le coq et le bouc; on abattit le chien. Cette fois les sacrifices furent acceptés.

Ce qu'est le Waongo. — Le « Waongo » se compose d'un masque représentant ordinairement la tête d'un animal et du bindou (sorte de longue soutane faite avec l'écorce d'un arbuste appelé « béringa », que l'on garde longtemps dans l'eau pour la noircir, ou de fibres de baobab). Il avait à côté de lui, nous apprend la tradition un « toabga » (sorte de hache magique) et le « tibo » (objet sacré, fétiche).

On le prit et on l'enferma dans un lieu sûr. Mais de quelle utilité pouvait-il donc leur être ? Personne n'en savait rien. C'était quelque chose d'inconnu et partant de redoutable.

Un jour on était allé faire le « Kouré » (funérailles d'un vieillard et l'on revenait. C'était des danseurs de « Warba. » Tout en chantant on approcha de la case habitée par le « Waongo » qui sortit aussitôt. Les danseurs terrorisés s'enfuirent. Seul un chanteur eut du courage et resta.

Il continua donc d'entonner ses chants et le « waongo » le suivit jusqu'à la demeure du défunt où il se mit à danser.

On en conclut que le « waongo » était chose de funérailles. Depuis, au décès d'un vieillard ou d'une vieille femme, de la famille des « nioniossé » « soukoaba », on fait venir le « waongo ». Il ne danse pas en effet pour les jeunes gens décédés.

Mais considéré comme sacré le « waongo » ou plutôt le « soukou » est une sorte de religion possédant des secrets qu'il ne paraît pas bon de faire connaître à tout le monde, aussi inventa-t-on un langage spécial — déformation de la langue môré — seul compris des initiés.

Le « Waongo » danse au son d'un tam-tam spécial accompagné de chants et d'éloges en langage secret; sa danse n'a rien de particulier : ce sont des mouvements plus ou moins frénétiques comme dans la plupart des danses indigènes.

Le « Waongo » est toujours accompagné d'un cercle de jeunes gens vêtus d'une mince bande de coton ornée de cauris et portant des sacoches aux côtés. Ces jeunes gens exécutent des mouvements de tête identiques à ceux qu'effectuent les chevaux de cirque. Outre le tam-tam, des joueurs de flûte ou « wissé » les accompagnent dans leurs danses.

⁂

Il nous reste maintenant à parler de la danse de funérailles proprement dite.

On la nomme « Warba ». Elle est dansée par des hommes vêtus de pagnes et de sortes de tricots en filet teints en bleu; ils sont coiffés de casques confectionnés avec des cauris. Une longue frange alourdie de métal posée sur les hanches, différencie ce costume des autres travestis. Cette frange s'agite aux mouvements du corps. Au bout d'un moment elle tourne tellement vite que l'on dirait une toupie.

Cependant un grand nombre de gens ne possédant pas le costume spécial dont il est parlé ci-dessus, se contente de nouer une couverture autour des reins. Aux mouvements du danseur cela produit un effet des plus comiques, car l'on croirait voir s'agiter la queue d'un singe.

Les instruments de musique avec lesquels les musiciens accompagnent cette danse sont de longs tam-tams (gangando); l'un d'eux resserré dans son milieu affecte la forme d'une mince et longue bobine de fil.

D'autre part les danseurs s'accompagnent eux-mêmes avec de petits instruments de métal analogues aux castagnettes espagnoles.

La danse elle-même s'exécute en cercle sous la direction du chef de la « warba » dont le costume est plus riche que celui des autres. Mais tous les danseurs portent généralement sur la tête de nombreux gris-gris (queue de bœufs, têtes d'oiseaux maculées du sang des poulets sacrifiés).

La « Warba » prouve que les Mossi croient à l'immortalité de l'âme.

S'ils dansent, c'est qu'ils pensent que leur danse est nécessaire pour permettre à l'âme du défunt de rejoindre l'âme de ses ancêtres ; ils espèrent ainsi se concilier les bonnes grâces du nouvel esprit.

Cette danse a donc un fondement moral. Il ne semble pas que l'on en puisse dire de même de celles que l'on danse un peu partout aujourd'hui.

⁂

Mais à côté de ces trois danses nationales Mossies il y a un certain nombre d'autres danses exclusivement réservées aux femmes et jeunes filles et qui sont, en réalité, plutôt des exercices de culture physique. Nous ne parlerons que de la principale ou « kiguibtobo » (danse des coups de fesses).

Kiguibtobo. — Elle est exécutée par un groupe de femmes. Ordinairement c'est au début de la saison fraîche après les récoltes que ces danses ont lieu. — Les femmes battent des mains tandis que des cantatrices font entendre leurs voix mélodieuses. La danse est rythmique. Deux danseuses sortent du groupe et se placent au milieu du cercle. Elles vont et viennent, puis brusquement, à un certain passage de la chanson chacune d'elles tourne le dos à sa compagne et leurs fesses se rencontrent et se frappent en cadence. Il faut des danseuses d'égale force pour éviter les chutes qui se produisent parfois avec des danseuses trop robustes.

Voici au hasard, une des chansons de « Kiguibtobo. »

M'Ma ho, ka M'Ma warla y e
Lebin wa regh'big' tim boudguin
n'di Mossa yarbate ribo
Ma mère, eh, ma mère
Viens vite me débarrasser de mon enfant,
Je vais par là, dans le village voisin
Manger sans pitié le bien de ces vulgaires Mossé[1].

---

[1] Mossi.

[facing p. 240]

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Greniers Mossis (lourds).

CHAPITRE XVI

De l'agriculture.

Le choix du terrain de cultures. — Comme dans tous les principaux actes de la vie, le Moaga confie au devin le soin de lui indiquer son terrain de cultures. En réalité il le choisit lui-même, mais le devin doit lui indiquer d'une part, si le lieu n'est pas hanté par des esprits, d'autre part les sacrifices qu'il devra faire pour conjurer le mauvais sort.

Le « diseur des choses cachées » lui révèle toujours a présence de « Kinkirsi » (esprits) et prescrit des sacrifices et des aumônes.

Sacrifices. — Le nouvel occupant fait venir le chef de famille ou s'il s'agit d'un nionioga le Tengsoba, chargé des sacrifices. Les paroles sacramentelles prononcées sont les suivantes : « A zaguel tib reg' noag'la « zom kom kon Naba Zidwende, tib kon zig'tinguin « damba, tib kon timpelem, tib kon yaramba, kon « saramba, tib reg'kon zig, kinkirga ta wa me nan « baou ki, on — on tib reg' koin gnimassem, lass' « pogh'banga, lasse zoug'banga, naore banga... » raduction : De la part de X... j'offre ce coq et cette eau de farine au dieu soleil (zidwendé), aux frères du chef de famille morts sans enfants (zig' tinguin damba), aux ancêtres et grands-pères, pour qu'ils fassent [illegible]réer les offrandes par les « Kinkirsi » (esprits du champ) et afin que ceux-ci gratifient X d'une bonne santé et d'abondantes récoltes de mil et de haricots.

Une fois ces sacrifices accomplis — s'ils sont agréés le coq doit tomber sur le dos — le nouveau propriétaire fait débroussailler le terrain et attend l'hivernage.

Les travaux. — Dès les premières pluies, il se rend au champ et fait encore égorger un coq qu'il offre au « Kinkirga » en lui demandant le « Gnimassem » (la bonne santé), d'abondantes récoltes qu'il mangera avec de nouvelles femmes et de nouveaux enfants (pog'palla, la bipalla). Après quoi il sème du gros et petit mil, des arachides, des haricots, etc...

. . . .

. . . .

L'année a été bonne. Le Moaga a eu d'abondantes récoltes. Il est content et se souviendra, le moment venu, de l'esprit du champ... Pour le moment il s'occupe de faire transporter le mil dans le grenier provisoire (lourgho).

. . . .

. . . .

Le battage du mil. — Avant de faire battre le mil, le Moaga est tenu de sacrifier au « zéiga » (à l'aire). Les paroles rituelles prononcées ne diffèrent de celles dont nous avons donné la signification ci-dessus que par cette seule variante. X... demande que ce mil qu'il va employer pour sa nourriture lui soit favorable, qu'il le mange en paix c'est-à-dire en bonne santé avec sa famille. (Kita ri ki wan ne lafi layelsomdé né a zak'ramba.)

On fait ensuite appel aux jeunes gens du village pour le battage du mil. A cette occasion le propriétaire fait préparer du dolo en grande quantité et fait cuire beaucoup de « benga » (haricots). On mélange du « sinni » (sésame) aux haricots. Après le travail on appelle deux enfants de six à sept ans et on leur remplit les deux mains de cet amalgame. Ils doivent faire en courant le tour de l'aire, tout en mangant une partie des haricots. L'autre partie sera semée à tous vents. Ils doivent reprendre haleine trois fois et se regarder face à face. Puis il est procédé à la distribution aux travailleurs des haricots qui restent. Il leur est donné également du dolo.

Les propriétaires conservent-ils des droits sur les terrains abandonnés ? — Pour occuper un terrain abandonné il faut obtenir au préalable, l'autorisation de l'ancien propriétaire. Mais celui-ci conserve ses droits sur le terrain; il peut le reprendre quand bon lui semble sans que le nouvel occupant puisse élever la moindre protestation.

Cependant il convient d'ajouter que bien souvent le terrain n'étant abandonné que parce qu'on le croit infertile ou hanté, il y a rarement reprise de possession. En tout cas ces questions sont tranchées par les intéressés eux-mêmes; l'Administration locale et le chef de canton interviennent rarement dans ces litiges.

Les droits des propriétaires sur les arbres fruitiers des champs de cultures. — Les « donsé » (néré) dont les fruits contiennent une poudre jaunâtre sucrée comestible et dont les graines servent à fabriquer le « soumbala » condiment puant fort prisé des indigènes, demeurent la propriété exclusive de l'ancien occupant, tandis que les « tamsé » (arbres à karité) appartiennent au nouveau propriétaire.

La raison en est que l'arbre à karité se rencontre un peu partout dans la brousse tandis que le néré est plus rare.

Droits des chefs sur les terrains de cultures. — D'une manière générale, le principe des droits acquis étant observé en pays Mossi, le chef de canton ne confisque pas sans motif plausible un terrain de cultures appartenant à un de ses sujets si les grands-parents de celui-ci ont toujours occupé le terrain dont il s'agit.

Mais lorsque le terrain est vacant ou nouvellement occupé, le chef de canton peut, en sa qualité de maître absolu de son territoire, en prendre possession sans que le nouveau propriétaire puisse prétendre à aucun dédommagement.

LES TRAVAUX DES CHAMPS

En principe le champ d'une famille est commun. Toutefois lorsqu'une femme devient vieille elle ne cultive plus avec son mari. Elle a son champ particulier et se nourrit comme bon lui semble, l'époux ne s'occupant plus d'elle et n'assurant plus son alimentation. Le travail se fait en commun. La superficie du champ varie selon l'importance de la famille.

De bon matin — ordinairement avant le lever du soleil — le chef de famille réveille les jeunes gens; ceux-ci se rendent aux champs, situés à 5 et souvent à 10 kilomètres. Vers 10 heures du matin les femmes apportent le reste du sagbo de la nuit ou à défaut de la farine de mil qu'on délaye dans de l'eau.

A midi (Wend'to souka : la moitié du jour) la famille se repose à l'ombre d'un arbre. Il y a toujours dans chaque champ quelques arbres fruitiers. Vers 2 heures de l'après-midi on reprend le travail. A 5 heuresdusoir les femmes rentrent au logis pour préparer les aliments. Les hommes cessent le travail à la tombée de la nuit.

Sisoaga. — Lorsqu'une famille possède des champs trop vastes pour pouvoir les cultiver seule, elle fait appel à tous les hommes valides du village pour le sarclage.

A cette occasion, le chef de famille donne à ses femmes plusieurs paniers de mil germé pour la fabrication d'une grande quantité de « dam » ou bière de mil fermentée; il fait aussi préparer du sagbo (gâteau de mil).

Au jour indiqué, les jeunes gens se rendent aux champs; leur ardeur est excitée par des chants et des roulements de tambours. Ils reçoivent pour leur travail, sagbo et dam. C'est ce qu'on nomme le « SISOAGA ».

Il s'agit d'une sorte d'entr'aide, de solidarité indispensable, sans laquelle bien des terres resteraient incultes.

Ajoutons enfin que lorsqu'une personne tombe malade pendant l'hivernage, ses camarades se concertent et vont cultiver ses champs; quelquefois sans aucune rémunération, mais par simple esprit de solidarité.

Instruments aratoires. — Comme partout en A. O. F. l'indigène ne possède que des instruments rudimentaires : Au Mossi ce sont : le « Wanka » ou « kounri » pioche ou daba bambara pour le labourage du sol; le « sitoaga » (pic, petit modèle) pour l'ensemencement et le « laré » (hache) pour la destruction des buissons et arbustes.

Travaux accessoires. — Exception faite pour les travaux des champs, chacun s'occupe de ses propres affaires. Les uns fabriquent des paniers, des corbeilles, des éventails ; d'autres tissent des bandes de coton. Il n'est peut-être pas sans intérêt de dire qu'au Mossi il n'y a pas de distinction de castes, à part celle des forgerons ; chacun peut donc pratiquer l'industrie qui lui convient. C'est ainsi que les cordonniers se recrutent pour la plupart parmi les « Nakomsé » (descendants des Nabas).

CULTURES VIVRIÈRES

Les principales cultures vivrières auxquelles s'adonnent les Mossi sont :

Kazouï (petit mil blanc ou gris ou millet);

Baningha (gros mil blanc ou sorgho);

Ces deux variétés sont destinées à la nourriture, bien que le gros mil blanc soit spécialement réservé aux chevaux chez les gens aisés.

Kazinga (gros mil rouge). Les Mossi peu fortunés le préfèrent au « baningha » pour l'alimentation, mais il sert plus spécialement à la fabrication du « dam » (dolo ou bière de mil fermentée);

Mouï (riz) recherché seulement par les chefs, les notables et quelques familles de « dakangba » (hommes aisés) ;

Benga (haricots) ;

Soumas (petits pois ou gros pois blancs et rouges);

Niouyan (de niouri : igname) cultivés dans certaines régions seulement;

Nangouri ou sounkama (arachides);

Pèsça (fabirama);

Sinni ou Sili (Sésame); cultivé seulement par quelques amateurs;

Enfin le Bito (oseille) employé pour la préparation de la sauce du sagbo;

On cultive aussi le « mana » (gombo).

Mais à côté de ces cultures vivrières, chacun tient à avoir son petit champ de coton (lamdo) dont la récolte est destinée à la confection des habits dont il a besoin dans l'année.

Les champs sont aujourd'hui, m'a-t-on déclaré, beaucoup plus vastes qu'autrefois, malgré l'abolition de l'esclavage. Cela provient de ce que jadis beaucoup de lieux prétendus hantés restaient incultes. On affirme cependant que le rendement était plus considérable, le Moaga étant à cette époque fort attaché au sol.

A l'heure actuelle l'agriculture manque de bras. Il y a une vingtaine d'années encore, dès l'âge de six à sept ans le jeune Moaga suivait ses parents aux champs. De bonne heure il prenait goût au travail. Avant l'occupation française, le Moaga quittait rarement son pays en raison de l'insécurité des routes, fréquentées par des brigands (d'ordinaire c'était les descendants des Nabas). On craignait même d'aller tout seul dans la brousse de crainte d'être attaqué, capturé et réduit à l'esclavage.

Entre des villages même frontières, il y avait peu de relations. A Ouagadougou, on ne se promenait pas librement de quartier à quartier sans de sérieuses raisons et sans s'être « armé jusqu'aux dents ». Bref, chacun se contentait de ce que son village pouvait produire ; il n'y avait, à vrai dire, pas de commerce dans l'acception du mot. Le Moaga essentiellement casanier réclamait au sol de quoi se nourrir et se vêtir.

Il n'y a que deux cultures nouvelles depuis l'occupation française : la culture des patates (Na-niouyan : ignames des chefs) et celle de la pomme de terre.

L'intensification des cultures cotonnières ces dernières années, en permettant aux indigènes de payer plus facilement leur impôt, augmente par ailleurs considérablement le goût de la production.

Mais la pénétration française avec ses nombreux bienfaits (création de réseaux routiers, tranquillité et libre circulation de village à village, suppression des bandits et des pillages), a fait naître chez le Moaga le désir d'expatriation.

Et c'est ainsi que les nombreux recrutements des

[Facing p. 248]

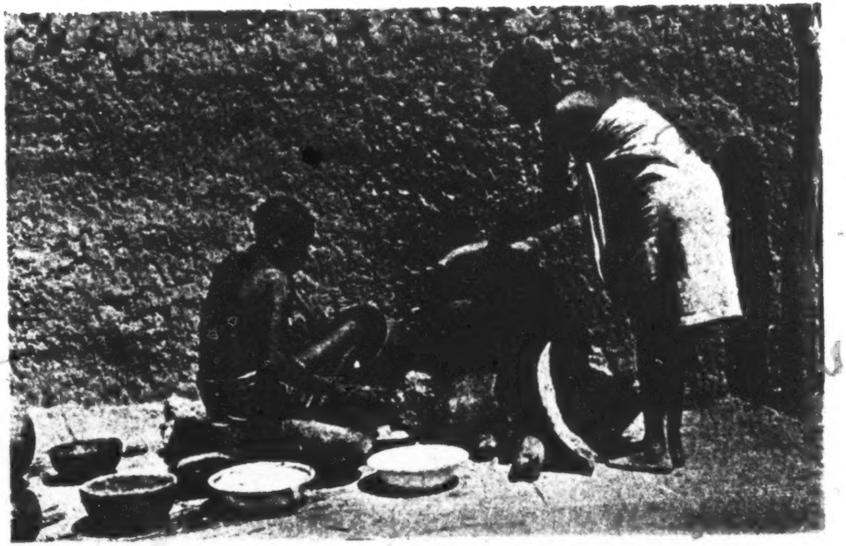

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Fabrication du Saghabo.
Bouillie de mil, nourriture des Mossis.

travailleurs pour les besoins des colonies du groupe et pour le service des Travaux Publics du chef-lieu, le service militaire rendu obligatoire — acceptés à contre-cœur par les Mossi, il faut bien l'avouer — poussent un grand nombre de jeunes gens à s'expatrier.

D'aucuns partent sans le moindre moyen d'existence vers la Gold Coast de préférence. Ils vont travailler dans la colonie anglaise pour se procurer de quoi acheter des habits. Mais partis sans argent, ils y passent des mois et parfois des années, ce qui diminue la main-d'œuvre agricole... et oblige les pauvres parents vieux et impotents à cultiver eux-mêmes les champs.

Combien d'ailleurs ne reviennent jamais !...

DE QUOI SE COMPOSE L'ALIMENTATION INDIGÈNE

Le sagbo (bouillie de mil) constitue le principal aliment des Mossi quelle que soit leur condition sociale. Le riz considéré comme un aliment de luxe constitue la nourriture des Nabas et des Notables. Le prix de cette durée alimentaire qui varie entre 2,50 et 3 francs le kilo à Ouagadougou, est du reste inaccessible à toutes les bourses. Aussi n'est-il pas extraordinaire de constater qu'elle n'entre que rarement dans la composition de l'alimentation de quelques petits employés de l'Administration et du Commerce.

Les chefs Mossi font généralement deux principaux repas par jour :

Un premier repas de sagbo ou de riz vers 9 heures;
Un deuxième repas de sagbo la nuit.

Le petit déjeuner n'est guère connu. Mais entre les deux principaux repas, les chefs font griller ou brûler de la viande dont ils sont fort friands, assaisonnée de sel et de piment en quantité suffisante pour leur permettre de supporter le nombre illimité de petites calebasses de dolo qu'ils absorbent depuis le réveil jusqu'au coucher.

Le Moaga ne fait en réalité qu'un seul repas par jour, c'est celui du soir. Une assez grosse boule de gâteau lui fait passer la faim de la journée. S'il en reste il le garde soigneusement pour son déjeuner du matin. S'il n'y a pas eu de restes, comme cela arrive souvent, il se contente de son « zompanrga » mil écrasé auquel on ajoute un peu d'eau et quelquefois du beurre végétal ou des arachides.

Il mange rarement du riz, se contente à défaut de « sagbo », de « benga » et de « soumas ».

C'est surtout pendant les fêtes que le Moaga tient à satisfaire son appétit. Ce jour-là, chaque chef de carré tue une chèvre, un mouton ou des poulets, fait préparer du sagbo, des fabirama ou des haricots avec une quantité exagérée de beurre de karité et c'est la ripaille. Les membres de la famille s'empiffrent à satiété et cela provoque toujours des diarrhées dont les suites sont d'autant plus graves qu'elles sont toujours mal soignées.

Comme assaisonnement le Moaga ne connaît que le « kalgo » (soumbala), le piment, le gombo et le sel. Mais il y a à peine quelques années, avant le développement du commerce dans la Colonie, ce dernier produit que les dioulas et yarcés rapportaient de Tombouctou et de Mopti coûtait si cher que dans les campagnes les Mossi passaient bien six mois sans manger d'aliments salés.

. . . .

Il y a lieu de croire que dans un avenir prochain, le Moaga s'adonnera d'une façon intensive à la culture de certains produits rémunérateurs tels que : coton, pomme de terre, arachides, etc. Dans ce domaine les chefs de Province à Ouagadougou ont réalisé un grand progrès.

MOGH'NAB' KAWINRÉ (LE BATTAGE DU MIL DU MOGHO-NABA)

Sacrifices. — Pour cette cérémonie l'Empereur convoque à Ouagadougou Mankougoudougou Teng-soba (descendant des Nioniossé autochtones, maîtres de la terre) et lui remet un mouton destiné à être sacrifié au « zéiga » (à l'aire).

Le travail. — Après le sacrifice, vers deux heures et demie de l'après midi, KAM-NABA (notable du quartier du Baloum-Naba) se rend sur les lieux avec des jeunes gens de Bilbalogo et de Dapoya appelés à cette occasion. L'opération consiste à battre fortement les épis de mil à l'aide de branches d'arbres taillées en forme d'angle obtus et qu'on nomme « Dabandé » ou « Soika ».

Le travail terminé les travailleurs se retirent laissant sur place le mil que l'on ramassera un autre jour.

Le lendemain matin ils reviennent au champ précédés du Bend'-Naba (Chef tambour) qui joue le « Bouloumbougri » kabse Nanamsé, auxquels les autres tambours répondent « Bouroum-bouroum (litt : Bend-Naba cite les noms des ministres de l'Empereur, rappelle l'origine de chacun et souhaite une année nouvelle et heureuse à Oubri-yiri Naba (maître de la maison d'Oubri, c'est-à-dire au Mogho-Naba). Bouroum-bouroum n'a aucune signification.

Tout de suite après le Bend-Naba roule du tambour invitant les jeunes gens à la danse de la warba (danse de funérailles) et ce ne sont plus que des mouvements désordonnés des pieds sur le mil qu'on éparpille de tous côtés. Puis, brusquement, les batteries de tamtam cessent : c'est le repos. Alors Kam-Naba de Bilbalogo fait deux parts du tas de mil en traçant une ligne droite au milieu du « zéiga. » Les gens de Bilbalogo (quartier du Baloum-Naba) doivent ramasser une part tandis que le soin de réunir le second tas incombe à ceux de Dapoya (quartier des esclaves de case).

Bon an, mal an, la récolte du champ de l'Empereur doit donner 100 paniers (péog' koabga).

Le Mogho-Naba envoie de 50 à 70 canaris de dolo aux travailleurs et peu après il se rend lui-même sur les lieux. Il distribue aussi 2 à 3 wassé (de waga : charge de 1.000 colas) de colas à ses ministres et aux prestataires.

Après avoir remercié les travailleurs et leur avoir adressé quelques paroles d'encouragement, l'Empereur reprend le chemin de sa maison. Il est alors escorté de ses ministres et de tous les cavaliers.

Mankougoudougou Tensoba fait sur le sol du « zéiga » en trois endroits différents, trois traits à l'aide de cendre mouillée. Puis il prend un « lagha » (petit pot en terre cuite) y met de l'eau, prononce quelques paroles sacramentelles, arrose légèrement le mil avec ce liquide en disant : « Zâbre saga Ybéogo sâga, samb'da kôbo la ka toin sameb'la fi yé. (La pluie du matin, la pluie du soir, empêche de cultiver les champs mais ne peut rien contre la santé du Roi). Il s'empare ensuite d'un balai de paille (sagha) qu'il défait afin de prendre un peu de mil qu'il met dans le « lagha » dont il a été fait mention ci-dessus, et se rend ensuite au grenier provisoire (lourgho) (grenier fait avec des seccos Mossis). Il fait trois fois le tour du grenier. Un représentant de l'Empereur lui remet un coq blanc (nora-pelga), du dolo (dam) et du « zom-kom » (eau de farine). Le prêtre s'asseoit à l'ombre du « lourgho » et pour le sacrifice il prononce les paroles ci-après : « Naba Siguiri bad'kom, deghin kon Naba Wogbo, tib reg, kon Naba Sanum, tib kon Naba Koutou, tib reg' kon Naba Baongo, tib kon Naba Karfo, tib reg'kon Naba Sawadogo, tib reg la be kon Nab, gnimassem, la lafi. » (litt : « J'offre ce coq, cette eau de farine et ce dolo à Naba Siguiri (père de l'Empereur régnant) pour qu'il fasse agréer ces offrandes par les Mogho-Nabas Wobgo, Sanum, Koukou, Baongo, Karfo, Sawadogo, afin que l'Empereur ait une bonne santé et du bonheur. »

Tengsoba remet ensuite la petite quantité de mil prélevée par lui à la pugtièma (première femme) du Roi pour la préparation d'un gâteau de mil offert aux esprits (mânes des Empereurs défunts et autres esprits de l'aire).

Transport du mil et mise en greniers. — Les femmes du Mogho-Naba, ses filles et sœurs sont seules chargées du transport du mil pour la mise en greniers (baoré)[1]. Mais ainsi que nous l'avons déjà dit il faut qu'il y ait 100 charges de mil alors même que la récolte ne suffirait pas à remplir 20 bons paniers. On répartit donc le mil en petite quantité dans des paniers pour atteindre le chiffre obligatoire prévu par la coutume.

La destination donnée au reste du mil laissé intentionnellement dans le « zeiga. ». — On laisse de-ci de-là sur le sol du « zéiga » un peu de mil que Kassiri-Naba (chef de village) doit ramasser à son profit. Cette faveur exceptionnelle astreint cependant ce chef de village à d'impérieux devoirs. C'est ainsi qu'il est tenu de convier à manger les principaux samand' kamba (gardes du corps) — et ils sont nombreux — de l'Empereur. De même c'est lui qui doit fournir un panier de mil pour l'ensemencement du champ du Mogho-Naba dès les premières pluies.

Utilisation du produit des champs de l'Empereur. — Comme il a déjà été dit dans un précédent chapitre

---

[1] Le grenier « baoré » est fait en terre fortement mélangée de paille.

« Corvées auxquelles sont astreints les sujets Mossi vis-à-vis de leurs Nabas », le Mogho-Naba ne touche pas au mil de son propre champ. Cette récolte sert à la nourriture des chevaux, à l'entretien des pages et samand'kamba et plus spécialement à la fabrication du dolo le jour de la fête connue sous le nom de « Tinsé » et la « Basgha » du Roi.

CHAPITRE XVII

De la succession et des droits successoraux au Mossi.

Nous avons assez longuement traité de la question de la succession dans les chapitres « Coutumes » et « Intronisation des chefs Mossi ». Si, nous y revenons c'est qu'il nous a paru nécessaire de préciser certains détails de ce sujet important au point de vue juridique.

⁂

Ouverture d'une succession. — La succession s'ouvre par la mort du de cujus, mais l'entrée en possession des biens n'a lieu qu'après la fête des funérailles, (pour tout ce qui a trait aux funérailles, se reporter au paragraphe « DE LA MORT » du chapitre des « COUTUMES INDIGÈNES ».

Pourquoi l'entrée en jouissance des biens n'a lieu qu'après la fête des funérailles ? — Le Moaga, nous l'avons vu dans maints chapitres, est superstitieux. Une vieille croyance lui fait admettre que le fait de prendre possession des biens du défunt avant la célébration des funérailles entraînera la mort certaine de l'héritier ou sera cause d'un grand malheur pour toute la famille.

D'autre part tous les membres de la famille devant se trouver réunis au jour des funérailles, cela assure à la dévolution des biens une grande publicité et pré vient toute contestation de tous ceux qui par la suite, se prétendraient évincés de la succession.

Qualités exigées pour succéder. — Pour pouvoir succéder il faut réunir les conditions suivantes :

1° Être né avant l'ouverture de la succession;

2° Ne pas se trouver dans les cas d'indignité ci-après :

a) Meurtre du défunt;

b) Défaut de venger sa mort (autrefois le fils devait venger la mort de son père avant d'entrer en possession de ses biens). De nos jours, il faudrait plutôt entendre par « vengeance » le fait de poursuivre devant les tribunaux la réparation du crime;

c) Défaut de célébration des funérailles. Si l'héritier légitime est mineur, son tuteur doit procéder à la cérémonie en son nom ;

d) Existence d'une disposition testamentaire par laquelle le défunt déshériterait l'héritier présomptif.

Ordre successoral. — D'une manière générale les biens se transmettent en ligne directe, c'est-à-dire à l'aîné des fils du défunt et seulement, à son défaut, en ligne collatérale. Cependant pour certains biens, comme par exemple le fétiche familial, l'héritage revient de plein droit à l'aîné des frères du défunt.

S'il n'existe pas d'héritier du 1er et 2e degré, l'héritage est attribué au plus proche parent de celui de qui le défunt tenait lui-même les biens.

L'aîné de la famille exclut les autres et entre seul en possession de l'héritage. L'usage s'est cependant établi qu'il remette à ses frères et à ses oncles une partie des biens. Mais c'est là une véritable libéralité à laquelle il n'est pas tenu en fait.

Dans la succession des Nabas, le fils aîné hérite généralement seul de tous les biens laissés par le défunt, en raison même des lourdes dépenses qu'il devra effectuer conformément à la coutume au moment où il posera sa candidature de chef. En ce qui concerne les femmes — cet autre bien — il choisit celles qu'il aime et les autres sont abandonnées à l'ensemble des Nabissi (fils et descendants des Nabas).

Il n'en est pas de même des vulgaires Mossi qui ont commencé à comprendre l'utilité de faire participer tous les enfants du défunt au partage des biens. Dans le chapitre traitant du « Mariage » nous avons déjà vu que les femmes disposaient d'une certaine liberté dans le choix de leur mari parmi les fils du défunt.

Dans tous les cas, l'aîné de la famille se réserve la plus grosse part de la succession, ce qui au point de vue même de la coutume, se conçoit nettement puisqu'il s'est substitué au défunt dans la responsabilité qui incombait à ce dernier comme chef de famille.

Les filles et les femmes prennent-elles part au partage des successions ? — Les filles ne prennent pas part au partage de la succession. Elles peuvent recevoir cependant de leurs frères des cadeaux de peu d'importance.

Les femmes n'héritent jamais de leur mari. Elles ne peuvent prendre part au partage de la succession que comme représentants de leurs enfants en bas âge. Bien au contraire la femme considérée comme un bien meuble fait elle-même partie de la succession au même titre que les autres biens laissés par le défunt.

Sort de la succession en deshérence. — Le chef de canton a seul qualité pour hériter les biens de tout individu mort sans parents connus.

DROITS ET DEVOIRS SUR LES BIENS DANS LA FAMILLE

Les biens sont individuels.

Les biens sont strictement personnels. Le chef de famille n'a aucun droit sur les biens acquis individuellement par les femmes et les enfants, ou tout autre parent sous sa puissance. — Ceux-ci disposent de ce qu'ils possèdent comme ils l'entendent. La femme-mère fait du commerce pour constituer un pécule à ses enfants. En aucun cas le chef de famille ne peut employer ces biens sans le consentement de leur véritable propriétaire.

Le mari hérite-t-il de sa femme? — Le mari n'a aucun droit sur les biens de sa femme; il ne peut même pas en disposer si elle venait à mourir sans enfants, puisqu'en ce cas la succession de la défunte revient, de par la coutume, à ses propres parents (frères ou sœurs) ou à défaut aux enfants de ceux-ci.

Les enfants ont droit, indépendamment de la part qui leur revient dans la succession de leur père, à la succession laissée par leur mère.

⁂

Lorsque le chef de famille emprunte des cauris à un membre quelconque de son carré, il se doit de les restituer dans les délais convenus. Quant à ses *propres biens* il en a seul la jouissance *sans contrôle* pendant son existence. Ces biens font partie de sa succession au même titre que ses femmes.

Sort de la maison après la mort. — A la mort du chef de carré, la maison n'est pas détruite. Elle passe d'office aux héritiers, c'est-à-dire aux enfants ou si le défunt n'a pas laissé d'héritiers légitimes à ses frères. Si le de cujus était le détenteur et le gardien du fétiche familial, celui-ci est emporté dans la maison de l'aîné des frères ou chez la personne désignée par la coutume.

On sait cependant que le Moaga n'habite pas une maison sans consulter au préalable les diseurs des choses cachées. Aussi, si les esprits sont défavorables au successeur, la maison est abandonnée aux autres fils ou frères du défunt. Du reste, dans bien des cas si le fils aîné est lui-même marié et chef de famille et possède déjà une maison, il fait loger dans celle de son père ses « dakompas » (jeunes frères célibataires) ou un de ses oncles.

Acceptation ou répudiation des successions. — Conséquences. — Le fait d'accepter et de recueillir une succession implique l'obligation d'en acquitter les charges et les dettes. En pays Mossi, on ne refuse pas une succession, puisque la non-acceptation de celle-ci n'exclut pas l'obligation de payer les dettes du défunt. Les parents sont en effet solidaires les uns des autres non pas en considération de la communauté de biens qui n'existe pas, nous l'avons déjà dit, mais en égard au principe de responsabilité collective établie dans un but d'ordre public. Sans doute, les dettes sont d'abord réclamées à l'héritier légitime, mais si la succession se chiffre par un passif tous les parents de même degré sont solidairement responsables.

Ne font pas partie de la succession tous les biens que les membres de la famille ont pu recevoir par donation du de cujus durant la vie de celui-ci.

Testament. — Au Mossi, le testament a toujours la forme orale.

Le testateur en présence de ses parents — oncles, frères et de son voisinage qu'il convoque à cet effet, fait part de ses dernières volontés à son héritier légitime, lequel sera de plein droit son successeur testamentaire. Mais dans le cas où le testament a pour objet d'évincer l'héritier légitime et si pour une cause ou pour une autre, celui-ci se trouvait être absent, le testateur chargerait de l'exécution de ses dernières volontés, le plus vieux des membres de la famille qu'il a réunis.

Cas où l'héritier présomptif est déshérité. — Le testateur en présence de témoins et dans les conditions sus-indiquées, expose les raisons pour lesquelles il entend écarter l'héritier présomptif de la succession. Dans le cas où les motifs invoqués ne paraîtraient pas suffisants, les témoins s'efforceraient de faire revenir le testateur sur sa décision. Cependant si leur intervention était accueillie par une fin de non-recevoir formelle, ils n'insisteraient pas mais au moment de procéder à la dévolution des biens la disposition testamentaire excluant l'héritier présomptif sera considérée comme nulle et non avenue.

Si l'héritier présomptif était déshérité pour une des causes d'indignité déjà citées ou pour cause d'adultère commis avec une femme du père ou de la famille par exemple, la succession est attribuée à celui qui vient immédiatement après lui dans l'ordre successoral fixé par la coutume « moaga ».

Capacité de tester. — Tous ceux qui possèdent peuvent disposer par testament.

Révocation des testaments. — Les testaments sont révocables au gré du testateur. Il suffit pour cela d'une simple déclaration verbale en sens contraire dans la même forme que celle déjà décrite.

CHAPITRE XVIII

De la circoncision. — Les Mossi pratiquent-ils la circoncision ?

La circoncision est très en honneur au Mossi. Par suite de l'ignorance des mœurs et coutumes mossi, certains fonctionnaires coloniaux ont prétendu que les Mossi ne pratiquaient ni la circoncision, ni l'excision. Il faut, en effet, savoir distinguer le « Moaga » du «Boussanga» et surtout du « Nionioga ». Bien qu'apparentées, ces races ont des mœurs différentes.

La circoncision soumise à des règles précises s'effectue ici, à quelques exceptions près, comme chez les Kassonkés de Kayes.

A l'origine, cette cérémonie a dû être imposée aux « Dagombas » dont les Mossi sont les descendants, par l'Islamisme. Cependant à l'heure actuelle ce n'est pas l'idée religieuse qui incite les jeunes gens à se faire circoncire, mais plutôt les railleries des camarades et surtout le mépris que manifestent les femmes Mossi pour tout homme non circoncis.

Nous allons essayer, dans les lignes qui suivent, de décrire la cérémonie de circoncision au Mossi.

⁂

C'est après les récoltes, vers la fin novembre, que les jeunes gens manifestent leur désir de subir l'opération de la circoncision. Comme l'entretien d'un circoncis coûte cher à ses parents, ceux-ci ne souscrivent à la volonté de leur fils que s'ils ont fait d'abondantes récoltes.

Du reste, comme il s'agit d'une manifestation qui doit prendre un caractère grandiose, il faut une trentaine ou une cinquantaine de garçons de douze à quinze ans pour qu'on consente à leur faire subir l'opération. Les parents après avoir consulté les devins (bagba) s'en vont trouver un « yarga » (dioula d'origine mandé) ou un « Silmimoaga » (toucouleur du Mossi) et lui demandent de se charger de l'opération.

Ce chirurgien d'occasion s'appelle « Gounni ».

Keogo. — On choisit un lieu retiré de toute habitation, de préférence un endroit sablonneux ; on y trace une circonférence qu'on entoure avec des secco Mossi (sogsak' pinri). L'enceinte est plus ou moins grande suivant le nombre des jeunes gens qui doivent l'habiter. Cette enceinte se nomme « Kéogo ».

Les enfants sont conduits à la Porte du « kéogo » étroitement surveillée par les « zoumsi » (hommes déjà circoncis). Chaque enfant prend un air grave, défiant — il faut bien se donner du courage. Dans l'intérieur du cercle se trouve une foule grouillante, les roulements de tam-tams se confondent avec les chants et il se produit un tel vacarme que c'est à peine si l'on entend : « Moaga wanian konlebin kouli moaga » (litt : Moaga — dans le sens de homme non circoncis — tu es venu, tu ne repartiras plus moaga).

Comment se pratique l'opération. — Avant d'introduire les jeunes gens, on creuse, au préalable, des trous correspondant à leur nombre puis on les fait entrer un par un. On bande les yeux de l'enfant. On le fait asseoir sur une pierre devant un trou ; le prépuce fortement allongé et attaché par une ficelle est placé sur un billot de bois et tranché d'un seul coup de rasoir (barga). On retient la verge avec une paille fendue au milieu pour permettre l'écoulement du sang dans le trou. Je crois que c'est dans un trou spécial que sont enfouis tous les prépuces coupés; une ficelle passée autour des reins du jeune circoncis remplace après l'opération la paille fendue de façon à tenir continuellement la verge droite et à éviter tout frottement avec les autres parties du corps, ces frottements étant très douloureux.

Bankoensé yuiya (Noms attribués aux jeunes circoncis). — Les noms attribués aux jeunes circoncis varient suivant le rang de chacun. Le premier qui subit l'opération porte le nom de « Falinga », le second « Ouanda », le troisième « Wanzouri » et ainsi de suite, Nodo, Koulwandé, Wemba, etc... Il y a même l'enfant gâté qu'on nomme « Ponsom » parce qu'il lui est laissé certaines libertés.

Zouinsi yuiya (Noms des gardiens du kéogo et surveillants des Bankoensé). — Sept jours après la cérémonie, on choisit parmi les « Zouinsi » les personnes qui seront chargées de la surveillance du « kéogo », de l'organisation intérieure, ainsi que des jeux. C'est tout une hiérarchie : Soré-Naba (litt : chemin chef). C'est lui qui est pour ainsi dire le directeur de la maison : puis viennent dans l'ordre des préséances Sobila-Naba, Dag'noré, Dag'Nobila (gardiens de la porte). Le rôle de ces derniers consiste à autoriser tout « zounga » à rentrer dans le « kéogo » ; de même nul circoncis ne peut franchir le seuil de l'enceinte sans leur autorisation. Galli, Gallibila — personnages chargés des tambours. L'Imam, l'Imambilla (chefs du Pardon) délivrent des mains des « Zouinsi » les bankoensé maltraités. Banzambo, personne un peu comique qui danse à tout moment, et toutes sortes de danses pour rompre la monotonie de la vie du « kéogo » et donner un peu de gaîté aux circoncis, ses trémoussements provoquant inévitablement les rires de l'assemblée. Wagdré, Wagd'billa (chef et petit voleurs) : ces deux individus ont pour mission de voler la viande provenant des battues auxquelles se livrent les jeunes circoncis ou le saghbo apporté par les parents de ces derniers, mais aussi par compensation, de faire coucher les petits enfants et de leur offrir à manger lorsque les jeux durent longtemps et cela à l'insu des autres surveillants du kéogo.

Nané, Nanebilla sont avec le « Bankoé » les maîtres de cérémonie.

Entretien des circoncis. — Nous l'avons déjà dit, les parents sont tenus d'assurer la nourriture de leurs enfants matin et soir pendant toute la durée de leur maladie. Il n'est pas sans intérêt de dire que les circoncis ne reçoivent, en réalité, qu'une maigre pitance, plus de la moitié des aliments — les meilleurs plats étant mis à part par le « lembré » (personnage chargé d'apprécier le goût des aliments) — étant, en effet, réservée aux nombreux zouinsi dont la plupart, célibataires, trouvent là une occasion de satisfaire régulièrement leur faim.

Soins donnés aux malades. — Un coin du « kéogo » spécialement aménagé sert d'infirmerie. Les soins consistent dans le lavage de la plaie avec de l'eau chaude qui n'est souvent pas d'une propreté rigoureuse, la calebasse qui la contient n'étant parfois pas lavée. La plaie est saupoudrée d'un charbonnage (écorce ou feuillage de la plante « baguem-baga » calciné) mêlé à du beurre de karité. Le bandage composé d'une feuille d'un arbuste «kantonga» est maintenu à l'aide de fil. Lorsque la cicatrisation commence on entoure la plaie de bandes de coton. L'eau ayant servi à laver la plaie est ensuite jetée dans un trou qu'on recouvre d'une pierre.

Langage spécial parlé dans le keogo. — Pour éviter que le moaga (c'est-à-dire le non circoncis) comprenne ce qui se dit dans l'intérieur du « kéogo » ou entre gardiens et circoncis, il a été inventé un langage conventionnel. C'est ainsi qu'on appelle :

L'eau (kom en Mossi vulgaire) hargo;
Le gâteau de mil (saghbo en Mossi) lâbo;
La sauce (zindo en Mossi) kirou;
Le feu (bougoum en Mossi) Nionom;
Le Dolo (dam en Mossi) Sonnom;
Le boubou ou la couverture (Fougou en Mossi) Pilli;
La natte (pinri en Mossi) Wanghé.

Signes distinctifs du jeune circoncis (Bankoanga). — Son habillement « Wallimba » ou « zougba » se compose d'un cache-sexe avec franges et pochettes. Il porte un bâton un peu rustique « zâbré » dont il se sert pour chasser les lièvres et autre menu gibier.

Il accompagne sa danse du soir d'un instrument appelé « Wassimba » composé d'un bâton recourbé à l'extrémité duquel sont enfilés quatre ou cinq morceaux de calebasses troués par le milieu et affectant la forme d'une circonférence.

Tam-tams. — Les « Bankoensé » (jeunes circoncis) dansent en suivant le rythme des batteries de deux tambours qui ne diffèrent en rien de ceux dont on se sert pour la danse de la « warba » ou du « waongo » (voir chapitre des danses indigènes), mais tandis que pour ces deux danses on appelle ces tambours des « Gangango » ici ils prennent le nom de « gallyans ».

Choses défendues dans le keogo. — I. Il est formellement interdit à un moaga[1] de regarder à travers l'enceinte. S'il commet cette imprudence qui constitue une très lourde faute, il en subit immédiatement les conséquences, puisqu'il est tout aussitôt introduit dans le cercle, déshabillé et subit l'opération de la circoncision sans que l'on ait, au préalable, consulté ses parents.

II. Il est formellement défendu d'entrer dans le « kéogo » avec des néoda (chaussures), un pougla

---

[1] Moaga est employé ici dans un sens péjoratif et signifie : homme non circoncis.

(chéchia rouge) et des « kandé » (lances). Le chef de canton, s'il lui prend la fantaisie — cas du reste rarement observé — de visiter les circoncis, doit abandonner dehors tous les insignes de la chefferie.

III. Il a été observé que les jeunes gens s'étant livrés avant leur circoncision à l'acte sexuel guérissaient difficilement; aussi est-il conseillé aux jeunes gens de s'abstenir de tout contact charnel pendant les premiers mois qui suivent la cicatrisation de la plaie.

IV. On ne mange pas la sauce de « wagha » (sauce faite avec des jeunes fruits du « wagka » arbre de la famille des kapokiers).

Exercices auxquels sont astreints les bankoensé. — Les Bankoensé sont soumis à des exercices pénibles et fatigants qui retardent considérablement leur guérison. Nous allons passer en revue les principaux exercices auxquels ils sont astreints.

De fort bon matin, lorsqu'il fait excessivement frais — nous l'avons déjà dit c'est au début de la saison fraîche qu'a lieu la cérémonie — les jeunes gens sont réveillés et sans couverture doivent se coucher à plat ventre sur le sable refroidi : C'est le « bourga ». Comme tout naturellement les membres sont un peu engourdis on leur distribue généreusement quelques bonnes fessées de « berrella » (branchages de certains arbres), dans le but de leur donner un peu de chaleur et de l'énergie; puis suivant le rythme du tam-tam, ils doivent exécuter le « guella » exercice difficile qui consiste à faire, accroupi des sauts à l'imitation du crapaud avec, par moments, un mouvement circulaire des jambes ; ou bien ce qui est plus pénible encore à exécuter le « nagda » exercice consistant à marcher sur les mains avec les jambes en l'air ; d'autres fois encore le jeune circoncis doit se tenir droit puis lentement se replier le ventre en l'air, les deux mains devant se poser sur le sol : C'est ce qu'on nomme « kaougsèga » (litt : casser les reins). Les malheureux qui manquent le but s'en tirent seulement avec une légère bosse à la tête. Il y a aussi des mouvements de tête comme seules savent en faire les jeunes filles « Kassonkées » et les Wiskamba » du Mossi, qu'on nomme « zouanka. »

Libération. — Le séjour au « kéogo » dure de 90 à 100 jours. Vers le 80^{e} jour tout le monde étant guéri, on rase la tête des jeunes gens et on leur annonce qu'un semaine plus tard ils seront libérés. On égorge des poulets « koug'nossé — poulets de la pierre) ; chaque circoncis reçoit la moitié d'un poulet.

En réalité c'est quatorze jours seulement après cette cérémonie qu'a lieu la libération. Toutes les hardes des jeunes gens (cache-sexe, bandes à pansements, bâtons, etc...) sont brûlées par les « zouinsi ». On allume un grand feu non loin du « kéogo ». Les « bankoensé » complètement nus doivent sauter par-dessus ce feu en courant et continuer sans regarder derrière eux jusqu'à la maison du « Bankoé » où préalablement, une nouvelle enceinte a été dressée. Là on remet aux jeunes gens des pagnes, boubous, culottes et bonnets de toutes couleurs que leurs parents ont acheté ou fait confectionner à leur intention. Chacun tient, en effet, à ce que son enfant se distingue ce jour-là par la richesse de son costume. Le défilé des jeunes circoncis offre un aspect bigarré et pittoresque. Un ou deux jours après, les jeunes gens doivent, à la nuit tombante et pour la dernière fois, se diriger vers le « kéogo » sans toutefois y arriver et revenir chez le « Bankoé », l'échine légèrement courbée : c'est ce qu'on nomme « lèssé-bourgou. »

Pendant une semaine entière c'est une véritable fête pour les jeunes gens ; ceux-ci sont fiers de se faire admirer, de pouvoir danser d'autres danses que celles de la circoncision, de boire du dolo et surtout de faire bonne chère, les parents sacrifiant à leur intention poulets et moutons.

Enfin de fort bon matin quelques zouinsi réunissent les jolis bâtons dessinés « Wangha ou dibissi » des jeunes circoncis et vont les enfouir dans des trous creusés en dehors du village. La cérémonie a pris fin, les jeunes gens sont alors autorisés à rentrer dans leur famille.

Mais tous ces jeunes gens ont subi les mêmes mauvais traitements, ils ont mené la même vie pendant cent jours environ ; au cours de ces journées d'épreuves se sont formées des amitiés, des liens durables, ils s'appelleront donc familièrement de leur nom de circoncision, ils se rendront dans la vie des services, ils sont devenus des camarades.

Pour éviter des représailles toujours possibles — dans le « kéogo » on ne distingue guère le fils du Naba de celui du simple cultivateur — la coutume défend aux nouveaux circoncis de garder rancune aux zouinsi des mauvais traitements dont ils ont été l'objet de la part de ces derniers.

⁂

Les « Nioniossé » et les « Soukoaba » ne pratiquent pas la circoncision. C'est pour cela qu'on les appelle des Mossé. Dans les villages où les habitants sont exclusivement des « Nioniossé » on ne peut installer un « kéogo ». Certains jeunes gens d'origine nionioga font fi actuellement de cet interdit et vont subir l'opération purificatrice[1] dans le village de leur mère (Yastenga).

Nombreux sont les adeptes du Christianisme qui subissent au Mossi la circoncision volontairement, la femme — même chrétienne — éprouvant une certaine répugnance à subir le contact du « moaga ».

⁂

Enfin l'excision est aussi en honneur au Mossi, sauf encore chez les Nioniossé où elle ne se pratique pas. Les filles non excisées sont humiliées par leurs compagnes et n'ont pas d'amants.

---

[1] Les musulmans croient, paraît-il, que toute personne circoncise ne va pas en enfer.

CHAPITRE XIX

Maximes et pensées Mossi.

Dans un précédent chapitre « Intronisation des chefs Mossi » nous avons parlé des surnoms que se donnaient les Nabas au moment de leur avènement. Le lecteur a dû remarquer que si beaucoup de ces surnoms ou « zabyuiya » exprimaient souvent une idée de menace à l'adresse des concurrents, ils exprimaient parfois aussi une pensée, ou bien encore donnaient une indication sur la politique que se proposait de suivre le nouveau Naba. D'autre part, dans le chapitre des « Coutumes locales », notamment au paragraphe traitant de la naissance nous avons donné la signification de certains noms indigènes. Tout ceci démontre l'intelligence d'un peuple. C'est que dans la vie courante, le Moaga parle souvent par énigmes et dans certaines réunions soit pour défier les curieux, soit pour éviter de mettre certains étrangers au courant des secrets du village, les paroles échangées sont le plus souvent des mots à double sens. L'indigène a certes une culture rudimentaire, mais il a une culture quand même.

Dans ce chapitre nous allons présenter au lecteur quelques proverbes et maximes Mossi.

Il en reconnaîtra la finesse et parfois la justesse.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir, dans l'ensemble du travail entrepris, étudier dans ses menus détails la psychologie de l'indigène, cela aurait permis sans doute de le mieux faire connaître pour le mieux faire aimer, car pour comprendre l'âme indigène, il faut avant tout connaître sa civilisation et saisir ses pensées dans ce qu'elles ont de subtil.

Quoi qu'il en soit, nous souhaitons que les renseignements que nous fournissons dans les différents chapitres de ce travail servent d'ébauche à une étude d'ensemble aussi complète que possible pour le bien de la race moaga dont l'histoire et les mœurs ne sont encore que très peu connues.

YELBOUNA (Proverbes)

I. *Tekre wind'kouni bi ned kam tala rinda.*

Si l'échange équivaut à un cadeau que chacun garde ce qui lui appartient.

II. *Kolkodo same rogho, menem n'loubda.*

La maison construite avec la salive ne résiste pas à la rosée (Tout ce qui est fait sans réflexion n'aboutit qu'à des mécomptes).

III. *Ned sin ting'beogho belem Wendé.*

Qui songe à demain repose sa confiance en Dieu.

IV. *Wagda noré nionstaba Nab'Niokba.*

Si deux voleurs complices n'ont pas la même langue, leur arrestation par le Naba est proche. (Autrement dit : Pour qu'une affaire soit bien conduite il faut une parfaite entente entre les parties en cause.)

V. *Watid Wamb'tab kamba n'maneg'sondo.*

Se mettre d'accord pour manger réciproquement leurs enfants c'est entretenir de bonnes relations entre sorciers (cela rappelle un peu de La Rochefoucault lorsqu'il dit que « l'amitié n'est autre chose qu'un échange de bons offices où chacun se propose toujours quelque chose à gagner ».

VI. *A baodin bing'din la baodin ditin yam y a yemballa.*

Celui qui mange sa fortune de son vivant et celui qui devient avare et ne veut rien dépenser sont aussi malins l'un que l'autre.

VII. *Sin pa kou kon sigue yé.*

On ne dépèce pas ce qui n'est pas mort. Signifie : Ne fais pas de grands projets si tu n'es pas sûr de pouvoir les mener à bonne fin. Le proverbe français : Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, traduit exactement cette pensée.

VIII. *Boulough'ka teud dara yé n'pam kom ye.*

On ne peut forer un puits en un jour (ce qui signifie : « C'est à force de réflexion et de patience qu'on trouve la solution des grands problèmes. »

IX. *Pagh'nore là loko.*

La bouche d'une femme est son carquois.

X. *Pagh youré la pagtouba la moum nore tallé.*

Qu'est-ce que c'est que la femme ? Un être étrange, bouche-toi les oreilles, ferme la bouche et garde-la.

XI. *Sawiné wan yik pind'n'saon.*

Pensée de Mogho-Naba Wobgo signifiant littéralement : « Pendant l'hivernage se lever bon matin est mieux. » Cette pensée signifie : « Il faut faire vite ce qu'on veut faire de façon à éviter qu'une circonstance imprévue ne vous oblige à le remettre au lendemain. »

XII. *Wend'na konf nioré, la wend'na samfo san maond' taba f'vousda bilfou.*

Proverbe de Mogho-Naba Wongo signifiant : « Lorsque les deux personnages qu'on nomme « Dieu te bénisse » et « Dieu te maudisse » sont en lutte cela vous donne le loisir de prendre un peu de repos. »

Pour faire comprendre cette pensée de l'Empereur des Mossi une explication paraît nécessaire : BOUKARY KOUTOU, Empereur des Mossi était de sa nature sanguinaire. Il faisait mettre des individus à mort pour des motifs futiles, mais, par ailleurs il avait des moments de répit pendant lesquels il était très large, distribuant les cadeaux sans compter à tel point que beaucoup de ses sujets le prenaient pour un Roi d'une grande bonté. Il savait personnellement que les avis étaient partagés et si d'aucuns lui souhaitaient les bénédictions du Ciel les autres devaient être prodigues en malédictions; aussi par esprit critique, aimait-il à répéter chaque fois qu'il commettait une mauvaise action, la pensée dont la signification a été donnée ci-dessus.

XIII. *Ned na modgh' nitiema n'soui a korg' zome.*

Peut-on obliger un vieillard à mettre du mil écrasé dans sa peau de bouc en prévision de la faim ?

Il faut être dénué de volonté pour se laisser dominer par des faibles d'esprit.

XIV. *Pagh yoda na saonga sida.*

(Litt. : La femme mariée commet des actes d'infidélité tout d'abord parce qu'elle croit trouver toujours des hommes supérieurs à son mari et aussi parce qu'elle pense n'avoir plus rien à demander à ce dernier, comptant sur les biens qu'elle recevra de ses amants). Signifie : Ce qui conduit l'homme à commettre des actes bas et vils c'est d'abord l'idée du grand profit qu'il compte retirer de ces actes malhonnêtes. Il ne se met jamais dans l'esprit que ses projets peuvent échouer et de là la honte et l'ignominie.

XV. *Gom gomdeb laghem koabga ti sind'pam boum.*

Ce n'est pas le plus grand parleur qui a toujours raison; bien au contraire souvent le parleur essaie par sa volubilité de dissimuler la vérité. Celui qui garde le silence a le plus souvent raison ou possède la vérité.

XVI. *Ned kon banguef zib'tiri ti tousgh'paogof'ye.*

Litt. : Quand on connaît le poids de la charge qu'on va porter on prépare par avance le coussinet à poser sur la tête.

Cette pensée signifie : « Lorsqu'on sait quelle responsabilité on assume dans une affaire, on prend ses dispositions pour parer à toutes les éventualités.

XVII. *Lãre wind'zindé, zindé yida.*

Litt. : Si la hache ressemble et remplace le « zindé » (cognée) c'est que le second n'est pas à portée de la main. Signifie : On n'emploie de moyens de fortune que lorsqu'on se trouve dans l'impossibilité de faire autrement.

XVIII. *Kombre zand'kaosgo yoda bagh'yam.*

Litt. : Tenir longtemps dans la main un os sans le jeter au chien qui l'attend c'est vraiment soumettre l'animal à une rude épreuve. Signifie : Hésiter longtemps à prendre une décision pourtant urgente c'est donner à réfléchir à son entourage.

XIX. *Toguess'sid'ka ribo la be bassem yam.*

Aimer et dire trop la vérité peut être cause qu'on vous refuse quelquefois l'hospitalité, mais la conscience est beaucoup plus tranquille.

XX. *Bonkane koum' bigha saon akin dog'yalma.*

Apprendre que son enfant est mort victime de sa grande témérité est toujours préférable à la critique qu'on vous fera d'avoir donné naissance à un être couard et sans valeur.

XXI. *Zoang'mough'na, n'va parikse n'lebin vadin.*

Litt. : Considère l'aveugle : ce qu'il a fait tomber de l'arbre il ne l'a pas encore ramassé qu'il continue quand même à le secouer. Signifie : Il ne faut jamais entreprendre une affaire quand plusieurs autres sont restées sans solution définitive. Un proverbe français dit : « Il ne faut jamais courir plusieurs lièvres à la fois. »

XXII. *Pang'san'segh poulga, lebegh' dab raniouga.*

Litt. : Lorsque la force (dans le sens de puissance des Nabas) rencontre un dolo fait pour être vendu, cette bière change aussitôt de destination, c'est-à-dire qu'elle est offerte sans exiger aucun paiement. Autrement dit : « La Force prime le droit. »

XXIII. *Nionk' loub ya ka pangha, la zo n'panbdan y a ka neda.*

Litt. : Faire tomber quelqu'un c'est démontrer qu'on est fort, mais frapper la personne ainsi terrassée prouve que celle-ci n'a pas de parents : ce qui signifie : « Médire d'une personne à son insu est une loi de nature, mais l'injurier en sa présence c'est lui montrer qu'on fait peu de cas de sa personne. »

XXIV. *Nab fan mi pogh'nyang'youre lab bond't em yaba.*

Litt. : Tout le monde connaît le nom de la vieille, pourtant on l'appelle grand'mère. C'est un reproche à ceux qui divulguent un secret que nul n'ignorait dans la famille mais que l'on voulait cependant cacher au public.

XXV. *Da pidghe loko t'eb banghe ti y a tanwingh'ye.*

Litt. : Ne montre pas ton carquois et tes flèches car il ne faut pas qu'on sache qu'ils sont faits de bambou. « La force de ceux qui commandent réside dans le secret des moyens divers qu'ils emploient pour imposer leur volonté. »

XXVI. *Teng'Naba san n'sonde Albarka, son kiela sonda yemboudou.*

Litt. : Si le chef du village a pour nom « Albarka » (nom qu'on donne aux esclaves) les habitants se nommeront « Yemboudou » (race d'esclaves), c'est-à-dire que les sujets d'un chef l'imitent dans toutes ses actions bonnes ou mauvaises. Autrement dit : « Tel chef, tels sujets. »

XXVII. *Ned toen ti baga gandé, laf ka toen ta mouma nine ye.*

Litt. : On peut par la force ou la douceur faire coucher un chien, mais on ne peut l'obliger à fermer les yeux. « Signifie : On peut soumettre un individu ou un pays par la force ou par la douceur, mais il est malaisé, pour ne pas dire impossible, d'obtenir que les habitants abandonnent totalement ou changent leurs habitudes et coutumes. »

XXVIII. *Fo san date sülfaogho niendegha bif sok dakoeoǵho.*

Litt. : Si tu veux le derrière le l'épervier demande-le au bois sec : Ce qui signifie : « Pour mieux connaître quelqu'un il faut se renseigner auprès des personnes qui le fréquentent. »

XXIX. *Sagh' bonsa nien saghbo n'kidmdin, saghbosoba n'sô à saghbo.*

Litt. : Le mendiant se réjouit à la vue du saghbo (gâteau de mil), il oublie que le saghbo a un propriétaire. C'est à-dire : « Il ne faut pas confondre son bien avec celui d'autrui. »

XXX. *Eb san belghe biga t'a koda, a boug'da wang'kienrga.*

Litt. : Si on dit à un enfant qu'il est déjà bon cultivateur il se promènera avec un daba sur l'épaule. Signifie : « Féliciter un orgueilleux c'est le pousser à faire preuve de plus de fatuité. »

CHAPITRE XX

Les devinettes Mossi.

Pour faire suite au chapitre des « Maximes », nous donnons ci-après quelques devinettes Mossi. Ces deux chapitres se complètent l'un l'autre.

⁂

I. — Q. : *Boin-bé*[1] *ta san toutin bi neb sounri nomé, ta dogom daré ya sou sanga ?* Littéralement : Quelle est la « chose » dont l'état de grossesse cause la joie dans la famille et dont l'accouchement provoque l'inquiétude et le mécontentement général ?

R. : *Baoré* (le grenier) lorsqu'il est rempli de céréales toute la famille est contente, mais le jour où l'on annonce qu'il n'y a plus rien personne n'est tranquille.

II. — Q. : *Boin-bé ta san zihin bi wogolom yida sin niansé ?*

Litt. : Quel est l'animal plus haut assis que debout ?

R. : *Bâga* (le chien) quand il se met sur son train de derrière.

III. — Q. : *Boin dengued'sane bella ta nan pa ta ting' poughin ?*

---

[1] Le mot « Boin-bé » signifie en mossi « Qu'est-ce qui existe ». Pour la clarté du texte nous avons préféré employer les expressions suivantes : « Quel est l'animal, l'être, la chose, etc .., etc...).

Littéralement : Qui est-ce qui salue le premier l'étranger avant son arrivée au village ?

R. : *Dote-souga* (les toits des maisons).

IV. — Q. : *Boin-bé tib san kon sane pinri bé denguin zinedi ?*

Littéralement : Quelle est la bête qui, lorsqu'on offre une natte à un étranger, s'y asseoit avant ce dernier ?

R. : *Zoanga* (la mouche).

V. — Q. : *Boin-bé weoguin ta pouré bé yiri ?*

Littéralement : Quel est l'être qui étant dans la brousse a son estomac à la maison ?

R. : *Tanga* (la montagne). Ceci est un peu particulier au Moaga. Il appelle en effet, la montagne « tanga » et « tampouré » (l'estomac de tanga) le tas de saletés provenant des détritus du ménage qui se trouve en face de chaque habitation indigène.

VI. — Q. : *Boin-bé ta nin-mess ba pouguin ta komb'be yinga ?*

Littéralement : Quel est l'être dont les os sont à l'extérieur et la chair à l'intérieur du corps ?

R. : *Guellé* (l'œuf); la coque inutilisable représente les os et la chair le contenu.

VII. — Q. : *Boin bé lalle dogh'la pa kindin ?*

Littéralement : Qui est à la porte, mais n'entre jamais ?

R. : *Lougri* (piquet de bois). Les Mossi ont coutume de planter un piquet de chaque côté de la porte des cases. Ces piquets (lougri) servant à retenir pendant la nuit le secco servant de fermeture.

VIII. — Q. : *Boin-bé ka naw la roude tissé ?*

Littéralement : Quel est l'animal sans pattes qui grimpe sur des arbres ?

R. : *Wafo* (le serpent).

IX. — Q. : *Boin-bé ta toumed'wousgo la pa ritin ?*

Littéralement : Quel est l'être qui travaille beaucoup et ne mange pas ?

R. : *Wanka* (la pioche) grâce à laquelle la terre produit tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie.

X. — Q. : *Boin bé bé namesdin la pa ritin ?*

Littéralement : Quelle est l'autre chose qui se fatigue beaucoup mais ne mange également pas ?

R. : *Néré* (*moulin*) dalle de pierre sur laquelle on écrase le mil pour obtenir la farine nécessaire à la fabrication du sagbo.

XI. — Q. : *Boin bé kinde bogdin lab pa touda ?*

Littéralement : Quels sont les êtres qui aiment à entrer dans des trous, mais ne creusent jamais ces trous ?

R. : *Wafo la pondré* (le serpent et le crapaud).

XII. — Q. : *Boin bé sasse zougou ta san sigue ting bé lebeg kougri ?*

Littéralement : Quelle est la chose qui se trouve dans le ciel et qui se transforme en pierre quand elle descend sur la terre ?

R. : *Andga* (l'étoile).

XIII. — Q. : *Boin bé ditin la pa nioud kom?*

Littéralement : Quel est l'être qui mange et ne boit pas ?

R. : *Souré* (la sauterelle).

XIV. — Q. : *Boin bé meta rogo la pa gaïn bé?*

Littéralement : Quel est l'être ou l'animal qui construit des maisons dans lesquelles il ne couche jamais ?

R. : *Vounoun-vougou* (la mouche-maçonne).

XV. — Q. : *Boin bé ti ned san pa sicca bé niansa zi yendé la pa ritin?*

Littéralement : Quelle est la chose qui ne change de place que lorsqu'une puissance étrangère l'y contraint et qui ne mange pas ?

R. : *Kougri*, la pierre, corps inerte.

XVI. — Q. : *Boin bé dogda koamba tif san tare dibo datin senga tipgo bé yik datin kouffe?*

Littéralement : Quel est l'animal qui, même lorsque vous voulez offrir de quoi manger à ses petits, vous défend d'en approcher et même désire vous tuer ?

R. : *Boniéga* (le lion) et on peut dire d'une manière générale les fauves qui ne reconnaissent à personne le droit de les aider à soigner leurs petits ou à leur apporter de quoi manger.

XVII. — Q. : *Boin bé ditin la niouda yaolin pa tig'da?*

Littéralement : Quel est l'animal qui mange, boit, mais n'en a jamais assez ?

R. : *Katré* (l'hyène). Même si elle vient de se régaler d'un mouton entier, elle se jettera tout de suite sur le premier animal errant qui se trouvera sur son passage.

XVIII. — Q. : *Boin bé poudin la pa wanda ?*

Littéralement : Qu'est-ce qui fleurit mais ne produit jamais de fruits ?

R. : L'œil (*ni fou*) pour faire allusion à cette matière blanchâtre qui se trouve dans les coins de l'œil au réveil « *nin poudou* » (les fleurs de l'œil).

XIX. — Q. : *Boin bé kom pouga la poudin la pa wamda ?*

Littéralement : Qu'est-ce qui tout en se trouvant continuellement dans l'eau ne fleurit ni ne donne des fruits ?

R. : *Yindé* (la dent). La dent se trouve dans la bouche (marigot) qui ne dessèche jamais.

[p. 286 is blank]

APPENDICE

Liste des Mogho-Nabas de l'origine à nos jours.

1. NABA OUEDRAOGO, décédé à Sagabtenga (Subdivision de Ouagadougou) au cours d'une reconnaissance, mais on ignore où il a été enterré.
2. NABA ZOUNGRANA, fils et successeur de Ouedraogo, mort et enterré à Komtoèga.
3. NABA OUBRI, fils de Zoungrana, fondateur de la dynastie Mossi de Ouagadougou, décédé à Koudougou au cours d'une tournée.
4. NABA SOARA, décédé à Lougsy (au delà de Zagtouly) village situé à 9 kilomètres de Ouagadougou.
5. NABA NASKIMIE.
6. NABA NASBIRE, serait décédé et enterré à Lâ (Subdivision de Yako dans le cercle de Koudougou).
7. NABA GNINGNEMDO.
8. NABA KOUDOUMIE. Tombeau à Thyou, dans le cercle de Koudougou.
9. NABA KOUDA. Tombeau à Saponé (Subdivision de Ouagadougou).
10. NABA RAWINGMA. La tradition rapporte que ce Mogho-Naba n'a pas eu de tombeau. Au moment où l'on s'apprêtait à le conduire à sa dernière demeure il se serait transformé en tourbillon et aurait disparu. Dans le tombeau destiné à le recevoir on dut seulement enfouir ses gris-gris.
11. NABA ZOETEMBOUSSOUMA. Tombeau à Gourpila (Subdivision de Ouagadougou).
12. NABA NIANDEFFO. Tombeau à Baoghin (Ouagadougou).
13. NABA NAKIN. Tombeau à Dassouri-Tanghin.
14. NABA NAMEGA. Tombeau à Baoghin (Ouagadougou).

15. Naba Kibba. Tombeau à Baoghin (Ouagadougou).
16. Naba Kiemba. Tombeau à Tenguemnaoré (Koudougou).
17. Naba Coibga, Tombeau entre Napalgué et Coibga, Canton de Niou, cercle de Cuagadougou.
18. Naba Zana. Tombeau à Baoghin (Ouagadougou).
19. Naba Guirga. Tombeau à Baoghin (Ouagadougou).
20. Naba Oubi. Tombeau à Baoghin (Ouagadougou).
21. Naba Moatiba. Tombeau à Baoghin (Ouagadougou).
22. Naba Warga. Tombeau à Baoghin (Ouagadougou).
23. Naba Zombré. Tombeau près de la Mission Catholique (Ouagadougou).
24. Naba Kom. Tombeau à Ouagadougou.
25. Naba Saga. Tombeau à Ouagadougou.
26. Naba Boulgou ou Doulgou. Tombeau derrière la maison de l'Administrateur du Cercle, vers le camp des Tirailleurs.
27. Naba Sawadogo. Tombeau à Baoghin (Ouagadougou).
28. Naba Karbo. Tombeau entre le camp militaire et le Cercle.
29. Naba Baongo. Tombeau entre le camp militaire et le Cercle.
30. Naba Koutou. Tombeau dans le camp même des Tirailleurs.
31. Naba Sanum. Tombeau dans le camp même des Tirailleurs.
32. Naba Ouobgo. Tombeau à Zangoeog'yiri (Gold Coast).
33. Naba Siguiri. Tombeau face à la maison de l'Empereur actuel devant la porte des femmes.
34. Naba Kom. Empereur actuel, intronisé le 24 mars 1905.

Chefs de la famille de Naba Ouedraogo (père de Zoungrana).

Bingo Naba. Chef des Gourmantché, Cercle de Fada.
Yatenga Naba. Chef d'État, Cercle Ouahigouya.

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

Un Chef de canton (Doulougov Naba)
et son serviteur.

[facing p. 288]

Nanoro Naba. Chef de canton, Koudougou.
Bingo Naba. Chef de canton, Koudougou.
Dapelgo Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Sao Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Kogho Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Niou Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Zango Naba. Chef de village Ouagadougou.
Tougouri Naba. Chef de canton Kaya.
Zagtouly Naba. Chef de village Ouagadougou.
Tanvi Naba. Chef de village Ouagadougou.
Gnimdi Naba. Chef de village Ouagadougou.
Yabo Naba. Chef de canton Ouahigouya.

Famille de Zoungrana, fils de Ouedraogo et père d'Oubri.

Tenkodogo Naba. Chef d'État Tenkodogo.
Gampela Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Manga Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Douaba Naba. Chef de canton Ouagadougou (mais le chef actuel est descendant de Naba Saga).
Zoungou Naba. Chef de canton Ouagadougou (actuellement le chef est descendant de Naba Kouda).
Zittenga Naba. Chef de canton Ouagadougou (le chef actuel est le fils de Massi, descendant de Naba Koutou).
Dakola Naba. Chef de canton Koudougou.
Dattenga Naba. Chef de canton à Ouahigouya.
Nanguela Naba. Chef de canton à Koudougou.
Komtoega Naba. Chef de canton à Tenkodogo ;

Famille de Naba Oubri, fils de Zoungrana et fondateur de la dynastie de Ouagadougou.

Salmatenga Naba, (fils de Oubri) cercle de Kaya.
Boulsa Naba « Kourita » de Naba Oubri. Le Kourita représente sur la terre le Mogho-Naba dont il a le nom et dont il prolonge la personnalité. Il est défendu au Boulsa Naba une fois nommé de revoir

jamais le Mogho-Naba de Ouagadougou. Boulsa Naba est cependant considéré comme un vassal du suzerain et comme tel lui doit des redevances annuelles comme les autres Kombemba (Chefs de canton).

Ipala Naba. Chef de canton à Ouagadougou.

Nobere Naba. Chef de canton à Ouagadougou.

Nobila Naba. Chef de canton à Ouagadougou. Ces deux derniers cantons formaient autrefois un seul canton, la scission n'a eu lieu que beaucoup plus tard. Et actuellement Nobéré est commandé par un descendant de Naba Saga tandis que Nobila est administré par un descendant de Naba Koutou.

Ziniare Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Niago Naba et Niarba Naba. Chefs de canton Tenkodogo.

Famille de Naba Soarba, fils d'Oubri.

N'a pas eu d'enfants.

Famille de Naba Nastiemde, fils d'Oubri et frère de Soarba.

Louda Naba. Chef de canton Kaya.

Kanba Naba. Chef de canton Yako (cercle de Koudougou).

Vooko Naba. Canton aujourd'hui supprimé, Cercle de Ouagadougou.

Famille de Naba Nasbiré (autre frère de Soarba).

Pissila Naba. Chef de canton Kaya.

Kayao Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Sourgoubila Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Sourgou Naba. Chef de canton Koudougou.

Toudou Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Bolgo Naba. Chef d'un important village dépendant du canton de Nanoro dans le cercle de Koudougou.

Famille de Koumdoumié, fils de Nasbiré.

Boussouma Naba. Roi. Chef de province Kaya.

Konkistenga Naba. Roi. Chef de canton Koudougou.

Tema Naba. Chef de canton Kaya (dépendait de Yako en ce qui concerne l'investiture).

Mané Naba. Chef de canton, Kaya. (Était nommé autrefois par le Mogho-Naba, actuellement par Boussouma Naba, mais se proclame indépendant de Boussouma.)

Imiougou Naba. Chef de canton Kaya.

Pawamtore Naba. Le chef actuel est cependant le petit-fils de Naba Wobgo (Boukary Koutou) Ouagadougou.

Guirgo Naba. Chef de canton Ouagadougou ;

Tanghin Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Yako Naba. Roi. Chef de province Yako (Koudougou).

Thyou Naba. Chef de canton Koudougou.

Sabou Naba. Chef de canton Koudougou.

Poa Naba « Kourita » de Naba Koumdoumié.

Famille de Naba Kouda (fils de Koumdoumié).

Pikoutenga. Chef de canton Kaya.

Soumbèga Naba. Chef de canton Kaya.

Sabouri Naba. Chef de canton Kaya.

Ipelsé Naba. Chef de canton Kaya.

Lallé Naba. Chef de canton Koudougou (Une partie de ce canton qui a dû être scindé est confiée à un frère du Baloum-Naba de Ouagadougou).

Zorgo Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Toécé Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Ouéogtenga Naba. Chef de canton (le chef actuel est descendant de Naba Koutou).

Rassamkandé Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Sondéré Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Zorgongo Naba. Chef de canton Ouagadougou (actuellement descendant de Naba Wobgo).

Koassanga Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Ziga Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Dariguima Naba. Chef de canton Yako (Koudougou).
Riziam Naba. Roi. Chef de province à Ouahigouya. (Certains griots le font descendre de Zoettemboussouma et même de Koumdoumié.)
Zoungou Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Nakoongo Naba (Kourita).

Famille de Naba Zoettemboussouma.

Diguilla Naba, Chef de canton Kaya. (Certains griots le font descendre de Naba Kouda.)
Boudry Naba. Chef de canton Ouagadougou. (Actuellement c'est un neveu de Koutou qui est chef de ce canton.)
Bougouré Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Yaïka Naba (Kourita). Chef de canton Ouagadougou
Doulougou Naba. Chef de canton Ouagadougou (Actuellement ce canton est administré par un fils de Naba Siguiri, frère du Mogho-Naba actuel.)
Gaongo Naba. Chef de canton (actuellement descendant de Naba Karfo).
Koubry Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Zam Naba, Chef de canton Ouagadougou (descendant de Naba Saga actuellement).
Kirguitenga Naba. Chef de canton à Ouahigouya
Kirgoutenga Naba. Chef de canton à Kaya.

Famille de Naba Niandeffo (70 ans de règne)
fils de Zoettemboussouma.

Nabitenga Naba. Chef de canton Ouagadougou (le chef actuel est descendant de Naba Doulgou).
Ramessoum Naba. Chef de canton, Yako, Cercle de Koudougou.
Goala, Laogo, Yargo, Golmidou, Nabrabogo.

C'étaient de simples Nabissi indépendants qui étaient désignés par le Mogho-Naba au même titre que les chefs de canton. Ces villages ont été depuis l'occupation française annexés au Commandement du chef de canton de Sao (Cercle de Ouagadougou).

Famille de Naba Nakin (fils de Niandeffo).

Tanlarghé Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Bindé Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Béré Naba. Chef de canton Ouagadougou. (Primitivement descendant de Nakin, le chef actuel est de la famille de Naba Sawadogo.
Salogo Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Famille de Naba Zana.

Zanghogo Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Koubri Naba (déjà porté à Zoettembousma) Ouagadougou.

Famille de Naba Warga.

Nagreongo Naba. Chef de canton de Ouagadougou. (Actuellement le chef est descendant de Naba Koutou.)
Bilgotenga Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Kaboudo Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Ramongo Naba. Chef de canton Koudougou.
Kombissiri Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Kagouli Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Famille de Naba Rawingma (fils de Kouda).

Nédogo Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Konioudou Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Naba Rawingma fut un Roi terrible, grand guerrier et pour cela très détesté. On rapporte qu'avant de mourir il conseilla à ses enfants de se dire descendants de Naba Kouda de peur d'être mal vus à cause de lui. Par suite, il est difficile aujourd'hui d'avoir des renseignements très précis sur sa famille, celle-ci se confondant avec celle-là.

Famille de Naba Oubi (20ᵉ *Mogho-Naba*).

Konderin Naba. Chef de canton Ouagadougou. (Actuellement c'est un neveu de Naba Sawadogo qui est chef de ce canton.)
Dawoaka. Chef de canton Ouagadougou.
Maonkin Naba. Chef de canton Ouagadougou.
Sattin Naba. Chef de canton Ouagadougou.

Famille de Naba Gning'nembo fils d'Oubri et 7ᵉ Mogho-Naba.

Batono Naba. Chef de canton Koudougou.

Famille de Naba Doulougou ou Roulgou (26ᵉ *Mogho-Naba*).

Mankarga Naba. Chef de canton à Ouagadougou.

Famille de Naba Wobgo frère de Sanum (Empereur des Mossi au moment de la pénétration française).

Pawamtoré Naba. Chef de canton Ouagadougou. (Le chef actuel est le petit-fils de Wobgo.)
Zorgongo Naba, fils de Wobgo. Chef de canton Ouagadougou.

⁂

Chefs de canton pour lesquels il n'a pas été possible d'obtenir des renseignements précis permettant de les rattacher à la famille des Mogho-Naba. (On croit qu'ils sont cependant descendants d'une famille royale.)

Sougretenga Naba. Chef de canton Kaya.
Bourroum Naba. Chef de canton Kaya.
Kobouré Naba. Chef de canton Kaya.

Kando Naba. Chef de canton Kaya.
Pinsa Naba. Chef de canton Kaya.
Noungou Naba. Chef de canton Kaya.
Andemtenga Naba. Chef de canton Kaya.

Nous ne possédons par ailleurs pas de précisions en ce qui concerne les chefs de canton de Ouahigouya.

Cantons dont les chefs n'ont pas une origine bien déterminée, la plupart d'entre eux ayant été, soit des « Kourita » d'anciens Mogho-Naba, soit des « Tansoba » (Ministres de Guerre) ou enfin de simples « Nayirdamba (Ministres ou fonctionnaires de la Cour).

Bagamini Naba. Chef de canton Ouagadougou (Tansoba de Koumdoumié).

Bazoulé Naba. Chef de canton (Wemba) Ouagadougou.

Gonsé Naba. Chef de canton Tansoba de Oubri) Ouagadougou.

Gourpila Naba. Chef de canton Tansoba de Oubri) Ouagadougou. (Autrefois chef eunuque et gardien de tombeau, actuellement le Chef est un ancien Samand'biga (garde du corps) du Mogho-Naba actuel.

Kalzi Naba. Chef de canton (Chef Palefrenier) Ouagadougou.

Komsilga Naba. Chef de canton (Nayirdin) Ouagadougou.

Kounda Naba. Chef de canton (Nayirdin) Ouagadougou.

Nahartenga Naba. Chef de canton (serait le descendant du Tansoba de Ouédraogo).

Rapadama Naba, autrefois canton réservé à un eunuque Ouagadougou.

Sabtenga Naba. Chef de canton (Eunuque) Ouagadougou.

Sakouinsi Naba. Ouagadougou.

Saponé Naba. Chef de canton (Nayirdin de Naba Kouda) Ouagadougou.

Tanghé Dassouri Naba. Chef de canton (Tansoba de Naba Nakin) Ouagadougou.

Kaibo Naba. Chef de canton (village d'esclaves de la Couronne).

Tuili Naba. Chef de canton Tansoba.

Mandié-Bangaré Naba. Chef de canton village d'esclaves de la couronne.

Absouy Naba. Chef de canton (Tansoba de Ouédraogo Ouagadougou.

Lombi-Raogo Naba. Ouagadougou.

Loumbi Poko Naba. Chef de canton Eunuque Ouagadougou.

Méguet Naba. Chef de canton Tansoba de Naskinmdé Ouagadougou.

Voaga Naba. Chef de canton Nayirdin Ouagadougou.

Kokolgo Naba. Chef de canton Tansoba de Ching'nemdo (Koudougou).

Douré Naba. Chef de canton Tansoba de Yako (Koudougou).

Koupela Naba. Chef de Province à Tenkodogo, Kourita de Boulsa Naba lui-même Kourita de Oubri.

⁂

Djiba Naba. Le Canton de Dijba depuis le règne de Naba Zombré (23e Mogho-Naba) a été toujours réservé au fils aîné de chaque Empereur.

Maisons du Chef des Mossi.

Où habitait le Mogho-Naba et quelle était l'étendue occupée par sa demeure et celle de ses femmes ?

Avant l'arrivée des Français, Mogho-Naba Wobgo (**Boukary Koutou**) avait deux maisons séparées par l'ancien marché de Ouagadougou.

La première de ces maisons était bâtie sur l'emplacement actuellement occupé par l'habitation de l'Administrateur du Cercle y compris les dépendances, emplacement que l'on appelait « Ratagrima » ; la deuxième « Dimvoussé » (Repos du Roi) occupait une partie de l'actuel camp des gardes et tout l'immeuble Quégneaux.

Dans chacune de ces maisons gardées par des eunuques et des Sogonés habitaient des femmes de l'Empereur. Ce dernier passait la nuit tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre. Les habitations des suivants étaient situées derrière et en face de ces Maisons.

En définitive, l'emplacement occupé aujourd'hui par le Camp des Tirailleurs, les Habitations et les bureaux du cercle, la Prison et le Camp des Gardes de cercle jusqu'à l'immeuble Quégneaux, était propriété exclusive des Mogho-Naba, personne d'autre ne pouvant construire, ni s'y installer.

Endroits sacrés (*Tombeaux, lieux de sacrifices*).

1° *Au camp des Tirailleurs* existent les tombeaux des Mogho-Naba : SANUM, KOUTOU, DOULOUGOU, BAONGO, KARFO.

2° Entre l'habitation du Commissaire de Police et le bâtiment précédemment occupé par M. Clayssen reposent :

NABA ZOMBRÉ, SAGA, KOM.

(Il existe encore un baobab à côté de la tombe de Naba Saga.) Quartier de la Mission Catholique.

Ces tombeaux dont chacun avait son gardien particulier (un eunuque) donnaient lieu à des sacrifices annuels. A l'approche de la fête Mossi « Le TINSÉ » on égorgeait sur ces tombes des moutons et des coqs. On offrait également des sacrifices particuliers à tel ou tel Naba suivant les prescriptions des devins.

Depuis que des bâtiments administratifs et militaires ont été construits sur l'emplacement où se trouvent ces sépultures, elles ne font pas moins l'objet de sacrifices mais le sacrificateur se contente de se placer sur le sentier ou la route conduisant aux lieux sacrés et d'égorger des moutons et des coqs en prononçant les paroles rituelles habituelles.

Existe-t-il un patrimoine traditionnel aux Chefs Mossi ?

Oui. — Voir à ce sujet le paragraphe in fine de la réponse à la première question. Il convient d'ajouter que tout lieu où a été enseveli un Mogho-Naba est sacré.

Peuvent-ils sans inconvénients s'établir à leur gré n'importe où et changer d'habitation à leur gré ?

Le choix du terrain d'habitation étant subordonné aux prescriptions des « diseurs des choses cachées », le nouveau Naba peut, soit reprendre la maison de son père s'il est dit qu'il y vivra en paix, soit construire sa maison sur les ruines de celle de son grand-père ou d'un autre Mogho-Naba. Toujours est-il qu'il reste dans le périmètre des lieux occupés par ses prédécesseurs.

Cependant tout le territoire Mossi lui appartenant il peut sans inconvénient s'installer n'importe où même en dehors de Ouagadougou[1] mais dans ce cas, il laisse une partie de ses femmes et de sa Cour dans sa maison de la Capitale, sous la surveillance des Eunuques.

Les lieux sacrés à Ouagadougou.

1° **KOMBEPADAMBA.** Occupé par le Palais du Gouverneur à l'endroit précis où l'on jouait autrefois au tennis.

2° **TINS'KAONGO.** Occupé aujourd'hui par la Mission Catholique. C'était autrefois un bosquet.

3° **SANKOIN.** Buisson existant toujours à côté d'un baobab au Champ d'Aviation.

4° **NINDAOG'KAONGO** (Bois sacré). C'est là qu'était abandonné aux vautours le corps des personnes dont la mort était ordonnée par le Mogho-Naba. Sert actuellement de champ de tir aux tirailleurs. Mais le bois existe toujours.

---

[1] On remarquera que les Mogho-Naba n'ont pas toujours habité Ouagadougou. Ce n'est qu'à partir de Naba Zana que Ouagadougou devint la capitale des Empereurs Mossi.

5° **Kadyogo.** Marigot sur la route de Gounghin. Il y avait là deux buissons aujourd'hui détruits. L'emplacement est occupé par le Jardin Militaire.

6° **Tinkinga** à Pazani (petit village dans la Commune de Ouagadougou).

7° Tous les tombeaux des Empereurs défunts déjà cités et ceux des **Naba**, **Sawadogo**, **Oubi**, **Niandeffo**, **Guirga**, **Zana** à Baoghin. (Un des quartiers de la ville situé à l'Ouest du Jardin du Cercle.)

Pour tous les Tinkouga (de Tinga, terre, Kouga, pierres, Fétiches) susvisés se trouvant dans les habitations européennes ou transformés en Jardins, les sacrifices continuent à être faits actuellement mais dans les conditions déjà indiquées pour les Tombes des Nabas défunts.

Autrefois chaque tombe était représentée par une case ronde couverte en chaume dont la porte fermait à clé. Chaque gardien de tombeau (c'était des eunuques pour la plupart) avait sa propre maison à proximité du tombeau. Il était formellement défendu à qui que ce soit de passer à côté de ces sépultures. Les animaux qui s'aventuraient dans ces parages étaient capturés par le gardien et vendus à son profit, de même les étrangers qui passaient là étaient dépouillés de leurs biens.

Le Mogho Naba pourrait-il transporter dans un autre quartier ses cases et un particulier pourrait-il sans encourir le mécontentement des habitants du pays, s'établir sur l'emplacement abandonné ?

Ainsi qu'il a été dit, le Mogho-Naba peut à son gré s'établir dans un autre quartier de la ville mais sa première maison ne sera pas pour cela détruite puisqu'il y laissera forcément quelques-unes de ses femmes. Il ne saurait être question pour les particuliers de s'installer sur l'emplacement abandonné car il est absolument interdit de s'établir partout où le Roi des Mossi a habité.

[p. 300 is blank]

[Facing p. 300]

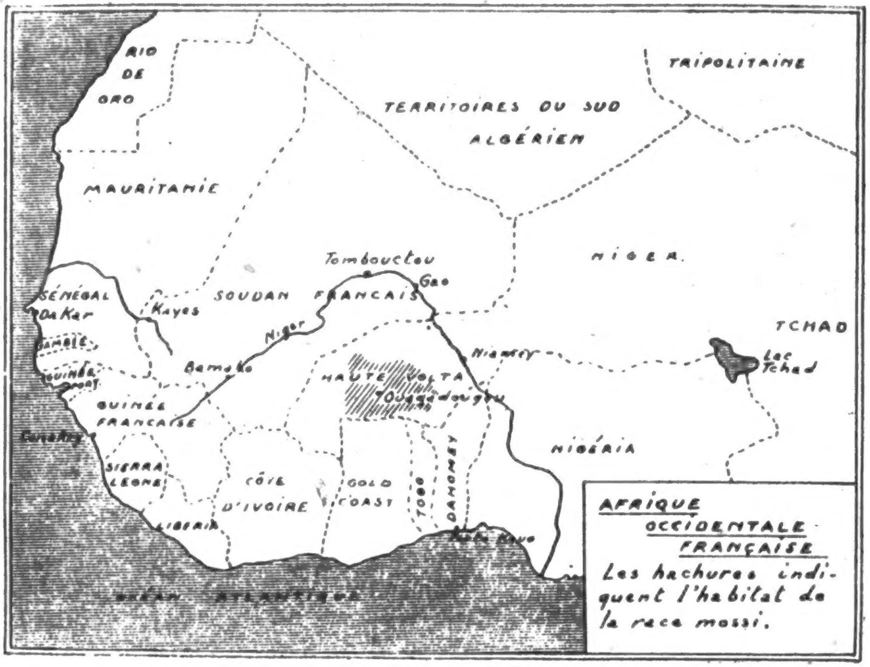
RIO DE ORO
TRIPOLITAINE
TERRITOIRES DU SUD ALGÉRIEN
MAURITANIE
NIGER
Tombouctou
Gao
SÉNÉGAL
Dakar
Kayes
SOUDAN FRANCAIS
Niger
TCHAD
Gambie
Bamako
Niamey
Lac Tchad
Guinée Port.
HAUTE VOLTA
Ouagadougou
GUINÉE FRANCAISE
Conakry
NIGÉRIA
SIERRA LEONE
CÔTE D'IVOIRE
GOLD COAST
TOGO
DAHOMEY
LIBERIA
Porto Novo
OCÉAN ATLANTIQUE
AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE
Les hachures indiquent l'habitat de la race mossi.

Communiqué par la Mission des Pères Blancs à Ouagadougou.

TABLE DES MATIÈRES

Préface . . . . I à VII

Introduction 1

CHAPITRE PREMIER

Avant la pénétration française (Les guerres intestines ou le commencement de la décadence de l'Empire Mossi. 15

CHAPITRE II

La pénétration française racontée par un vieillard de soixante-dix ans 32

CHAPITRE III

Organisation politique, administrative et judiciaire de l'Empire Mossi 46

CHAPITRE IV

La Cour du Mogho-Naba. Tributs et redevances dus aux Nabas. Autres obligations auxquelles les sujets mossi étaient astreints vis-à-vis de leurs chefs 57

CHAPITRE V

De l'esclavage au Mossi 84

CHAPITRE VI

Djiba-Naba, prince héritier de l'Empire Mossi 97

CHAPITRE VII

Le salut Mossi. Le respect de la maison des Nabas. La question du bonnet. Hiérarchies entre Chefs. Une légende sur l'origine de la chefferie Mossi. 107

[p. 301]

CHAPITRE VIII

Les coutumes. Intronisation des Nabas. Du surnom. . . . 124

CHAPITRE IX

Les grandes *fêtes* des Mossi. 146

CHAPITRE X

Les femmes des Nabas. Les sogonés et samand'kamba. La Pogsiouré. 159

CHAPITRE XI

Du mariage. De la naissance. De la mort 171

CHAPITRE XII

La pénétration de l'Islam en pays Mossi. 203

CHAPITRE XIII

De l'habitation. Maison des Chefs Mossi (construction, réparations. Habitation-type des sujets Mossi). 213

CHAPITRE XIV

De l'habillement (avant et après la pénétration française). Des soins du corps et des ablutions. Hygiène 223

CHAPITRE XV

Les danses Mossi et leur signification 233

CHAPITRE XVI

De l'agriculture. (Choix des terrains de culture. Sacrifices propitiatoires. Récoltes, battage et mise en grenier.) Le régime alimentaire des Indigènes du Mossi. Le « Kawinré » du Mogho-Naba. 241

CHAPITRE XVII

De la succession et des droits successoraux au Mossi . . . 256

CHAPITRE XVIII

De la circoncision. Les Mossi pratiquent-ils la circoncision? 263

CHAPITRE XIX

Maximes et pensées Mossi 273

CHAPITRE XX

Devinettes Mossi 281

Appendice 287

1730. — Évreux, Imprimerie Hérissey. — 10-32.

116

116 **TEXTS**--a full set of pages from each processed source, arranged in page order, as a means of establishing the context for any particular slip. Sets are arranged in the numerical order of the sources. See also:

Literary texts 530

The Mossi, Essay on the Manners and Customs of the Mossi People in the Western Sudan /Les Mossi, Essai sur les us et coutumes du peuple Mossi au Soudan occidental/

000

Eugène Mangin

Paris, Augustin Challamel
1921

Translated from the French by Ariane Brunel and Elliott Skinner

Human Relations Area Files

1959

/title page/

TABLE OF CONTENTS

Page

INTRODUCTION 1
BOOK I. POLITICAL LIFE 5
    Chapter 1. The Country and Its Inhabitants 5
    Chapter 2. Administration 18
    Chapter 3. Rights of Chiefs and Rights of Private Individuals 27
BOOK II. FAMILY LIFE 34
    Chapter 1. Establishment of the Family through Marriage 34
    Chapter 2. The Family 42
BOOK III. DAILY WORK AND TRADES 54
    Chapter 1. Occupations of a Mossi 54
    Chapter 2. Industries and Trading 64
    Chapter 3. Hygiene, Disease, Death, and Burial 77
BOOK IV. RELIGIOUS LIFE 92
    Chapter 1. Beliefs and Ethics 92
    Chapter 2. The Cult 107
    Chapter 3. Magic 119
CONCLUSION 130

INTRODUCTION

648 On September 1, 1896, Lt. Voulet, who had been sent by Col. de Trentinian to occupy the Mossi and Gourounsi /Grunshi/ countries, entered Ouagadougou, the Mossi capital. The reigning emperor, Naba Wobro, took to flight, and his army was routed. This was a critical hour for our /French/ Sudan. The negotiations opened at the beginning of that year between France and England on the one hand, and Germany and France on the other hand, had just been broken off. In his fine book, L'expansion française et la formation territoriale /French Expansion and Territorial Settlement/, which we are merely outlining, Terrier describes the situation as follows: "The Germans were determined to extend Togoland to the Niger by cutting off our /French/ Dahomey from the Sudan, and the British denied us access to the lower Niger and the rule of Borgu country. Had these demands been met, Dahomey would have become a mere coastal enclave." (1)

The Germans had already occupied the very important market town of Sansané-Mango and were pressing east toward the Niger, while Fergusson, a mulatto in the service of England, advanced along the Gold Coast toward the north. At the same time, the Royal Nigerian Company seized Bussa, Say, and the surrounding territories, which were then disputed and which we had not attempted to conquer out of respect for the negotiations then underway. When this news reached France through the brilliant offices of Lt. Comm. Hourst, Col. de Trentinian decided in agreement with Mr. Ballot, Governor of Dahomey, to take possession of those territories which would make it possible to link the Sudan to Dahomey, the Niger Colony, and the Ivory Coast.

Capt. Destenave, Resident in Bandiagara, our extreme frontier post in the region, was ordered to move forward and to occupy Ouahigouya in Mossi country, but he ran into the resistance of the naba of Yako and was denied access to Ouagadougou. In May, 1896, Col. de Trentinian entrusted Lt. Voulet with the mission of reaching Mossi country before the British, who were moving forward from the south with the aid of Samory and especially of his son, Sanrankégny

---

1. The achievements of the Third Republic in West Africa, p. 301.

Mory, who had occupied Gourounsi country. Lt. Voulet was then to link the Mossi territory to Dahomey by way of Gourma country. His column of some fifty riflemen left Bandiagara on July 30, proceeded to Ouahigouya, subjugated the naba of Yako, and entered Ouagadougou on September 1. Naba Wobro, who had refused to enter into negotiations with Voulet, was deposed on January 20, 1897. Kouka Kountou, a member of the family of the Moro Naba, was enthroned in his place and took the name of Naba Sigri. He signed with Voulet a protectorate treaty which granted France all territories within the jurisdiction of the Moro Naba.

Now that the Mossi were conquered, the British to the south and the Germans to the east had to be checked. Voulet heard that Capt. Donald Stewart, British Resident in Kumasi, was advancing on Tenkodogo. He proceeded there in person, overtook Stewart on February 17, and obtained an agreement that the latter should withdraw 120 kilometers farther south, /2/ outside the Mossi and Manpoursi /Mamprusi/ territories, in view of the treaties the French officer had concluded with the chiefs of those countries. Voulet abandoned Tenkodogo, leaving to the respective governments the task of deciding to whom it should belong.

While these negotiations were underway, Voulet heard that an armed body of men was advancing on Mossi country from the east. He left Tenkodogo and wrote the unknown head of the column that he was to withdraw since all those lands belonged to France in accordance with the treaties signed with the native chiefs. He then advanced with his troops on Fada N'Gourma. Along the way he seized Koupéla, whose panic-stricken population scattered, and on February 27 he arrived in Tigba, where he found Capt. Vermeesch who had been dispatched from Dahomey by Capt. Baud. Hence, the British were held in the south, the Germans in Togoland, and the /French/ Sudan was joined to Dahomey.

The land thus conquered was not unknown in France; several outstanding expeditions had already acquainted us with it. Binger especially, in his work called Du Niger au golfe de Guinée /From the Niger to the Gulf of Guinea/, had drawn attention to its peoples and presented, in the person of Boukary Koutou, a Mossi chief who was intelligent, open, and merry, and at the same time very authoritarian and strictly obeyed by his people. It is to be wondered why this same Boukary Koutou, who was Moro Naba under the name of Naba Wobro, provided such a poor reception for Dr. Crozat and Monteil and refused

2:Mangin--2a M-5 (ca. 1910) 1921 FA28 Mossi FA28

133
516
415

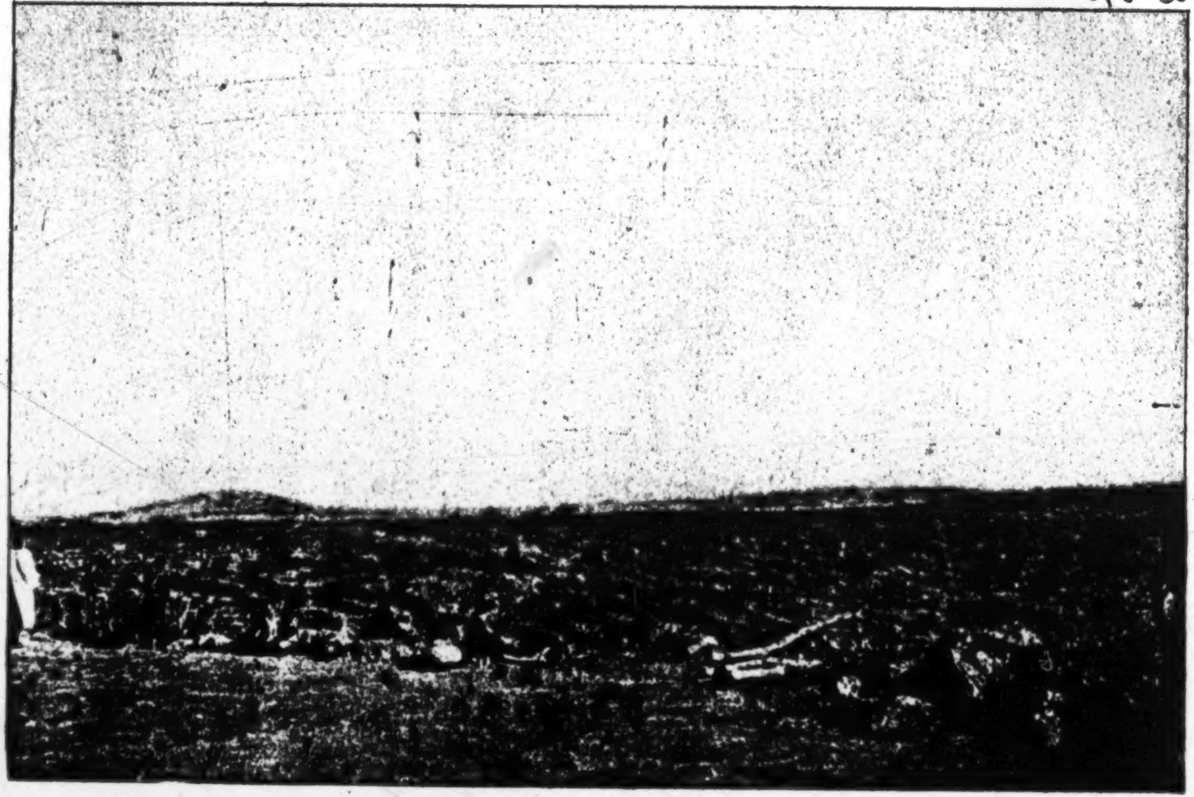

The Bush in Mossi Country.

648 to open talks with Voulet. This poor political judgment cost him his crown. Binger had been preceded in Ouagadougou by Dr. Krause, who in 1885 was the first European allowed to enter the capital; Von François, coming from German Togoland in 1887, was stopped at the first Mossi village. As already mentioned, Binger, not without difficulty, managed to reach Ouagadougou in 1888. He stayed there for some time, longer than he had wished, and it was by virtue of his admirable energy that he was able to resume his journey toward the south. In 1890 Dr. Crozat was received for the first time by the Moro Naba, but he had to leave Ouagadougou speedily. The following year Monteil did not even manage to reach the capital. He was stopped a few kilometers from it and forced to depart abruptly. The mulatto Fergusson, in the service of the British, reached Ouagadougou by way of Tenkodogo, Nyaogo, and Kombisgri. Von Carnap, a German, came from Sansané-Mango in 1897 and visited Tenkodogo and Koupéla.

114 Such are, in brief outline, the verified contacts of the Mossi with Europeans. Were they already known by John II of Portugal, and even by John III, in the sixteenth century? Did they come from far to the east, from Sokoto, Bornu, perhaps even from Wadai? There are so many questions that seem quite mysterious to us in the present state of our knowledge of these peoples of the bend of the Niger, who lack written traditions. Lt. Marc discusses at great length the various opinions on this subject in his book, Au pays des Mossi /In Mossi Country/, chapters 1 and 7. Delafosse presents his own opinion in his work on Upper Senegal and Niger (especially in volume 2). We shall limit this account to the traditions gathered from the natives themselves.

124 Our working method, indeed, has been to question as many natives as possible and to gather their statements on all matters which seemed of interest. We have avoided any "interpretation" of the facts. We have allowed the natives to talk, to tell their story, to describe /3/ their customs, to explain the phenomena of nature and of life as they understand them. Our role was limited to a day-to-day record of what we heard, to the inducement of explanations, to the arrangement of these notes. Of course, our questions sometimes remained unanswered, We shall leave them unanswered here. Having no plan to defend, we hope to have been sufficiently objective.

114 We shall, nevertheless, be happy if this modest work makes a small contribution to the study of regional history, so heavily stressed

114 today; if it provides ethnography with new materials; if it makes the native better known to missionaries, administrators, officers, colonists, and merchants, and thus better understood; and if cordial relations between the native and ourselves are thereby facilitated. Railroads will soon open up and profoundly modify the country. While there is still time, let us hasten to record the mentality of this people in its primitive form. We were able to gather data which we believe reflect the truth quite closely, thanks to the circumstances of our stay in Mossi country: ten consecutive years among its people, of which seven were spent in Koupéla; a knowledge of the language sufficient to maintain a running conversation on any subject whatever with the natives; and the close contact into which our ministry brought us with the village inhabitants. We shall be the first to acknowledge, however, that errors may have crept in here and there. It is very difficult to obtain a precise piece of information, and several natives questioned on the same subject often gave different answers. We were forced to make choices, and although we always tended to adopt the story which appeared to offer the greatest number of safeguards, we may have been wrong at times.

It must not be forgotten that our goal is not to provide a complete record of Mossi manners and customs. This was not possible, it would have been onerous, and we did not feel that it was necessary in order to present what we consider to be a generally accurate over-all picture of these people. Truthfulness compels us to point out that these materials were gathered for the most part in the province of Koupéla and, therefore, bear the impress of that locality. Our fellow-workers in Ouagadougou were kind enough to provide us with some information, but we were unable to obtain any data on the Yatenga region. God permitting, we shall round out these notes in a more comprehensive work.

101 104 Before we broach our subject, one remark is in order. It has become usual to speak of the Mossi, of a Mossi, of the Mossi language, as though the word did not vary. We shall follow this custom and always write "Mossi" in the singular and in the plural, although the true name of this people is Moara, plural Mosé. Likewise, we have spelled geographical names in accordance with the practice of the Administration, so as to avoid the appearance of wishing to reform everything.

000 May we thank here all those from far and near who have helped us with this work, and especially those who have contributed the interesting photographs that illustrate it.

/4/

BOOK I. POLITICAL LIFE

Chapter 1. The Country and Its Inhabitants

142 Although the Mossi is not a handsome type of Black, there is nothing disagreeable about him. He is rather tall, with lively eyes, woolly hair, flat nose, occasionally rather fine features, lips which are broad without being too thick, and cheeks heavily marked with three parallel lines running from the temples to the chin and a fourth leading perpendicularly from the nose to the other three. His limbs are muscular, and his color neither ebony nor copper but an intermediate hue.

291 He acquires a truly attractive and resolute air when he dresses in
festive clothes, with his broad, dark blue, Zouave-like trousers; his
loose shirt made of white and blue fabric strips which falls lightly
over the arms, and on the right shoulder his *doré*, a weapon consisting
411 of a slightly bent iron rod, flattened at one end and terminating at
the other in a ring hafted perpendicularly to a short stick. His wrist
[301] is often adorned with a copper bracelet, and he nearly always carries
at his waist a stiff knife, enclosed in a leather sheath which ends in
a tuft of leather strips with cowries attached to them. He wears a
291 cap made of two diamond-shaped pieces of colored fabric half-sewn
together; the two free ends may serve to cover the ears and cheeks,
but are usually wornraised in the shape of a tiara. A great fighter,
he wields the knife with dexterity or strikes with the *doré* which can
become a dangerous club.

173 The Mossi are a conquering people. They have not always lived
in the territory they now occupy. But where did they come from?
648 The elders questioned all say that their people came from Gambaga
643 (British Gold Coast), and this is why the Moro Naba Wobro took refuge
in Gambaga when he was dethroned by the French conquest; this is
also why the naba of Gambaga is notified whenever a Moro Naba dies,
and why the shoes, cap, and scepter of command of the deceased
are sent to him as gifts to be laid on the ancestral tomb. Gifts are
also sent to the naba of Fada N'Gourma, which the Mossi call "Bingo."
When the Moro Naba dies, his bow and quiver are presented to the

291
142

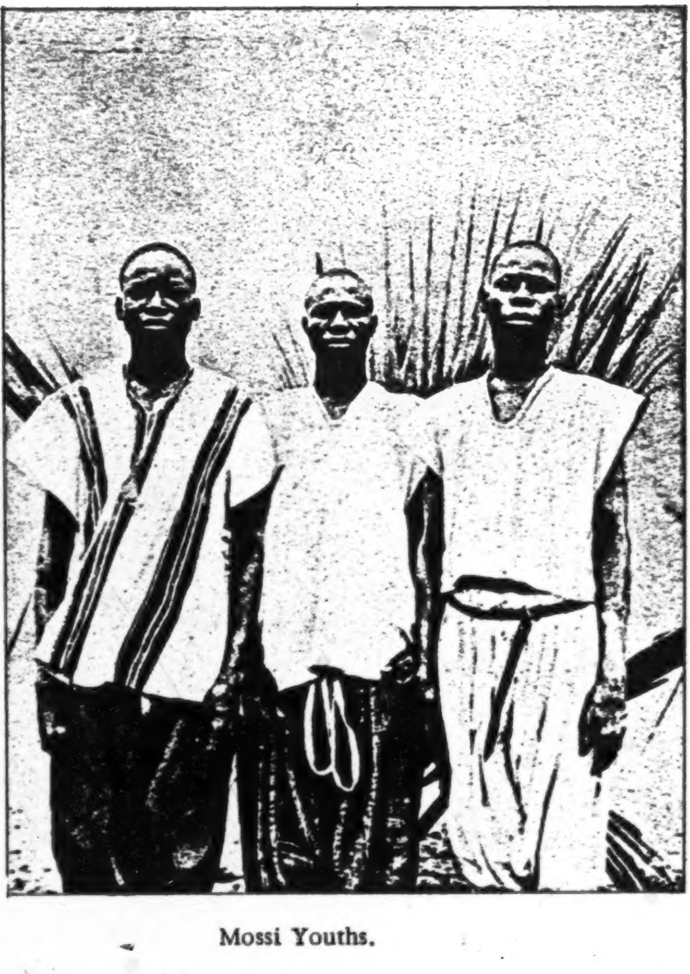

Mossi Youths.

173 chief of Fada along with his two best horses, saddled, his two youngest
618 wives, twelve head of cattle, one captive, and three bars of salt.
[643] When the naba of Fada dies, however, nothing is sent to the Moro Naba, but his best horse is sent to the chief of Gambaga.

There has been contact, therefore, between the Gourmantché /Gurma/ of Fada, the Mossi, and the Dagomse /Dagomba/ of Gambaga. The Gourmantché claim that they come from Bornu. The first naba of Fada was a slave of the naba of Bornu. The Gourmantché formerly ruled the area as far as Dori. The Peul /Fulani/ came and chased them from the region after a long war. The Gourmantché, however, did not fight either the people of Gambaga or the Mossi. If they ever fought the latter, it was in the course of civil wars; the naba of Fada requested the Mossi to help him against his own subjects.

/5/ This is how the Mossi tell of the conquest of the territory. A
173 daughter of the chief of Gambaga, called Yennenga, had a son by the hunter Riala. This son was given the name Weddaogo. His son, Zougourana, seized Tenkodogo and settled there; in his turn Zougourana's son, Naba Oubri, seized the Ouagadougou area and became master of the whole country. The eldest son of Yennenga had seized Fada and founded the present dynasty, but had been unable to impose his language or his tattoing patterns on the inhabitants. This explains the gifts sent to Gambaga, the cradle of the race, and to the naba of Fada, the eldest son of the family. Part of the autochtonous inhabitants, driven away by the Mossi invasion, withdrew to the southeast and became the Bousansé /Busansi/ and the Gourounsi; the other part, remaining in the country, were assimilated by the Mossi and learned the tongue of their conquerors. A son of Naba Oubri, Naba Namendé, seized Bélousa and its territory.

In the meantime, the naba of Tenkodogo died, leaving only one son who succeeded him. His family requested the naba of Bélousa to give them his own son, who became Kourita, representative after death, of the deceased naba of Tenkodogo. Kourita wished to return to his father in Bélousa, but the latter sent him word not to do so, and Kourita stopped at Zaoré, a day's march from Bélousa, where his immediate successors resided. It was only later that this dynasty came to settle in Koupéla, after defeating and expelling, with the help of the naba of Bélousa, the descendants of Naba Guigma who had settled in Gobro near Soulgou. This is how the province of Koupéla originated, and this is why the naba of Koupéla must be invested by his overlord, the naba of Bélousa.

173 While these events occurred in the east, a sister of the Moro Naba,
assigned to guard the tibo fetishes, quarreled with her brother and fled
west to Ouahigouya. This region thus became Mossi territory and took
the name of land of Ya. (2)

2. For further details, see Lt. Marc. *op. cit.* Ch. 7, and especially Delafosse, *Haut Sénégal et Niger* /Upper Senegal and Niger/, Series I, Vol. 2, p. 305 ff.

131 The region thus conquered lies within the bend of the Niger,
approximately between the $11^{o}30$ and $13^{o}30$ parallels and from 2^{o} to
5^{o} longitude west of Paris. Its closest neighbors are the Macina and
the Habé to the north, the Samo to the northwest, the Gourounsi to
the west and southwest, the Nancana /Nankana/ to the south, the
Bousansé to the southeast, the Gourmantché to the east, and the Peul
of Dori to the northeast. The Mossi population has been estimated at
161 one and a half million, to which must be added the Yarsé, who are
Mandé completely assimilated to the Mossi, the pastoral Peul, the
Haoussa /Hausa/ who form small colonies near the large commercial
centers of the region, and a few lesser groups. We shall deal with
these populations only insofar as they have contact with the Mossi,
in whose territory they are scattered.

Two important rivers cross the country from northwest /Tr., the
133 original reads northeast/ to southeast. They are the two Volta rivers,
the White and the Red. In addition to these two larger waterways,
which nevertheless do not flow throughout the year, there are a large
number of watercourses /Tr., the French term, marigot, covers both
river branch channels and shallow depressions where water accumulates
forming pools/. They become impassable torrents after a storm, /6/
but remain empty during the dry season from November to June. The
312 shallow wells which supply water for the households are usually dug
by the women in the beds of these watercourses.

There are no high mountains in Mossi country. When arriving
from the north, the traveller crosses the beautiful cliffs of Bandiagara
and the mountainous country of the Habe. /Two photographs appear
here./ Mossi country begins almost at the foot of the cliffs. The
northwestern region is, however, quite broken and includes the
Pilimpikou peak; the two Volta rivers, especially the White Volta,

361
342

The Cliffs of Bandiagara (Sudan).

342

Entering the Bush.

133 are bordered with hills. Nevertheless, it may be said that Mossi
country is flat. It is covered with the classic bush of the Sudan with
[137] its small shrubs and tall grass interspersed with bastard mahogany, /7/
huge trunks of the baobabs, and tamarind and silk-cotton trees, thicker
on the banks of the Volta rivers, thinner around the villages.

241 The country is quite fertile and easily provides for its inhabitants.
262 The various kinds of millet grow well, especially the small white
variety (Pennisetum spicatum) which, mashed and boiled, is the staple
of the diet and sorghum, or large red millet, which is used to prepare
the famous beer of the country. The horses eat the latter kind, although
they prefer the large white millet. Around the huts maize
grows well in soil fertilized by the daily accumulation of waste. It is
a welcome source of grain when the millet reserves of the previous
year are running low and the current harvest has not yet matured.
Maize fields are surrounded with a double row of sorghum and often
[283] with a double row of a fiber plant called bérensé, a sort of hemp
which the natives use to make ropes. After the maize has been harvested,
the field is planted with previously prepared tobacco seedlings.
Finally, the sunken areas created when huts are built, as well as all
slightly damp places, are planted with gombo, okra, which is highly
valued as a sauce ingredient.

[311] During the rainy season no piece of land remains unused around
the villages, and when the red millet ripens and the ears join across
the path, passage becomes difficult. Even the hut roofs bear all kinds
[415] of calabash plants. These supply the housewives with gourds that fulfill
the purposes served by our plates, dishes, glasses, and basins; the
travellers with their flasks; the snuff-takers with their boxes; and the
sorcerers with their spirit-calling instruments. The large gourds that
are used to make drums grow among the shoots of maize. In the
marshes near the watercourses where water lies stagnant, rice fields
are planted, but rice is a luxury food, hard to cultivate because of
[554] the care it requires. The natives use it only on feast days or when
they wish to honor a distinguished guest. Cotton is sown in damp places
among the stalks of large red millet, and it is harvested much later.
Peanuts and peas also take up part of the cultivated land, while beans
creep along the ground between the shoots of small millet. Peppers,
sesame, the indigo plant, yams, manioc, sweet potatoes, and a small

241 tuber, Coleus coffini, which Europeans call oussounifing or fabirama,
262 and which may replace potatoes in a pinch, are cultivated in the soils most propitious to them.

221 The precious karite /shea/ tree (Butyrospermum parkii) grows in
262 most fields; its fruit, prized for its cool and slightly sweet flesh, con-
137 tains a pit which yields karite butter, the fat most widely used in
388 cooking and to make soap. Around the villages, and sometimes even within them, the néré /locust bean/ tree (Parkia africana) produces
356 elongated pods; its bark, mashed in water, yields a paste that is used to harden the floors of the huts. Its flour makes a cooling drink when
272 mixed in water, and it may also be eaten; its seeds /8/ are used to make kalro /kalre in the original/, the soumbara of the Bambara, an ingredient /made from locust beans, héré/ of all carefully prepared
137 sauces. The doubalé and silk-cotton or kapokiero trees spread their shade over the weavers, numerous among the Mossi, and over the talkers who are even more. Bamboo grows well in the damp southern regions, and the palm oil tree is occasionally found. The caoutchouc liana, however, has not yet been introduced.

231 Small chickens run in all directions through the villages, along with domesticated guinea hens. Everywhere in the bush near the huts,
857 little boys herd goats and sheep; this is the task of youngsters here at the age when their contemporaries among us /in France/ begin to learn the alphabet. The most common sheep and goats are small in size. The sheep have short hair. Sometimes, especially in the larger villages where markets are held, goats and sheep are to be seen with
439 long legs and long, curled horns. They are imported from the north-east and fattened to be sold as butcher's meat. The height of fashion for the wife or a prosperous naba is to be followed by a Touareg /Tuareg/ sheep, well washed and very white. It is fed on millet leftovers and bean mush, and its mistress often presents it with a bit of salt to lick. In short, it is well cared for and agreeably fat; on some important feast day, it will embellish the menu.

The huts are usually guarded by very commonplace dogs, often ill-tempered, but cowardly. A stick is enough to drive them away.
224 They are mostly used in the hunt, the great Mossi pastime during the dry season. Domesticated ducks are sometimes found in nabas' households, as well as pigeons, but these birds are not widespread and not within the reach of everyone. Finally, almost every group of huts has cats which belong to the women and which are difficult

137

342
361

Above: A Baobab.
Below: Mossi Village.

IX.

231 to approach because they are half wild. The donkeys are of medium size, but strong and stout; they will carry loads of sixty kilograms for 192 days on end, and theit help is priceless to those who trade in fabrics, kola nuts, and salt. There are some donkeys in practically every village.

Horses are quite common throughout the country, and every naba of any importance possesses one or several. Two distinct races are to be found. They are described by Binger as follows: "The most common has all the characteristics of the Arab horse without its qualities: slender head, short neck, thin limbs, receding rump, and very long mane and tail. The coats most frequently seen are bay, chestnut, gray, light bay, and roan; the last three always have patches on the forehead. Horses without white stockings are rare. The other race bears no likeness to the Arab horse. The animal is strong and beautiful, with the characteristics of our cavalry horse; it is about 1.57 to 1.62 meters /in height/. The head is slender and well joined, the limbs strong and muscular, the hooves broad with firm horn, the breast wide, and the mane and tail hair short. The most usual coats are various shades of bay and chestnut." (3) /9/ The Mossi, however, accustomed no doubt to getting horses in the course of raids, do not

---

3. Binger, Du Niger au Golfe de Guinée /From the Niger to the Gulf of Guinea/, Vol. 1, p. 485. It seems exaggerated, however, to ascribe 1.57 meters to a Mossi horse. A horse of 1.52 meters /in height/ is a large horse here, and the average hardly exceeds 1.44 meters. For his part, Meniaud (Haut-Sénégal et Niger, Géographie economique II /Upper Senegal and Niger. Economic Geography, Series II, Vol. 2/, p. 106) states that "the horses of Upper Senegal and Niger seem to possess the characteristics of the Aryan and Mongolian races, occasionally modified by the Germanic race." Further on (p. 110) he includes the Mossi horse in the Mongolian race (Dougolawi or Nubian variety).

231 bother to raise them; as a result the number of horses has decreased, and this country, formerly renowned for its mounts, may have none in a not too distant future.

Unfortunately, horses do not thrive in every part of the country;
Ouagadougou is particularly deadly for them, although, to my knowl-
edge, the true reason for this insalubrity has not yet been found. The
natives attribute it to the water, and there is no doubt that horses
watered at the wells are in better health than those watered at the
streams; it is also true that horses thrive in areas only a few kilometers
[136 from Ouagadougou. Europeans tend to attribute this mortality to the
tsetse fly. The two opinions are easy to reconcile, for, on the one
hand, tsetse flies prefer damp places, and, on the other hand, the
[312 Ouagadougou wells contain salt of magnesium which purges the horses
and thus checks the disease.

231 The Peul own fine herds of bovines, some rather small and without
humps (small cattle), others large and humped (zebu). Traders also
563 use the zebu as a beast of burden. Much of this cattle belongs to the
437 Mossi who seldom tend their own herds but prefer to entrust them to
the Peul shepherds who keep the milk in payment. An adult cow
yields from two to four liters a day during the good season. The
guardians, however, know how to make the best of this near slavery.
When an animal dies it is never one of theirs, and if the owner of
the herd /a Mossi/ dies without telling his heirs where his cattle is
to be found and how many head he owns, the Peul carefully refrain
from disclosing the herd entrusted to them. In former days they were
slightly more conscientious because they feared retaliation, but now
they bless the French occupation.

231 The herds are sometimes decimated by an epizootic disease, as happened in 1910 and 1911 when the Koupéla area was ravaged by what must have been the bovine plague or peripneumonia. The cows would cough, entirely lose their appetites, and die within a few days.

The Mossi also raise bees. The hives are made of straw or flexible
sticks and placed in the trees; sometimes swarms of bees also settle
in the hollow trunks of baobabs. The honey is gathered at the end
and at the beginning of the winter season; the hive is smoked out and
[273 the bees destroyed. Honey is used primarily to make *bésé*, a kind of
hydromel which the Moslem Yarsé, Peul, and Haoussa like very much,
and which they are allowed to drink in spite of its fermentation;
[237 whereas, in principle, millet beer is forbidden to them. The wax
306 is sold to the jewelry-makers who use it to make bracelets by the
lost wax process.

361 /10/ The appearance of the villages indicates that their inhabitants feel safe. There are none of those hut clusters bunched together in [171] narrow walled-in areas to withstand the invasions of an El-hadj-Omar or of a Samory, as in Bambara country; none of those family groupings of flat-roofed huts, those strongholds sheltering the whole family from the grandfather to the last of his grandchildren to resist through sheer numbers the incursions of a more powerful neighbor, as in Gourounsi [592] country where the authority of chiefs is so weak. Here every family head, that is, a man with his wives, his unmarried children, and his servants, occupies a certain number of huts that together form his yri, a grouping Europeans call by its Bambara name, soukala.

342 333 The huts are circular and usually built of mud, but sometimes of stakes driven into the ground and surrounded with séko, a kind of mat of plaited broad straw. The huts are surmounted with a roof, likewise of straw, resting on a wooden framework. When a native wishes to build a hut, he sets a date with a mason expert in laying mud bricks and notifies the village people. On the appointed day everyone comes to him. The women fetch water from the stream; the men excavate the soil a few meters from where the hut is to be erected; the children trample the mortar and carry to the mason the clods prepared by the old men who sit gravely around the mud pile. This is a festive occasion for the village, because the man who builds must supply drink for all, and food as well if he wishes to do things properly.

A circle is traced on the ground to indicate the outline of the hut, and the mason places the mud clods obliquely side by side along the circle. When the first round is finished, he starts another, and he proceeds in this fashion to mid-height. The work is then interrupted until the following day to give the first part a chance to dry. This is why several huts are usually built at the same time. No opening is left in the wall. When it is dry, a door is cut through, usually arched and so low that one must creep on hands and knees in order to get in. Well-to-do women close their hut with a wooden [414] door that opens inward; it is equipped with a wooden latch that works by means of a large key made of a stick with small iron rods perpendicularly attached to it. The children and even the husband usually leave their clothing, their luxury items, and their cowries in these closed huts which are better protected against thieves. Those who cannot afford this luxury of a door drive two stakes into the ground, one on each side of the opening, and slip a mat between the stakes and the wall.

592 A typical *soukala* consists of the master's hut, a hut for each wife,
one hut for the sheep and goats, another for the horse if he has one, a
hut for the family mill, and, finally, a receiving hut with two doors
sufficiently high to permit entrance without stooping and set sometimes
[351] as an entrance way and sometimes within the cluster of huts. All
these dwellings stand in a circle and are joined either by a cob wall
or by /11/ mat fences taller than a man and held up by stakes. The
master's hut, which usually stands beside the huts for the horses and
sheep, is set off from the others by mats to insure his privacy. A low
wall describes an arc within the inner courtyard; this is the kitchen
[273 when it is not raining. Big jars of fired clay which are used to brew
415] millet beer rest between the huts. In front of this cluster of huts, a
shelter is built, usually high enough to permit standing and consisting
basically of forked stakes with branches and *séko* resting upon them;
this shelter serves as a refuge during the hot part of the day. Small
boys and unmarried girls live with their mother, while older boys,
servants, and slaves each have their separate huts which face the
dwellings of the master and his wives.

The term *yri* or *soukala* covers this whole complex of structures.
[591] Each *soukala* is a distinct unit, and, some time after they marry, the
children build their own residence, set completely apart from that of
their parents, often in another part of the village and sometimes in
[361] another village altogether. The *soukala* stand fifteen to twenty
meters apart, and, because of this, the villages, though adequately
concentrated, cover a rather extensive area. The heads of cantons
392 place an ostrich egg at the peak of the roof on their own dwellings,
[237] and some even build terraced huts higher than the surrounding dwell-
[554] ings. They keep their riches in these huts and a prison in the base-
[697] ment. An earthen stairway leads to the terrace where the master of
[512] the house receives his guests when the sun begins to sink on the
horizon.

721 These people, apparently so peaceful today, were formerly quite
warlike and went off to war at the slightest pretext. Foreign to the
land they now occupy, the Mossi must have conquered it by force of
arms. The *Tarik-es-Soudan* /History of Sudan/ relates that the
people of Yatenga seized Timbuktu in the fourteenth century, and in
721 the fifteenth they probably carried their incursions as far as Lake
701 Bébo and even Oualata. (4) The Mossi army was greatly feared.

4. Delafosse, *op. cit.*, Vol. 2, p. 80.

70| 72| When a chief assembled his men, no one stayed behind. Only the women, children, invalids, and old men guarded the villages. Those who had no horses formed the infantry; they were armed with bow [411] and arrows, usually poisoned, and a large sword hung from the shoulder. The horsemen carried a sword and a spear that rested on the tip of the foot and was held at mid-height with the right hand. The Mossi [643] cavalry was especially numerous and fearful. The Moro Naba stayed home when his people went to war. He gathered together as many horses as possible, and, when horsemen lost their mounts, they came to him to get another horse and rejoin the fight.

669 The last wars before the French conquest of Koupéla, which we shall describe briefly, were civil wars that took place either between the people of Tenkodogo and those of Koupéla, or between the Mossi and the Gourmantché.

669 643 /12/ As generally happened in parallel cases, these wars followed the death of a naba, when several pretenders wrangled over the succession. It was in order to prevent such wars that only the immediate entourage of the naba was informed of his death. Outsiders were to remain in ignorance and believe the naba to be ill in his hut. The fatal news was spread only when the head of the family had gathered all that was necessary to honor the deceased in proper fashion by celebrating the kouré. (5)

669 When Naba Kidba died, leaving only a child of five or six to succeed him, a man from Kazem'bouanga who was powerful by virtue of his wealth and the number of his men decided to seize the throne. His followers had taken for themselves the name of Kazem'-bouanga and used to say: "Although the hyena (katré) is not the equal (zéma) of the donkey (bouanga), she nevertheless attacks and kills him if she meets him in the bush: similarly, although we are not as powerful as the inhabitants of Koupéla, we will manage to defeat them." And indeed, they marched on Koupéla. The prime minister, who bears the title, Saman'Naba (head of the outer courtyard), and whose own name was Wenkosgaraga, seized the child and fled with him to Sapara, the nearest village under the direct authority of the Moro Naba, located nine kilometers from Koupéla.

5. Kouré, funeral ceremony in honor of the dead. See below.

669 Having learned of this, the men from Kazem'bouanga proceeded to Sapara, but the inhabitants of the village refused to yield the child who had been entrusted to them; meanwhile, the Saman'Naba had returned to his province and gathered all the followers of the young naba. With the aid of the inhabitants of Sapara, the warriors of the Saman'-Naba cut to pieces the pretender's column, killed a great many of his men, and drove them back home. The Saman'Naba then took the child to Ouagadougou, had him invested by the Moro Naba, and returned to Koupéla. The child was Naba Ibri, father of the present naba, who was reigning in Koupéla when Lt. Voulet arrived. His defeated rival killed himself.

669 648 About the same time, on the death of his father Yenkouaré, Batchandé was elected king of Gourma. Some of the villages, Gyékango among them, refused to recognize his authority. Batchandé appealed to the naba of Bélousa who rounded up his warriors and ordered them to join the men of the naba of Fada. Koupéla, a vassal province of Bélousa, took part in the expedition. Gyékango, however, was bravely defended by its chief and its inhabitants, who were favored by very propitious terrain covered with thorny scrub behind which the besieged men took cover to shoot on the Mossi. This was during the dry season. Thirst completed what the courage of the Gyékango people had begun, and many Mossi perished. The naba of Bélousa was so humiliated that he wished to die of thirst, but he was saved by the naba of Pwitenga. At this point Capt. Baud arrived in Fada from Dahomey. Batchandé requested his help against his rebellious subjects, and Capt. Baud seized Gyékango which has since been called Baudéni, "Baud's village."

A war waged in favor of Lébréboundou by the people of Koupéla against those of Tenkodogo /13/ has left vivid memories. Like the preceding, it was a civil war which broke out on the death of a chief. The naba of Tenkodogo having died, the elders elected Naba Korongo as his successor, but Lébréboundou attempted to seize power. He appealed to the people of Fada and to those of Koupéla. The naba of Tenkodogo, at bay, requested in vain the aid of the naba of Bélousa and that of the Moro Naba. Both replied that the winner would be recognized as chief. The men from Tenkodogo were driven back with losses, but this occurred just at the time when the French troops arrived. The elected naba of Tenkodogo appealed to the head of the expedition, who killed the pretender and installed the lawfully elected man in Tenkodogo.

669 The last wars in the Koupéla area, therefore, were all civil wars that broke out upon the death of chiefs in the adjacent regions of Koupéla, Fada, and Tenkodogo.

721 The most usual theater of warfare, however, was Bousanga /Busansi/
country. If a Bousanga woman enslaved to the naba of Koupéla ran
away, the naba demanded her return. If his request was turned down,
this meant war. When the Mossi ran short of millet, when their herds
had been decimated by an epizootic disease, or even simply when
they wished to obtain slaves, the naba would assemble his ministers
and direct them to raid the Bousansé. The Saman'Naba would take
[701] charge of the war. The Trabana, an experienced warrior, acted as
chief of staff, and all the other chiefs, heads of cantons and villages;
assembled their men. This was a festive occasion, and its abolition
is still lamented by many people, especially among the chiefs.
727 Everything was looted; the harvest and herds were shared, and the
567 population was reduced to slavery. Since we have mentioned slaves,
we shall provide some details on the subject.

567 Slavery existed in Mossi country, but in a very mild form. The
agricultural Mossi kept slaves to till their fields. It was to their advantage to treat them well and thus turn them to good account.
[435] Slaves constituted a source of wealth. An adult slave sold for 50 to
100 francs according to his strength, and no distinction was made between men and women. It was, therefore, unusual for a Mossi to kill a slave. Custom certainly sanctioned his right to do so, and no one, not even his chief, could call him to account for his act; his slave was his property, and he could do with him as he pleased. When he wished to get rid of a slave, however, he found it more lucrative to sell him. Besides, a slave should be attached to the household; a
[278] maltreated slave might run away, even at the risk of being caught
and in spite of the drug he was forced to drink, which, like the Lethean waters, was supposed to cause him to lose his memory. On the other hand, a well-treated, well-fed slave had the hope of obtaining a wife and becoming in turn the master of a hut. When his master was pleased with him, when he had rendered an important service, he was sometimes given one of the master's daughters in marriage; this made him free, and his children were not born slaves. Slaves could also be freed if their family agreed to redeem them. They were freed most frequently by means of an exchange: one of their daughters, sisters, or nieces was given in their place. This custom persisted until quite recently.

576

622
704

Above: The Mossi Salute.
Below: A Naba and his Horsemen.

567 /14/ The Mossi obtained slaves by purchase, warfare, or birth. No distinction was made among these various kinds of slaves; they were all treated in the same manner. The Bousansé and Gourounsi furnished the greatest number of slaves, and, as elsewhere, the Moslem Yarsé and Haoussa were the main traffickers. The Mossi sold each other into slavery too, as when a powerful man seized and sold a child or even an adult whom he had found defenseless in the bush. Sometimes a child was separated from its slave mother, but this was unusual. Slaves were part of the family property and devolved to the heir when their master died. When given in marriage by their own master, they acquired a certain freedom: they had their own house and their fields which they cultivated for their own use; they could acquire property and buy beasts of burden, goats, sheep, and cattle. The only vestige of slavery was the obligation to give all their daughters in marriage to their master. This is why whole villages of slaves are to be found, in no way distinguished from other villages. The village of Koupéla, estimated at 2, 500 inhabitants, is entirely composed of the naba's slaves with the exception of three families. The prime minister himself, the Saman'Naba, and all the ministers are slaves of the naba. It is true that this designation "slave" includes slaves through indebtedness. Whenever a native had borrowed from the naba an amount of some importance, such as the price of a cow, and was unable to pay it back, an arrangement was made between the debtor and the naba. The former promised all his daughters to the latter and thus pledged all his descendants. It was then said that he had become a slave to the naba.

566 Serfs were another source of hands to work the land. There were two kinds of serfs, or man-servants if one prefers: the *dakwaba* and the *noakansé*. A *dakonré* (singular of *dakwaba*; etymologically, "one who is not married") has a family who places him in the service of a rich man with the sole purpose of getting him married, of getting him a wife when he comes of age. He labors for his master, works his fields, runs errands for him; he may, with his master's permission, have a field of his own and a few small possessions; yet, though he is free, he may not leave his master to enter someone else's service. A *noakanga* (singular of *noakansé*) has no family. He places himself into someone's service of his own free will in order to be fed, housed, sometimes clothed; his master gives him a wife more or less promptly according to region. A *noakanga* is freer than a *dakonré*, for he

Fulani MS11

M
566 may leave his master whenever he pleases, either to devote himself
to trade or to enter the service of another man; but often he gets all
M F his work from his master.

563 The Peul shepherds never were slaves of the Mossi, because they
M only knew how to watch the herds and were incapable of working the
F land. They were, nevertheless, held in severe vassalage by the Mossi,
[788] especially by the nabas, and served as victims in certain sacrifices. Some Mossi sold by the Yarsé or by other Mossi have occasionally been their slaves, especially in the Dori region called Gyémaré by the natives.

/15/ Chapter 2. Administration

M
157 The power of the chiefs and the submission of their subjects are characteristic traits of Mossi country. The spirit of submission permeates the whole Mossi mentality. The Mossi are not particularly secretive or incommunicative, as the Bambara are said to be. On the contrary, they talk quite freely to their friends, even of their personal affairs; this does not mean that they are unable to keep a secret, especially if it is the king's secret. Two individuals have to be equals if there is to be some freedom between them; this freedom may develop into a certain closeness, but never into friendship in the highest sense of the term. If the Mossi appears secretive, it is because he is afraid to offend someone more powerful than himself. He always yields before a chief, before someone who "has the strength," as he puts it, while inwardly he may retain his own opinion and act as he pleases. When a chief talks, he hears nothing but these words
M in reply: bé néré, naba — "That's it, that's right. I agree with you."

576 The Mossi salute, formerly used in all the Black empires of the Sudan, especially in the courts of Ghana, Mali, and Gao, provides good evidence of this mentality. When we first enter the country as foreigners, we are shocked to see a man thus lower himself before another man. In order to salute, the Mossi puts down his load, hat, and sword, removes his shoes, sits on the ground, folds his legs slightly, and leans the upper part of his body forward. The elbows rest against the ground, as far apart as possible; the forearms, folded in front of

576 the chest with the hands half-closed and the thumbs raised, strike the ground together three or four times. The Mossi then raises his body a little and rubs the palms of his hands together. He never looks the person he is saluting straight in the face, but keeps his eyes slightly lowered. It is a truly humbled posture, especially when the chief who is being saluted remains standing or on horseback, towering above his subordinate, and barely according him a glance. The women, instead of beating upon the ground with their forearms, strike it with the elbows and raise their open hands, fingers extended, to shoulder height. The grand salute, very rarely used, consists of turning around after the ordinary salute has been completed, seizing some dust with both hands, spreading it on the forehead, and saluting once more.

When two natives who know each other meet along the way, the younger of the two squats first and begins the salute, which the other acknowledges by squatting in turn. If they are carrying loads, they set them down before saluting. They are never in a hurry. Servants and women, when they walk before a chief, bow slightly and join their hands in front of the chest, palms together. Though complicated, the Mossi salute is rendered easily and gracefully by the natives; they are used to it from an early age, and never perform it in the clumsy and awkward manner which is theirs when they attempt to imitate the military salute, so fine and noble when well done and so ludicrous when distorted by a Black.

622 643 Chiefs are designated by the generic term naba, but a distinction is made between naba and dimma. The latter is elected /16/ according to very precise rules, which we shall mention later, and his authority stems directly from this election. There are only five dimma among the Mossi: the Moro Naba, and the nabas of Fada, Tenkodogo, Boussouma, and Yatenga. The naba, on the other hand, receives his power from another chief more powerful than himself who has chosen him from several candidates.

643 645 Mossi country lies wholly under the authority of the Moro Naba who is assisted by five high ministers: the Widi Naba, Laralé Naba, Gounga Naba, Kamisoro Naba and Ballum Naba. The respective functions of these ministers are somewhat ill-defined. The Kamisoro [839] is a eunuch and chief of the eunuchs. Upon his death, since he leaves no heirs, all his property devolves to the Moro Naba. It was thus to the latter's advantage to make him wealthy and to present him with the finest district in the country. The Widi Naba takes the place of the Moro Naba from the time of his death until the investiture

2:Mangin--19a M-5 (ca. 1910) 1921 FA28 Mossi FA28

635
291
516
301
342

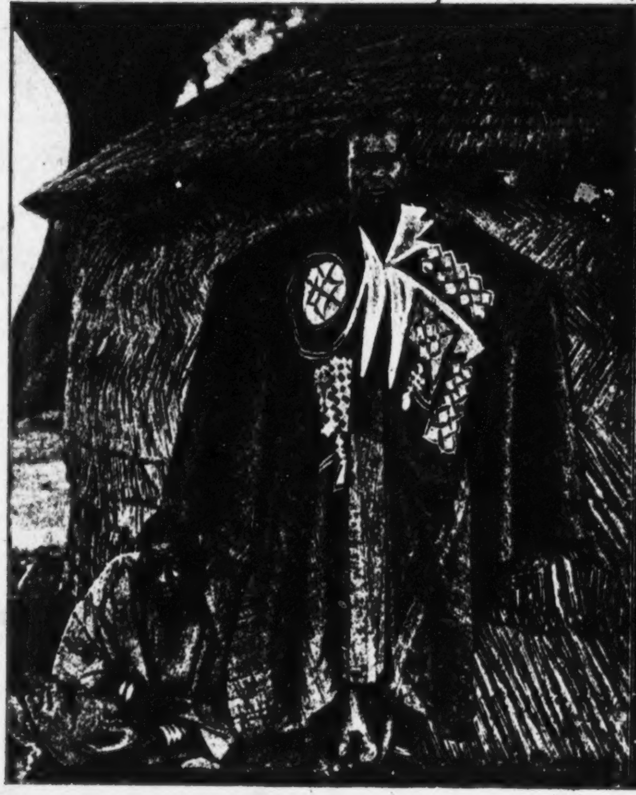

A Mossi Province Chief.

643
291
531

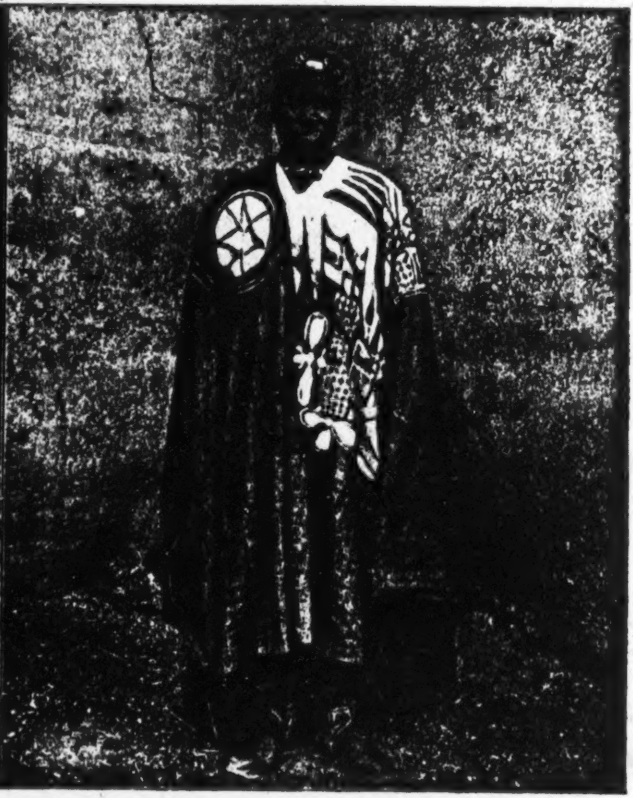

The Moro Naba of the Mossi.

643 645 of his successor. He presides over the election and proclaims the newly elected chief. The Laralé is the guardian of the Moro Naba's ancestral tombs, and the Ballum is the head of the pages and dancers. When the Moro Naba gives one of his pages in marriage, the latter settles near the huts of the Ballum Naba. This is the least important minister; prior to the French occupation, he was given no province to rule.

631 The Moro Naba ruled directly over a large part of the Mossi territories. The part under his immediate jurisdiction was apportioned among his four principal ministers, who each had under him the heads of the cantons. Those territories not directly subject to the Moro Naba were placed under the authority of powerful chiefs who might be called province chiefs, assuredly vassals of the Moro Naba, but very independent vassals, somewhat similar to the dukes of Brittany and Burgundy vis-à-vis the King of France. Such are the nabas of Ouahigouya, Yako, Boussouma, Bélousa, etc.; there are many of them outside the territory reserved to the Moro Naba, especially to the north, east, and south. These province chiefs could also have independent vassals who, nevertheless, acknowledged their authority, such as the naba of Koupéla, a true province chief, but a vassal of the naba of Bélousa, in turn a vassal of the Moro Naba. The naba of Salmatenga stands in the same position with reference to the naba of Boussouma.

Each province is divided into cantons, each headed by a naba, and the canton includes several villages, each of which usually has its naba. Some of the villages are directly controlled by the province chief who apportions them among his ministers. Some villages may not even have a true naba. These are usually villages established by the children of an important naba. In this case an old man is entrusted with the administrative functions. These villages without a naba may nevertheless obtain one. For example, if the province chief has a son who settles in the community and the inhabitants are pleased with his presence, his father may name him naba of the
562 village. A very few villages are ruled by women who are assisted by the elders when a case is to be judged.

The power of each chief is tempered by his council. The Moro Naba himself does not act without consulting his ministers. Each province /17/ chief has a council. The titles of the ministers vary from one province to another, but their functions are the same.

631 The canton chiefs consult the oldest men in the village where they reside, and the village chiefs make no decisions bearing on the community without assembling the elders and listening to their advice.

Everything is carried out through the channels of the hierarchy. A province chief never transmits an order directly to a village ruled by a canton chief, but he advises the latter who notifies the village chief, and the village chief in turn calls the elders together, conveys the orders to them, and through them informs all his subjects. The orders passed down in this formal way are always carried out, but if perchance a canton chief should wish to disobey his province chief, he would be seconded by his people who recognize his authority before any other.

643 645 701 The last Moro Nabas had become to some extent idle kings. The protocol to which they were subjected by custom constantly encumbered them, not unlike European court etiquette. The Moro Naba was surrounded with a veritable court. As mentioned above, his High Council was composed of five chief ministers. To these should be added the Iman who represents the Moslems and who wields a certain influence, and the Teng'Soba. /Tr. Among the Mossi there is both a Teng'Soba, earth priest, and a Tan'Soba, war minister. It would seem that the latter is meant here./ The duties of the latter are quite specialized. He does not live in the same village as the Moro Naba, and he rules a canton. In case of war, he is consulted on the timeliness of the hostilities and on their chances of success. It devolves upon him at this time to make the proper sacrifices and to question the ancestral spirits. When war has been decided on, he takes command of the armies, and everyone, the ministers and the canton chiefs, must obey him. The Moro Naba remains in Ouagadougou.

644 839 A crowd of subalterns gravitate around these high dignitaries. The eunuchs are not very respectable people; sometimes habitual thieves were made eunuchs, as were, in general, those pages guilty of too much familiarity with the naba's wives. Some of them could reach a high position. The Kamisoro were always eunuchs, and several important cantons were set aside for them.

644 The pages are young boys, hand-picked from the country's most gifted children. They must serve the naba, and they bear the name soroné. The naba is never alone; he always has one or several pages by his side. One holds the fan, one stands near the monarch to help him shift his position, another takes care of his shoes, yet another of his scepter; the great cup-bearer constantly holds a gourd filled with strong millet beer and covered by a tray of artistically woven basketry.

644 The arms of the *soroné* are ornamented with two, three, or four copper
[301] bracelets, often of alternate yellow and red metal. Sometimes they
wear them at the wrists and above the elbow, and occasionally both
ankles are adorned with thick bracelets or even with copper gaiters
which make walking quite difficult but which are prized very highly.
[201] All these pages wait on the monarch hand and foot. If he coughs,
they all rub the palms of their hands together and snap their fingers.
This is repeated /18/ even when he drinks, sneezes, or spits. If he
rises, the whole court rises, and when he feels those needs common
to all mortals, the whole court follows and squats as he does.

644 On important feast days, the naba is followed by music, and every
533 time he makes a gesture, says a word, or takes a step, the musicians
play on various kinds of drums. The typical drum peculiar to Mossi
534 country, *bindré*, which only the members of the drummers' guild are
allowed to play, is made of a gourd which may reach 70 or 80 centimeters in diameter. The calabash is emptied, and the side where
the stem was attached is removed and replaced with a tightly stretched
533 goat skin. By hitting this skin with his hands, the artist draws many
different sounds from his instrument. It is quite an art to play this
drum well, and the members of the guild are trained to it from childhood. They are the troubadours, the *griot* of the country; they sing
the praises of chiefs whose genealogies they know by heart, they frequent the markets, they follow the rich and proclaim them to be the
bravest, the most generous, the most handsome men this world has
ever known, for the sake of a few gifts. They attend all festivities.

534 Another instrument is the *lounga*, made of a hollowed piece of wood
shaped like an hourglass; the two ends are rather broad and joined by
a narrow cylinder. This drum is carried under the arm, and its two
openings are closed with goat skins joined by cords. The artist stretches
these cords more or less tightly by clasping the drum between his arm
and the left side of his body, while he hits one of the skins with a
small curved stick ending in a little ball and held in his right hand.

The naba's orchestra also includes flutes, from which the natives, especially the Peul, draw pretty but monotonous sounds, and small one-string violins which give forth pleasing tones under a skillful bow.

644 If the Moro Naba is to ride on horseback, the grooms bring his
492 mount magnificently decked out in a copper headstall and a large embroidered rug which covers its back and rump completely. A piece of
embroidered cloth hides the horse's chest, and the Arab-type saddle,

643
644
291

645
291
516

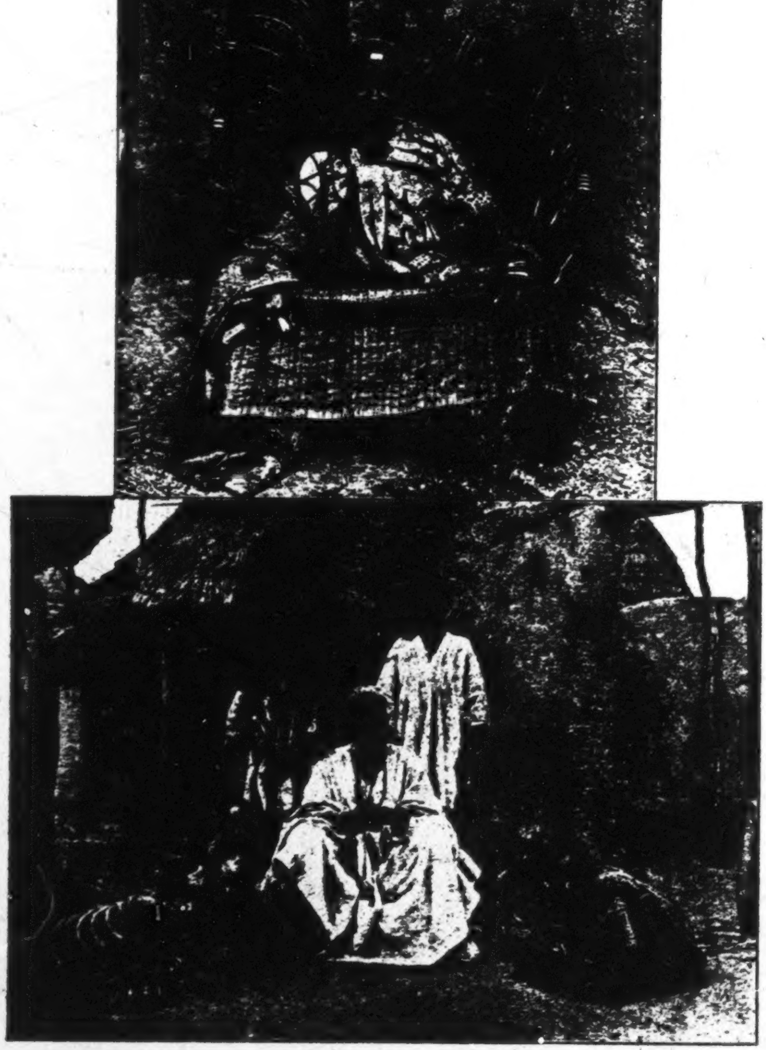

Above: The Moro Naba. Behind him, his brother, about twelve years old and the head of a large province, flanked by two pages.

Below: The Bullom Naba and his Pages. Behind him, his two Christian sons.

644 with its tall copper stirrups, bears on either side a larger copper tray. [492] The drums are played when the naba leaves his dwelling, shift to a different tune when he places his foot in the stirrup, and shift once more when he sets out on his way. The whole population over a radius of several kilometers is thus apprised of the Moro Naba's every gesture. A page precedes him bearing his pillow, and another carrying his scepter. The ministers present at the court and the foreign chiefs present at the capital hasten to mount their horses. Several of the Moro Naba's bodyguards accompany him: four strapping fellows walk by his side, their arms leaning against the horse's rump as though to prevent the monarch from falling, while horsemen armed with spears do a fantasia, running 100 meters ahead of the naba, brandishing their spears, returning at full gallop, and setting off again. This constant coming and going entertains the naba who does not gallop.

631 /19/ Every province and canton chief has his court, his ministers,
644 his pages, his drummers. Eunuchs, however, are solely the prerogative of the Moro Naba. In order to qualify for pages, pillow, and spurs, a chief must be invested properly. The present naba of Koupéla who failed to follow the traditions possesses none of these privileges.

The investiture of nabas follows a complex tradition. Each naba invests his own vassals in office. The Moro Naba invests the province chiefs, except for those who hold the title dimma; the province chiefs invest the canton chiefs, and the latter invest the chiefs of villages within their jurisdiction. The right of nomination is an important source of revenue for the nabas.

622 Upon the death of a village chief, several candidates vie for power.
431 They all go to the naba who rules over them, to greet him and to offer him numerous gifts, cowries, chickens, sheep, and, if they are sufficiently wealthy, salt bars, a horse, sometimes even a wife. The one who gives the most has the best chance of being chosen, and the naba decides to announce his choice only when he feels that the candidates are running out of gifts.

622 In Koupéla, a village chief under the direct jurisdiction of the province chief is nominated in the following way. The candidates must apply to the minister who has control over their village. He is the indispensable intermediary between them and the naba who is to make the choice, he is their guide, their sor'soba. When the nomination draws near, the minister goes at night to see the naba, and together they agree on the choice to be made. They may appoint

622 only a relative of the deceased or of a previously deceased naba. Once they have come to an agreement, the naba sets a date and notifies the candidates. Each of them, full of hope, comes toward evening with his men. He is dressed in trousers, a skin worn diagonally across the chest and back, and a blanket thrown over the shoulder in the classic way, leaving the right shoulder and the right arm free. Before each of them stands a young girl, holding a staff which may become a scepter a few moments later. This girl is supposed to receive power at the same time as the chosen candidate, and throughout the investiture ceremonies she will care for the objects used by the new naba and everyone will give her cowries. She will return home after the ceremonies.

All the candidates having arrived, they are seated in the outer courtyard. The naba remains in his hut, and the minister goes to him. The naba names the man of his choice, and the minister goes out, grabs the man's blanket, and tells him that he has been chosen by the naba. The defeated candidates leave hastily, while their men carry the chosen man on their shoulders, which serve for the shield of old, and sing his praises, calling him wobro, "elephant." The Trabrana /sic/, bravest of the brave, then comes to him with a leather satchel, and the chosen man must give him cowries. He also gives some to the minister to get back his blanket, and throughout the three festive days that follow his appointment he must provide large quantities of millet beer. These expenses are alleviated by his new subjects, who come to greet him and offer him gifts as soon as they get the news. /20/ The defeated candidates return on the following day, with shaved heads, to make obeisance to their fortunate competitor. For three days there is much merry-making at the household of the minister who acted as intermediary. Drums are played, the people dance, and they sing as follows:

622 Sen kong'nam, lébra sonkam ysa. 539	Those who were not chosen will gather peanuts.
Bamb'naba y minimini biga, ka zué waodo, dem kom.	Their naba is like the young of the wild duck: he does not fear the cold, he plays in the water.
Sérénde wobro, n'béla.	Come to the elephant and greet him.

622
539 Sen damma nyébra, baryoro nan wa. If someone attempts to kill the crocodile, the serpent appears immediately. (1)

1. That is, to say, if someone threatens the new naba, the province chief will come to his aid.

622 On the third day the new naba is shaved. His sister, or in her absence an old woman, begins the procedure, but anyone may complete it. Everybody then goes to the naba: the chosen man is to re-[55] ceive a name, and from now on it will be forbidden to call him by his previous name. Each naba receives three names, or rather three mottoes, chosen by his sister or by an old woman of the family. These mottoes allude to a historical event or to the chosen man's position. When everyone has arrived at the naba's house, the man's sister discloses the mottoes to the naba, who proclaims them, and the drums in turn repeat them to the people. Then the dancing, singing, and drinking are resumed. On the following day the new naba, duly invested, returns to his village to take up his duties.

622 Here are some of the mottoes;

539 I. The mottoes of the naba of Koupéla allude to the war which took place at the time of his father's appointment between the latter, Naba Ibri, and the people of Kazem'bouanga:

1. Wadra yerda né kyougou. Wadra gousa menga, t'a péleum ka yd kyougou. The star glows in spite of the moon. But it should beware, for its brilliance does not obliterate that of the moon. (The star stands for the Kazem'bouanga pretender. The moon is the naba of Koupéla.)

2. Kalébdo kanenga, la son boulwaka. Kalebodo sauce is not good, but it is better than boulwaka sauce. (The naba of Koupéla is not very powerful, but he is more powerful than the people of Kazem'bouanga.)

3. Néda gwanga nan samma. The lame man claims that he will kill him. (The pretender, the lame man, intends to kill the naba of Koupéla.)

II. The mottoes of the Saman'Naba, prime minister of Koupéla, allude to his position vis-à-vis the naba, to whom he owes everything and who supports him:

622 539 1. Ti'douda béleum villi n'pam n'dou. Those who wish to climb a tree seize the branches for support. /21/

2. Gigemdé sen touka séolro, wenniginamma, walpélronamma, nonga morbo, la'b zuéta gemdé. The lion digs up the salty earth (good to eat); the buffalo and koba /a kind of horse antelope/ like to eat it, but fear the lion. (The enemies of the Saman'Naba would like to take his place, but fear the naba.)

3. Kong'panga, bar'bala. Those who lack strength remain servants.

645 635 The appointment of the high ministers involves only a few gifts, offered during the festive days which last from the death of the minister to the nomination of his successor. The eldest son usually inherits the position, but the province chief may designate anyone he pleases.

636 Upon the death of the naba of Koupéla, a province chief, the ministers hold a council and decide among themselves who is to be his successor. The eldest son is nearly always chosen. Before the name of the man selected is announced, the head of the village section that bears the name Koupéla notifies the canton chiefs, who gather in the village of Koupéla. When everyone has arrived, the Tabrana /sic/ proclaims the name of the man chosen, and they all proceed to Bélousa to disclose their choice to the naba and to request his investiture. The naba of Bélousa usually accepts the man thus formally designated. If there is disagreement, or if he himself would prefer a different choice, he notifies the Moro Naba accordingly and indicates his own preferences; when his messenger returns, he proclaims the appointment, and everyone submits to his will. After all, he "has the strength." As badges of investiture, the naba of Bélousa presents the chosen man with a cap, a pair of shoes, and a scepter. The new naba still may not wear the cap, put on the shoes, or hold the scepter. He must proceed first to the grave of the ancestor of the people, Naba Kourita, where he offers sacrifices, especially that of a cow. The festivities last for seven days, in the course of which millet beer flows freely and cattle is slaughtered in large numbers. In the course of these festivities the head of the chosen man is shaved, and he receives from the messengers of the naba of Bélousa the cap, shoes, and scepter; only then does he truly become a naba, with the right to

769

635 wear spurs and to have pages and a pillow. When the festivities are
over at Kourit'Yaorin, the naba enters Koupéla where he is to reside.

643 When the Moro Naba died, the country fell prey to revolution and
669 to the servants of the deceased, who looted everything they could.
This is why the death of the Moro Naba was carefully concealed until
the day of the funeral; this is why, once it had been announced, no
one dared go out without a bow and arrows or at least a spear. Women
and children stayed home. In order to prevent any disorder, a new
643 election was called as soon as possible. The Widi Naba acted as
intermediary and gathered the votes of the electors. The latter numbered twenty-five: the five high ministers and twenty other chiefs, of no great importance in everyday life, who were not canton chiefs and were often mere family heads, but who were high electors by right inherited from father to son since the founding of the Ouagadougou dynasty. These twenty-five electors consulted the people of their entourage and told the Widi Naba which candidate had received their vote. There could be several candidates, but to be elected one had to be a member of the family /22/of Naba Oubri, the founder of the dynasty. Once the funeral ceremonies were over, the Widi Naba rounded up all the canton chiefs and all the nabas present in Ouagadougou, and proclaimed the name of the man chosen, to whom he presented the badges of office. Numerous ceremonies followed, the most solemn of which took place in a small village called Paspanga, two kilometers from Ouagadougou. All the nabas went there in turn, beginning with the defeated candidates, to render their oath of loyalty.

All these customs were followed for the investiture of the present Moro Naba, Naba Kom.

Chapter 3. Rights of Chiefs and Rights of Private Individuals

631 The nabas, whether heads of villages, cantons, or provinces, were all-powerful, and no one could act without their knowledge or own anything beyond what they permitted him to possess.

In theory, Mossi country belongs entirely to the Moro Naba, who may dispose of everything as he wishes and give land to anyone he pleases. In practice, the Moro Naba delegates some of his

291
516

[342
142]

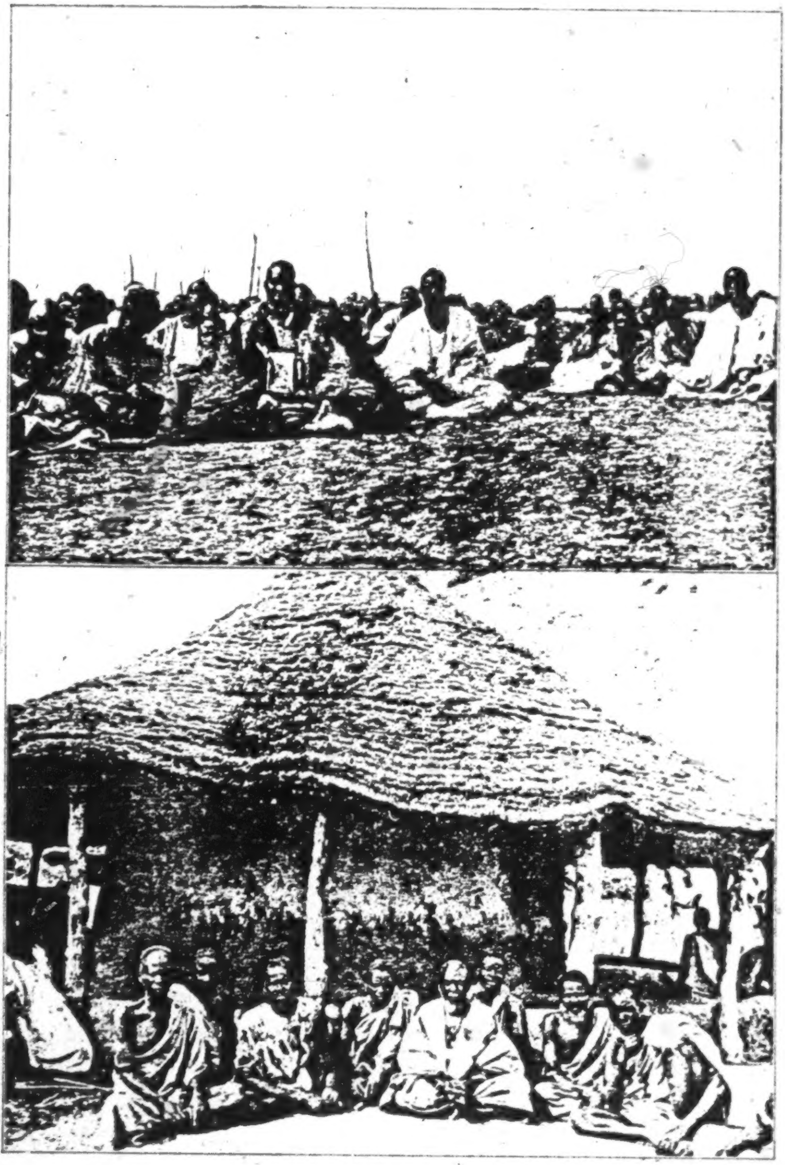

Above: A Naba and his Men.
Below: Mossi Elders.

631 powers to his vassals, the province chiefs, who in turn entrust them
to the canton chiefs, and these do likewise with the village chiefs.
631 Thus, when a native wants to move from one canton to another, or
even from one village to another, he must be authorized to do so.
166 He must request the permission of the canton or village chief to settle
425 in such-and-such a place, and the chief of the village where he wants
to live tells him where he may build his huts and which field he may
cultivate. The naba may dispossess one of his subjects, if he so
wishes, and give his field to another. After all, he "has the strength."
This rarely happens, however, and a native who has cleared a piece
of bush, fertilized a plot to sow maize, sowed and weeded the ground,
is usually assured of a harvest, except in case of war. If a man is
evicted, on the other hand, there is no appeal; neither the canton
chief nor the province chief would listen to him; they would do the
same thing if the opportunity arose.

421 There is no communal property. Every individual works his fields
for his own account; he himself collects the fruit of his labor and re-
mains its undisputed master. Nevertheless, every native owes his
651 chiefs and benefactors a tithe; and at harvest time it is interesting
431 to watch everyone sorting ears of maize, braiding sorghum stems,
and measuring out baskets of small millet. The village chief is to
get so many ears of maize; the canton chief, if he does not reside
too far away, so many others; the father- or fathers-in-law will get
theirs, and so will one friend or another to whom one owes cowries,
or who has previously granted a favor. However, everyone who deals
out goods right and left will in turn get some from various other
people and approximately regain his expenditure. The village chiefs
offer more sizable gifts to the canton chiefs, and the latter do like-
wise to the province chiefs.

651 These were, in fact, taxes, not fixed taxes per capita, but com-
661 pletely arbitrary ones. If the naba found a gift insufficient, he had
no compunction about saying so, and the person involved had to
comply. It is said that the naba of Koupéla paid annually 500,000
cowries (500 francs) and /23/ three horses to the naba of Bélousa,
and a million cowries (1000 francs) in two installments to the Moro
Naba, to whom he also gave five horses. The gifts to the Moro Naba
were brought first to the naba of Bélousa and from there conveyed to
Ouagadougou: over the hierarchy.

This quasi-official tax, however, was not the only one. Whenever the Moro Naba wanted horses, cattle, or anything whatever, he

651 had a province chief notified, and everyone hastened to carry out his
661 wishes. If a province chief in turn wanted something, if he was short
of millet or wished to build huts, he had one or several canton chiefs
notified, and these in turn advised the village chiefs; through them
everything was slowly carried out, for it took time to transmit these
orders, but the common man never failed to comply.

Such a system made it impossible for an individual to accumulate
wealth. A surplus of goods would have aroused the naba's cupidity,
and he would have found some excuse to tax this overly enterprising
subject more than the others. This is why those who owned a few cows
carefully concealed it by entrusting them to the Peul. The latter
could not hope to increase their herds rapidly, because the nabas
were always in need of fine, fat cattle for some alleged sacrifice or
festivity.

651 At certain times the canton chiefs and even the village chiefs,
661 as well as people desirous of making a good impression, must go to the
431 naba to greet him and to present him with gifts which never amount
to less than 500 cowries (50 francs). When the naba undertakes an
important task, such as the building of several huts, the weeding of
his field, or the harvesting of his millet, some of the people are
summoned to help him, and it is proper for the others to come and
offer him gifts. His convalescence from illness is an occasion for
gifts also, and, if he has eluded some danger, he must quickly be
congratulated and given cowries. On every festive day or on the days
following each naba must go to his province chief to greet him and
to bring him gifts in proportion to the importance of his own position.
Whenever the naba travels, every village where he stops must give
him food and drink, and thus offer him chickens, goats, sheep, or even
a cow if the village is sufficiently important. The grooms and other
servants in the retinue of the naba manage for themselves at the expense
of the inhabitants. This is quite a burden, especially since the
naba, when he returns home, expects more greetings and cowries.

726 War was another important source of revenue. Binger describes
what he witnessed at the court of Boukari-Koutou, who was later
Moro Naba under the name of Naba Wobro and who was deposed by
Voulet's arrival. Before leaving for war, the sorcerers were consulted
and indicated the *tangandé* or sacred grove where a sacrifice was to
be made in order to insure victory. The province chief then took
out his flag, a mere staff with charms and a cow's tail hanging at

726 the end. A man appointed for the task carried this flag in the front
line of battle. He was never to look back and always to walk forward,
and he bore no weapons other than a bow and arrows. If he was
killed, another man took his place. When a village was besieged,
727 all the spoils devolved by right to the naba, who took /24/ his choice
and left the rest to his men. All able-bodied men who could still
fight and who refused to become slaves were put to death; the old
men were spared, and the women and children reduced to slavery.
The naba became master of all the slaves taken by cavalrymen
mounted on his own horses. If any disagreement arose about a
capture, the naba seized the prize; if the individuals concerned
managed to reach an agreement, they shared the booty amicably.
Those who had seized a horse or a slave on their own initiative could
keep it, but more often than not they offered part of their prize to
the naba in order to avoid difficulties. The war did not end with a
peace treaty. It ceased when the loot was considered sufficient.
The Gourounsi and Bousansé countries thus were true granaries for the
Mossi, who drew upon them according to their needs.

692 The nabas did not merely administer their lands and collect taxes;
they also dispensed justice, civil and criminal. The village chief
usually judged a case of first instance, but the convicted party could
appeal the sentence to the canton chief and through him to the province chief, or he might even resort directly to the latter. The judges
695 were always assisted by assessors, the village elders for the petty
nabas, the ministers for the province chiefs. Criminals were judged
as promptly as possible, and the accused were subjected to imprisonment only while awaiting the arrival of witnesses. They were allowed
to name their own witnesses, and these were summoned.

No questioning similar to that of our examining magistrates preceded the session. Everything took place openly, and anyone could speak up whenever he pleased. Torture was not employed to obtain incriminating confessions, but sometimes was used to unmask false witnesses. Sons were not allowed to testify in favor of their father, nor slaves and servants in favor of their master: their testimony might too easily be biased.

In case of dispute, there was no trial by ordeal nor intervention by a sorcerer. The judge did not put the witnesses under oath, but a litigant could say: "If I lie, may I fail to rise from here (that is, may I die)." If someone accused of being indebted to a recently deceased individual denied this debt, the heir could lead him to the

695 tomb and force him to drink water in which earth from the grave had
been diluted. This test was greatly feared, for the Mossi believe that
the deceased will come and take his revenge.

The defendant went free unless his guilt was proved by witnesses.
When arguments arose about the ownership of fields, domestic animals,
etc., each person concerned would give his arguments and summon
his witnesses, and the judges made a decision on the basis of the discussions.
If two women quarreled, their husbands were supposed to get
together and reach a decision. The province chief judged disputes
692 concerning marriage. For instance, if a girl had been promised to
someone and the bride price was paid in part, and then her father
changed his mind and gave her to another, the disappointed suitor
could appeal to the province chief, who saw to it that the payment
was returned. If the defendant ran away to avoid trial, he could only
be tried in absentia if witnesses deposed against him.

696 /25/ The sentence was carried out as far as possible, even in the
absence of the convicted party; if he returned, the trial was not re-
691 opened but he could appeal to the province chief. The family is
672 held responsible in every case. If the sentence includes a fine, and
if the convicted person's property is insufficient, the property of his
relatives is seized. People are held accountable for their children's
debts, and if the defendant runs away, one of his relatives is seized
in his place. On the other hand, the head of the family is the abso-
513 lute master and the judge of the family. He must pay his children's
debts and the fines they have incurred, but he may chastise them,
even put them to death, or banish and curse them, a punishment
which as a rule is greatly feared. All this indicates the strength of
the family ties, which we shall study in the second part of this work.
The naba saw to the execution of the sentence pronounced by the
court; the executive and judicial powers were vested in the same
person. If anyone refused to pay his debts or to pay the inflicted
penalty, he was stripped of his property. No commutation of the
sentence was allowed, and the person condemned to irons or to death
had to suffer the sentence himself and could not go free by paying a
fine or by substituting a slave. Capital punishment was carried out
in public. The province chief was entitled to grant a pardon, but,
761 of course, he made use of this right quite rarely. A man's life counts
for so little in the eyes of the Black!

695 The procedure was the same for all, men and women. The sons
681 of nabas, the *nakomsé*, however, were neither tried nor punished in
554 public. They were not tied with ropes, but with strips of fabric; and
if condemned to death, they were hanged rather than clubbed to death.
In any case, complaints against them were extremely rare. The sons
of a powerful naba could do anything with impunity.

681 For examples, here are a few crimes and their respective punish-
ments. Of course, there was no written code, no formal scale of
penalties. Everything depended on custom and on the whim of the
696 judge. Thus, the wealthy could obtain sentences in their favor by
691 paying the judges, and thieves could avoid punishment by sharing
their loot with the naba. Otherwise, a thief caught in the act was
685 flogged, sometimes to death. He was condemned to several months
in irons, and exposed to public ridicule before the naba's hut; he had
to restore what he had taken, and his family was held responsible.
If he repeated the offense, he was led to the marketplace with a rope
around his neck; he was supplied with an abundance of meat and *dolo*
/beer/, and then clubbed to death at the foot of a tree. In Ouagadou-
gou he was sometimes made a eunuch instead. This was almost the
equivalent of a death sentence, because the operation was carried
out in such barbarous fashion that death often ensued. French justice
more leniently imprisons the thieves, a cause of complaint by honest
people who find the punishment too mild.

682 In case of willful murder, the killer was put to death; if he could
683 not be found, a member of his family was executed in his place.
672 In case of a brawl, no attempt was made to determine who had started
the fight or who was in the right. (Manslaughter was punished by a
fine paid to the victim's family. The right /26/ of self-defense was,
of course, recognized. If blows and wounds had been inflicted, the
adversaries were put in irons.)

681 Old women were often accused of being witches and of eating
683 children's souls. If their crime was considered proved, if the sorcerers
consulted declared some old woman guilty of a baby's death, she was
888 put to death in very cruel fashion: a second opening was made in a
clay pot so that her head could be put completely within it; then the
pot was heated intensely and placed over the head of the unfortunate
woman.

685 If a goat or sheep caused damage to a field, the animal could be
killed on the spot. The owner had to be notified, but he was not

685 entitled to complain and merely removed the animal. If the damage was caused by a cow or donkey, the owner of the field had to obtain a witness and was entitled to recover damages.

425 Whoever found an object of small value, such as a knife or even a garment, was entitled to keep it, but anything valuable, such as a sheep, a donkey, or, all the more, a cow, had to be handed over to the naba and became his property.

684 The province chief alone could pass sentence on a rapist. He was
beaten and put in irons, the girl was returned to her family, and, if
837 she gave birth, the child was killed. If the girl had been promised
to the naba, the rapist was put to death. An adulterer caught in flagrante delicto could be killed by the deceived husband, but if he had not been caught in flagrante delicto, if he had managed to run away, or if he had merely been denounced by the woman, the deceived husband could do nothing. A girl's seducer usually became her husband if she gave birth, but he had to provide another girl for her betrothed.

781 The province chief had a special procedure to insure the faithful-
ness of his numerous wives and his pages. When a wife or page did
787 not behave properly, the Poĕnaba was supposed to point them out to
837 the naba. He proceeded as follows. Every Friday the Poĕnaba left
his village on foot, a whip in his hand. A servant preceded him with a leather satchel containing charms. No one was allowed to come near him. Everyone fled into the bush, and the path he had followed was closed to other people until they learned that the dreadful man had reached the home of the naba. The wives were gathered together. The Poĕnaba filled a large gourd with water, poured in his ingredients, and sat before it. The women came to him one by one and cast their reflection in the water. The Poĕnaba looked in and claimed to recognize those wives who were faithful and those who were not. The former were allowed to go free, but they were often beaten to remove any possible inclination to unfaithfulness. Those designated as unfaithful were seized and had to denounce their accomplice. Both the man and woman were clubbed to death. If the woman pointed out as guilty had no accomplice or refused to name him, she alone was killed. Women still point out with terror the place of execution. This procedure was very barbarous, and its abuses were flagrant. To avoid an accusation which would cost them /27/ their lives, the poor women were ready to do anything, and they presented the Poĕnaba with all the gifts they could gather in order to be spared.

177 The preceding pages deal wholly with past history. The French occupation has profoundly modified the whole administrative set-up and curtailed the rights of nabas, who are now mere civil servants. The people are slowly learning not to fear them; their authority is weakening; the gifts dwindle; and the nabas have been put on short allowance and forced to cultivate their fields like everybody else. Their judicial power is practically gone, and those few who have preserved real authority were able to do so because of their remoteness from administrative centers and their past. They were in charge before the French occupation, and they have managed to keep up their prestige in spite of everything. Yet little by little attitudes 600 change and respect vanishes. Is this good? Is it bad? The matter could be argued at great length. Although this administrative system led to regrettable abuses which had to be checked, it also had its favorable aspects, and it made the Mossi into one of the most feared and most homogeneous peoples in the bend of the Niger.

/28/

BOOK II. FAMILY LIFE

Chapter 1. Establishment of the Family Through Marriage

562 584 567 The family is established through marriage. We shall, therefore, first study the marriage bond. Obviously, since Christianity was introduced in the country only a short time ago, virginity is unknown there even as a concept. Every nubile girl must marry. She is given in marriage by the person to whom she belongs, and her own tastes are not taken into account. She belongs primarily to her father, but sometimes even before her birth she belongs to the person who gave her mother away on the condition — a common clause in free marriage contracts — that the first girl she bears will be given in marriage by her grandfather. Or the woman may belong to her father's master, and this may be her father's only remaining obligation toward the man who formerly owned him as a slave. Thus, nearly all girls born in Koupéla belong by right to the naba, for the inhabitants of this locality were formerly his slaves. Sometimes a

562 girl is used to pay debts; a man borrows on the promise of giving his
584 daughter in marriage. She will be handed over, often with no bride
567 price other than the borrowed sum; and, contrary to the custom noted
above, since she is considered a slave, her first daughter does not belong to the grandfather. A girl may also be given in exchange for her enslaved brother or uncle, who thus recovers his freedom. A man may be seriously ill and call a doctor who agrees to treat him on the condition that the patient's daughter be given to him if he gets well. The father does recover, and the girl is given in marriage to the fortunate doctor. Exchange of daughters also takes place: a native may give his daughter in marriage to another, who in turn gives him his own.

562 A girl is given in marriage by her mother only if she was born out
584 of wedlock, and her father is thus theoretically unknown. The sisters
848 of certain nabas are the only ones permitted to choose their husbands
[554] according to their own wishes and to leave them when they please.
593 The fickle existence they lead is easy to imagine! In all other cases
the girl is given in marriage by her father, or by his heir if the father is dead. (1) The mother is not consulted, but since she cares for the daughter until the latter marries, she may through advice, promises, or even threats dissuade her from a certain match /29/ or welcome her if she runs away from a husband to whom she was given against her will.

[754] 1. It would be onerous and indeed impossible to list all the various situations that may arise. The sorcerers quite often interfere, and who knows what goes through a sorcerer's mind! One case among many: a woman bore a daughter after raising several others who died immediately following marriage; the father consulted the sorcerer to find out whether he should promise this last daughter in marriage. The sorcerer stated that she must be left free to choose her own husband, or else she would die like her sisters. The father left her free.

584 If the girl absolutely refuses to go to her betrothed, her father
[562] tries to persuade her but does not use force. If the girl persists in her
refusal in spite of everything — this is extremely rare — the father
returns to the betrothed any money he may have borrowed, but he
does not return anything that was given him spontaneously. If the
father happens to die after he has pledged his daughter, his heir may
not retract the promise and give his sister or niece to another man,
[428] but he will from then on receive the gifts himself. If the betrothed
man dies, his heir gets the girl promised to the father, with the condition that he will continue to pay the bride price.

584 583 Contrary to the situation in European countries, the woman, considered as valuable property, is paid for; it is not she who brings a dowry, but the man who wants her as his wife. If a man has an eye on a friend's daughter, he goes to visit the father even though the girl may still be a babe in arms. He is careful not to state what he has in mind. He comes sometimes with a few cowries, sometimes with a chicken, a piece of salt, perhaps even a sheep. The child's father understands, and when he has some work to be done, a field to be weeded, millet to be threshed, huts to be roofed, he makes it known to the suitor, who hastens to work for the man whose son-in-law he should like to become.

After a time, the father says to the suitor: "You have treated me well. I am pleased with you. I will treat you well." The suitor understands and becomes even more assiduous. He sends his friends; and on every festive occasion he presents the father of his intended with a few chickens. There is no outright promise, no betrothal in the usual sense of the term. Sometimes the father has financial difficulties, pressing debts, or he has seen a fine garment he should like to buy, and he has a request for money conveyed to his friend. The latter knows that he is loaning without return, or rather loaning against the girl. He refuses only if he is actually unable to furnish the sum; for if negotiations were ever to be broken, the child's father would have to return the money advanced, and this would greatly embarrass him and thus prevent him from profiting through the transaction. In any case, it is extremely rare for a promised girl not to be given to the man who has made the first advances and who has been favorably received. A father who should promise his daughter to a man after receiving gifts for some time from another would be held in very poor esteem and forced to return any money he might

584
583 have borrowed. In addition, he would expose himself and the preferred suitor to the vengeance of the rejected one.

583 The bride price is not exorbitant. The total gifts, spread over a
period of years, amount to some fifty francs, without counting the
work days. Nevertheless, it requires sufficient means to secure at
least the necessary cowries. Besides, the child's father prefers to give
her to someone who already boasts a certain fame and some wealth,
in short, to an elderly man. /30/ This is why children are promised
to old dotards, and white-haired men are paired with young girls;
while the old men's sons of marriageable age cannot get wives. If
the father has the means to pay the bride price, he carefully refrains
from helping his son, even if the latter has found a match to his liking.
587 It is true that all the father's wives are inherited by the oldest son,
578 who gives some to his younger brothers; but this occurs only at the
old man's death, and this may not happen for a long time. This ex-
593 plains why the oldest son wishes for his father's death, and why the
father sends the son away for fear of a premature end. It is only fair
to add that some men, with a better understanding of their own interests, marry off their sons as soon as they are old enough.

595 Polygamy exists among the Mossi as in all Black countries. The
wealth of a man is gauged by the number of his wives. Women
[556] furnish hands to till the soil, for the wife works in the fields like the
husband. Women also furnish children, and if these are daughters,
young men will come to offer their services (dakonré) and one day
take the girls in marriage; or the father will receive gifts. If the
children are boys, they will later aid the father in his work. In these
countries where each lives for himself alone, where selfishness reigns
supreme, polygamy is easily explained, but it undoubtedly results in
a lower birth rate. White-bearded old men cannot have children as
numerous and sound as young men in their prime, and the latter, deprived of wives, wear themselves out with their excesses. It is true
that those who can afford a dozen wives are few; most have to be
content with two, three, or four. Some nabas, nevertheless, own
veritable herds of women, and this is certainly a grievous abuse.
Their wives are numbered in the hundreds. The greatest moral dis-
[837] order reigns in those harems, where the boys who serve as grooms
and pages spend most of their time among their master's wives. This
explains the precautions taken by the women's owners and the eunuchs
of the Moro Naba, as well as the Poĕnaba and his sinister duties.

582 Marriage is exogamous, that is, relatives do not marry if their
564 kinship is known. There are no sharply defined caste lines. The
Mossi marry Yarsé Malinké, Bousanse, and Gourounsi, but cannot
marry Peul nor Haoussa. A Mossi who does not belong to a caste may
choose his wife among Mossi who do belong to one. The latter do not
intermarry freely; iron workers cannot marry from among the drummers.

584 But to go back to our story. The girl has grown. The suitor has already made numerous gifts. In short, the time has come to proceed with the wedding. The girl's father /31/ summons the betrothed and tells him: "Come and see me on such-and-such a day with a chicken." The suitor joyfully returns to his village and tells the elders that he was told to bring a chicken. On the day set, the suitor takes the bird to the girl's family, accompanied by his friends. He hands over the chicken, and everyone goes to the home of the head of the family, or, in his absence, to a village elder. The father states before all present that he wishes to give his daughter to So-and-So. Congratulations are exchanged, and everyone goes home. Now the festivities must be arranged, the relatives and friends must be notified, and the millet beer must be brewed. Meanwhile, the relatives and friends who have heard the good news come to greet the bridegroom and bring him fifty or a hundred cowries to help him meet the expenses of the festivities.

When everything is ready, the bridegroom takes 500 cowries and
a rooster to the girl's father and 500 cowries to the elder in whose
household the bride shall live until her wedding day. The girl's
relatives have prepared dinner, while the bridegroom provides the
[302] drink. A relative of the groom shaves the bride's forehead in a circle,
and she retires to the inner courtyard where her father's wives wash
her thoroughly and tie a cotton cord around her waist. She dons a
white garment and goes to offer a gourd of beer to her betrothed who
has remained outside with his friends. Everyone thanks the girl's
parents and then they all leave. On the day after next, the groom
sends his friends to greet the family of his betrothed with a basket of
[431] millet flour, four kalro pellets, and salt, which are all distributed
among the village people. These festivities, with their attendant
ceremonies, come closest to a formal betrothal.

585 The girl, however, remains with the head of the family or with the elder who takes his place! When all these preliminary ceremonies are over, the groom sends daily for his bride. Once the trousseau has

585 been gathered together in a basket — clothes varying in number with the family's wealth, gourds, a pot for the sauce, a wooden spoon to stir the millet mush — the father tells the groom's messenger that the wedding date has been set for a certain day, nearly always on a Friday, sometimes Thursday. For the second time, the groom prepares the festivities and again the food and the drink. In the evening, his friends go out to meet the bride who is accompanied by her family. When nearing the village, they all let loose merry cries, "you, you", the bride pretends to run away, and the young men run after her and bear her on their shoulders to the head of the groom's family or to one of his uncles. And the party begins. The men eat millet mush [262] and a chicken; the women, millet mush and a guinea hen. They all drink beer, dance, and sing.

[302] On the following morning, the groom's relatives shave the bride's head, and that of her husband if she is his first wife, because their way of life has changed: the young man has become the master of a hut, and the young girl a wife. In the evening, the friends and relatives of the new husband go to the bride's village bearing in this order: a sheep killed at the husband's house, jars of beer, and finally the sarabo /millet mush/. The bride's relatives follow in complete silence /32/ and without greeting anybody. When they arrive at the home of the bride's family, the bearer of the sheep and the women who carry the millet beer and sarabo go into the inner courtyard and put down their loads; then they come out and dance, while the in-laws have the food transferred to other containers. The jars are returned to the bearers, who are driven away with blows by millet stalks and a sprinkling of water mixed with ashes.

All the while, the bride stays in the soukala of the elder, watched closely by his first wife. She remains shut in for several days, until the elder finally decides to send her to her husband. His wife prepares millet mush, sauce, and meat, and brings a jug of beer. The old women assemble and accompany the bride to the home of her husband. He returns the courtesy to the elder on the following day. Henceforth, they are married at long last.

If the new husband is prosperous, he goes to thank his in-laws a [431] few days after the festivities. In leather pouches sewn all around, he offers 1, 300 cowries to his father-in-law and 1, 400 to his mother-in-law. If he can, he also offers beer, two chickens, and a sheep. These last gifts are less essential, but if he fails to offer the cowries, the in-laws may seize his wife's children and keep them until the thank-you gifts have been received.

585 184 It should be noted that these ceremonies are often curtailed. They may also vary in ways that will not be described here. Sometimes they may not take place at all. This happens when the girl already has a husband prior to her birth, or when she is part of an inheritance. In such cases her relatives merely take her to her husband.

585 782 No sacrifices are performed during the marriage ceremonies. The husband does offer a sacrifice on the day he builds a hut for his wife, and at the place where the structure is to be erected. The girl's mother consults the sorcerer a few times to find out if her daughter will be welcomed in her new home, and to know which sacrifice must be offered to ward off illness while she lives with her husband. She communicates the answer to the girl's father, and he himself offers the prescribed sacrifice.

602 431 In theory, the husband owes nothing else to his in-laws. In practice, he would hold himself in poor esteem if he were not to present them with a few more gifts, especially on important feast days. When his maize is harvested, he sets aside a few ears for his wife's relatives; when his millet is threshed, he is sure to send some to his father-in-law; whenever he organizes any sort of festivity, his in-laws are invited; and he personally helps them in their work.

586 There is no divorce in the formal sense of a judgment rendered by law. A husband may send his wife back to her relatives if she steals, if she is lazy, or especially if she commits adultery, but even in the latter case his action will be regarded with disapproval. It is a husband's duty to watch over his wife and, if necessary, to discipline her. The man who repudiates his wife makes himself unpopular and cannot obtain new wives. It also happens, and this occurs more frequently, that the wife runs away and goes back to her family, /33/ either because she complains of ill treatment, or because she is not happy with her husband, or for some other reason of a more or less dubious character. If the husband manages to catch up with her before she gets home, no great problem is involved. He merely beats her and shuts her in for a few days. If she does reach her relatives, especially if they are in connivance, the husband must present a few gifts to them and even to his wife. The in-laws usually try to convince their daughter to return to her husband, but they do not force her to do so. Even the naba, when called upon to intervene, limits himself to the use of moral authority; his threats usually persuade the woman to return to her husband, who may himself use force if he wishes.

586 It nevertheless happens, though very rarely, that the husband is unable to convince his wife and returns home alone. No one troubles the wife from then on, and her relatives give her full freedom. The grudge of the rejected husband may be persistent, however, and his vengeance frightful. The bride price is not returned; the husband should have known how to keep his wife. It is nevertheless acknowledged that the children born of the union, boys or girls, belong to the father, and he does not fail to claim them when they are grown, or if they run away to their mother.

564
467 Negro populations often contain caste groups, set apart from each other by tight barriers. The most outstanding of these are the rules prohibiting marriage between members of the same caste or between those who belong to a caste and those who do not. Such prohibitions do not exist among the Mossi, except in the sense mentioned earlier. Although three caste-like groups exist among them, drummers, smiths, and undertakers, they are castes only in the sense that those who do not belong to such a family cannot exercise the profession. It might be more accurate to call them guilds.

533 The drummers (*binda*) are those who play the *bindré*, a sort of
[534] large gourd with an aperture about 40 centimeters in diameter and covered with hide. Only those who belong to the drummers' family may play on this drum, which apparently is peculiar to the Mossi,
[762] but anyone may play on the other drums. The drummers are present at all sacrifices offered by the naba; on Friday, the day of sacrifice, they go and pay their respects to him. When sacrifices are offered, they are entitled to the head of the victim. They are present at all
[764] burials, where they play their drum and receive a remuneration which varies with the wealth of the deceased. If it is one of their members who died, they receive neither cowries nor food. They go to war
[721] with their drums. If they are so unfortunate as to be made prisoners, they are never sold but ruthlessly killed; this is done either to prevent them from going back into the fray and stirring the warriors to sack the village, or because no one would want to buy them since they belong to a naba who would retaliate against their captors, or for both reasons at once. The drummers are the country's *griot*, a term hallowed by custom. They know the genealogy of every naba and sing his praises. Each province chief has a number of drummers and never travels without taking some of them with him. At other times they go to /34/ the market and follow the best-dressed people, singing

342
534

The Large Mossi Drums.

535
857

Dance of Young Mossi Girls.

533 their praises and beating fiercely on their drums in the hope of receiving a few cowries, kola nuts, or at least some beer.

326 306 The smiths (*saba*), by which is meant those who work with iron, extract the metal from the ore and make it into hoes and hatchets. They sometimes work with wood, as in other parts of the Sudan, but usually this industry is carried out by members of another guild. The jewellers make bracelets, file teeth, repair worn hoes, etc. They are not smiths, properly speaking, and anyone may exercise their trade.

767 The undertakers (*lada*) offer gifts to the spirits of the deceased on the day of death or its anniversary (*kouré*). They also lay the corpse in the grave, and if death was due to illness, it is impossible to proceed with the burial without them. But anyone may dig the grave and carry the corpse. We shall discuss the undertakers again when funerals are described.

Chapter 2. The Family

596 The structure of the Roman family and the power granted to the *paterfamilias*, its very foundation, have been greatly and justly admired. Something like the *paterfamilias* is to be found among the Mossi. Would that we also found the Roman matron! As we have seen above, every Mossi is subject to the Moro Naba, a province chief, a canton chief, and a village chief. He is also subject in a more immediate sense to the head of his family, and he can do nothing without his consent. If he wishes to marry, he consults the family head, in whose household his bride will lodge when she arrives in the village. On the other hand, the man who wishes to give his daughter in marriage never does so without consulting his family head, at whose house the girl will stay before she goes to live with her husband.

[551] The family is thus very tightly organized among the Mossi. Each family has a name which is seldom used; if one of its members was ever naba, the name derives from that of the first naba. Members of
[582 the same family may not intermarry, and usually they all have the
784] same *kisgou* (prohibition), whether the term designates a totem, a taboo, or something else altogether. The head of the family is its oldest member. Upon his death, the authority is transferred not to his

596 heir but to the oldest member of the family. Nothing is done with-
out consulting the family head, and even if a member of the family
occupies an important post, he continues to show the greatest deference
toward his family head, his elder. This is why the present prime
minister of Koupéla, the Saman'Naba, leaves the prerogatives of a
family head to his uncle; he does not take the liberty of offering
sacrifices on the Day of the Dead, and he consults his elder on all
596 matters which fall within his jurisdiction. The head of the family,
681 however, does not have the right of life or death over its members or
over his own wives. Even if the latter steal or commit adultery, they
may not be put to death; only the district chiefs may kill their own
wives. A husband or family elder may beat them, put them in irons,
or even more rarely /35/ turn them out of the household, but he may
not kill them. Also, the family head may not dispose of the family
property, nor force his kin to hand it over. He may, however, re-
quest his relatives to help him pay his debts or obtain a wife, but he
may not force them to do so. Nevertheless, they always help him as
best they can.

593 596 Children are directly subject to their father. While the latter consults the family head whenever he must make a serious decision, the children consult their father, who in turn goes to the family head, who often goes to the village chief, who resorts to the canton chief, who consults the head of the province if the matter warrants it. Mature reflection thus precedes every serious decision.

593 The father is the absolute master of his children. He has the right of life or death over them, and sometimes he made use of this right, especially when a child was born deformed or became an incorrigible thief. He sees to the marriage of his daughters. He may exchange them for other women, or he may give them in marriage to a creditor in order to pay his debts. He may place his sons in the service of a relative or friend. The eldest son seldom remains in his father's household, especially if the father is wealthy or a naba; the father is too afraid that his son may do away with him, the sooner to come into his inheritance. "To give one's son to another man is a convenient way to get rid of the problem of his marriage; it will become the concern of the boy's master.

861 Fathers take little part in the education of their children. Daughters always remain with their mothers until their marriage. Sons help their father as soon as they are old enough to work, but they never

861 receive any advice from him. The Mossi, fathers and mothers alike,
do not know how to train their children. Under the pretext that a
small child does not know what he is doing, the parents allow him to
do as he pleases and to carry out his every whim without punishment.
Tots who can barely articulate two words utter the coarsest insults to
their mother and beat her with their small fists without being punished.
The onlookers merely remark that some day he will be a fighter.
To chastise him would be to make him cry, and a child's tears are
always an embarrassment to be avoided as much as possible. When a
child behaves badly, when he fights, steals, seeks out the company
of professional thieves or young scamps, when he tells everybody what
he has seen and heard and cannot keep a secret, when complaints
are made against him, then his father and mother punish him and
[672] warn him not to do it again; but they do not prevent wrong doing, and
if necessary they will pay his debts, because all members of the
family, especially the father, are held liable. The father does not
teach his son the cult and the sacrifices, but he does request the boy's
help. The child watches his father, and when he grows up, he does
as his father did.

857 Boys of twelve or fifteen may fail to return home in the evening
for any reason whatever, without warning, and no one worries about
it: "He will come soon enough." The young man of twenty builds
884 himself a hut apart from his father's house, in order to have greater
593 freedom and to receive any visitors he may want. Besides his father's
field, he cultivates his own piece of land and sells the produce /36/
himself in order to buy clothes. His father feeds him but rarely
presents him with gifts of clothing when he is old enough to work for
himself. If he weaves cloth during the dry season, he may do with
it as he pleases, sell it or make clothing. His father has no say in
868 the matter. It is the father, however, who teaches his sons how to
573 cultivate the soil, how to plait mats, and sometimes how to weave.
If the father works at a trade, he teaches it to his sons: the drummers
teach their children to beat the drum and to sing the chief's praises;
the jewellers and smiths teach their sons their respective professions.

593 The father usually is fond of his children and likes to play with
them when they are small. He watches over them while the mother
does her household tasks. Parents sincerely lament their children's
death, and children that of their siblings. Undoubtedly there are
parents with the greatest indifference toward their offspring, but such

593 cases are rare. Less rare are the children who care little for their
parents. Nevertheless, old people are usually treated well and with
[888] great respect. A son who abandons his old father or mother is held
in very poor esteem. A woman prefers to bear daughters who will
help her in her daily work, but she hopes for one or two sons with
whom she may live when she is old.

857 The girls live with their mother. As soon as they can walk, they
883 follow her to the stream and return with a gourd of water on their
[482 heads. As they grow, so does the gourd, and little girls carry water
312] jars weighing from fifteen to twenty kilograms. At home, young
girls mill grain to feed the whole family, tend the fire, stir the
sauce, wash the dishes and the clothes, sweep, in short, attend to
all the household tasks under their mother's guidance. The only task
of a woman with two or three half-grown daughters is to supervise
their work. Because they are always with their mother, the young
girls are usually more responsible and better behaved than the boys.
Unfortunately they make up for this later, and more often than not,
it is on their own initiative that they go at night to the young men's
huts. A young man may give presents to a girl who has already been
promised in marriage, and he may do so in front of her mother, who
says nothing.

857 Boys help their father as soon as they are strong enough. Younger
883 boys follow their older brothers into the bush as soon as they can and
231 help them herd the sheep and goats. These boys go out every morning,
before the sun has dried the dew, to look for new termite nests
full of insects which the chicks are fond of eating. During the dry
season, they cut down and plait grass to cover the roofs; if they are
old enough, they even cut the firewood. When a little older, if their
father or the person with whom they live owns a horse, they watch
over it, take it to the stream to water it and to wash it, go into the
bush to cut grass for it, and clean the stables. During the winter when
the grass is green, each of the horses of a rich naba is cared for by
three or four children. Some of them cut the grass, others /37/ stuff
it almost by force into the horse's mouth, while one little boy drives
the flies away with a stick to which a sort of flexible leather sole is
attached. The winter season is a fine time for horses, who grow fat
and heavy. Unfortunately, the Black does not think of the future and
does not foresee how much dry grass will be needed to bridge the dry
season; as a result, the horses suffer a great deal from hunger at that
time.

857 The young Mossi, like children in our own country, like to play.
524 Babies have bone hatchets on which they chew; little girls have wooden dolls, and on important feast days they hand them out graciously with a curtsy; whoever takes the doll must give the child a few cowries when he returns it. The boys mold horses, saddles, and horsemen in clay and draw figures in the dust with their fingers, just as we at the same age used to make mud pies and draw funny figures in the margins of our spelling books. Of course, all this is done rather crudely, but it shows that human beings are the same and have similar tastes all over the earth.

857 All children like noise, and the Mossi are no exception. When
534 the stalks of millet are still green, they fashion a kind of harmonica with a vibrating tongue made of a piece of millet stem tied with a thread; or they cut a millet stalk in two and hollow it out, leaving a mere slat which vibrates under the repeated blows of a stick. The sound is augmented by a broken gourd that serves as resonator. These are expendable toys which are thrown away the following day when they have dried out, but it is so easy to make more! The children
857 also make straw rings which are usually worn around the wrist as
524 bracelets, but which may also be used in a game. They are placed on the ground before the players who take turns rolling one of the little hoops. If the ring falls on that of another child, the player who propelled it wins the hoop; if it falls at a certain distance, it is won by the opponent; and if it rolls past that distance, the throw must be repeated.

The older boys and the men have more complicated games.
524 They have a kind of checkers; the board is formed by making small holes /in the ground/ by hand, and the pawns are represented by stones. Above all, they have the cowry game, - a game of chance,
525 a game of winnings and losses, and like every gamble involving money, a thrilling game. Those who take to it go as far as their European counterparts. They become cheaters, liars, thieves, and indebted. Some have gambled away everything up to their last pair of trousers, their last breechcloth, and have ended up gambling themselves away. This game should be forbidden as strictly as our own games of chance.

535 The game of games, the pastime of pastimes, that which is resorted to on every occasion, happy or sad, and sometimes without any special reason, is the dance. If the Mossi happened to know her, the muse Terpsichore would have no more devoted followers. No man, woman, or child can remain still when dance music fills the air.

535 /38/ To tell the truth, however, the Mossi do not know how to
dance. With the exception of the circumcision dance and of some
villages of dancers where people devote themselves methodically to
choreography, the greater part of the population do not know how to
dance gracefully. This does not prevent them, one and all, from
indulging in the dance. Men and women dance separately. The most
common male dance consists of a rapid motion of the upper part of
the body, from left to right and right to left; the feet do not leave
the ground, and they are moved forward very slowly. The arms are
bent up to shoulder height and away from the body; the fingers are
extended, and arms and hands shake along with the rest of the body.
When performed by professionals, who are sometimes found in the
villages, this motion is rather graceful but lacks breadth of style.
[292] The dancers wear a cardboard headpiece, its crest adorned with a band
of cowries and its sides often embellished with bits of mirror fragments,
feathers, and all sorts of small, gaudy articles. The upper part of
the body is covered with a tight, wide-meshed garment, decorated at
the waist with pompons or cowries and small bells. The dancer wears
[301] on the middle finger a piece of iron which looks like a large clam
shell, and on his thumb an iron ring. He strikes one against the other
in rhythm. His wrist is often adorned with a bracelet made of several
of these iron shells; hanging from them are small strips of the same
metal which clang at the slightest motion. Those who do not have
a costume deck themselves out in tawdry finery.

The women dance two at a time, each by herself, spinning around and assuming whatever poses they consider most graceful. When they come near one another, they turn around and strike their backs together; then one of the two withdraws, and another takes her place. All the while, the women spectators clap their hands in rhythm and sing. Sometimes one of them utters a shrill cry to arouse the dancers or to laud one who has proved unusually graceful and lithe.

[831] There are no special dances for the dead, and Mossi dances apparently do not have the obscenity of some Negro dances.

857 But to return to the children. It may be stated, as a general rule,
that children can do as they please as long as they help out with
everyday tasks, as long as the son helps his father and the daughter
her mother. Happily there are exceptions to this, and some parents
watch their children quite closely, but these are exceptions. Boys
593 prefer their mother to their father, because the latter must often

2:Mangin--47a M-5 (ca. 1910) 1921 FA28 Mossi FA28

535
292

Mossi Dancers.

Mossi Dancers.

593 reprimand them, while the mother's role, here as elsewhere, is to indulge her children.

595 The children of different wives are quite fond of one another and often exchange help. When the father dies, the eldest son make no distinction among his brothers and helps them all as best he can. Polygamy seems to present no drawbacks in this respect.

When a man has several wives, his first wife (porkyéma) is mistress of the household rather than his mother. All the other wives are on an equal footing, even the slaves, excepting, of course, those for whom the husband has a special preference. As the number of wives increases, so does the authority of the first wife, who wants /39/ her husband to have as many wives as possible. Each wife has a separate hut where she lives with her children, and this avoids many a quarrel. The husband goes to the hut of the woman he desires, or he has her come to his own hut. When a man works in his field, all his wives and children must help him, because he feeds them all and gives them a daily millet ration; it is, accordingly, only fair that all should take part in agricultural work within the limits of their capacity.

593
443 Provided that a woman remain at her husband's disposal and help him in the fields, she is free to do as she pleases. She goes to market
421 to sell the grain, the spices for sauce, and the thread to weave cloth, but the husband sells the fabric strips and the raw cotton. During the winter each woman may have her own field to cultivate with her children, and the harvest belongs wholly to her. The husband has no say in the matter. If the woman spins cotton, she sells it at the market or even to her husband; if she brews beer, she offers one jar to her husband, but if he entertains friends and wants additional jars, he must pay cash for them. It is not unusual for a woman to refuse her husband credit, for who knows when he would pay?

593
594 A woman may visit her relatives with the permission of her husband, who sets a return date. The woman rarely comes back on the date set, and the husband goes to fetch her himself, or he sends one of his friends with a piece of salt or a small gift. A woman especially likes to visit her relatives when she is pregnant or shortly after the baby's birth. She knows that she will be well cared for and especially that she will enjoy complete freedom. As a result, it is not unusual for a woman to leave her husband for several months and to return only after considerable coaxing. [578] Most quarrels between one Mossi and another derive from their wives and from their debts; yet it may not be said, as a general rule, that women are unhappy or ill treated.

843 A woman's role is to bear children. When she knows that she is
pregnant, she no longer consents to come to her husband, but she is
careful not to inform him of her state; if she told him, the child would
die. If her parents happen to pass away during her pregnancy, she
does not go into mourning and does not attend the funeral. If she is
newly wed and has not yet borne children, one of the other wives of
her husband, or, if there are none, the husband's sister, comes at
night to sprinkle the husband and wife with water. The young wife
will henceforth call this woman her husband, prepare millet mush for
her, and heat the water in which she washes. When the pregnancy
[782] begins to show, one of the wife's female relatives consults the sorcerer
to find out which sacrifice should be offered so that all will go well,
but the husband is not informed of this consultation. Sometimes the
sacrifice is repeated when the birth draws near. When the first baby
851 is born, the husband sends a child to his wife's relatives with a rooster
or a hen depending on the newborn's sex. The child tosses the bird
into the yard without saying a word and runs away; everybody understands.

847 /40/ A child born deformed, lame, or blind is done away with;
845 it is simply drowned without further ado if considered incurable. In
732 olden times, twins were often drowned also because their birth entails
761 difficulties for the family, who must offer special sacrifices; some-
753 times only one of them was done away with. If they are spared and
die a natural death, the mother wears a small bell at her ankle until
the anniversary of the death (kouré). If the mother happens to die or
the father becomes ill, the sorcerer need only say so and the children
are put to death, because they are said to have caused the illness or
death of their parents. A baby who could barely walk was once brought
by relatives to the Koupéla Fathers. He had been born on a Friday
and his mother had died; that was sufficient to call for his sacrifice.
His relatives tried unsuccessfully to poison him; they exposed him for
three days in the bush, and the child did not die. As a last resort
they brought him to the missionaries, who hastened to shelter him.
Children recognized as insane are abandoned in the bush where they
die of hunger.

732 It is only fair to add, however, that these barbarous practices
845 reminiscent of Sparta are not invariably followed. Several lame and
incurably ill children are carefully tended by their parents, and some
twins born prior to the French occupation are alive and in good health.

2:Mangin--49a M-5 (ca. 1910) 1921 FA28 Mossi FA28

293
142
291
304
[301]

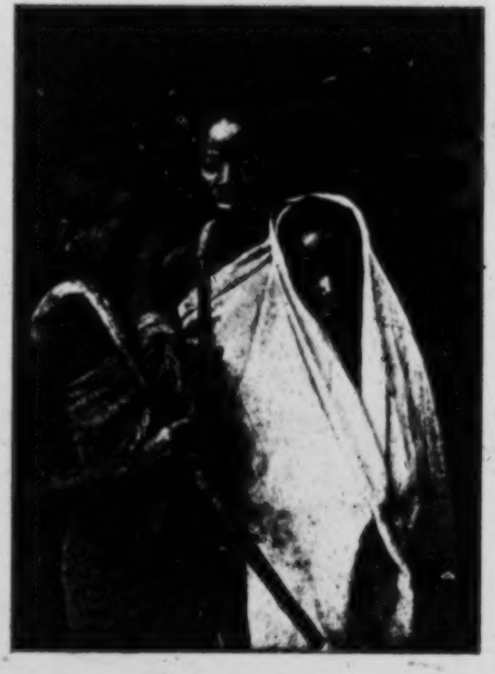

Tattooed Mossi Women.

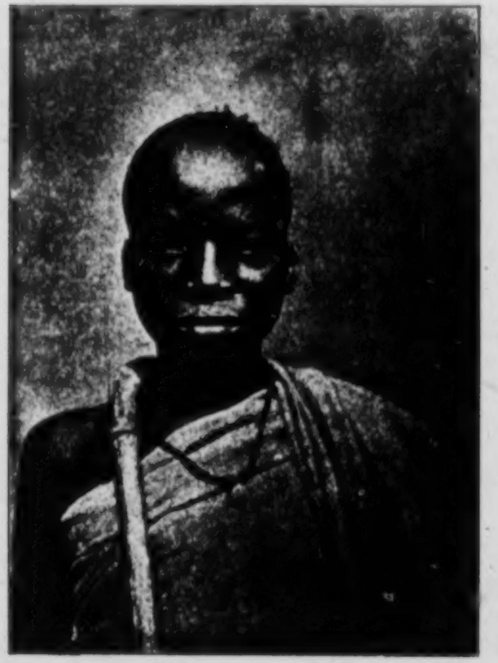

Tattooed Mossi Youth.

852 Three days after the birth of a male child, or four days in the case
553 of a daughter, the father and mother invite the relatives to come and rejoice over the new addition to the family. On that day the baby's forehead is shaved in a circle, and he is given a name. The husband's sisters or his other wives choose a name for the first child, and the father himself chooses the names of the others.

551 The name is derived from an event which preceded, attended, or followed the birth. If the mother ever happened to kill a chicken, even by mistake, even in her childhood, her first child is called by the generic name for chickens (noara), or else he will die. If the father or mother have seen two snakes in the same spot, the child will bear the name Ganda. If several previous children died, the newborn takes the name Yéwaya, "he has come." If several reasons for specific names concur, for instance, if he should be named Noara, Ganda, Yéwaya, he is called Ywawa, "one with many names." A child often bears the name of an older sibling with the addition of the adjective Bila, "little, younger." Thus, if the older child is called Tibo, the younger one is called Tibila (Tibo Bila, "the little Tibo fetish"). In other words, names are not given haphazardly. Some names are rather pretty: Zuényendé, "he is shy"; Nongabamba, "she loves them (her parents)"; Danimmamyé, "forget me not." Sometimes the name merely indicates the child's sex: Daore, "male"; Poko, "female"; or else the festive occasion or day of the week when the child was born.

304 Just as names are not given haphazardly, tattooings do not vary without reason. The native tattooing consists basically of three parallel lines on each side of the face, running vertically across the cheek from the temples to the chin, with a fourth line leading from the nose perpendicularly to the other three and crossing the cheek horizontal hatching between them, like a ladder; this is the mark of free men and of chiefs' sons. The three vertical lines may also be interrupted halfway down the cheek by three horizontal stripes, and then continue down to the chin; this is the mark of a child who was born
[844] among the Peul because his older siblings had died and the sorcerer
had decreed that his mother should give birth among the Peul. This
[197] tattooing is characteristic of a distinct Mossi tribe, which lives among
them but speaks a different language—the Marensé, better known as Marka. If a child has a Yarga /Yarse/ mother or grandmother, he will bear one horizontal stripe on the right cheek in addition to the three vertical lines /on each cheek/; this is the Yarsé tattooing.

304 Children are tattooed at any age, sometimes when already grown. Many Yarsé do not tattoo their children, and the Mossi themselves do not seem especially to hold to this barbarous custom which sometimes disfigures an individual. The tattooing is done with a razor, and powdered charcoal is put into the wounds. In order to soften the skin and to alleviate the pain, the whole face is covered with oil until the wounds are healed, leaving more or less accentuated scars depending on the success of the operation. Some natives are completely disfigured by thick excrescences of flesh as the result of a faulty operation.

Sorcerers sometimes have the strange idea of prescribing tattoo [789] marks on the belly or lower back of children whose older siblings have died. For instance, a woman had lost three of her children. She consulted a sorcerer when the fourth was born, and he declared with the greatest seriousness that the child would die if his buttocks were not marked with stripes and his belly with tattooings radiating from the navel. The child was marked accordingly, and he lived! Young girls nearly always tattoo their belly with lines extending radially from the navel; many adorn their chest above the bosom with small stripes running perpendicular to the breasts and parallel between them. The tattooing patterns we have described here are, of course, only the most widespread types, because there is a great variety of markings.

304 852 Just as there is no set age for tattooing, there is none for circumcision. Children of seven or eight are circumcised along with youths and even mature men. Circumcision does not seem to be a Mossi [184] custom, for it is not a general practice. In Ouagadougou province most children are circumcised, while in Koupéla province most of them are not. However, the custom is gaining yearly in Koupéla. The head of the family often has himself circumcised because he is ill, and his children follow suit. Thus circumcision is introduced into the family, for once the father has undergone the operation, his 304 563 852 children do likewise. Sometimes the mother is a Yarga, thus from a Moslem family, and her children are circumcised, a new gain for the practice. It also happens that children are drawn to it through sheer curiosity and the enticing assurances of the Peul and Yarsé, who are usually Moslems and thus circumcised, and who spread propaganda all around them. Excision, on the other hand, is universal.

/42/ When there is a group to be circumcised, their relatives set a date with the Peul who is to perform the operation. At dawn of that

304
563 day the one in charge of the circumcision, a wealthy Yarga or Mossi
who has the means to feed several of the people to be circumcised,
852 chooses a tree to serve as shelter for the operation. Rain need not be
taken into account, for circumcision is always performed during the
dry season from December to April, when agricultural work is at a
[778] standstill. The tree is surrounded with straw mats, forming the téoo
or sacred enclosure which no one who is not circumcised may come
near without running the risk of being insulted and often beaten; if he
should dare to step inside it, he would be stricken by the greatest
misfortunes. The Peul sets out a flat stone, sacrifices a chicken in
order to make the spirit of the tree benevolent toward those to be
circumcised, and operates on the boys one by one. Drums are played
throughout the operation to drown the cries of the victims.

852 For three days afterwards the newly circumcised boys do nothing.
They rest and tend their wounds. They remain isolated from the rest
[535] of the community for two or three months, sometimes even longer.
Judging by the dances which close the festivities, dancing must be
their primary concern during that period of time. They also thresh
the millet of those who invite them to do so, but no uncircumcised
person may join them, no uninitiated individual may come near them.
[198] They do not speak the Mossi language at this time, but a special
tongue of which they learn enough to serve them in their everyday
needs. Woe to those who forget and use their native tongue; they are
[551] beaten with switches made of a kind of willow. Even their names
are changed, and no one may call them by their Mossi names.

The circumcised boys are divided in two groups, one "male" and one "female." One of the groups bears the name of the hyena (kwara in their language) and the other is called masalro, whose French equivalent we do not know. The hyena group must strain their wits to snatch food, even from the other circumcised boys, who are kept constantly on the alert. The other group makes improper gestures during the dance.

852 The circumcised boys are covered with gray dust to alter their
293 appearance completely. A tail is fastened to the back of their breech-
776 cloth, hanging to the ground. It is made of plaited cotton thread and
481 ends in a pompon. Its function is to drive off the kikirsi spirits, who
apparently do not like circumcised persons. The boys walk bent over
and leaning on sticks like old men. This is done to test their obedience and to see if they listen carefully to what they are told.

2: Mangin--52a M-5 (ca. 1910) 1921 FA28 Mossi FA28

292

Mossi Dancer with Cowrie Headdress.

852 When they go into the bush, either to cut down straw or for any other reason, they sing invocations to the spirits of the paths and of the trees in order to propitiate them, to draw their blessing, and to avert illness. They chase everyone in their path, approach the villages, and, if they can, seize a few chickens, goats, or sheep as an extra tidbit. This is the custom, and they even steal the animals of their relatives in this fashion. At night they come up near the huts and beat everyone they meet; they take everything they can find, and no one would think of resisting them. /43/ In any case, during that time, people take good care of their children and send them plenty of food. To have a child undergoing circumcision is a burden to a family.

852 563 869 When the circumcised group consists largely of Moslems, Yarsé or Peul, the one in charge of the circumcision assembles them during rest periods, in the evening, or sometimes in the middle of the night, in order to instruct them. There does not seem to be any esoteric doctrine, and the instructions deal with the glorification of ancestors who were also circumcised there. Only those who are circumcised can enter heaven and have many children; those who are not will taste no happiness in the other life and will remain sterile. The group is also taught that God sits under a black tree on a sheep skin, that he eats from a dish and drinks from a bottle. It is all very childish. They are also told that they must not disclose to anyone, under penalty of death or at least of serious illness, what they have seen and learned during the circumcision period. This is to prevent them from revealing the robberies committed during that time and from discouraging those who should like to undergo the operation; for although it is tempting to eat well, to play a great deal, and especially to wear beautiful clothes, it is also unpleasant to be lashed with willows at the slightest slip, or for not dancing well, for quarreling with or insulting someone, for speaking Mossi, for being slow to go to work.

852 Occasionally, at circumcision time, two sticks are found on the path near the market. They were placed there on purpose, and if one looks to the right and left, he will see two children, all covered with dust and wearing dirty breechcloths. They are newly circumcised boys who are begging, and passersby drop a few cowries to the ground.

852 302 All these ceremonies are soon to end. The clothes are ready, and the children are getting tired and restive. The one in charge of the circumcision decides that the boys are to be shaved, that is, that the circumcision period will end in two weeks. The hair of the circumcised boys is not shaved off completely: strips of hair alternate with

852 shaved strips on top of the head, while the sides are shaved similarly
[302] in semi-circular strips. On the seventh day, people who were previously
circumcised bring chickens to sacrifice to the spirits of the paths
so that all will go well, but the newly circumcised take no part in the
proceedings. The children wash, oil themselves, and put on their
852 beautiful clothes. Everything is brand new, the breechcloth, the
292 trousers, the shirt, the blanket, and the headgear. The belt is adorned
301 with a knife in a leather sheath and with a needle case which has at
the end a tuft of leather strips with cowries attached to them. They
[776] hold a cow's tail, also adorned with cowries, to drive off the scheuyan
spirits who dislike little rascals and people who dress too well. Both
wrists are adorned with copper bracelets. Needless to say, this flashy
new outfit with its cowries that clang like bells lures the eye and bewitches
the young boys, who decide to be circumcised at the first
opportunity so they too may eat well and wear beautiful clothes.

852 /44/ The circumcised boys continue to walk bent over, leaning on
[481] their sticks, but their crude staff is replaced with two sticks decorated
with burnt designs and tied together. They no longer wear a tail.
They go to greet the chiefs, and they thank those who have given them
gifts. They walk to the sound of the large drum, since the bindré is
forbidden at circumcision ceremonies, and sing plaintive chants to the
spirits. They parade in the marketplace and display their clothes in
the villages. They dance before the chiefs, and their dances are very
[535] graceful indeed. They dance in unison to the beat of the drum,
making the same gestures all together or two by two, varying the
figures in accordance with the beat. After seven days the festivities
are over, and they all return to their families and take up everyday
life as though nothing had happened.

We shall now study this everyday life.

/45/ BOOK III. DAILY WORK AND TRADES

Chapter 1. Occupations of a Mossi

221 The Mossi are essentially cultivators, and it may be said that n[illegible]
241 Mossi who works at a trade will fail to cultivate his fields when the

221 rains come, laying aside any other task no matter what his profession
241 may be. The Mossi year is divided as described below, and year follows
year without bringing any changes in this monotonous existence.

The rainy season from May to October is the time of the hard labor of cultivation, and all Mossi devote themselves fully to the task. Men, women, and children are always in the fields. They cut down the
805 thorn bushes at the beginning of May, as soon as the Pleiades appear on the horizon and the baobabs begin to burgeon. This is spring (*sigu*). For this work they use a small hatchet, a few centimeters wide, with a short, easily grasped handle, and a forked stick to fold back the thorny branches so they may more conveniently be cut at the base. The branches are piled in heaps and burned one evening as soon as they are dry. When the first copious rains fall, usually in June, the natives immediately sow the small white millet used to make *sarabo*, the staple of the aboriginal diet, and the large red millet or sorghum from which millet beer is made.

Sowing is regarded as one of the most laborious tasks, because it forces the sower to remain bent so as not to lose sight of the stretch already covered. The natives sow with an old worn-out hoe, with which they strike the ground twice in order to make a small hole. The grain is carried in a gourd held by a string to the left hand; this leaves the fingers free to seize a few grains which are dropped into the hole. A little soil is then replaced by the hoe. When the rain has soaked the ground more thoroughly and the millet has begun to grow, maize is sowed around the huts.

Following the first weeding of the fields, beans are sowed among the shoots of small millet, and cotton among those of large red millet or near the watercourses. The ground is then prepared to sow rice, peanuts, and native peas. Meanwhile the fields must be hoed incessantly to remove the weeds that would smother the young millet shoots. If the rain is too abundant at the end of June, the cultivators are often overwhelmed with work, and they complain that it has become impossible to keep their fields clean. *Gombo* (okra) and all the condiments for making sauce, peppers, tomatoes, etc., are planted around the maize fields, near the huts, along with /46/ native hemp and all sorts of gourd plants. In favorable soil, hence only in certain areas, *fabirama*, manioc, and yams are cultivated in a special manner.

221 Those who raise chicks take them along to the fields in an oblong
235 cage of plaited straw or willow. When they get to the spot where

221 235 they will be working, they open the door of the cage and the mother hen comes out. She is tied to the basket with a string, and the chicks run around her. If their master finds a good termite nest, he takes it to his little charges and breaks it in two. In the evening he puts the hen and chicks back into the basket and carries it home suspended from his shoulder.

[805] 221 241 476 The heavy rains fall in July and August. This is summer (seoro). Whenever the ground is not too soggy, everybody runs to the fields at dawn and works until nightfall. One or two women stay home to prepare food for the laborers, whose strength must be maintained for all this hard work. No one may rest. Only the sick and the helpless old people stay home, and even they are put to work, looking after the babies. This is the time when wealthy people call friends to their aid. The owner of a vast field has every member of the village notified — especially the young men, those who own some obligation toward him, those who have an eye on his daughters — that on a certain date he will be weeding his field, and at dawn of that day everyone gathers and labors while the drums spur them on. On another occasion, this man in turn will help those who have worked for him. This practice of mutual aid is very advantageous because a field overgrown with weeds is cleaned in a single day, but it becomes onerous when people must appeal to their neighbors several times in the course of a season.

221 241 262 The heavy rains stop in August or September, the maize is ripe, and feasting begins. Roasted corn ears are a prized tidbit, especially when the kernels are still tender. There is one kind of maize, faintly sweet, which when sautéed in butter recalls our garden peas. Everywhere the children and even the elders feast on maize; everywhere people offer a visitor a few ears of maize, which are often roasted on the spot. When the maize harvest is completed, maize gruel, which recalls the famous Italian polenta, advantageously replaces millet mush and brings a pleasant change to the daily fare, especially since gombo is ripening and adds variety to the sauce as well. Bellies fill out, faces glow with health, and as a very natural sequence, hearts are flooded with joy. The end of the dry season may have been difficult because millet was running low; the winter tasks may have been laborious; but now everyone makes up for it. The harvested maize is replaced in the fields by tobacco; its seedlings were prepared as the harvest drew near.

[805] At the end of September or beginning of October, the large red millet is ripe. This is autumn (houpéla). Maize is now too tough

482

241
343
251

Above: Water Carriers.
Below: Youths Returning from the Bush with Bundles of Straw.

Above: Threshing Millet.
Below: Winnowing Millet. Millet Granaries in the Background.

2:Mangin--56a M-5 (ca. 1910) 1921 FA28 Mossi FA28

22/ forroasting and is replaced with green millet, eaten raw after being
24/ beaten with a small stick to remove the chaff. /47/ Certain kinds of
262 large millet are sweet and not too unpleasant to eat in this fashion.
Horses grow fat because millet is their staple food and they may eat
221 as much as they please. Men also profit greatly, because beer brewed
241 from new millet tastes much better than that made from old millet,
273 and when millet abounds, drink is never wanting. At this time rice is
harvested, threshed on the threshing floors, and laid aside carefully
for festive occasions.

At the end of October the rains have stopped almost completely.
221 The beans are gathered and laid out in the fields on millet stalks or
241 on séko held up from the ground by forked stakes to keep the termites
from eating them, or the beans may be brought home and tossed on the
séko which serve as shelters in front of the soukala. Now is the time
to harvest the small millet, which is dry. The millet stalks are severed
at ground level by the men and laid out with all heads oriented in the
same direction to facilitate the work of the women, who cut off the
heads and gather them in heaps. When the millet has been cut, the
women fill their baskets. The largest containers are used for the
occasion, and each woman uses her ingenuity to pile the millet as
high as possible over her basket, using the longest ears or bean stems
as supports, like the Zouaves who vie for the tallest pack. Should the
line of women on their way back to the village meet a man known for
his generosity, they sing, cry out, and surround him until he throws
them a few handfuls of cowries to buy a jar of beer.

221 As they near the threshing floor their cries get louder, and each
241 woman comes to the granary and hands her basket to the man who
251 stands there. These granaries are very crudely built and consist basi-
343 cally of sticks driven into the ground in a circle to hold up a séko
which is wrapped around them. The floor is made up of another séko,
usually resting on the ground but sometimes raised on stones or forked
sticks to avoid termites. This is where the millet is placed prior to
threshing. The granaries stand around the threshing floor of beaten
earth, which is located 100 or 200 meters from the village, some-
674 times even farther. Thieves are no important threat. They may cut
down millet when it stands in the bush, but they rarely steal millet
already stored. Only goats, sheep, and guinea hens are to be feared,
and they are kept away from the granaries by thorns.

221 As soon as these heavier tasks are over, everyone digs up peanuts
241 and peas. The whole family gathers under the shade of a tree, and

221 the men bring bunches of peanuts. While nibbling on the green nuts
241 and talking, they all separate the pods from the leaves. The latter
are carefully set aside along with the bean leaves. They make ex-
[231] cellent fodder for the horses during the dry season, when the sun has
burned off all the grass in the bush.

221 By November harvesting is completed. The sun has already dried
241 out the grass, and the time has come to cut straw for séko and roofing.
356 /48/ This task is usually reserved for children and servants (dakonré).
857 The head of the household tells each one of them the number of straw
bundles he is to cut, and every morning the children set off in groups, a sickle on their shoulders. They look for straw on the banks of the watercourses and return when the sun begins to scorch. This marks the end of the working day, and there is nothing to do now but rest. The dry season is indeed a time of rest, and from November to May there are no pressing tasks.

[805] It gets cold in December. This is winter (sapolro). The natives
221 gather at dawn around fires of millet stalks, twigs, or straw; anything
241 combustible serves. Every newcomer must contribute an armful; it
[372] is the price of admission to a seat near the fire. At the end of December
476 all the straw for roofing has been stored, and then the small millet
is threshed. Every inhabitant of the village has the use of the threshing floor in turn. He notifies his friends and acquaintances as he did when he weeded his field. The millet beer is ready, and on the previous day the women have covered the area with cow dung diluted in water to harden the floor. At dawn the friends arrive, and the millet is removed from the granary and spread out on the floor. This is done with the help of millet stalks tied together in bundles and dragged along the ground with ropes while a man bears down upon them. The flail is merely a stick cut in the bush, a tree branch shaped in such a way that the part which is held in the hand is rather thin and flexible, while the part which is used for threshing is quite thick and forms an obtuse angle with the part in the hand. The boys line up in a row, with the tots at either end; the drummers stand before or behind them; and the flails fall with the beat, crushing the ears of millet and separating the very dry grain from the stalks. All the while the old men sit in the shade of the granaries, talking, smoking, and sewing clothes. When the threshers get to the end of the floor, they retrace their steps and rest, while the old men gather with straw brooms the grain which has been scattered outside the pile.

221 After a few hours when the millet has been sufficiently threshed,
241 the emptied and broken husks are swept to the side. The grain is
476 gathered in a heap, and a strong fellow tosses it into the air with a
788 wooden shovel to separate the chaff from the good grain, which is put
in a heap. When all the grain has thus been winnowed, it is surrounded
with a ring of ashes to protect it against evil spirits. Then one of the
threshers, who is not a member of the family, puts some millet in a
gourd and sprinkles it with water. He proceeds to throw it by the
handful onto the millet pile, saying: "So-and-So fears rain," mentioning
the name of the owner of the harvest and the name of every
member of his family. He ends by saying: "When we are finished
weeding, let the drought come. When we are finished planting, let
the heavy rains come." If the owner of a horse is present, he receives
a gourd of millet for his mount. Each of the elders also takes some
for his chicken. If this ceremony is not carried out, the millet may
not be used as seed the following year.

221 /49/ The women come with their baskets; a man takes one of the
251 brooms and sinks it into the millet heap in various places; then the
[482] men fill the baskets and help the women place them on their heads.
At the house the millet is unloaded into granaries made of clay mixed
with finely cut straw. These granaries have the shape of large jars
1.50 meters high; they usually rest on large stones, and they are
[343] smoked out beforehand to get rid of termites. They are closed with
a lid of the same material and covered with a small thatch roof as
a protection against rain, for they usually stand in the open air in the
inner courtyard. Millet beer is brought and drunk on the spot while
the millet is being winnowed. Sometimes the festivities end with
dancing, and then everyone goes home, to begin again another day.
The month of January goes by in this fashion.

221 February, March, and April are vacation months, months for
hunting and fishing.

224 Actually no Mossi is a hunter, yet all Mossi are hunters to some
411 degree. Since the French occupation, men armed with very primitive
flint guns are sometimes seen on the fringes of the heavy bush which
borders the Volta and contains large game. These flint guns are so
crude that they frequently burst and wound the man who recklessly
224 loaded it with too much powder. These natives know the bush thorougly
and are very helpful to the adventurers who wish to hunt koba,
buffalo, elephant, leopard, or even lion, although the latter is to the

224 Mossi as to us the king of beasts, the master of the bush (wé' naba), and they attack it only if it has killed a man.

224 389 These hunters make their own powder with ground charcoal and saltpeter extracted from earth soaked with urine. This earth is washed carefully, and a residue of saltpeter crystals is left when the liquid evaporates. Usually no sulphur is added because it is too costly. This powder burns well, and when made carefully it is quite effective. The hunters keep it in small gourds or ram horns; they only make a little at a time. Hard pebbles are used as bullets.

224 The natives know how to disguise themselves skillfully, and they only shoot at very close range when the animal is not moving. They often lie in wait for hours on end, sometimes for the whole night. They know the habits of the animals and the water holes where they come to drink, and they build small huts with branches or dig holes where they hid under foliage. Others more ingeniously build a vast funnel-shaped trap, its open base sometimes one or even two kilometers long; the sides of equal length consist of thorn fences, and the tip of the funnel, which is located near a thick tree, leaves barely enough space for the animal to pass through. The hunter takes his position up in the tree with bow and arrows and settles comfortably because he may have to wait a long time. Unsuspecting animals follow the thorn fence and come to the tree where they are killed. The hunters manage to fell some handsome game in this fashion, even elephants, in spite of their very primitive weapons.

/50/ Professional hunters, those who always have adventures to relate and who say like those of Tarascon that they never miss a shot, such true hunters are rare, but those who hunt as a pastime are as numerous as the Mossi themselves. A Mossi never goes out without [411 752] a stick. When asked why he does so, he answers that it is to kill snakes, which — alas! — take so many victims, and to drive off dogs; and then, "I might find a hare or some other animal in the bush, and [231] what would I kill it with if I didn't have a stick?" Many of them have dogs which are truly not very ferocious, but they are poorly fed and preserve all their agility. A Mossi on his way to the fields or walking from one village to another always keeps his ears and eyes open; he is on the lookout for meat! Since he does not have many ideas, he is seldom absorbed in his thoughts or absent-minded.

The season[1] we are now studying is the time of large-scale hunting. Several villages get together and set a date and a meeting place.

[1] [i.e. February-April. - Analyst]

224 Each village goes there in a group, burning the bush and driving on the game. If the plan is carried out properly, the animals are eventually enclosed within a circle of fire behind which stand the natives, some on horseback and armed with spears, others on foot with their dogs and equipped merely with sticks or sometimes with bows and arrows. The bows are of medium size and made of hard wood. The 411 224 string is usually made from a rattan stem or a millet stalk. Arrows are made of the tough and light stems of tall reeds; they are not barbed, but the tip is made of iron and shaped like a harpoon, with two and sometimes three pairs of teeth. The leather quiver hangs from the shoulder.

224 The panic-stricken hares, deer, antelope of various kinds, guinea hens, and partridges run all around the fiery circle, and those who manage to cross this first obstacle are felled by the blows of the hunters. These hunts are sometimes quite fruitful, and buffalo and koba are 224 occasionally caught. Unfortunately, every animal killed in the bush belongs by right to the naba, who searches the hunters' bags and takes 661 what he pleases. If he learns that a lucky hunter has killed an antelope and failed to bring it, he summons him to his presence, reproves him harshly for his lack of consideration, and thrashes him soundly. It must nevertheless be said that such cases are constantly growing rarer, and now the natives flatly refuse to yield their catch.

224 Often no game is caught because one of the villages has failed to appear and the animals have fled through the unguarded opening. In short, these hunting parties are mostly a pastime and entertainment. The hunters who bring back a catch are few, owing to the large number of men who participate. It is true that when they set out for the hunt they all hope they will be lucky. They all are thirsty, for at this time of year the sun is very hot and it is better to hunt in the middle of the day when the game lies down in the bushes and cannot run very far. These hunting parties dwindle year by year. The cultivated fields are more extensive, and the game has withdrawn deeper into the bush. Also, the natives find it more difficult to reaching an agreement for large parties of beaters; /51/ they prefer to hunt in small groups, far from the chiefs' sight, so that nothing will be taken from them.

226 In addition to hunting, fishing is the great pastime at this time of year.1/ Professional fishermen are as rare as professional hunters. Of [418] course, those who live on the banks of streams usually know how to swim, especially when they live near those watercourses which are most difficult to ford.

1/[i.e., February-April.-Analyst]

226 [423 552] most difficult to ford. Each watercourse, or more exactly each pond, belongs to a naba and bears a special name, so no river has the same name name all along its course. During the dry season the lelek /bed?/ of the watercourses is usually dry. Here and there are to be found ponds of varying depth where the cattle is watered. These ponds are where the natives fish. They wait until the water level subsides to knee height, for otherwise fishing would be too difficult.

226 227 The fishing gear is as crude as the hunting gear. There is a small net held open by three sticks forming a triangle and crossed by a tough stick that is held in the hand, quite similar to the spoon-nets we use to gather shrimp. Above all a sort of wicker trap is used, conical in shape, open at the base and closed at the tip with a movable lid. This trap sometimes contains a second one made of very flexible sticks that are attached to the base of the first one. The two traps thus have a common base, but the second one opens within the first. The fish enters the trap and is held by the sticks of the smaller cone, which close in as the fish tries to get out. The fisherman removes the trap from the water or leaves it sunk in the mud, opens the lid, plunges in his hand and removes the fish, which is confined and easy to seize. The fisherman then puts it in a net or in a leather bag.

226 825 On a set date the owner of the pond offers sacrifices to the crocodiles so they will not bite anybody. This is why the naba of Koupéla, before he fishes in his pond, must sacrifice a black goat and a chicken. No one may kill a crocodile while fishing, or the naba will die before the year is over. Was not a crocodile killed in his father's pond on
[789] the very year when he died? Before they go fishing, the natives make charms by burning roots and tree bark inside their traps. If the charm is good, the fish will rush headlong into the net or trap.

226 The fishermen gather at one end of the pond. They stand in a row across the water and move slowly forward while dipping their nets and traps over and over again. All the fish caught are put in bags or tossed to friends who stand on the shore, but, as during the hunt, the naba takes an ample share and seizes the finest specimens. The ponds hold mostly silurids anyway, which like mud and retain its odor and taste even when cooked. The Volta rivers, on the other hand, contain more abundant and more varied fish. /52/ When the natives have crossed and recrossed the pond several times, only small fry remain, and everyone goes home glad to have a little fish for the sauce and especially to have escaped the teeth of the crocodiles, for in spite of

226 the sacrifices, these amphibians have no scruples about biting a foot or leg. However, the crocodiles in these ponds are seldom large enough to sever a limb.

In those places where the water is somewhat shallow and flows for some period of time, the bank dwellers make dams of tree branches intertwined with millet stalks. These are placed diagonally to the current and lead to a sort of funnel closed with a net. The fish follow the dam, enter the funnel, and get caught in the meshes of the net.

221 356 The major ceremonies also take place at this time of year.[1] This is when the Day of the Dead is celebrated, when the kouré is held. When the first gust of wind unroofs a few huts or at least indicates those that need a new covering, everyone sets down to the task. The thatch cut in December is used for the purpose. Before the soukala, 283 857 children and youths knot blades of straw with strings of hemp and plait séko. They also go into the bush to cut down branches and to gather bark which serves to bind the branches together. When everything is ready, the head of the household calls his people and gathers a few neighbors. The roof is made and laid within a short morning. This task must be repeated every two years or so, and it is men's work entirely. At the beginning of winter, the villages take on a smart 221 new look. This is when people think of building a new hut, the man who has acquired a new wife, the child who has grown into a young man and who can no longer live with his mother, the man whose wealth has increased by a few head of cattle or a horse. The women fetch water, the children knead the mortar with their feet and carry to the mason the mud clods prepared by the old men. These tasks are not laborious, and they are accomplished with merrymaking.

Now the thorn bushes have grown back, the rains will soon fall again, and already a few gusts of wind herald the coming winter. The Pleiades have appeared on the horizon, and the baobabs are budding once more. It is necessary to take up the hoe again and to sow; this is a good thing, because the millet is running low in the granaries. The working cycle we have described must begin anew. And year follows year without bringing any major changes in the life of the common man.

[1] [i.e., February-April. —Analyst]

Chapter 2. Industries and Trading

443 Such are the everyday tasks of all Mossi. To these must be added visits to the marketplace all through the year, and during the dry season work performed by certain guilds or certain individuals, in short, the various industries practiced by the Mossi.

443 571 /53/ Every self-respecting Mossi, be it man or woman, child or elder, must go to market at least once in a while, were it only to look... and to be looked at if he can don some handsome new clothes. To see the natives in their best finery, one must go to the markets which follow important feast days. At those times the marketplace is thronged with Yarsé and Peul as well as Mossi, and they all vie with each other in the richness and originality of their costumes. At other times people go to market on business, except for a few individuals who go there only to be admired even on ordinary days.

443 Every community of any importance holds a market every three days. Everything is arranged so the markets will not be too far distant from each other, and the villages near to one another will not hold markets on the same day to avoid competition. A native may, if he wishes, spend all his time at market, sometimes in one village, sometimes in another, for a market is always being held not far from where he lives. All the markets are not of equal importance. Some [554] villages of no great consequence in themselves are located at the crossroads of several routes followed by caravans and become important trading centers. The following Mossi markets are said to be especially popular: Pwitenga, Kaya, Rakay, Bélousa, Mané, Téma, Yako, and La.

Formerly these markets were slave-trading centers. Nowadays they deal mostly in horses, cattle, donkeys, sheep, goats, salt, kola nuts, native or European fabrics, and petty imported wares, such as matches, glass trinkets, handkerchiefs, basins, dishes, perfumes, and even firecrackers. Every important article has a section of its own. Butchers have theirs, and so have the traders in salt, fabrics, and kola nuts. All the millet beer is sold in one place, the sauce condiments and grain in another. The most important transactions, however, are carried on outside the marketplace, in the huts that travellers who intend to stay for awhile have hastily built in the Haoussa or Yarga quarter and sometimes among the Mossi. This is

2:Mangin--64a M-5. (ca. 1910) 1921 FA28 Mossi FA28

342

482
286

443

Above: Inside a Soukala. Above: The Occupants of a Soukala.
Middle: Load-bearers. Middle: Weaver.
Below: Marketplace.

443 why only a native who is used to the transactions and who frequents the market regularly would be able to estimate the amount of business carried out on the marketplace itself and in its neighborhood; he would also have to take into account the off season, which exists here as in any other trading center. (1)

435
443

1. I shall list below, for what they are worth, the approximate prices of some goods; they apply to a year of average yield and were recorded shortly after the harvest. Prices increase rapidly as harvest time recedes into the past, and during famine years there is no set price.

Millet, 0.02 franc a kilogram; rice, 0.10 franc a kilogram; fabirama, 0.05 franc a kilogram; karite butter, 0.50 franc a kilogram; milk butter, 1.50 francs a kilogram; peanuts, 0.07 franc a kilogram; peanut oil, 0.50 franc a liter; one jar of ordinary millet beer, containing about six to eight liters, 0.20 franc; one jar of strong millet beer (tōsé), containing about six to eight liters, 0.40 franc; hydromel (bēsé), 0.15 franc a liter; chicken, 0.40 franc; average sheep, 3.50 francs for a ram, 4 francs for a ewe; large sheep, 8 to 10 francs; donkey, 25 to 30 francs; horse, 150 francs; a head of small cattle (no hump), 50 francs; zebu, 70 francs; goat skin, 0.30 franc; sheep skin, 0.50 franc; cowhide, 1 franc; salt bars, from 1.50 to 2 francs a kilogram; kola nuts, from 0.03 to 0.10 franc a piece; one hoe, 0.50 franc; clothes: strip of white cloth, 0.05 franc, about 0.60 franc a cubit; white blanket, 2 francs; indigo blanket, 3 francs; striped blanket, 4 francs; shirt, medium size, 2.50 francs.

443 /54/ These large markets are in the minority. In the village markets the transactions are carried out between natives who know each other, and they deal almost exclusively in native goods: millet,

443 rice, beans, karite butter, roasted peanuts sold in little heaps for one centime, raw peanuts, and all the spices for the sauce. Yarsé or Haoussa girls walk from group to group with small basins full of kola nuts, and chiefs and rich men buy one or two nuts which they usually share with their followers. Foreign traders sit under shelters of foliage or millet stalks and sell a few pearls, salt or copper bars, henna or blue dye, while bald-headed vultures hovering above the butchers point out their location to everyone. The meat on sale consists of a goat or sheep, sometimes a beef found dead in the bush or more rarely one slaughtered especially for the occasion. Some people bring chicks and occasionally a hen. This is about all that is to be found.

443 To these comestibles drink must be added. The women who sell
273 millet beer occupy a whole section of the market, and this section is not the least frequented nor the quietest spot. While butchers may be located by watching the vultures, it is possible to spot the tavern-keepers merely by cocking one's ears. Their presence is revealed by the cries, the beating of drums, the hubbub inevitably connected with a crowd slightly the worse for drink. The Mossi undoubtedly drink a lot of millet beer, but the beverage sold at the marketplace does not easily go to the head. The beer that is boiled again (tēsé /sic/) is far more dangerous with its rather high percentage of alcohol, and hydromel (bésé) is even more so. The latter is made of honey and millet flour boiled in water, to which barm is added to induce fermentation. These two beverages are truly potent, especially when drunk
[579] alternately. This is why brawls occur rather frequently, and sometimes real battles in which people are wounded. These are drunkards' quarrels. Men are indeed the same everywhere, and how many fairs without a drunk or two are to be found in our own country? It must be said, however, that more intoxicated natives are to be met with in Mossi country than in France.

443 The market begins at about ten o'clock and usually closes at two; the important ones open around noon and last until nightfall. When we discuss the industries, we shall mention the other products which are sold there.

283 Weaving is the most widespread industry, the one that all men may
[286 practice and all do practice to some extent. The cotton is ginned,
462] and the thread prepared by the women. Delafosse, in his work on the Siéna, has described the process accurately: "When the cotton has been separated from the husk, the seeds are removed with an iron rod

283 which is rolled with both hands on the boll lying on a flat stone; /55/ the seeds are thus driven forward and picked up by hand... The cotton is coiled around a wooden rod which the woman holds in her left hand; with her right hand she grasps and stretches a strand of cotton from the distaff and winds it around the upper tip of a wooden needle, which bears at its lower end a sort of heavy clay ball and which is caused to spin rapidly, like a top, on the bottom of a wooden dish by the motion of the right hand. Extended between the left hand which holds the distaff and the right hand which secures and spins the top, the cotton stretches and becomes thread, which coils around the needle of the top... The thread is later uncoiled, then wound again around a wooden rod to make a thick cylindro-conical ball. When the thread is to be used for weaving, it is stretched around four stakes set in the ground in the shape of a very elongated quadrilateral." (2)

2. Delafosse, Le peuple Siéna /The Siena People/, p. 58.

286 All the young men learn how to weave; it is part of their education. The loom, like the spindle described above, is the kind used by all the Negroes of West Africa, and it is described by Delafosse as follows: "The slat loom is suspended from a piece of wood resting on two forked stakes; the shuttle is canoe-shaped and hollow, the treadled lever permits alternate crossing of the two rows of slats /heddles/; the threads are stretched by means of a large stone resting on the ground in front of the weaver who sits on a crude stool placed behind the trestle which supports the loom (here usually the weaver sits on the ground), so that his feet come to rest on the pedals. This apparatus is usually set up in the shade of the large trees which stand on the village grounds, or else under shelters of foliage built especially for the purpose. The cotton fabric is woven in strips 10 to 15 centimeters wide; several of them are sewn together to reach the width required for breechcloths and garments." (3)

3. Ibid., p. 59.

The fabric strips are not always solid in color. Often the warp consists of threads dyed red or dark blue and mixed with white strands, [531] while the woof is white. Some people know how to make strips with small blue or red checks which are quite attractive. All weavers are

286 not equally skillful, but some of them know how to weave cloth which is fine, tightly woven, and quite strong. Sewn together and cut according to unchanging patterns, these strips are made into breechcloths, trousers, wide shirts, full robes which cover the whole body, and especially men's and women's blankets, white or dark blue, which are an indispensable protection against the cold and which are worn wrapped around the body. Mossi fabrics are quite well-known in neighboring territories, and as we shall see they are an important trade item.

386 It is customary to dye the garments after they are made or the thread before it is woven. The dyer's trade is quite widespread in Mossi country, and there is no important /56/ village without dyers. They get together to dig their wells in the same spot; often choosing a small hillock for the purpose where they sink about ten wells, two or three meters deep, the inner surface baked with a charcoal fire. The dyeing solutions are poured into these wells, and the clothes or thread to be dyed are immersed in the liquid and stirred with sticks that have at the end pieces of wood set in the shape of a cross. Fabrics are left soaking for varying periods of time depending on their bulk, and then they are spread out in the sun to dry. The colors obtained vary from a very dark blue, nearly black, to light blue. Certain clothes are dyed sienna, a color favored by hunters because it is dark. Several washings are needed to remove the strong odor which permeates cloth dyed in this fashion, but each washing removes part of the dye.

Everyone knows how to weave, and almost everyone knows how to
285 make basketry. When the grass is full grown, the children have fun
making straw hats, some of which are not badly done; others make
containers in various patterns by mixing yellow and black straws,
and red ones dyed with the leaves of a variety of millet, cultivated
in order to obtain the red shade desired for coloring leather; yet others
plait simple trays of straw which are used to cover the gourds or to
carry meat.

294 Those who are skillful make sturdy hats adorned with leather figures,
and this becomes a veritable industry. There are two main kinds of
hats: those shaped like pointed cones, and the bell-shaped hats with a
wide brim. They are so ample that they can easily be worn over a
cap which is sometimes wrapped in a strip of soft fabric. A leather
[284] strap with a sliding knot holds the hat in place or permits it to hang
down one's back with the cord holding it at the neck. Saponé is the
manufacturing center for hats.

285 The art of basketry, however, is exercised primarily to produce
woven containers. These serve many purposes and come in all shapes
and sizes from large wicker containers used to protect chicks against
birds of prey and small wicker baskets for collecting refuse to baskets
of plaited grass for carrying millet, rice, and most other goods. Some
baskets are made with greater care, decorated with designs made by
mixing dyed grasses and thin leather strips and edged with cowries.

462 Only the men do basketry, and only they work with leather; some
281 of them make leather objects which are almost artistic and very well
sewn. Unfortunately the natives do not know how to tan skins properly,
and their leather has no strength. The hide is simply stretched
out and dried by the sun; sometimes it is briefly immersed in water
containing tamarind bark. The hair is removed by pouring hot water
onto the skin and then scraping it off with a knife. To make it softer,
the skin is moved back and forth over a stake planted in the ground
and slightly sharpened at the tip, or it is simply crumpled /57/ between
the hands. When it has been softened, it is stretched once
more to dry in the sun, held with small wooden pegs driven into the
386 ground. It may be dyed red, green, or black with special herbs.

Some men make knife or saber sheaths; others specialize in the long
gaiters which are tied to the belt and worn by every horseman in full
regalia; still others make saddle rugs stuffed with kapok or cotton and
decorated with designs. They also make the various parts of the
harness: the leather strip which runs across the horse's chest, and the
294 large rug which covers its rump. Leather is also used to make all kinds
281 of footgear, from the mere piece of hide held to the feet by leather
strips running between the big and second toes and all round the foot,
to the Turkish-type slipper and the ornamented boots with spurs attached
which are a natural complement to the long gaiters. Some of the
shoemakers are truly skillful and could make quite satisfactory shoes
if they had lasts and especially if they had better leather.

281 Hide is also used in the manufacture of belts adorned with cowries,
pouches, amulets, bags which are sometimes nicely adorned, etc.
The designs are usually made as follows: small leather strips of various
colors are sewn onto a skin of solid color which serves as a base; more
rarely, as in Morocco, the top layer of skin is removed.

The above-mentioned industries are performed exclusively by men,
462 and any male individual may practice them. The preparation of gun
powder and tobacco is also male work. The industries listed below,

462 on the other hand, are female prerogatives; every woman knows how to make millet beer, soap, karite butter, and kalro (soumbara) with varying effectiveness.

273 Millet beer is brewed with sprouted millet, which is boiled and reboiled in a volume of water proportionate to the amount of grain; yeast is added to the brew on the last day. The liquid is strained through twigs to remove the residue of millet. The more the beer is boiled, the stronger it is; when hops are added, the beverage recalls our own beer.

388 Soap is made with karite butter to which the ashes of millet stalks are added for potash.

252 Oil is extracted from peanuts, previously roasted and crushed between two stones; the women have no press and therefore lose a considerable amount of oil, but it remains in the residue, which is also sold.

Kalro is made from the beans found in the pods of néré /locust bean tree/. It has a strong and characteristic odor, but it enhances the sauce with a not unpleasant flavor.

463 The pottery, wood, and copper industries are carried out by specialists. This does not mean that only the members of a caste may exercise them, but that an apprenticeship is required which is not undergone by everyone, and that people bequeath to their children the secrets of the trade.

323
462 /58/ Pottery is chiefly made by women, although the men may also work with clay and actually often make jars (canari), while the women make the large jars which are used in brewing millet beer, small pots in which they cook sarabo and sauce, and shallow dishes which are used to serve food.

323 The molding and firing methods are similar. A shallow pit is dug into the ground, larger or smaller depending on the size desired for the jar. The walls of the hole are pounded smooth. The woman places in this mold the prepared clay, previously kneaded with the feet and any stones removed. The clay is slightly damp, and the pit is dusted with dry earth. The woman spreads the clay with a well-polished granite stone and makes it revolve so that every portion of the clay is worked between the stone and the pit wall. After a while, she obtains the jar she wants in the proper thickness.

When several potters live in the same village, as usually happens, they get together for the firing. The jars are marked and gathered in

323 a hollow. Straw, twigs, or pieces of bark are laid between the jars
and even inside them. Then everything is covered with straw and set
afire in the evening. The smaller the jar, the more heat is needed.
The women fetch their goods the following morning. Some of the jars
are cracked; others, insufficiently fired, would be too porous and
must be fired again; the rest are gathered and sold at the market.

322 Woodworking is done by men. They use a hatchet to cut down the
trees, an adze and a knife to work the lumber. The mortars and
pestles used by the women to crush maize, herbs, peanuts, and sauce
ingredients are made of wood, and so are the dishes shaped like gourds,
the bowls for sarabo, and the tool handles. There are also stools of a
rather peculiar shape. Those women who can afford them close their
huts with crude wooden doors. All these industries, however, are
quite primitive and of no great interest.

326 The iron and copper work is so distinctive that those who practice
[564] it could only be specialists. The smiths, in fact, form a separate
caste. One is born a smith, but one becomes a jeweller, since this
[306] profession is open to everyone. The smiths extract the metal and
make iron tools: hoes, hatchets, adzes, and knives. It is said that
no layman is allowed to watch when they extract the iron from the
ore, and this would explain why the natives do not know how it is done.
As I was unable to visit Yatenga, the area where most iron workers
are to be found, I am not familiar with the extracting process.

326 /59/ The jewellers occasionally work with iron, but they do so on
306 the sly. They may repair broken tools, sharpen hatchets and arrow
tips, and re-use a piece of iron, for instance, make an old hoe into
[301] nails, hinges, etc. Their main task, however, is the manufacture of
all sorts of bracelets and of all the copper ornaments in a horse's
harness: headstall, bit, spurs, stirrups, and the copper plates which
hang from the saddle. These plates are a strange ornament which
seems peculiar to the Mossi. They may reach 40 centimeters in
diameter, and their edge may be as wide as 10 centimeters. The naba
and the wealthy horsemen fasten them behind the stirrups, on either
[415] side of the saddle, where they hang down the horse's flanks. Servants
sometimes use them to drink beer when they have no other containers.
To smelt the iron or copper, the Mossi use charcoal which they obtain
exactly in the same manner as our /French/ colliers. The fire is kept
going with a double bellows made of the skin of goats or sheep and
operated by a child. The red-hot iron is hammered with a cylindrical

326 iron bar on an iron stump planted in the ground or on a stone. Copper
306 and zinc are smelted in small clay crucibles, the size of which varies
with the desired thickness of the bracelet. The bracelet is first made in wax and coated with well-kneaded clayey earth which acquires the same shape. The wax is then removed with boiling water, and copper is poured into the clay mold. With a crude file the jewelry-maker removes the dross which clings to the metal, polishes the bracelet, and carves designs into it. The most skillful among them make attractive twisted ornaments of iron and red and yellow copper. One Ouagadougou Christian, deft at modeling wax, makes all sorts of objects, such as napkin rings, paper weights, inkwells, figurines, etc., which are not lacking in style.

The Mossi have always travelled a little, and they used to go quite
484 regularly to Timbuktu; now, thanks to the French peace, journeys
have become increasingly frequent. The European settlers in Tenkodogo,
Ouagadougou, Léo, and Koudougou hire the Mossi as house boys and
[464] take them to Ségou, sometimes to Kayes, and even to Saint-Louis.
These boys, when they return, fill their friends with wonder and arouse their desire to take such great journeys also.

484 The recruitment of Black troops has also fostered this desire to see
464 new lands. Many natives have made the trip to Bandiagara to enlist
as riflemen; others went to Kati, and when they found that no further enlistments were being made there, they went on to Saint-Louis.

During the dry season the Mossi are more often lured away by trading
484 ventures. In October and November many young men who have
managed to secure a sheep or two or a few goats and the wealthier natives who own cattle organize caravans in the hope of selling their livestock at a profit in faraway markets. In former times the Yarsé
and Haoussa had a monopoly on trade. Nowadays the Mossi compete
[651 with them, for they must find money to pay taxes to the Whites, the
648 famous five-franc piece. /60/ Besides, now the roads are safe. High-
way robbers are no longer to be feared, and one no longer has to pay tolls every time he enters the territory of a new chief. From this point of view, and from it alone, the French peace is valued by the natives, although they find it onerous to pay taxes, to build roads and bridges, and to pay customs duties on leaving and re-entering French territory. Is a man ever pleased when something is required of him, even for his greatest good?

491 Now only the watercourses present some difficulty when they are
full. The Administration, which does all it can to facilitate trade,

491 builds bridges, but as they are made exclusively with materials found
in the country, forked sticks and beams covered with pounded earth,
the first swelling of the water carries the whole structure away, and
after a heavy rain one must wait for the waters to subside and resort
to ferrymen who justifiably charge for their work.

481 The ferrymen proceed as follows. The person who wishes to cross
holds on to a thick beam, a gourd, or a simple clay jar, which holds
484 him out of the water; sometimes two large sticks under his arms serve
501 as a life belt. In a few places rafts are available, made of sticks
connected with séko and covered with dry grass. The ferryman swims
next to him and prevents him from being carried too far by the current.
At certain favored fords near the French posts, ferryboats are available.
484 Livestock swim across, and the ferryman holds their muzzles out of
the water to prevent them from drowning. These crossings take a
long time and add up to considerable expense, and animals are often
carried away by the current or snatched by crocodiles. Woe to the
man who dispenses with ferrymen, if he is not familiar with the bottom
of the river and the strength of the current! He often drowns, and
those whose aid he scorned do nothing to help him. On the other hand,
if the caravans postpone their departure for too long, the rivers will
be dry, the grass burned off, and the animals will die of hunger or
thirst, or they will arrive at the markets exhausted and lean and will
sell poorly.

These journeys thus entail a number of hazards; in addition, although imported goods sell high, living expenses run equally high, and if a profit is to be made, one cannot grow fat along the way. He will make up for it when he returns to the village.

442 The need for middlemen brings other hazards. Lt. Marc, who was
well qualified to discuss the subject because he was twice in command
of the Léo Post, described the situation as follows: "The livestock
upon arrival is bought by interpreter-brokers, middlemen between the
butchers and the meat merchants, to whom the caravaneers are
practically forced to resort. These men buy all the kola nuts brought
by the forest natives and control the market prices... These interpreter-brokers apparently speculate on livestock in a most curious way.
They have scouts who go out to meet the caravans, sometimes two
days' march to the north. /61/ These scouts attempt to alarm the
cattle owners with tendentious remarks, until they are willing to cede
their herds at a low price. Sometimes, at the height of the business
season, in January and February, livestock prices may fluctuate by one

2:Mangin--73a M-5 (ca. 1910) 1921 FA28 Mossi FA28

342
354
415

343
492

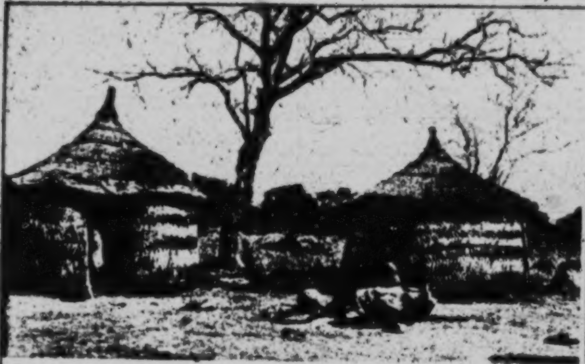

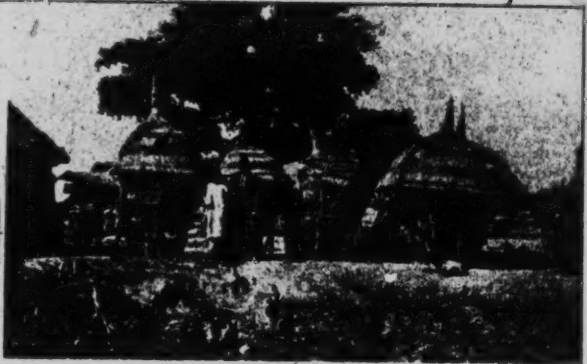

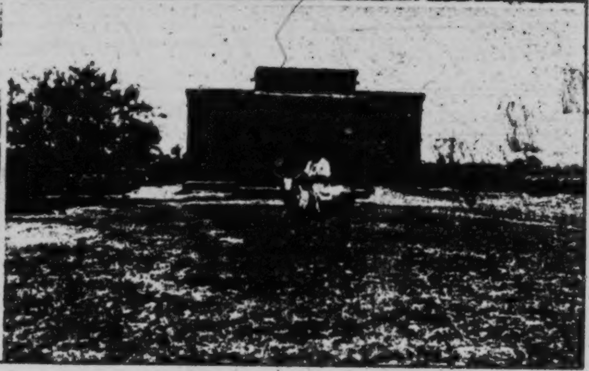

Above: Cooking Sarabo.
Below: Outdoor Kitchen.

Above: Millet Granaries.
Below: Riding an Ox.

442 hundred percent within a few weeks. The Mandé-Dioula vie in eloquence, the Yarsé and Mossi in politeness, the Haoussa in friendliness. In fact, with exclusively native methods, this is a trading center in embryo, a veritable stock exchange." (4)

4. Marc, Au pays des Mossi /In Mossi Country/, p. 173.

484 487 The traders travel in all directions. The roads most commonly followed are those which run from Ouagadougou south to the Gold Coast, to Gambaga, Daboya, Salaga, Kintampo, Sékondi; from Léo through Oua and Salaga; and from Tenkodogo through Bitou to rejoin the Gambaga road. Contact also occurs, though less frequently, with German Togoland and the markets of Sansané-Mango and even Lomé on the coast.

439 These two British and German colonies are supplied with livestock and native fabrics by the Mossi. They completely lack butcher's meat, for the tsetse fly does not permit cattle to survive within the confines of the rain forest. Imported fabrics do not withstand a few washings, so the native fabric strips, although less bright in color, are preferred by the Gourounsi and forest dwellers. They formerly wore only a sheep or goat skin, but they have taken to clothes since the arrival of the Europeans. Their scant clothing does not embarrass them when they are among themselves, but they are ashamed when Europeans see them. The Mossi bring back from their journeys the kola nuts which are the basis of their import trade, but they also bring copper, European goods of all sorts, fabrics usually of inferior quality, matches, perfumes, pearls, sugar, and basins of all shapes and kinds. Trade is very active in the coastal areas, and Lt. Marc writes on the subject as follows: "The Gold Coast administration, which commands a network of posts denser than ours, recorded in 1904 and 1905 about 16, 000 beeves and 75, 000 sheep or goats coming from Mossi country. Considering that the Mossi also supply in part the Togoland markets and the Boudoukou market, their annual export may be estimated at a minimum of 20, 000 beeves and 100, 000 sheep. Their kola nut imports amount to at least 500 tons." (5)

5. Marc, op. cit., p. 178.

651 436 457 There is proof that trade tends to grow year by year in the ease with which the natives now secure the five-franc piece needed to pay their tax. The Europeans who live among the Mossi, including all the riflemen and circle /an administrative district/ guards, do not put into circulation a quarter of the five-franc pieces which are required each year from the natives. At first the Mossi were taken by surprise and had to give 10, 000 or even 15, 000 cowries to obtain /62/ this famous coin, this charm, which was to free them from all difficulties with the Whites. At the official rate of exchange this coin is worth 5, 000 cowries. Nowadays it is very difficult to find a native willing to give this much for one of the coins. The usual exchange rate is from 3, 500 to 4, 000 cowries; French currency has depreciated. This must mean that the natives find elsewhere, through trading, this indispensable coin. They know that the tax must be paid every year, and instead of waiting until the last minute, as soon as they have accumulated the necessary cowries, they secure the five-franc pieces from those who have fetched them from afar. The coins flow in; the rate of exchange goes down.

439 561 Nowadays, trading is less active toward the north. Formerly the Mossi supplied Timbuktu, the desert regions, and even Morocco with slaves. The Gourounsi and Bousansé were frequently raided with the sole intent of obtaining slaves. The Mossi even sold each other into slavery, and prior to the French occupation a woman and even more a young girl or boy did not dare venture alone a few hundred meters from the village; they were too afraid that they might not return. It is said that the Mossi even supplied the Constantinople court with eunuchs; and when the great Cardinal Lavigerie was head of the Algerian Arab Orphanage, officers once brought him small children rescued in the desert. They were very young Mossi who had been sold in Saraféré or Timbuktu and whom our officers had found enclosed in bags carried by camels in a caravan halted by our troops. These children were raised in Malta, and they returned to Mossi country where they rendered significant services. Now the establishment of an administrative center in Kaya, near the important market of Salmatenga, will no doubt promote trade in this northern region.

439 Nowadays the trade between Ouagadougou and Tenkodogo on the one hand, and Ouahigouya (in Mossi country), Saraféré, and Timbuktu or Dori (called Gyémaré by the natives) on the other hand, amounts to very little. The Mossi export kola nuts which they have brought

439 from the south, bracelets, and fabric strips, and they import salt and hoes. Often they take only money with them and return with salt bars which sell on the market for one to one and a half, sometimes even two francs, a kilogram. Around Fada N'Gourma (Binge /sic/ to the natives), Say, and Niamey, Karite butter, locust bean flour, and especially kalro pellets are exported, while onions, garlic, and sometimes horses are imported. There is no trade with Dahomey.

484 The natives travel in short stages of 20, 25, or at most 30 kilometers a day. They set out at dawn or whenever the moon sheds sufficient light and stop when the sun becomes too hot. They set out again when the sun dips on the horizon and stop in time to prepare a meal if their wives accompany them, which is rare, or to buy something to eat if they are alone. They spend the night with a friend if [574] they /63/ have one in the locality and lengthen or shorten their day's march if they expect to find an acquaintance in a certain village. The livestock feed as they walk, and donkeys carry the exchange goods and especially the kola nuts on the way back.

482 Nearly all travellers bear part of their load on their head. Since we have come to mention this, let us again quote Delafosse: "Portage has been much slandered in France these past few years. It has been cited as a barbarous custom, a form of slavery which we had supposedly introduced in Africa and imposed on the unfortunate Negroes. This merely proves that the French people like to discuss things of which they know little. The very first geographers and travellers who spoke of the Sudanic Negroes—Herodotus among the Greeks, El Bekri among the Arabs—said that beyond the Sahara, where horses and camels cannot stand the climate, the natives themselves carried burdens on their heads over very long distances." (6) These remarks

6. Delafosse, Le peuple Siéna/ The Siena People/, p. 53.

are strictly true. Abuses on our part lie in forcing the pace and making the natives run with their loads in the hot sun or in exceeding the regulation weight. If reasonable limits are observed, the Blacks accustomed from infancy to the bearing of heavy burdens on their heads—in their country, everything is carried in this fashion—are no more to be pitied than our soldiers burdened on long marches with

482 their pack, their full cartridge pouches, and their gun. This is proved
by the fact that it is very easy to find volunteer porters nowadays who
[465] agree to carry a box weighing 25 or 30 kilograms for 200 or 400 kilometers, or even farther, for half a franc a day.

[472] The fabrics are coiled into huge rolls which hang on either side of
the ox or donkey, or, when the man carries them himself, they are
[285] folded in baskets from one and a half to two meters long, made of
bamboo stems slit lengthwise in two. These baskets are semi-cylindrical in shape and are used to carry kola nuts on the way back.
A small pillow is attached to the center of the basket, and when the
traveller stops to rest, he looks for a thick tree, leans one tip of the
[481] basket on the crotch of two branches and the other tip on the bamboo
he uses as a staff. He can thus pick up his load effortlessly when the
resting period is over.

484 The traveller always returns to his village at night to avoid those
prying persons who would rush out to see what he brought back. The
goods are carefully put away, and on the following day the man takes
up village life as though he had never left it. It is only gradually, at
the evening gatherings, that he relates his adventures. At the first
subsequent festivity, however, he dons his new, bright clothes and a
red tarboosh, sometimes stockings and shoes, and proudly displays
them. Those who have tasted /64/ the life of travel and adventure
cannot do without it, and they set out again every year. Some of the
independent and carefree young men even live all winter on the
[178] profits of their distant journey and no longer cultivate the soil. This
is shocking to the elders, who do not understand it at all but are
aware that something has changed in their country.

600 Some Europeans have attempted to engage in livestock trading like the natives. One enterprising and courageous European settled in Ouahigouya, and another near Mané; a trading house sent one of its representatives to Ouagadougou, and a Syrian settled there. None of them seems to have succeeded. We are not in their confidence and cannot say just why this happened, but would it not be, at least in part, because a European cannot easily adapt himself to the native way of life? The Blacks manage to make a profit because they do not spend much along the way; they subsist on very little and carry part of the goods themselves instead of hiring porters. Also, the natives

000 help each other. If they are sometimes, indeed too often, fleeced by middlemen—and it would seem that the various European administrations, no matter what their nationality, should prevent such speculations in their own best interests—if the natives are fleeced, a European ignorant of the customs and the language would be fleeced all the more. Who would guard his herds during his absence; who would lead them to far markets if he stayed home? It is difficult to find a native [181] who can be fully trusted. At present, however, trading in livestock is the only possible source of profit in the country.

The forthcoming railroad will soon change trade conditions and promote the interests of the Europeans without undermining those of the natives. This is to be desired, because Mossi country will only come fully into its own when its products can be exported. The natives were too long isolated as a result of their continuous warfare, and the nabas, it must be said, were too inclined to monopolize all the goods, for trade to develop in a significant way. The French peace, by making the roads safe, has already done much for the country; it will achieve even more when the railroad which is now cutting across Mossi country links it on the one hand to the Ivory Coast and on the other hand to the Niger Colony. Trade will then no longer be carried out exclusively with the Germans and the British, and as soon as native products find sure channels of export, the raising of livestock and agriculture itself will be greatly extended. The Mossi are not averse to trade. [181 They actually seem to possess a real knack for it, which until now 439] they have had no opportunity to exercise freely. They have not yet taken full advantage of their transactions, and this is why they seemed to some observers to have no aptitude for trade. They will adapt to it, as they already are.

/65/ Chapter 3. Hygiene, Disease, Death, and Burial

828 Part of life, especially the life of a Black, is spent in sleep, but
774 the slumberer is sometimes disturbed by dreams that are more or less
787 extraordinary. The Mossi attribute dreams to ancestral and other spirits. They also say that the soul leaves the body during sleep and does the things witnessed in the dream. Sorcerers are consulted to find out what caused the dreams and how to cope with the bad omens.

364 For the Mossi, as for all other men, life ends in death, with or
without illness. The Blacks do not know how to prevent diseases, and
they know very little about fighting them. Hygiene is almost unknown.
The huts are poorly aired, the chickens and in general all the animals
in the inner courtyard walk everywhere and foul everything. The
courtyard is swept often, but the hut of the sheep and goats is located
in the midst of the other dwellings; the horse is kept within the *soukala*
[514] itself; and people relieve themselves anywhere, wherever they find
a convenient spot. The manure is gathered in a heap, but it is kept
next to the huts and gives off a nauseating smell and noxious miasmas,
especially at the beginning of the rainy season.

515 The Mossi are not dirty, but they cannot be called clean. Those who dwell in villages abundantly supplied with water at all times are the cleanest. The women, who fetch water every day and thus have an opportunity to wash, are usually cleaner than the men. A Mossi never passes a pond without drinking copiously and washing all over, and this would seem to prove that those who go dirty do so unwillingly; they have no water nearby, and it would be too much trouble to go to the river to bathe. Clothing, especially breechcloths, is often repulsively dirty. This is because washing wears out clothes, and who knows when new ones will be available? No wonder disease has such a hold on this people.

855 Child care is quite rudimentary: a few baths; enemas two or three
165 times a day, without which it is said their bowels would not move;
and that is all. At the slightest indisposition the sorcerer is consulted,
or else the child is left to himself; he will get well or die, and nothing
is done about it. As a consequence, child mortality is very high.
758 Those who fall prey to a contagious disease are not isolated. A
healthy child lies on the same mat as one with smallpox, a leper
drinks from the common gourd unless his lips are covered with sores.
People do, however, hesitate to sit where a syphilitic person with
sores previously sat. The education of the Mossi in matters of hygiene
is wholly yet to be learned.

576 On meeting someone, Mossi politeness requires that an inquiry
be made about his health and that of all his relatives. The response
invariably is "So-and-So is well," and the other in turn responds,
"May God permit his health to wax." It is only after a little con-
versation that a certain person is said to be ill or to be getting better.
195 It is not said that someone died, but that he ran short of strength, that
he passed away, that he left us.

753 /66/ This is because illness is usually attributed to an evil spirit,
761 which must not be irked with complaints. Yet in everyday language
it is God who is the cause of everything, of health as well as of death.
The sorcerers consulted indicate which spirit must be appeased, to
whom sacrifices must be offered; or they state quite frankly that the
hour of the sick person has come, that his life is over and he is about
to rejoin his ancestors, for it is often the latter who call him and
come to fetch him. In the case of old men and especially of old
women, death is considered a natural event. An old man has many
children who will give him a fine funeral, and it is time for him to
make way for his eldest son. If a quarrelsome person falls sick, his
[763] illness is often attributed to an evil spell cast by an enemy. When
an elder is about to die, those who have caused him offense come to
beg his forgiveness and only find peace when they have obtained it,
for the old man might return to obtain his revenge. Sudden death is
usually ascribed to poison and, alas, this is often the case. Sometimes
it is also attributed to an evil spirit, especially in case of
accident, fall, snake bite, etc.

755 The instinct of self-preservation is so strong in man that the Mossi
757 although they ascribe a superhuman origin to illness, nevertheless
fight it. It is true that all their treatments combine medicinal and
superstitious elements to drive off evil spirits, and whatever the remedy,
true medicine or amulet, it is always a tim; there is only the one
word to designate it. Some of the natives know how to treat certain
759 illnesses, and people come to consult them, often from far away.
One has a medicine against snakes, and he makes it in complete
secrecy on a certain day; one knows how to treat colds and bronchitis;
[752] another, dysentery; yet another, sores. The bone-setters are often
very skillful, and with the mere pressure of their fingers they can set
a dislocated joint or a broken leg; then they enclose it between tightly-bound
millet stalks as a splint. These doctors prescribe remedies
without resorting to sacrifices or witchcraft. Sometimes they live
with their patient to care for him, of course for a fee, especially if
the person gets well.

751 Smallpox vaccination is performed, but often too late, on individuals
who already have the germ. The vaccine is taken from a seriously
ill person without any precautionary antiseptic measures. The
vaccinated individual is usually made very sick and sometimes dies of

751 it. It is recognized that smallpox does not hit the same place twice
(obviously, when it has already killed all those who could be killed),
and fear of catching the disease prevents many natives from under-
going the operation. The Administration is rendering great services
744 with its vaccination tours, which will be all the more successful since
the experiments carried out by our Fathers some years ago, with tubes
of vaccine kindly sent by the Administrator of Ouagadougou, bore
excellent results and checked an epidemic which was decimating the
population. Smallpox victims are nursed /67/ as carefully as possible.
757 They are laid on a bed of sand which retains heat. When the pocks
are ripe, they are punctured with a thorn, and then the patient is
rubbed with sand. The eyes are washed with an antiseptic decoction,
and the patient gargles frequently with peppered water.

Medicinal herbs, tree leaves, and barks are the basis of all remedies,
in the form of infusions or poultices. The study of these medicines
would no doubt be of interest to a specialist. But would the natives
who hold the secret of their preparation be willing to surrender it?

[572] When a friend is ill, even if he lives far away, the right thing is to
755 visit him, offer him sympathy, and even more appropriately bring
him some gifts. The relatives of the sick person consult the sorcerer,
for it is necessary to determine the agency that caused the disease.
Sorcerers rarely prescribe a medicine. Their role is to point out the
part of the body which is afflicted and especially to indicate the spirit
who should receive the sacrifice. Another man, who in most cases
has nothing to do with witchcraft, knows the medicines. If the patient
improves after the prescribed sacrifices have been offered, it means
that the sorcerer knows his business well; if not, it means that he has
cheated.

758 Every self-respecting sorcerer must prescribe a negative treatment,
in the sense of pointing out certain things the patient must not eat.
Sometimes goat or chicken flesh is forbidden for the duration of the
illness or permanently. Sometimes it is a certain kind of sauce, or
millet or bean fritters. On the other hand, since the Mossi eat no
eggs, especially not raw, and drink hardly any milk, they sustain the
sick with plenty of millet beer and with an unappetizing mush of
coarsely ground millet, often mixed with powdered charcoal. Patients
have difficulty absorbing such a mixture and occasionally die of
755 starvation. Sometimes the sorcerer also indicates an amulet that

755 must be procured. The leaf used to cover a wound must be held by means of a thin cotton cord with cowries attached at the end, three cowries for a boy, four for a girl. A hemp cord with three or four knots, worn around the neck, wrist, or any other part of the body, prevents swelling of that part and is also a master remedy against hair worms. Sometimes it is not so easy to secure the prescribed amulet, for instance, if it is the beak or claw of a hawk, a deer horn, or certain parts of a buffalo or koba. The poor Mossi goes to great pains to find this indispensable amulet.

763 Do as he may, sooner or later he must die. When an old man feels that his end is near, he calls his family and gives them his last instructions. He talks to his eldest son and tells him where his cattle and caches are to be found, who are his debtors and creditors. Sometimes death comes swiftly without warning, and the old man has no time to talk to his heir; a large part of the fortune is thus lost, because a Mossi in good health never tells anybody, especially not his /68/ children, where his property is, and those to whom he has entrusted it do not return it. Some Peul have made rather nice profits in this fashion.

761 754 [683] The death of a young man or woman or more especially that of a small child is usually ascribed to an old woman who is said to have eaten the child's soul, and some old women claim to have this secret. The sorcerer points out the guilty woman who is seized and put to death. Every sudden or accidental death is ascribed to an evil spirit, and the funeral ceremonies reflect this.

762 [766] Suicide is extremely rare, but it does occur. Here is one case where we knew the participants. A man quarreled with his wife. The wife, who was stronger than her husband, overwhelmed him in the fight, and the neighbors openly ridiculed him. The following day the husband was found hanging in his hut. A pit was hastily dug in his nearest field, and he was tossed into it naked without further ceremony. Suicide is regarded as a criminal act, and even the corpse is punished for it.

763 Like all human beings, the Mossi fear death. No longer to eat millet mush or to drink dolo seems to them the greatest of misfortunes. Still, when a Mossi sees death approaching, he resigns himself to it and accepts it stoically. He rests his head on the lap of his first wife, and his other wives gather around him. His friends and the village elders sit before the soukala, and all wait silently for hours until the

763 old man passes away. Suddenly, a shrill and lugubrious cry uttered by the first wife pierces the air and announces to everyone that a soul has just left its body and appeared before God. All the women rally to this call, and for a few minutes the most plaintive laments fill the dead man's soukala.

764 767 Silence is soon restored. One of the family members fetches the undertaker, lada, without whom it is impossible to proceed with the burial. Meanwhile, one of the séko which enclose the inner courtyard is torn off to permit the soul to get through and leave the living in peace. An old woman and the dead man's children proceed to lay out the corpse, using only their left hand. The body is washed with warm water and vigorously soaped, then annointed with karite butter. The head is shaved and the hair buried, unless the shaving was done before the dying man breathed his last, in which case the hair is tossed to the wind. When the corpse has been thoroughly washed, the undertaker softens the joints of the neck, arms, and legs so the body will slide more easily into the pit; then he lays out the body in the hut of the first wife if she is still alive, otherwise in the hut of the dead man.

764 The corpse is laid out on a mat, on its side in the position of a sleeping man, with arms and legs folded, and covered with a white blanket. As soon as the body is laid out, lugubrious cries are heard once more, and the men and youths go to dig the pit while the women remain sitting in the courtyard and watch the corpse. Women friends and neighbors prepare food for the family which has been visited by death.

The grave is usually dug in the family field, where the ancestors already rest. The villages have no common graveyards; /69/ each family has its own. Nevertheless, the vicinity of a sacred grove is sometimes used as a cemetery. To be buried away from one's relatives is a great misfortune, and one who dies far from his village strongly desires that his body be returned there; the family always fulfills this last wish if at all possible. Otherwise, the dead person is buried along the road that leads to his village. In order to rest near his ancestors in his last sleep, a native who feels that his strength is ebbing may build his huts in the middle of the bush, at the place where the village of his ancestors used to stand. An old man esteemed and loved by his family is buried in front of the soukala, and this is the rule for nabas.

The undertaker prescribes the shape and size of the grave, but anyone may dig it. Mossi graves consist of a circular pit about 1.50

764 meters in diameter and 0.70 meter in depth. At the bottom of this first hole or against the wall, a second pit is dug, 0.75 meter in diameter. The bottom of the second hole is enlarged to form a sort of chamber, 1.50 to 2 meters in length and 0.75 meter in depth, where the body will be laid. This chamber is plastered with a preparation of néré to make the inner surface very smooth.

Young men spend the whole night at this task. Meanwhile, friends and absent relatives hasten to the house of the deceased as soon as they hear of his death; drummers also come, on the lookout for a few jars of beer and a few cowries. Everyone dances, sings, and makes merry.

764 765 The children and younger brothers of the deceased wear mourning clothes: an ample apron with a large pocket, adorned with cloth streamers and various designs on a red or blue background; a small gourd as head covering; a circle of ashes on the face, and a cross of ashes on the back. The daughters and sisters of the deceased wear in addition a bunch of leaves in the back and thin white cotton cords around the neck. The eldest son wears a sheep skin across his chest and over the shoulder. 764 At dawn the millet beer comes, the millet mush is ready, and they are taken to the men who dug the grave. The undertaker tosses a little beer onto the soil removed from the pit and mixes it with some millet mush. Then the merry-making comes to a halt, and everyone drinks, eats, and rests for a while. Sometimes the dancing is taken up again around noon. When the sun dips toward the horizon, the burial gets underway.

An opening is made in the hut where the dead man lays, and the corpse is removed through it. The body is laid in front of the hole, and every one of the dead man's children must pass through and step over his father's corpse. The body is then laid on a stretcher, but not tied as yet; it is taken back into the courtyard, through the opening left by the séko which was removed at the moment of death. The eldest son now draws near with a goat or chicken, according to his means, and gives it to the undertaker who offers it to the deceased by shoving it forward three times and saying: "Your son offers you this goat, so it will bear kids for you." The other children may also present offerings, as well as the friends, /70/ and the undertaker offers them all to the deceased in the same manner. In some localities, the animals thus presented are taken home by the undertaker, who kills [[84]] and eats them, and no sacrifice is made on the spot; elsewhere the victims are killed near the corpse.

764 When the last chicken has been offered, the body is wrapped in a very pliant mat and bound tightly to the stretcher. The funeral procession gets underway. The women and children walk ahead of the body, and the friends and village people follow with the drummers. If the deceased was an important person, horsemen join the procession and guns bark. If the deceased was the head of the household, the procession winds around the soukala three times. Women, who are never heads of a household, are not granted this honor. Then the procession goes toward the grave in a roundabout way, passing by the favorite spots of the deceased: an old woman, for instance, is taken to the place from which she used to fetch water and to the marketplace where she went to sell grain. The drummers bang away, everyone shrieks, sings, and exchanges insults so coarse that no one was willing to repeat them to me. The procession comes to a halt three times if the deceased was an old woman, twice if it was an old man, and the noise rises to a new pitch.

When the procession reaches the grave, everyone stops for the last time and becomes silent. The stretcher is lowered, and the relatives utter a subdued and melancholy chant: "May the chief of hatred (the being who killed the deceased) depart!" The body is laid out near the pit. One of the undertakers, who alone may bury someone who died of illness, stands in the first hole, and another waits in the funeral chamber to receive the body. The cords which bind the corpse to the stretcher are cut, and the mat removed. Those undertakers who are not occupied at the moment stretch blankets around the pit to hide the body from the onlookers. The man in the first hole seizes the corpse and passes it on through the opening of the funeral chamber to the second undertaker, who takes it in his arms, lays it on its side on a mat with the head toward the south and facing east in the case of a man, west in the case of a woman, with the arms and legs folded.

As soon as the corpse has vanished, the blankets are removed, and the eldest son steps forward. He offers the dead man a mourning apron, in the pocket of which he has placed 444 cowries in the case of a woman, 333 in the case of a man, or even 4,444 or 3,333, according to his means, and the undertaker presents them to the deceased, saying that his eldest son is offering him cowries to buy drinking water (to be translated as beer). He also offers clothing: for a man, two pairs of trousers, two shirts, two blankets, and a cap, if he wishes to do things lavishly; and blankets in the case of a woman, some to

[801]

764 be worn, others for carrying jars or to take to market. A woman is also offered a gourd to cook sauce, along with pepper, spices of all sorts, and salt. In addition, she is given the spindle that she used to spin cotton, but first its stem is broken; in fact, everything which is offered to the dead is previously damaged or torn. Wealthy friends also present clothes, and the others toss cowries to the dead. The undertakers carefully cover the smaller hole with blankets to prevent the cowries /71/ from falling into the pit. Every once in a while they allow a few to slide down, but they keep the greater part to themselves. When everyone has tossed in his offering, the undertakers take one, two, or several pieces of clothing; this is their share, and the practice is sanctioned by custom. They also take a few handfuls of cowries from the mourning apron, and someone hastens to count [801] 787 them. All eyes are anxiously focussed on the person who counts them, for either a man or a woman will die soon, depending on whether the number of cowries comes nearer to 333 or to 444.

Finally the undertakers close up the pit. If the deceased was an old woman, the smaller opening is plugged with one of the large jars in which she prepared millet beer; if a man, it is covered with a small jar or sometimes, especially if the opening is larger, with sticks laid as close together as possible. The corpse is thus completely isolated in its funeral chamber. The larger hole is then filled up with the soil removed from the pit. A jar and an earthen sauce pot are placed on top in the case of a woman, an earthen pot and a large stone in the case of a man.

Everyone withdraws to drink, eat, and rest. There is no dancing that night, but they make up for it on the following day and even on the day after that, if the wealth of the deceased permits it. On the second day after the funeral in the case of an old man, on the third day for an old woman, the children and younger brothers of the deceased shave their heads, go to thank those who have helped them, and remove their mourning clothes. There will be no further preoccupation with the deceased until the anniversary festivities or *kouré*.

[184] Such are the ceremonies which usually attend the death and burial of a married man or woman, those who have children. We say "usually," for all these complex ceremonies may be curtailed and modified to a greater or lesser extent, depending on the region and the customs peculiar to one family or another.

766 579 The death of a naba, as we mentioned earlier, is carefully concealed; the more powerful he was, the more careful the concealment. This is done out of fear of the disturbances which would be created by those who aspire to his succession, or by scoundrels who might take advantage of the absence of authority to indulge in every kind of robbery. At the death of the Moro Naba his province was sacked by armed bands, and no one dared to go out unarmed. On the day following the death of Moro Naba Sigri, we had to fetch millet from a village located a few kilometers from Ouagadougou. All the bearers were armed with bows, arrows, and spears. They made an interesting picture in the moonlight.

766 In spite of all their amulets and all their sacrifices, nabas die just like their subjects, and when this happens, his relatives hastily dig a pit in the entrance hut of the *soukala* and lay the corpse there without any ceremonies. Those wishing to see the naba will be told that he is unwell. The naba of Koupéla is especially favored in this respect. One of the huts in his *soukala*, standing near the entrance, is set aside for his burial. A pit has been dug within the hut, and every /72/ day the caretaker comes to pour *dolo* into the hole. This caretaker must not have a wife, and if he happens to have one before his appointment to this post, the naba takes her for himself. On the other hand, the caretaker eats the same food as the naba and drinks the same millet beer. Needless to say, this job is not in great demand. The [761] naba may not enter the hut, and when the roof is in need of repair, the drummers are sent for, and the naba must flee; woe to him if he should hear the sound of the drums, for he would die within the year. When the naba of Koupéla dies, his hands and feet are immediately pierced with big thorns so that he may not return; should he venture to seize one of his people after his death, the thorns would cause him such pain that he would immediately let go of his prey. The corpse is tossed into the pit to fall as it may. The Mossi, full of respect for their chiefs when they are alive, make up for it when they are dead.

Young unmarried men or girls are buried with a previously deceased old woman of the family, so that someone will take care of them in the other life. Their death is regarded as a true misfortune and mourned accordingly. There are no dances or ceremonies. The father, mother, and younger siblings shave their heads on the second or third day after the burial.

[775] A small child is buried by the path. He will soon return in the person of the first child borne by his mother after his death.

766 Suicides are buried like our dogs; here, all dogs are eaten. Lepers
[761] are buried at night without festivities. Accidental death, whether
[262] from a fall, snake bite, or any other cause, is attributed to an evil
spirit who must not be irked by granting funerary honors to its victim,
or else it would return and kill another member of the family. This
is why those who die of an accident are buried without ceremonies
and without undertakers. Their heads are not shaved, because God has
called them with their hair on, as the Mossi say. A pit is dug, they
769 are buried, and that is all. They have no one to represent them; to
the anniversary of their death, the kouré, they have no kourita.

Every Mossi who dies of illness, be it man, woman, child, or naba, survives in the person of the kourita. In the case of a married man, the kourita or koutoarsa (who imitates the deceased) is a woman of the dead person's family, usually one of the wives of one of his younger brothers, someone who bears a certain resemblance to the deceased. She is chosen by the family, and sometimes designated by the dying person. She wears the clothes of the deceased, his shirt, his blanket, his hat, his shoes, his bracelets, and his rings; she wears his belt and knives, walks with his staff, his hoe, his doré, and bears his spear, blade pointing toward the ground. She walks like the person she represents. She must imitate him in every way and keep his presence alive in the household. If the deceased was usually accompanied by a /73/ child bearing his satchel, the kourita is followed by the same child bearing the same satchel, but turned inside out. If the deceased was a leper and had no fingers, she pretends not to have any; if he liked to laugh, she laughs; if he was peevish and quarreled with everyone, she maintains a constant state of anger. The children of the deceased call her their father; the wives call her their husband and prepare her millet mush. If the dead man was a naba, she is called naba; if he was not, she is called by the name of the deceased.

769 She acts in this manner until the day of koure. On that day she
shaves her head like the other members of the family, and her role
428 ends there. She retains the name kourita, however, and on the day
when the inheritance is distributed, she receives a garment in exchange
for the clothes of the deceased. If the heir is generous, if the inheritance allows it, she is given some livestock, sometimes a child.
It is said that the kourita dies sooner than if she had not played this
role, because the ancestral spirits will come and fetch her. For this
reason, the position is not in great demand.

769 In addition to this *kourita*, if the deceased was head of the house-
hold, his oldest daughter, or in her absence, his granddaughter,
[184] occasionally plays a role and is also called *kourita*, but this custom is
less widespread. Her mourning clothes are embellished with thin cords
of red straw (*bini*) around the neck and wrists and above the elbow and
at the ankles, 13 for a man and 14 for a woman. Around her head
she wears cotton threads (*pana*) which hang down her back like a long
tail, ending in a pompon. The first *kourita*, previously mentioned,
sometimes wears these badges also. This second *kourita* actually has
only one task, namely, to plant large millet where her father's huts
stood. When the millet is ripe, she sets it aside to use for preparing
millet beer on the day of the *kouré*. Sometimes her position is held
for three years, and she cannot shave during this time. To offset this,
it is she who brews the beer for the Day of the Dead (*basra*). At the
end of three years, she shaves and takes up her usual way of life. No
such *kourita* is provided for an old woman, since she was not the head
of a household.

A mother is *kourita* for a child who dies before he marries. She
wears at her ankle a thin cotton cord to which she adds a knot daily
[801] for the duration of mourning, 33 days for a boy, 44 days for a girl.

The Moro Naba has a *kourita* like other Mossi, but on the day of the
kouré a young boy of his family is appointed to represent him for life.
This *kourita* adopts the name of the dead naba, and all through the
dry season he goes from canton to canton, as the true Moro Naba
could not do in his lifetime. Everywhere he is greeted and entertained
with great honors, he receives many gifts, and his men loot what they
can. One place only is closed to him, Ouagadougou, the residence
of his successor. If they were to meet, one of them would die within
the year. At present there are among the Mossi two *kourita* of Moro
Nabas: that of Naba Sanem, who welcomed Binger, and that of Naba
Sigri, enthroned as a result of Voulet's conquest and deceased in 1905.
Naba Wobro, deposed by our troops, has no *kourita* because he was
[643] no longer Moro Naba when he died; he had failed tradition by leaving
Ouagadougou and thereby renounced his rights as a sovereign.

/74/ The first funeral is a temporary expedient; the human body decomposes quickly, and the burial has to be held before all the friends and relatives can be assembled. Also, death comes by surprise; there are not enough cowries, the animals have not been gathered in sufficient numbers, and the deceased must be granted the honors due his rank, he must be offered numerous victims. These are the reasons

769 for the kouré, which for lack of a better term we have called an anniversary, although the festivities may be held a few days after the burial if everything is ready.

The kouré is always celebrated on Sunday. The kourita, the eldest
769 son, or the head of the family first sets a date, but this is not the real
767 date. A few days later he discloses the true day to everyone. Relatives and friends gather on Saturday for a gala family dinner of meat, salt, beer, and sarabo. Sunday at daybreak the women wail, weep, and shriek. At dawn the members of the deceased person's family shave their heads, mark themselves with stripes of ashes, and don mourning clothes, exactly as they did on the day of the death. Around noon, each of the relatives and friends brings an animal as an offering to the deceased. The undertaker (lada) presents it. First he takes the sheep given by the eldest son and stands before the door of the hut in which the body was laid after death. Three times he offers the sheep by making it move forward and back, while saying: "Your son gives you a sheep. Take it and eat it with your whole family." Then he seizes the sheep and holds its jaws shut to prevent it from bleating. Helpers drag the sheep out of the inner courtyard and slit its throat. An old woman comes to catch the blood in a gourd. The meat is cooked separately, while the blood mixed with millet flour is cooked with the viscera, liver, lungs, and some salt. This is the semdlé, of which all members of the family must partake. This is one of the customs to which the Mossi are most attached. While the oldest son's sheep is butchered and prepared, each of the children presents his victim to the undertaker, who offers it to the deceased as before. Then comes the turn of other relatives and friends.

When all the animals have been offered, the undertaker takes some beer from a jar which has stood in the sun and empties a gourdful onto the grave. The rest of the jar is his. The remainder of the day
769 is devoted to the slaughter of all the victims, which vary in number according to the wealth and fame of the deceased, to cooking them, eating them, and drinking. In the evening, one of the dead man's daughters takes a gourd full of water, places it on her head without a pad, and walks three times around her father's soukala, shrieking and weeping. All those present follow her and blend their wails with hers. She returns to the inner courtyard and pours the water from her gourd into the pot where the millet mush is cooking. If the head of the household had a dog, the animal is now killed and eaten. The whole night is spent in endless dances and games.

769 On Monday millet beer is prepared for Wednesday, and the dances and games continue, as they do on Tuesday. On this day all the wives of the dead man vanish, because they must not witness the ceremony of pounding the grave that will take place on the following day.

/75/ On Wednesday morning the whole family goes to the grave
769 with paddles, accompanied by drummers and the undertaker. The
767 women have brought water, and everyone pounds the earth over the
grave, on top of which an earthen pot is left in the case of a woman, a stone in the case of a man. When the grave has been thoroughly pounded, the undertaker kills a chicken on the stone or pot and says: "Take the chicken from the grave, eat it with your family, and leave your children in peace." Then he takes a gourd of beer and pours it over the grave. The chicken is roasted and eaten, and the jar of beer is drunk on the spot. Everyone returns to the house of the deceased, and the games and dances are taken up with renewed vigor.

769 On Thursday the whole family goes to market and thanks the friends who have assisted at the festivities and who have helped them.

The funeral ceremonies are now over, and there will be no further ado about the deceased except once a year on the Day of the Dead.

Young men or girls who die childless also have a *kouré*, usually on the same day as an old man or woman who died previously. If no one in the family has recently died, the children's *kouré* is carried out without ceremonies. The father, mother, and younger siblings shave and build a small hut which represents the hut of the deceased, and this is where the chickens or sometimes a goat are offered to him. Millet beer, of course, is distributed to the relatives and friends who are present, but there is no dancing and no pounding of the grave.

Ostensibly the death of a naba is not known, and the poor man is
766 buried without ceremony. When his heirs have gathered all that is
needed to give their father a funeral worthy of him, they have the news of his death spread everywhere on a Saturday morning. A dummy built with the dead man's clothes is laid in the hut of his first wife or in his own hut, and all the ceremonies are carried out Saturday night as they would be for any other important burial. The dummy is carried like a corpse; the soil covering the pit is disturbed slightly, and the clothes are buried there. On the following day, Sunday, all
769 the *kouré* ceremonies are held, and their solemnity is proportional
to the naba's power.

Thus everyone has his *kouré*, with the exception of nursing children, who will soon return, and of suicides.

428 When the head of a household dies, he leaves an inheritance of varying magnitude. No one touches it until the day of kouré. As soon as the festivities are over, the eldest son summons the head of the family and all his uncles, brothers, and sisters. The partition of the property must be carried out. Theoretically, the whole inheritance, all the women, cattle, and cowries, belongs to the eldest son if he is married 429 or of marriageable age. If he is too young, one of the younger brothers of the deceased must act as his guardian, administer the property, and transfer it to his nephew when he comes of age. Of course, the uncle squanders his ward's property. If the deceased leaves no male heirs, the inheritance devolves to his eldest daughter. If he has no children, /76/ his younger brother, or if there is none, the son of his oldest brother, inherits the property. The oldest brother himself never inherits, except in the case of a naba; in such a case, if there is no other heir, the oldest brother comes into the fortune.

428 587 Although in theory the oldest son is the absolute master of all his father's property, in reality he must share part of it. If he has younger brothers of marriageable age, he gives them one of his father's wives. Every brother who inherits a wife must shave her head. If she refuses to have this done, it means that she does not want this new husband. 428 If the heir's brothers are too young, he gives them some livestock, cattle, sheep, goats. If the inheritance is sufficient to allow it, the uncles also get their share. No one may force the eldest son to share the property. He may state point blank that he intends to keep everything, but this will cause him difficulties and create enemies, especially if his father has squandered a nephew's fortune. Upon his uncle's death, a nephew defrauded of his father's property reminds his cousin of the matter and requests indemnities, which are usually granted in the form of wives or livestock.

428 592 The new heir becomes head of the household in his turn and often inhabits his father's soukala; sometimes he builds himself another one. He is now his own master, subject only to the family head, while his unmarried sisters and younger brothers come under his jurisdiction. He has inherited the property, but he has not inherited the power. If his father was a naba and he wishes to succeed him, he must now solicit the position from the higher naba who is empowered to grant it.

596 Such is the family life of the Mossi. To summarize: marked submission to nabas and family heads, marked freedom toward those who are not in a position of authority. The wives live side by side

596 under the supervision of the husband's first wife; the daughters are never their own masters at any age and thus live in semi-slavery. The children do not spend much time together. They undoubtedly have affection for each other and show it at times, and their parents love them, but there does not exist among them that bond, that family spirit which only Christianity can bring them.

/77/

BOOK IV. RELIGIOUS LIFE

Chapter 1. Beliefs and Ethics

000 We have studied so far the external manifestations of Mossi life: the political structure and its hierarchy, the family structure and all its derivatives, marriage, birth, life, and death. We must now take a further step and carry our investigation to a more intimate level, to analyze the deepest and most persistent feelings and attitudes of these people. It is very difficult to understand one individual and to grasp the motives for his actions in everyday life; it is all the more difficult to do so in the case of a people, especially when this people does not practice self-analysis and when no writings exist to reflect its soul, which must be detected in its most spontaneous manifestations, in the most commonplace conversations. We would, however, know almost nothing about the Mossi if we did not know their ideas about God, the world, and ancestral and other spirits, as well as the relationships they have established with this invisible world. Religious life plays a very important role in the life of any people. Would it be an exaggeration to state that the significance of its role increases with the primitiveness of the people and their resulting tendency to attribute all they cannot explain to preternatural intervention?

124 The Mossi do not like to broach these subjects with foreigners, especially with Whites, whose beliefs they know to be so different from theirs. Not only are they afraid to offend the spirits by revealing their secrets, but they fear the derisive smile. One must be careful not to laugh at their ideas, no matter how childish they may seem to us. To laugh at them is the surest way of hurting their feelings and of making them hopelessly secretive. In any case, is not sincere belief worthy of some respect, even if this respect is mixed with a certain amount of pity?

124 The problem is aggravated by the fact that the Mossi possess no religious theories and are not in the habit of discussing their beliefs. They are bewildered by the slightest "Why," the most elementary "how is it so." To fulfill the needs of our European minds, therefore, it proved necessary to put a little order and clarity into the ideas we gleaned here and there. In this area especially we have avoided as much as possible any tendency to systematize, and we can say that there is nothing of our own in the two chapters that follow. We have listened to the natives, elicited explanations, asked questions, and made note of the answers. We shall now transcribe the results. Of course the answers did not always agree, and we /78/ were forced to make choices on the basis of those testimonies which appeared most worthy of trust. The disagreements were on matters of detail only, and on the whole the statements persistently agreed on the most important points. In any case, whenever a serious doubt arises, we shall be careful to point it out.

776
576 How could Lt. Marc ever write, "We do not believe that the Mossi have the concept of a single God and Creator"? (1) The idea of God is everywhere to be found among this people. The merest wish, the simplest greeting, includes the name of God. When someone is going away, the person who is leaving and those who are staying hold the following exchange: "May God be with me," says the one who goes; "May God see you home! May God cause you to return! May God move your legs!" answer those who remain.

Persons who receive gifts tell their benefactor: "May God keep you! May God cause you to remain a long time (on this earth)! May God reward you! May God repay you!"

If a friend is seen wearing a new garment, this occasions another greeting: "May God allow you to wear it out before you discard it!"

If he is eating, he is told: "May God cause you to profit by it!"

If he comes to announce the birth of an heir: "God grant that you may suspend him from your shoulder!" /Tr., Mossi children from age two or thereabouts are often carried astraddle the hip and holding on to the shoulder./ [854]

If he is leaving to return on the same day: "May God grant us the pleasure of talking to each other!"

(1) Marc, Au pays des Mossi /In Mossi Country/, p. 158.

776 576 At the end of the day, the Mossi greet each other as follows: "May God grant you a tommorrow!" To which they must reply: "May God give you a good morrow!"

On festive days those who meet tell each other: "May God lead you to the next year! May God allow you to see a new year!"

God gives health, maintains it,, and restores it to the sick:

"May God give you health!" they wish each other,- "May God increase your health! May God make you happy!"

Those who are in danger, or ill, are told:

"May God keep you from misfortune! May God restore your health! May God come with health and a cooling breeze!"

When death has struck, sympathy is offered to the family as follows:

"May God hinder the day (of death)!"

An arriving horseman is told: "May God help you dismount!" And to the man who has just lost a horse: "May God restore your tethering post!" (For only those who own a horse have a tethering post.)

776 When asked, "Who gives power to the medicines and to the amulets?" a Mossi invariably replies that it is God.

God knows everything and is called upon as a witness: "By God!" If unjustly accused, the Mossi calls upon God: "God sees inside me, /79/ and He knows that there is nothing there!" And if someone does not know the name for something, he adds immediately, "But God knows it."

God disposes of everything, and the Mossi often say among themselves:

"If God grants me the day after tomorrow, I shall come"; "he was about to fall, but God came to his aid"; "we start talking in the morning and request God's protection."

God is everywhere, and it is impossible to hide from Him. God preserves us, and one naba who bore no trace of Islamism once told me: "We are in God's hand; we are God's sheep, and He watches over us as my son watches over my own sheep." It sounds like an echo of the Gospels: "I am the good shepherd." It would be easy to furnish other examples. God is superior to all spirits. He created them and He sends them to man, but He did not make them evil. Nevertheless, God may help us obtain revenge from our enemies, and His sacred name often recurs in curses: "May God suspend from your neck the bag of poverty! May God destroy you! May He destroy him completely! May God burn him in the fire!" (2) Every

776 2. We owe this list of formulas to the kindness of Fr. Thueux, the European who undoubtedly knows the Mossi language most intimately. May we express here our hearty thanks.

sacrifice includes a curse against enemies.

Beyond these wishes, however, no prayer is addressed to God
776 directly; no sacrifice is offered to Him without mention of spirits.
782 Yet, as we shall see in the following chapter, the invocations of the
sacrificial formula are addressed mostly to God, and when the sacrifice is over all those who have participated in it greet the sacrificer with these words: "May God accept your sacrifice; may God receive it!"

776 But who is this God? Is he one or many? Has he a body, or is he spirit? Where does he dwell? So many questions which a Mossi has never asked himself and which leave him momentarily bewildered. "Is God one or many?" "I don't know" is the usual answer. If one insists, he says that God is one. But a difficulty arises: "Why then, in sacrifices, do you invoke God-king male and God-king female?" Again: "I don't know; this is what our fathers said."

776 Does God have a body? Yes, assuredly, for only a highly practiced
intelligence can conceive of a pure spirit. But what is this body like?
821 "I don't know." Where is God? "Everywhere." But does he occupy
a special place? "God is the sun."

776 Do they identify God with the sun? It is difficult for us to establish
a settled opinion on the subject. They do seem to grant the identifi-
782 cation, and in the course of sacrifices—after all, their sacrificial
821 formulas must fit their concept of divinity—they offer God water for
his rising and pour it to the east, water for his retiring and pour it to
the west. In a quarrel the weaker party says: "God is my witness
that I have not harmed you; God will pay you back in kind," and
points toward the sun. Sacrifices are never /80/ offered in the middle
of the night; but then they are not made in the middle of the day
either, and they may be offered in the evening, when the sun has
dipped below the horizon. The names for God and for the sun are
776 different. Wendé is the proper name for God, Wennam indicates
821 God's power (Wende nam). These words have no plural and thus
indicate a belief in God's oneness. The sun is called Winniga, or

776 Wintoro at noon when it scorches the earth (Winniga toro). It must be
821 added, however, that sometimes the sun is called Na /Naba/ Wendé,
"God-king." At night God is supposed to retire into his hut, since the
sun is no longer visible, and yet he continues to be everywhere. "If
you commit an offense during the night, God knows about it." The
Mossi are likely to say when the sun stands at the zenith, "It is God
who makes the sun scorch us today." Thus they do seem, in practice,
to make a distinction between God and the sun. The sun is God's
dwelling, but it is not God. But what inconsistency in all this!

Natural phenomena are sometimes attributed to God. Lightning
kills those who have done evil, it kills livestock wrongly obtained
through fraud or theft, and it is sent in punishment by God . . . unless
it is sent by an enemy. Amulets and fetishes derive their power from
776 God, as already mentioned, and the same applies to medicinal
remedies. Illness is usually attributed to an evil spirit who must be
[753] appeased, but sometimes it is also attributed to God. The Mossi do
not seem to grant a soul to inanimate objects, but only to animate
beings: plants, animals, men. Yet, as a rule, inexplicable or abnormal phenomena are attributed to spirits dwelling in inanimate
objects.

There are three kinds of spirits: the tisé (plural of tiga, "tree"), who dwell exclusively in trees; the kikirsi (plural of kikiriga), or spirits proper; and the tangamma (plural of tangandé), the protective spirits of the villages who dwell in sacred groves.

The tisé reside preferably in those trees which stand near the huts, but some of them also dwell in the bush. They have a special liking for the tamarind tree and bastard mahogany, but they are not at all fond of the doubalé, which shelters bats. At night they leave their dwelling and go into the huts. Their bodies are human in form, but invisible to the common run of mankind. They are much taller and fatter than men, and they are black and walk with their feet up in the air and their heads down to the ground.

At night they wander about, and their presence is betrayed by a
776 darkening of the doorway; they are so fat that they blot out the light.
753 Woe to the man who has no water in his soukala, who has saved no
millet beer! The tiga who comes and finds nothing causes pimples
to grow all over the man's body; this is the illness characteristic of the
tisé. He is fortunate if he gets away with so little, for the tisé can
afflict him with many other diseases or even kill him. If the tiga
manages to touch someone, the place touched will swell; if someone

776 makes noise in the bush under certain leafy trees, his cheeks will swell
753 out. The tisé talk, even during the day. It is their voices which are
heard when the wind stirs the leaves. We had /81/ papaw seeds planted
all around our dwelling. They had sprouted and grown well; the fruit
was already ripening. One morning, no papaw trees were left in
[824] Koupéla! The naba had decreed that these were talking trees, that
they would cause illness to those who had them in their soukala ...
and the papaws had been cut down!

776 Fortunately, it is possible to protect oneself against the tisé. First,
those trees which shelter them may be felled, and the spirits will move
782 elsewhere. Some very beautiful trees vanish thus from the villages.
The tisé may also be appeased with sacrifices. Does this result in
tree cult, dendrolatry? Indeed not! The Mossi clearly make the distinction
between the tree and the spirit that inhabits it, and they
sacrifice to the spirit. Sometimes also, a tree was planted on the
[769] grave of the elder who founded the village, and sacrifices are made
to the ancestral spirit at the foot of the tree. Finally, there are
fetishes more powerful than the tisé. It is enough to know which roots
and barks the tisé do not like, to steep them in water, and to place
the pot at the door of the hut. When a tiga sees this fetish, he invariably
runs away. Some Peul are said to have the power to distinguish
between those trees where spirits dwell and those where they do
not, and to kill the former trees merely by rubbing them with butter!
This must be done in a special way.

776 The kikirsi are imps, red or black all over, and only a few centimeters
754 high. Their body has the same shape as ours, but it is much
nimbler and more tenuous—something ethereal and impalpable that
only the sorcerers can discern. The latter call them with a low
whistle or by shaking a peculiarly shaped gourd that looks like a handle
[534] ending in a sphere. This gourd is dried without being opened, and
the seeds gather in the sphere. The sorcerer makes noise by shaking
this instrument, and the kikirsi flock to him singing.

776 There are good and evil kikirsi, and the good ones only do evil
when forced to do so; for instance, when someone puts pepper in their
sauce. They abhor pepper but they love honey, and every good
housewife who wishes to preserve her honey covers it carefully with
pepper to prevent the kikirsi from eating it. They are inordinately
fond of sesame, and they dote on millet cakes (samsa); every woman
who makes millet cakes offers them a few. People who eat samsa
while walking are careful to drop a few crumbs to the ground. On the

776 other hand, the *kikirsi* do not drink fermented millet beer, but they
must be offered some before the yeast (*da'nodo*) is added. They have
their preferences like human beings. They know hatred and jealousy,
and sometimes they even kill one another. They are said to have two
776 sexes, to marry, and to procreate. They even have the special faculty
845 of always bearing twins, and this is why twins are called by their
551 name and are dedicated to them; it is believed that spirits dwell within
them.

The birth of twins causes their mother much trouble. Formerly
776 both were sometimes put to death, while at other times only one was
845 killed. When a woman bears twins, she builds at the door of her hut
782 a tiny miniature house where the spirits dwelling /82/ within her
children will take shelter. Three times a year if her means allow it,
in the spring, in the winter, and at the height of the rainy season, or
at least once a year, a guinea hen must be offered to the *kikirsi*.
This fowl is sacrificed exclusively to them. On that day they must
also be offered their favorite foods, and this means that honey, sesame,
and millet cakes must be purchased, that beer must be prepared and
a jar saved without yeast, that millet mush has to be cooked, and especially
that no pepper be added to the sauce. Otherwise the husband,
wife, or children will be afflicted with a dreadful eye disease, for
[753] such is the illness which the *kikirsi* have the power of visiting on
human beings.

776 As children, twins may wear only the *kankabra*, a garment made
845 of black and whitish threads, the characteristic clothing of the *kikirsi*.
Happily, they are later allowed to dress as they please. If the mother
dies, the twins offer the sacrifices themselves and build the small
hut that serves as a dwelling for their little spirit. The later born
twin is considered the older of the two. They both wear the same
bracelet and share everything given to them. It is not considered
proper to make a gift to one without giving the same thing to the
other. Actually, these customs are to be found in Africa from Bambara
country to Tanganyika.

To return to the *kikirsi* themselves, they are present everywhere.
776 In the bush they are fond of termite nests, large and small. They
241 also like open spaces. They are to be found around the villages;
there are ponds set apart for the *kikirsi*, wells considered to belong to
them. There are spirits watching over every field, and before sowing,
as also before harvesting millet, the master of the field sacrifices a
chicken to the spirit on a stone in the middle of the field. The

776 *kikiriga*, in turn, are to ward off anything that might harm the crop,
241 birds, caterpillars, thieves, and the like, and to fill with millet a
granary of the size drawn on the ground with ashes at the time of
harvest. If the *kikiriga* has properly carried out his duties, he gets
another chicken when all the grain has been gathered in a heap.
776 Pregnant women are under the protection of a special *kikiriga*, and
[843] small children have one of their own to ward off illness and danger.
Do we not say ourselves that a special Providence watches over the
very young?

776 Actually, everyone has his *kikiriga*. Some have an evil one, and
828 those are the people who quarrel with everybody, the ones who are
never successful, whose livestock dies, for the *kikirsi* often kill the
goats, sheep, and horses that die of illness. Other people have a
[777] good *kikiriga*, and for them everything goes well; they were born under
a lucky star. These are the engaging, sweet, good-natured people
who get rich and who have many children. When a Mossi lies down
[513] to sleep in his hut, he rests his head on a stone or a small mound of
beaten earth. This is where his *kikiriga* dwells, and from time to
time, especially when he feels the need for special protection, he
[782] sacrifices a guinea hen or sometimes even a goat, with the understanding
that the spirit will chase away all fellow spirits who might want
to harm him and will avert all illness and all danger from his path.

/83/ The *tangandé* is a spirit who has the shape of an animal and
776 who is regarded as the protector of a village. The term is also extended
778 to designate the spirit's place of residence, usually the sacred
825 grove but sometimes a mere stone or even an open space. The
tangandé may be a crocodile, a boa, a leopard, a turtle, a deer,
a hare, etc. The animal is sacred to the whole village and may not
be killed in the sacred grove, but it may be killed elsewhere, even
a short distance from the thicket.

776 The *tangandé* is a guardian spirit because it protects men and sends
755 its servants to accompany the village people on trips when they request
it to do so. The natives incessantly turn to it for protection,
and the sorcerers incessantly refer those who consult them to the
tangandé to obtain cures and to request the release of souls held captive
776 by evil sorcerers. When someone dies, sacrifices are made to the
782 *tangandé* with requests to protect the survivors and to ward off illness.
[774] When souls leave the body during sleep, they often go to the sacred
grove. Anyone may sacrifice to the *tangandé* and in the *tangandé*.

776 The naba does so more than anyone else; on the Day of the Dead
782 (basra) he always makes sacrifices there, and usually the village elders accompany him.

776 A village may have several tangandé /sic/, but the protective animal or animals—most often there are two—are the same in all the
778 sacred groves, of which there are as many as there are tangandé /sic/. Nothing may be taken from a sacred grove; everything in it is sacred. No wood may be cut down, and it is forbidden even to gather dead wood which has fallen by itself. By the same token, the dry grass may not be set afire, not even in the area around the grove. If all precautions have been duly taken and fire nevertheless spreads to the sacred grove, nothing can be done and the village people are not held responsible. On the other hand, outsiders are prevented, by force if necessary, from taking anything whatever from the sacred grove. If the outsider is powerful and cannot be restrained, expiatory sacrifices are offered after his departure.

776 The tangandé is thus a guardian animal, and yet some tangamma
754 retaliate by afflicting the guilty party with diseases. If one of the sorcerers who eat souls (seuya) offers gifts to a tangandé, the latter will help him and refuse to restore the soul which has been entrusted to it, unless more substantial gifts are forthcoming. One may pray to a tangandé and make a vow, for example, promise it a goat or sheep if it kills a designated enemy. The goat is purchased pending the enemy's death. Sometimes the tangandé takes its time and
[781] several years go by. The spirit is chided and told to hurry, and finally decides to do away with the person in question. Then the goat is sacrificed.

776 Some people say that all tangamma come from the Fada N'Gourma
778 region, where the father of all tangamma is to be found. It is the
787 sorcerer's task to point out the tangamma and the place of their residence. Once, for example, a village had just been founded. The elders had found a piece of ground propitious to agriculture, in the vicinity of water, and had built their huts. At the beginning /84/ of the winter season, when the time came for sowing, they shared out the neighboring bush and proceeded to lay out their fields. One day a leopard driven out of its lair took to flight before their eyes and repaired to a thicket. Immediately the people were called, the thicket surrounded and searched thoroughly. No leopard was found. On the following day the same episode took place in the same spot. This happened three times, and every time it proved impossible to

776 778 787 find the leopard, which had suddenly vanished. The puzzled elders, like the good Mossi they were, consulted the sorcerer who stated that the leopard was their tangandé, and the thicket to which it had repaired was its sacred grove. He also prescribed the sacrifices to be offered.

776 787 As the blood of the victims flowed, the children saw a turtle walking toward the sacred grove and tried to seize it. The elder prevented then from doing so and again resorted to the superior knowledge of the sorcerer to find out what this might possibly mean: a turtle entering the sacred grove during a sacrifice to the tangandé! The sorcerer pronounced the following oracle: the turtle is the child of the tangandé and thus becomes sacred to our village. Since that time the village has had the leopard and turtle as its tangandé /sic/.

776 The tangandé may actually be a stone or a tree which is regarded as the guardian of the village, but this is more unusual. The tangandé might perhaps be considered as a sort of village totem. If we take Salomon Reinach's definition of the totem as "the animal, plant, or more rarely mineral or heavenly body which the clan acknowledges as an ancestor, a protector, and a rallying sign," (3) we find that the tangandé is usually an animal, a guardian animal; but that it is not regarded as an ancestor and it does not serve as a rallying sign, for [621] several villages may have the same tangamma /sic/—many have the crocodile and boa—without considering this as a bond between them.

Monseigneur Le Roy defines totemism as follows: "An institution consisting essentially of a magic pact, which reflects and constitutes a kinship, mystical and supernatural in nature, by which an invisible spirit in the visible shape of an animal, or, in exceptional cases, of a plant, mineral, or astral body, is associated with an individual, a family, a clan, a tribe, or a secret society for the purpose of reciprocal services." (4) This definition does not correspond to the

---

3. Salomon Reinach, Cultes, mythes et religion /Cults, Myths, and Religion/, p. 81.

4. Mgr. Le Roy, La religion des primitifs /Primitive Religion/, p. 132.

776 tangandé in every detail either, for only the village may have a
tangandé, and there does not seem to be any magic pact unless the
sacrifices offered are considered as such a pact, which does not seem
justified. The tangandé-animal is never sacrificed, and no special
initiation takes place.

774 The closest thing to totemism among the Mossi seems to be their
761 concept of the human soul, and yet it is not, properly speaking, a
totem in the sense indicated by these authors. Every man has a soul
[775] that lives on after death and takes the name of kyma, while during
life it is called siga. Shortly before death it takes the name of toullé
[197] /85/ in Ouagadougou or toundo in Koupela, but siga, toundo, kyma
are one and the same thing, one and the same principle. According
to the Mossi, this soul is an animal, invisible of course, a snake, a
crocodile, a deer, a hare. The soul is related to this animal, it belongs
to the same family, so that to kill a snake or a crocodile in a
village where the soul of the inhabitants is a snake or a crocodile is
to kill an inhabitant of the village; every individual related to the
snake has a snake in the village to represent thim, and he will die
when his soul-animal dies.

Yet, and this runs counter to the definitions of totemism, the in-
774 dividual expects no aid from this animal, never sacrifices to it, and
784 never kills it himself to renew the kinship pact. A person whose soul
is a crocodile is forbidden to kill crocodiles in his own village, but
he may kill them elsewhere, although he may never eat them, while
he may kill the tangandé animal as long as he does so outside the
tangandé, and he may eat it at any time. Some people, when they
[766] find a dead soul-animal of their family near their village, render it
funeral honors, weep, wail, and bury it as one of their own, but they
offer it no gifts and hold no kouré. Generally it is merely covered
with earth. The most widespread soul-animals are a kind of snake
[582] (bosombodro) and the crocodile. Several families may have the same
one, and marriage, although exogamic, is not forbidden between
members of these families.

The soul may leave the body and in fact leaves it often, especially
774 during the night. If children had a good time in a certain place, if
754 they enjoyed themselves at someone's house, the soul returns there
at night. This is when the worst is to be feared from the sorcerers;
they may seize the soul by surprise, and its unfortunate owner will
die.

774 828 761 In the course of a dream, the soul may warn its owner of a threatening danger. One day a native, whose village and name were told to me, dreamed that his enemy offered him a kola nut. Much anxiety ensued, for this is a sign used by the soul to indicate that an enemy threatens one with death. In such a case there is only one remedy, to deposit a few cowries on a nest of large red ants, so they will avert the disaster. The man set out immediately for the nearest ant nest. Alas, a snake bit him along the way, and he died before he could offer his gift to the ants! Such occurrences obviously make a profound imprint on the imagination of the natives, who immediately react with the sophism: post hoc, propter hoc. A few such cases are sufficient to anchor them forever in their superstitions, and innumerable such occurrences were related to me.

774 761 If the soul can leave the body, it is possible to seize it and to prevent it from re-entering its body, and this is why our Blacks do not like to be photographed. They say that there is an evil spirit in the box, who takes the soul and eats it. This is proved by the fact that the individual may later be seen on the piece of paper.

774 753 One becomes sick when his soul cannot re-enter the body because it is held prisoner by an evil sorcerer or by a kikiriga, and many sacrifices must be offered to obtain its release /86/ and return. Entreaties are usually directed to the tangandé in such cases, because it is stronger than all the other spirits, stronger even than the sorcerers, and because its function is to protect the village.

774 761 754 775 Sometimes the soul was so well hidden that the tangandé cannot find it: the sorcerer has eaten it right away, or the tangandé itself is in collusion; or the ancestral spirits are calling the sick person; or, finally, it is God who sent the disease. Nothing can be done, and the person dies. His soul changes names, and henceforth is called kyma. It leaves the body at the moment of death. If it was taken by a sorcerer or by the ancestral spirits, at the moment of death it leaves the sacred grove where it was held captive. It proceeds to the place of souls from where it will return to the grave whenever sacrifices are offered to it. It will also return if it wishes to afflict the survivors with a disease of some sort.

775 735 Is the soul punished for the evil it has done on earth and rewarded for the good? Opinions on the subject differ. Some say that when one gives alms to the poor, and the Mossi frequently do, when one is generous and hospitable, God takes all that has been given and sets

775 it aside to return it to the soul when it leaves the body. From this
[735] comes the thank-you wish, "May God repay you!" If the deceased
led an evil life, if he was quarrelsome or a thief, if he killed, he is condemned to walk over live coals to reach God, or if he is a murderer, he may come to God only after he has drunk all the blood he has shed, which God has saved for this purpose. The major offenders are detained by the treetops and never reach the place of souls. It must be said, however, that most Mossi take little heed of the penalties which may await them in the other life or deny their existence altogether.

The souls go to Bourtenga, the "gathering place of the souls," according to the etymology of the word, a place of indeterminate geographical location, or they go to Pilimpikou, a mountain located
775 in Kipirsi country. Their sole occupation over there is to go to market
764 at night, and this is why on the day of burial the deceased is given
cowries so that he may buy millet beer and clothes in order not to look like a tramp.

The souls are white but otherwise they look like men, although they are nimbler and can move effortlessly and with great rapidity
[264] from one place to another. They do everything upside down; they
eat with the left hand and do with it all the things we do with the right, and this is why the corpse is washed with the left hand. They wear their clothes inside out, with the pocket of the breechcloth facing in; they carry the spears iron downward, and they walk backwards because their eyes are placed behind their head. This is why the kourita who represents the deceased wears everything inside out.

775 The souls of the animals sacrificed to him, chickens, sheep, goats,
769 beeves, etc., go to join the deceased, who can thus feast, invite
friends, and gather kin together, for people are reunited up there. Although nabas are no longer such, those who were subject to them on earth recreate their court. It is said that parents come to fetch their children, /87/ nabas their pages and favorite wives, and friends their friends, unless the survivors treat them very well and provide them with lots of food.

Indeed, the souls of the dead come back to earth to receive the gifts which are offered to them, to drink the blood of the victims sacrificed in their honor and the millet beer prepared for them on the annual Day of the Dead (basra). This is why no Mossi faithful to tradition ever drinks millet beer without first pouring a little on the

775 ground; he also pours what is left at the bottom of the gourd, so the
769 souls will rejoice with him. It is considered a great honor when a
[554] naba tells an elder to grasp one side of the gourd and to pour along
with him.

One must not laugh about the souls of the deceased and their visits
775 to earth. If you doubt their return, listen to what an old naba once
764 told me. "One day, I had gone to visit a naba, my friend and neighbor. We had arranged to meet at his house with another neighboring
chief. He gave us a very nice welcome, and the day was most pleasant.
We were resting at night in the shelter of his soukala when we were
suddenly awakened by the sound of harness bells and horses galloping.
On the following day we left our host. No sooner had we left than
he took ill. A week later he died. The souls had come to fetch him.
Oh! Father, do not laugh about the souls of the deceased!" And the
good old man trembled with emotion. This is what our Mossi believe.
They firmly believe in all these ghost stories.

Are the souls reincarnated? Small children who die before the age
775 of reason are said to return in the person of the first child borne by
their mother. This is why, especially if the mother has lost several
[304] children in a row, the baby is marked at birth with distinctive signs,
particularly tattooings on the belly and lower back; sometimes, if he
[764] dies, a piece of his ear is cut off, or a toe or finger joint broken. It
is said that the child born next will bear the same marks, but no living
example of this could be cited. Often, the mother leaves the hut
where her baby died. An old woman spreads ashes before the door in
the evening, and if small footprints are found in the morning, it is a
sign that the child came back and wishes to return to his mother's
bosom.

Rebirth is not granted to anyone other than young children, not
even to young unmarried people. They remain in the place of the
souls for years on end, the number of which cannot be ascertained,
and no distinction is made between the rich and the poor, the powerful and their subjects.

775 The soul of suicides, cursed in death, is not entitled as a rule to
762 funeral ceremonies. It wanders through the world without harming
anyone, but unable to find rest.

577 Morality is reduced to its simplest expression. Whatever harms
673 other people is bad. Think your own intimate thoughts and desire
anything you like; as long as you do no harm to your fellow man, no
fault has been committed. Fornication and adultery are faults only

577
673 insofar as they involve an offense to justice. /88/ I do not speak of [839] unnatural practices, which are almost unknown. When theft, murder, even insults, blows and wounds are punished, they are punished as injustices. Calumny is abhorred, and it is a very serious insult to say that someone has slandered someone else. A Mossi will not forgive an insult against his mother, because it is prejudicial to the family honor and hence to himself. In dealing with the natives, therefore, it is necessary to be careful and not to commit any injustices. They are very sensitive to this; while they accept a just punishment without complaint when the offense has been proved, they reject indignantly any accusation which cannot be proved, even when it is well founded.

577
784 In addition to this general morality, many things are forbidden not because they are evil, but because they entail baleful consequences. The taboos (kisgou to the Mossi, from kisé, "to forbid") are almost innumerable. They may be divided into two classes: permanent kisgou, which affect the whole family, and personal and transitory kisgou.

784 The former usually consist of a prohibition to eat a certain animal or to do a certain thing. Thus some nabas are forbidden to meet, to see one another, and if they disregard this prohibition, one of them will die before the year is over. This prohibition is easily explained by the incessant wars which were formerly waged between important chiefs, and their fear of being poisoned or done away with in some other way by one of their enemies. Another instance: a Mossi goes to war on a frisky horse and he is forced to flee. His foes are about to seize him, and he owes his escape to the swiftness of his mount. When he returns home, he decrees that the horse will be a sacred animal to him and to his descendants, and that henceforth all his children and their children must treat horses well and may not eat their flesh under penalty of blindness or leprosy. This is the extent of the prohibition. The horse is not considered a guardian animal, no sacrifices are offered to it, and the Mossi do not call it tangandé (guardian animal of the village) or siga((soul-animal), but kisgou (prohibition).

784
262 Sometimes the kisgou affects only certain members of the family. A father has been ill after eating dog flesh on two or three occasions. He consults the sorcerer, who states that dog flesh is forbidden to him and to his children, but not to other members of his family. A person

784 born among the Peul, to whom dog flesh is forbidden, may have the
262 dog as kisgou. Sometimes the kisgou concerns only him, his son,
and grandson and not his other descendants, because the son and grandson will follow his own soul, while the soul of the other descendants will follow that of his mother, their great-grandmother, to whom dog flesh is not forbidden. A sorcerer's reasoning against which there is no argument!

/89/ This kind of kisgou is the more binding of the two, but it may be terminated if the person who established it offers the proper sacrifices, or if one of his descendants, of his own will, releases himself and his children from it. Thus the family of the Saman'Naba, Prime Minister of Koupéla, has the hare as kisgou. When the naba saw his Christian brothers and son eat hare flesh with impunity, without becoming blind or leprous, he took to eating it himself without ill effects.

784 Parents teach their children about the various family kisgou and
869 instill the proper awe into them so they will not eat these animals.
753 Involuntary disregard of one's kisgou may lead to illness, and the
sorcerer consulted indicates what has to be done and what sacrifice must be offered to the tangandé to obtain his forgiveness. If the slip was deliberate, if it showed contempt, no forgiveness is possible.

784 The second kind of kisgou is quite special and personal. It consists
of the various prohibitions imposed by the sorcerers on a sick person.
758 A certain kind of meat or sauce is forbidden to the patient, or he may
262 not drink water containing millet flour, or he may not eat millet or
bean cakes. This is how a poor rachitic child with a heart disease was successively forbidden practically every kind of food. His relatives had the greatest difficulty finding those foods that were not forbidden to him, and eventually he died of starvation. All such kisgou terminate of course with the illness that caused them, unless the disease is incurable and lasts to the end of the patient's life.

Chapter 2. The Cult

600 If we define religion with Mgr. Le Roy (1) as "The body of beliefs,

---

1. Mgr. Le Roy, op. cit., p. 49.

000 obligations, and practices through which man acknowledges the supernatural world, fulfills his duties toward it and requests its assistance," there remains for us to investigate, now that beliefs have been studied, how the Mossi communicate with this supernatural world, how they discharge their obligations toward it, and how they request its assistance. This involves the whole matter of sacrifices and ceremonies.

Beyond this acknowledged and reasonable cult, however, there is another, magic, which is "the art of coercing into one's service the forces of nature, or harnessing the powers of the invisible world, through certain occult practices of a more ore less religious character." (2) This involves the whole area of superstitions, amulets, fetishes,

2. _Ibid._, p. 331.

and charms, and, more especially, the sorcerers and their practices.

782 Sacrifice is the central act of the cult in every religion, and it is usually bloody. Whatever their origin, the Mossi are no exception to this rule which applies to all mankind. They make bloody sacrifices and commune in the sacrifice to such a point that even those who did not witness the killing may eat of the animal and are said to have offered the sacrifice along with the sacrificer.

/90/ The blood of chickens, goats, sheep, and beeves is shed at the slightest pretext; sometimes it is the blood of donkeys, horses, and formerly even men. A Mossi will not undertake anything without sacrificing to his _tangandé_ (guardian animal) or to his _kikirsi_ (spirits). If he does not know to whom to address his sacrifice, he consults a sorcerer.

If a member of the family is ill, one or several sacrifices are offered; if someone leaves on a journey, if he goes hunting or fishing, he offers sacrifices. Sacrifices are also made when two men have quarreled and wish to make up their differences, and innumerable sacrifices are required as a result of dreams, evil forebodings, and dangers which seem to threaten. Sacrifices are made to gain the favors of _kikirsi_ or ancestral spirits, to beg for success in an undertaking, to fulfill a row, to ward off a disease, to harm an enemy, to appease an irked ancestor or some incensed _tisé_, _kikirsi_, or _tangamma._ Hardly any medicines are prepared without a sacrifice, and sacrifices are part of all spells, of all procedures meant to harm an enemy. Sacrifices are offered before sowing, before harvesting, before building

782 a hut for one's wife. Sacrifices are made for every purpose, for everybody, and practically to everything.

Sacrifices are made everywhere. The sacred grove is the place most frequently chosen, along with the dwelling-stone of the *kikiriga* who protects the house. Sacrifices may be made, however, in the fields, in open spaces where nothing grows, or on the path which leads to the *tangandé* either from the village where one lives or from one's village of origin, if it is learned that the spirit requires a sacrifice and one cannot go there in person.

Any man may offer a sacrifice once he has reached the age of reason, and children of about ten are sometimes seen offering their
[562] sacrifices with as much solemnity as their elders. Women cannot
themselves make sacrifices; they must resort to the agency of men. They may, however, furnish the victim and partake of it when it is eaten. Nabas and men of some wealth have their own appointed sacrificer or sacrificers. This is compulsory for province chiefs, who themselves never sacrifice in public ceremonies and quite rarely in private.

There are several kinds of sacrifices, and we shall study each one of them in turn, the better to understand how the Mossi communicate with the invisible world.

First, the characteristic sacrifice which serves as basis to all the others, the *mand'zallé*.

The sacrificer, accompanied by his son bearing a white or otherwise colored rooster and a gourd containing millet flour mixed with water, proceeds to the place of the sacrifice, for example, to the *tangandé*.

Upon arriving he says:

782 *Kabré, kabré.*	Excuse me, pardon me.

539 /91/ Then he sits down, his face turned to the west, and taking the victim in his hands, he says:

Na-Wend'daogo, sak'a tan!	God-king male, answer thrice!
Na-Wend'poko, sak'a nasé!	God-king female, answer four times!
Na-Wend'ka kou ned'yé, kon ky yé.	If God-king does not kill, we do not die.
Na-Wendé ka léo, ned'kon lu'yé. — Pilimpik'dim n'yélé; lila kom'dim n'yélé t'eb y noara, ti	If God-king does not bind, we are not bound. — The butterflies have told us; the spirits of the water have told us to take a

782 539	no'pelra t'eb kis'tangandé t'a déé n'di né teng'kikirsi lé teng'portapa.	bird, a white rooster, and to offer it to the tangandé, so that he may take it and it with the kikirsi of the village and their wives.

782 This formula may vary with the circumstances. This is when the
539 sacrificer sets forth his wishes. He tells the tangandé, for instance,
755 that his son is ill and that he has consulted the sorcerer, who has told him to take a white rooster and offer it to the tangandé with water, so that the tangandé may restore his son's health. Then he pours the water behind his back, toward the east, and says:

Na-wendé, déé a ybou kom!	God-king, receive the water of your rising!

Then he pours water before him, to the west, and says:

Na-wendé, déé a kyenbo kom!	God-king, receive the water of your setting!

Finally he pours water on the sacrificial stone or before his feet, saying:

Tangandé, yk'n'déé kom nyou la kwen la biga lafi!	Tangandé, arise, receive the water and drink it, and grant health to my son!
Nyé lé zouanga, nini ka yé.	He is like a blind man, he no longer has eyes.
Tangandé nyé youngo né wintoro la ko biga lafi.	The tangandé, he sees night and day and grants health to my child.

If the sacrifice includes an offering of millet beer, he pours some on the sacrificial stone, saying:

Na-Wendé ka nyou dam yé, la porédimma nyouda.	God-king does not drink beer, but those of his retinue do.

Then he seizes the rooster with his left hand, bends its head back by pulling the comb, and slits its throat. He allows the blood to flow upon the stone where the water was poured, while saying:

Tangandé déé noara n'di, la kwen la biga lafi né sounoro!	Tangandé, receive this rooster and eat it, and grant my child health and joy!

Then he tosses the rooster before him, saying:

Noara bé Wennam, ba souk' ba'a.	This rooster is for God; may He dispell the illness.

Then he sends his child to get the rooster. The boy grasps the bird when it is lying on its back and if necessary helps it to achieve this

782 position. /92/ He drags it along the ground by the feet to the
539 sacrificer, who says:

755 *T'a vouda bemdaoge.*	Drag me enemies along the ground.

The sacrificer then seizes the chicken and sets it upon its feet, holding its head straight:

T'a timma biga!	May He grant health to my child!

He turns the rooster around, with its head down and its legs up in the air:

T'a terlda bema!	May He cause my enemies to bite the dust!

With his left hand he tears feathers from the neck, spits on them, and glues them to the stone or to the ground with the victims's blood, saying:

Yelbandé tou sébro!	May all that is evil go with the wind!
Ta toubré oum!	May his /my enemy's/ ears catch (my curses)!
Ta nif ka nya yé!	May he /my enemy's/ eyes go blind!

He breaks one of the chicken's legs:

T'a kao bemdaogo karga!	Break the leg of my male enemies!

He breaks the other leg:

T'a kao bempoko karga!	Break the leg of my female enemies!

He returns the bird to the child, who carries it away. The remaining water and beer are poured on the very spot of the sacrifice.

The rooster is plucked there or at home and roasted or cooked in water according to the sacrifice. The sacrificer removes the claws, beak, pinions, and liver, and he places them in the left hand of his child who lays them by the path some distance away, saying:

Mand'déé gobra, la kwen détogo nyé masem.	The sacrifice is received with the left hand, but grant him health with the right hand.

He returns to the place where the people are gathered, and the victim is shared among all present. When all have eaten, they gather in a group before the sacrificer and greet him as follows:

Wennam déé mando!	May God receive /Tr., the Mossi word means "eat"/ your sacrifice!
Wennam tou taoré!	May God accept it!

The sacrifice is over.

782 755 If a goat, sheep, or beef was sacrificed, the hair on top of the head is pulled out instead of neck feathers, and a piece of the rope used to tie the victim is added. All of this is glued where the blood was shed, and the victim's legs are not broken.

Such is the usual sacrificial formula. Variations are of course introduced by individuals and by the customs of particular regions. This is the mand'zallé.

/93/ The mand'lingdem or mand'dédem, which we might call "hidden sacrifice," is offered for the sake of someone who is ill and on the point of death. His illness is due to the fact that the soul has left his body. The sorcerer has said that it is to be found in the tangandé. Without the sick person's knowledge, hence the name "hidden sacrifice," his father goes to the tangandé, accompanied by another of his children who bears the victim and some water and by the sick person's mother who bears a large gourd half filled with water and a smaller gourd inside it.

The sacrifice is offered as previously described, but while the child is roasting the chicken, the sacrificer tosses onto the ground three cowries in the case of a sick boy, four in the case of a girl, and pours a little water. Then he invokes the sick child by name: [801] "Bila, come, answer me." He calls three times for a boy, four times for a girl. He then takes the cowries and some of the soil which was soaked with water and the animal's blood. The woman lifts the small gourd which floats in the water, the sacrificer places the mud and cowries at the bottom of the large container, and the woman quickly covers the mixture with the small gourd which she holds down in the water. This procedure is repeated three or four times according to the patient's sex. The woman then heads toward home, holding the container in one hand and still bearing down on the small gourd to prevent it from floating. The sacrificer follows her, waving his sword or spear behind her to ward off the evil spirits. The soul is at the bottom of the water, amid the bloody mud and cowries, and they must do their utmost to prevent it from running away again.

When the procession reaches the patient, he is made to sit up, and the woman pours the water of the large gourd on his head, without lifting the smaller gourd. If the sick person, surprised by this sudden shower, gives a start, it means that he is saved; his soul has re-entered his body. Otherwise, nothing can be done, and the unfortunate person is abandoned to his fate; the tangandé did not want to return the soul.

782 Then the sacrificer and his assistants eat the victim, but the patient
755 does not partake of it.

782 The silent sacrifice, mand'moukou—also called "egg sacrifice,"
751 mand'gellé, because an egg is offered—is made in the following
[753] circumstances. Some diseases have the dismal faculty of talking like people. They call someone, who answers to his name thinking that a human being has called him. This is sufficient, he will fall ill and die.

The sorcerer decrees that such a disease threatens the village, and that a silent sacrifice is in order. The naba and the elders anxiously delegate one of the men among them to offer the sacrifice. On the following day in the morning, the appointed elder takes an egg, often also a kola nut and special roots, and follows the path which the disease would take if it came to the village. He walks in complete silence. When he reaches a certain point, he brings the egg close to his lips and tells it secretly that a disease threatens the village, and that if the disease tries to follow this path, the egg must stop it. Then he places the egg, kola nut, and roots upon the ground or buries them and retraces his steps. /94/ The egg, a chicken-to-be that cannot yet talk, is chosen as a symbol of the silence that must be observed to ward off the disease.

In the procedure called "bad sacrifice," the victim is not eaten by those present but left on the spot, where it rots or is eaten by vultures and hyenas. Any animal may be offered in this fashion, but the sorcerer alone may decide when the sacrifice is called for. It is usually performed to avert a general misfortune, for example, to ward off a contagious disease that will devour the animal and leave the people alone. The victim is sometimes abandoned alive and driven into the bush.

782 Anything may be offered in sacrifice if the sorcerer says so: kola nuts, cowries, the ashes of certain barks or roots, red stones, the inner fruit of the karite tree, etc. Chickens are the victims most commonly chosen, but sacrifices of goats and sheep are not uncommon. We have already mentioned the guinea hen as the sacrifice preferred by the kikirsi. The nabas are sometimes required to sacrifice cows or donkeys in certain cases. Some nabas, but not all, may sacrifice horses. Finally, even men were sacrificed in the old days. Certain tangamma
[563] were greedy for human sacrifices, and the Peul were often used for this purpose. Natives with light skins tending to red, thus closer to
[826] the color of ancestral spirits which are said to be white, were sacrificed to these spirits in preference to any others.

Fulani MS11

M
782 to these spirits in preference to any others. These sacrifices were rare, and they were the sole prerogative of the highest chiefs.

Sometimes a vow is made instead of an immediate sacrifice. This is the poulongo mando. For example, a disease rages in the country, or someone has a serious undertaking at hand and wonders how it will turn out, or he wishes to dispose of an enemy. The person who makes the vow goes to the tangandé or to the kikirsi stone, carrying a gourd of water. He pours the water, saying, "Tangandé, if this illness departs, or if my understanding succeeds, or if my enemy dies, I will sacrifice to you a goat or a beef." To prove his good intentions, he buys the promised goat or cow at the first opportunity. If the tangandé or kikirsi grants his request, he fulfills his vow; in the sacrificial formula, instead of saying that the sorcerer told him to offer a certain victim, he mentions his vow and often promises another sacrifice on the following year.

M
F
782
755 The Moslems have invented another bloodless sacrifice for their own benefit. Here is the recipe: "If someone is ill in your soukala, take a kola nut, honey, honey cakes, beans, maize, and cowries and mix them all in a gourd filled with water. Then call in a Yarga or Peul Moslem to say a prayer. Of course, this man will only make the trip /95/ for a fee. A sheep at least must accompany the request." Grave, stately, and guarded as all good Moslems are supposed to be, the man sits down in the inner courtyard near the hut where the sick person lies, and the people sit around him, both hands open before their eyes, like a book, with their little fingers joined. The Moslem begins his prayer in Mossi, repeating the request that was made to him, that the patient should get well. When he is finished, he moves both hands across his face, three times for a boy, four times for a girl. Then the people go back to their former position, and the man utters some gibberish in Arabic or Peul. When he is through, all the people move their hands repeatedly across their faces; the head of the household dips his hand in the gourd which contains the mixture described above and puts it to his forehead; the children carry everything away; and everyone greets the sanctimonious rascal with the words: "May God grant your prayer!" Then the man sets out for home with the same gravity as before. The water will be used to wash the patient, and some of it will also be added to his food. None of this is very alarming, and if some patients get well through auto-suggestion, all the better.

789 Blessings and curses are also used. Should they be classed with the
cult, or with magic? One way or the other, there are natives who
have the power to kill anyone merely by saying a word. They can
make the harvest wither, the cattle sicken. There are also some who
can bless, make a trip propitious, an undertaking successful. If you
752 are wounded, go to them. They will put around the wounded part of
755 your body a greasy rope with three or four knots according to your sex;
801 there will be no swelling, and the wound will heal quickly.

782 Such are the major sacrifices and the practices of the cult. The
769 sacrifices offered to the spirits of the dead on the day of burial or on
796 the day of kouré have not been mentioned, because the animals offered
are not properly speaking sacrificed (kou mando) but offered, presented,
fabré. We shall now mention the sacrifices made on the Day of the
Dead.

The Koupéla Mossi have two major feast days: the Day of the Dead or basra, and the Moslem sheep celebration called kibsa. Both are intimate family affairs.

Basra is the feast of the dead. On that day every family head must offer sacrifices to his ancestral spirits, and he alone may sacrifice upon the grave. Even if a member of the family has become powerful and wealthy, he will not offer the sacrifice which devolves by right to the family head. All members of the family who wish to offer a sacrifice on the ancestral grave must, therefore, go to their elder on that day. Anyone may sacrifice to the kikirsi and tangandé, and almost everyone does at this time. It is mainly on this occasion that little children may be seen gravely sacrificing their chicken to their kikirsi and to the tangandé; each makes it a point of honor to offer his own animal. Only chickens are sacrificed on that day.

Basra is not celebrated by every family on the same day. Some celebrate it before the province chief does, others after him, while most families do it on the same day he does.

/96/ The naba of Koupéla proceeds as described below, and the ceremonies are the same for his subjects with the sole difference that being less wealthy they cannot offer as many sacrifices. The basra is always celebrated by the naba on a Saturday. Already on Thursday he has taken non-fermented beer from the vats and poured it on the graves of his father and grandfather. He has also sacrificed a chicken on each of the tombs. Wherever an ancestor of the naba is buried, the guardian of the grave sacrifices a chicken. This is repeated on

782 Friday evening. The sacrifice is the usual one described earlier, but
769 the invoking formula is replaced with the following: "Soul of my
796 father, stretch out your hand and take this chicken which I offer you; grant me to reach next year in good health, and I will return with another chicken." The chicken killed on the grave is not roasted as in other sacrifices, but cooked in water.

On those days one must be careful not to sleep outside. The souls come to drink beer from the vats, and woe to those who lie in their way. They will kill them or at least make them seriously ill.

782 On the feast day itself, all those who have some obligation toward
769 the naba or toward the man who is holding the festivities, such as
796 those to whom he has given a wife or who have asked him for one,
431 come to greet him with a rooster and cowries if they did not come on the previous day. Many of his subjects, especially the canton chiefs, also come to offer their rooster and cowries. On the other hand, if an important visitor comes on that day, it is an elementary rule of civility to offer him a rooster.

Usually, on the very day of the festivities, no sacrifices are offered
782 on the graves. The victims are offered to the protective kikirsi of
769 the hut, of the inner courtyard, of the outer courtyard, of the whole
796 soukala. The number of sacrificed chickens varies in proportion to the number of gifts. When the sacrifices are over, the naba assembles his people, and the beer is brought in and presented to him. He first pours a little on the ground as an offering to the ancestral spirits, then he drinks and distributes the jars among his people. This is not
[273] a good day to discuss important matters, because after noon everybody is more or less drunk.

On the following Monday and Wednesday, the naba proceeds at dawn with great pomp to two neighboring villages (Nakalbo and Sabré) to sacrifice a beef to the tangandé. Much feasting ensues there on those two days; the naba loses a beef /in each village/ but gains many chickens and a few thousand cowries. He also goes to the village of Toulgou on the day when basra is celebrated in that locality, because his family originated there.

527 The kibsa is the Moslem sheep feast, and it is celebrated forty days after the end of the great feast. All Mossi celebrate it in private; every family has brewed millet beer, and on that day millet mush is replaced with rice and meat. These festivities are even more intimate than the previous ones in the sense that they are held

everywhere on the same day, and by and large people stay home to eat and drink. They go visiting on the days which follow.^

On the morrow of the day when the moon appears on the horizon, that is, nine days before the feast, the chief of the Kalmodo Yarsé solemnly comes to greet /97/ the naba of Koupéla. He bears in his hand the spear of Naba Silga, one of the predecessors of the present naba, and speaks approximately as follows. Naba Gado (the naba of the Kalmodo Yarsé) and Naba Silga were friends. The slave of Naba Gado ran away, and the naba looked for him everywhere but could not find him. Naba Gado went to Naba Silga and said; "My slave has run away, and I have looked for him everywhere in vain." Naba Silga replied, "I have not seen him either." And Naba Gado went on looking for his slave. Finally he found him and came to tell Naba Silga, who had the slave returned to him. To show his gratitude, Naba Gado offered Naba Silga the feast of fire. The latter refused, saying, "It is fire, and fire burns." Then Naba Gado suggested the fast, Ramadan. Naba Silga refused again, for fasting is hunger and thirst, and would a friend make such a gift to his friend? Then Naba Gado suggested the kibsa, but with the condition that every year Naba Silga should prepare abundant food for him and all his people, that all should come and celebrate the festivities here and make merry with their hearts full of joy. Naba Silga readily agreed.

When the naba of Kalmodo finishes this little speech, the first wife of the naba of Koupéla offers him a gourd of water, for Moslems do not drink fermented beer, and the naba of Kalmodo sings the praises of all the predecessors of the present naba of Koupéla. Then everyone makes noise and dances. A week later, the naba of Kalmodo always returns with the spear and the war drum. The naba of Koupéla offers him a beef which the naba of Kalmodo slaughters. He pours the blood on the spear and says, "May God grant health to the naba and to his ministers!" The naba has the victuals brought in. When all have eaten, they come to greet the naba, saying, "May God grant you another year!" and then they depart.

These two festive days, basra and kibsa, are observed by all Mossi. (3) There are others peculiar to the naba of Koupéla, which we shall

---

3. To be exact, it must be said that the name basra is not used everywhere in Mossi country, but the feast itself appears to be

^[i.e., following the Kibsa, the Moslem sheep feast. – Analyst]

527

> observed everywhere. In Bélousa, it is called kytouara. The name kibsa, on the other hand, is known everywhere, but special circumstances may prevent its celebration. Thus the warriors of one canton were defeated on that day, consider the kibsa unpropitious, and no longer celebrate it.

mention briefly.

The naky (naba ky, "naba's millet") is the naba's personal feast.
It is always celebrated on a Saturday, like all the naba's ceremonies.
It is proclaimed at market by the village-crier twenty-one days be-
[782] forehand. Seven days before the feast, the naba sacrifices a goat on
the threshing floor and eats it on the spot after it has been roasted.
The three nabas assigned as keepers of the naba's millet thresh a little
grain, and every day they return to the grounds to thresh a little more
until the day of the festivities. The quantity of millet thus flailed
does not fill more than two baskets.

On the day of the feast, early in the morning, the high ministers go with their retinues to greet the naba: "May God be with you; may God grant you to see the year through!" A procession is formed and proceeds to the naba's threshing floor. His sisters and wives take part of the millet threshed on the previous days and carry it /98/, shrieking and dancing, to a granary located outside the naba's soukala. Then everyone drinks copiously.

Two days later, in the evening, another ceremony takes place.
The naba's relatives go to the threshing floor and wrap the remain-
ing millet in grass stalks; the bundle is carried to the sound of drums
with jesting, shrieks, and dancing, as on the day of a burial. The
millet is placed in the granary alongside the grain brought in on the
day of the feast, and a sheep and a chicken are sacrificed nearby and
[782] shared among those present. The naba does not partake of this flesh.
Actually he hides throughout the ceremony, for if he saw the pro-
[784] cession he would die.

What is the origin of this custom, which reminds the naba that in spite of all his power he is mortal like his subjects? What is the origin of that other custom, mentioned earlier, of building near his dwelling the hut where he will be buried? The Romans used to remind their

527 victorious heroes that they were only mortals. The thought of death is wholesome and beneficial.

The "bean feast" is so named because on that day the naba eats bean sauce for the first time in the year.

The naba's hoeing ceremony (na-kobo) is celebrated twenty-one days after the previous one, and like it, like the naky, always on a Saturday. When the naba of Koupéla was solemnly invested by the naba of Bélousa, he used to go with a large number of horsemen and much pomp to hoe a field located some distance from Koupéla. Nowadays he merely breaks ground on a path which connects his huts with those of his two prime ministers. He gives the first blows with the
[536] hoe to the sound of drums, and his men take up from there. If the Peul and the horsemen have come in sufficient numbers, they run
[273] races. As is usual in such circumstances, beer flows freely, and at the end of the day everyone is drunk. These festivities bring the naba a few thousand cowries offered by his subjects.

000 There ceremonies, naky, nakobo, do they not constitute a sort of homage to agriculture, do they not recall similar festivities celebrated long ago by the Romans and even today by the Chinese?

443 The market which follows each of these feasts is always crowded. Several beeves and large numbers of sheep are killed. Everyone makes a point of attending in his very best clothes, and the sight of this motley crowd is quite interesting indeed.

Chapter 3. Magic

000 Mgr. Le Roy, as already mentioned, defines magic as "the art of coercing into one's service the forces of nature, or harnessing the powers of the invisible world, through certain occult practices of a more or less religious character." This is what we shall now study. To put some order into a subject which is wholly lacking in it in the mind of the native, we shall first discuss the superstitions, then the sorcerers.

[181] Like all primitive people, black or white, the Mossi are very superstitious. Were not our own ancestors, in the Middle Ages? Have superstitious beliefs, such as those concerning thirteen people at table,

000 spilled salt, /99/ four-leaf clovers, hares crossing the roadway, etc., been altogether eradicated by science?

751 No matter how things may stand among us, superstition reigns supreme among the Mossi. Amulets and talismans are greatly valued. 781 Anything may contribute to their manufacture, from the highly prized head of a crowned crane to that of a hawk or a gray heron. Anything may be found in the numerous little bags which hang down a native's neck, from scraps of paper with a few words of Arabic scribbled upon them which Moslem Marabouts distribute in large numbers throughout the Sudan, to cowries or the ashes of every possible and imaginable root. There are amulet bracelets which are worn on the left arm and which protect against seuya sorcerers (see p. 127) if their wearer remembers to push them swiftly up his arm when meeting one of those dreadful soul-eaters. There are bracelets which protect people in fights, and iron rings which act as safeguards against snake bite. Do you want to be welcomed and accepted by the man whose daughter you wish to marry? Wear a certain bracelet on your right arm, and your hopes will come true.

Amulets are worn around the head, neck, arm, or wrist. They are sewn to the cap or to the clothes, attached to the belt, to the pipe, to the staff, anywhere. The list would be endless if we tried to enumerate all the various kinds of amulets. The shoulder blade of a beef fastened to the end of a stick and an iron chain stretched across the soukala entrance protect its inhabitants against a host of misfortunes and unpleasant nocturnal visitations. People consider themselves fortunate to possess such easy protection against the numerous spirits prowling for victims.

787 If you have dogs, watch them carefully. If they are so careless as to lie down or relieve themselves in a basket, or to vomit within the hut, kill them fast or you will die yourself. If your bitch bears only one puppy, kill her pitilessly. When the gray heron flies over the huts shrieking, mothers beat on their jars for fear that their 783 children will get diarrhea. Hunters must not eat koba meat before 789 they engage in their sport, and if they want to gain skill, they must 224 secure certain roots, cook them in water, and wash their hands with the mixture.

777 Sunday is the day of the spirits, the day when kouré is held. It is also a good day to build huts. There is nothing special about Monday, but you must be careful about Tuesday, for you never know what it

777 may hold in store. Wednesday is unreservedly bad, and you must not start a job or leave for a trip on that day. Thursday and Friday are propitious to weddings, especially Friday. On Saturday the sorcerers take the day off and hold no consultations. In addition, every individual has his own lucky day and his unlucky day, which he must know and bear in mind.

778 787 823 Some stones are said to have fallen from heaven. On the day when they fall, the village chief immediately covers all the jars in his hut which contain charms. If he knocks one down in his haste, he will die within the year. These stones are held sacred. Those who can lift them /100/ have nothing to fear, but those who cannot are soon to die. People may also interrogate such a stone, whose reply is considered favorable if they manage to lift it, unfavorable if they cannot [788] do so. Passersby toss millet stalks onto the stone, or twigs cut along the way, or sometimes cowries, to procure success in their endeavors.

821 787 Comets are omens of war or of the death of a great chief. When Halley's comet appeared on the horizon, the chickens, goats, and sheep had a bad time of it. It was necessary to ward off all the possible misfortunes. It is true that the comet was magnificent, spreading for several days from one end of the sky nearly to another, and it is understandable that the natives should be upset. We have heard that many people were troubled in our civilized countries, where the comet could not be seen in all its splendor. In spite of all those sacrifices, the chief of one of the principal cantons in the province, the naba of Pwitenga, died that very year!

000 We must limit our enumeration, and these few examples, which could easily be multiplied, suffice to make clear the role of amulets and superstitions in the life of this people.

801 One further word on superstitions. The reader may have noticed that the numbers three and four and their composites have recurred constantly according to the sex of the person spoken of. Three is reserved for men and four for women. In the sacrifices, God-king male is called three times. God-king female four times. The cord of the charm has three or four knots according to sex; mothers mourn their children for 33 or 44 days. A dead man receives 333 or 3, 333 cowries, a dead woman 444 or 4, 444, etc.

302 Every time a native changes his status, his hair must be removed. Babies are shaved before they are given a name, girls before they come to their husband, women when they are transferred to a new

302 husband by legacy; while men are shaved only when they receive their first wife, because then they become masters of a hut, but they are not shaved when they get new wives because their status does not change again. A man who is appointed naba must lose his hair which was that of a subject and no longer suitable to a chief. A dead person
764 may only be buried without being shaved if he died an accidental death, etc.

789 The cross also plays a role which must not be overrated, but which is nevertheless real. The hilts of swords bear the shape of a cross; the feet, hands, and chest of the sick are often anointed with charcoal mixed in fat, always in the shape of a cross. The chests and backs of soukala dwellers are also marked with crosses to protect them against lightning. The huts are marked likewise, and crosses are drawn even inside the mouths of horses and donkeys. A cross is also drawn on the hut door of those who are seriously ill so as to ward off evil spirits. A cross of ashes on the chest and back is part of the mourning costume.

What is the origin of this custom? The natives cannot say, and invariably reply, "This is what our fathers did."

In addition to these superstitious practices that do not commit one to anything and that harm no one, there are others which can be very useful to /101/ those who practice them, and others yet which seem indeed to fall into the category of magic. We are referring to what the natives designate by the generic name of tim, without differentiating between true remedies of medicinal origin and superstitions or evil spells which should be characterized as magic. Indeed, it is often quite difficult to distinguish between the two.

755 Amulets and charms are tim to the natives, and so are the medicines which their specialists prescribe and which seem to have real effectiveness. We mentioned them briefly when we spoke of illness. We did not say that the preparation of these medicines rarely goes unaccompanied by some sorcery, and that the person who has been cured by a remedy must at least keep some in a little bag and sacrifice a chicken to it every year. Everything is done as in the usual sacrifices, but the invoking formula is replaced with the following: "God-tim, stretch out your hand and take this chicken. God has given me a powerful medicine. May this medicine protect me night and day, in the middle of the night and on the path, where we amuse ourselves and in the huts. Keep the jaws of the snake shut so that next year I may still be in good health, so that no misfortune may come to me,

755 so that my heart may rejoice unceasingly. Then I will come back with another chicken, so that you too may rejoice and continue to protect my wives and my children." Then the sacrifice is concluded. This formula does indicate that the power of the medicine is wholly ascribed to God.

751 Certain superstitious practices that belong in the tim category are used in special cases. For the sake of curiosity, here is what is done when a man has killed a hyena and to protect the huts against lightning.

828 If a man kills a hyena, he must hastily consult some other native who previously has killed one, or he will become raving mad. The hunter goes to such a man who knows a remedy against this raving madness and takes him a chicken. The man indicates which roots must be obtained, and the hunter gathers them in the bush. He cuts them to pieces and brings them to his doctor who seizes a jar, grabs the chicken, and pulls it toward the roots, then says while pouring water into the jar: "God-tim and his kikiriga, arise, stretch out your hand, and take this water to drink it; take this chicken to eat it, and grant the man who has killed a hyena not to become raving mad." He sacrifices the chicken and pours the blood into the pot. Then he puts half of the roots into the jar and reduces the other half to ashes.

The hunter takes the whole thing home, and for seven days he puts water from the medicine into his millet mush and ashes from the roots into his sauce.

On the seventh day all the family members get together and come with their friends to greet the hunter. They all toss cowries into the gourd which contains the medicine, then proceed to market with much ceremony. The hunter fastens the head of the hyena to the end of a staff and bears it triumphantly to market. He has /102/ the right to take pistachios, beans, millet, cakes, etc., free of charge, anything he wishes. When he is finished taking things, stealing like a hyena, the procession falls into line once more and proceeds to a thick tree near the market. There, the hunter drives his staff into the ground, and everybody starts dancing around him; then they take small sticks and strike him, and he hastily runs away. He is now sure that he will not become raving mad, and what is more from now on he may kill as many hyenas as he wishes without fear.

821 825 Water in general and rain in particular are a blessing in this sun-scorched land. Crocodiles are reputed to attract water to their dwelling-place. To kill a crocodile may not necessarily amount to homicide, but it amounts at least to drying out a watercourse or pond, for the crocodiles will leave the place and the water will leave with them. If rain is too long delayed, the crop will not have time to ripen; if it falls too heavily, especially at the beginning and at the end of the winter season, weeds will choke the millet, or the flowers will fall before the fruit is formed.

789 829 Rain is, therefore, desired or feared according to the circumstances, and the power to make rain and to ward it off devolves upon the naba, who rules on the life and death of his subjects. In truth every powerful man is believed to possess this power, and how often they requested me to make rain! Is it not true that Whites can do anything? They are related to the ancestral spirits, their color proves it! Do they not come from the land of water? Did they not emerge from the water? In spite of my assertions that God alone can make rain, that one must pray for it, their skeptical smiles made it plain that they did not believe me.

789 The naba has the charm, the talisman, to draw rain. All he need do when a storm threatens is to take from his hut a certain jar full of certain roots and fill it with water to overflowing. On the other hand, if he wishes to ward off rain, he burns another kind of root, and the wind carries the smoke in the direction where the naba wishes to send the clouds; or else he hangs a cow's or horse's tail to a stick by a thread, and the wind tosses it, thus driving the clouds away. This is why the naba sends one of his men to market when the rainy season draws near, to gather karite fruit from each woman there, because the pits are used to make the charm and must be obtained in this fashion. If a person other than the naba has tried to make rain and failed, he attributes his failure to someone more powerful than himself; if the naba fails, no one says anything about it, or else it is said that the naba did not really wish to attract or to ward off the rain.

821 Every storm is accompanied by lightning, which often kills people in this land of violent thunderstorms. Its effects are attributed to an evil spirit, to an enemy who can send lightning if he knows the proper tim, or to God Himself. Lightning strikes thieves and murderers; it is a punishment. If it does not kill the thief himself, it kills the proceeds of the theft, the stolen horse or sheep. It never kills a person without reason.

789 821 /103/ Happily, it is possible to avoid lightning. To achieve this, it is necessary to find in the bush a white substance rather similar to hyena droppings which the natives call "rain dung," as well as certain tree roots. Part of these roots is left to soak in water for three days, and the rest is burned to ashes. A chicken is sacrificed to the *tim*. Then the water in which the roots have steeped is used to cook the millet mush, and the sauce is made with baobab leaves. All the *soukala* dwellers must eat this millet mush, and every one of them is marked on the back and chest with a cross of ashes mixed with karite butter. The horse and donkey, alone among the animals, are similarly marked on the back, chest, and inside the mouth. The huts are marked on the east side, the direction from which the rain comes, and above the entrance. Now there is nothing to be feared. We do feel, however, that lightning-rods are more effective.

751 756 All these *tim*, medicinal remedies, amulets, talismans, and superstitious recipes, are prescribed either by true doctors who actually know the properties of herbs and effect real cures or by sorcerers. The doctors are often consulted. Since they specialize in certain diseases, they are consulted for those diseases alone. Those who have been cured by a medicine willingly make it known to friends who are afflicted with the same illness. The doctors are as numerous as the diseases which afflict mankind.

278 679 Some doctors are not merely healers but also poisoners, and they are greatly feared. The surest way to get rid of an enemy is to consult them, but their fees are high. They have slow poisons which consume the victim gradually and the overwhelming ones which kill in a few hours. They put them in drinks, in millet mush, or more often in kola nuts. 754 There are also people, sorcerers rather than doctors, who claim the power to kill at a distance and who know how to practice sympathetic magic. Their prestige has waned since the French occupation because they have not managed to kill the Whites who settled in the country; but they say that our *tim* are more powerful than theirs.

764 756 791 The sorcerers are also numerous. There are those who take up the call of their own accord and those who are born sorcerers. The former are the *bagré* and *seuya*; the latter the *tibo*, *bartibo*, *waongo*, and *nyonnyonsé*. Pardon us these barbaric words, but they are impossible to translate.

791 756 The *bagre* is the nice, innocuous kind of sorcerer, who helps the poor for a penny or two. He is consulted about everything. For example, what does the future hold? Will fire destroy my huts or won't

791 756 it? Will my journey be successful? And so forth. If the answer is unfavorable, what must I do to avert misfortune? The *bagré* are resorted to especially in case of illness, to find out which spirit caused the disease and what the spirit wants. The role of the sorcerers is thus /104/ chiefly to prescribe the sacrifice and to indicate to whom it must be directed. More rarely they prescribe a medicine, but no one puts much faith in such remedies; in most instances, they indicate a negative treatment by stating what is forbidden to the patient.

756 They use the process of elimination to spot the disease. "He has a headache," says the sorcerer. If the reply is negative, he mentions another part of the body. "A stomach-ache ... No. A pain in the arm ... No." He must eventually hit on the right statement. If the sick person is cured following the prescribed sacrifice, the sorcerer is said to be skillful and to be truly in touch with the spirits, and his practice and income grow accordingly. If the patient is not cured or dies, it is either because the sorcerer has cheated or because he does not "see." Another sorcerer is sought out, in the hope of finding a true seer.

Sorcerers are carefully listened to, and everything they prescribe is faithfully carried out. Since they sometimes guess right, since even more often the patient is cured through auto-suggestion because the sorcerer said that he would be cured, since among people who fall ill those who get well are fortunately more numerous than those who die, for all these reasons the prestige of the sorcerers is high and their practice numerous, for it includes all the Mossi. The *bara* (plural of *bagré*) are not feared. They are abused when their prescriptions fail, and they are never consulted in the course of trials to find out the name of a culprit.

791 695 On the other hand, people often ask them who has killed their child, their wife, their livestock, and the *bagré* sometimes indicates the culprit, with resulting enmity between the wronged party and the individual pointed out as guilty. The latter often resorts to trial by ordeal in self-defense. He himself suggests that he should drink poison, or that he should be burned with a red-hot iron or strangled with braided shreds of straw. If he is innocent, the poison will not harm him, the fire will not burn him, the straws will come apart. Only those who wished to do so resorted to such ordeals, and the judges never made use of this procedure. In trials actual proof had to be submitted.

791 Anyone may become a sorcerer, and those who take up the call
756 are usually poor chaps who have nothing to live on, who do not have
the strength to till the soil, or who simply want to live without working. When someone enters the brotherhood of bara, people say that he wants to learn how to be idle, and they laugh about it.

791 During the dry season the country is overrun with hordes of Gourounsi and Nankana, filthy and ragged, who claim to know everything and to possess a charm for every purpose, even to make peanuts grow. Led by a chief who speaks a few words of Mossi, they wander from one village to another, dancing and singing for the nabas like the mountebanks who perform at the wagon door of fortune tellers to attract the public... They are consulted, and they return home well rigged out thanks to the cowries they have gathered in Mossi country.

754 /105/ The seuya or soul-eaters are greatly feared. The death of
774 a native, especially that of a child, is often ascribed to them. They
have the power of leaving the human body they inhabit and wandering about everywhere in search of a soul to eat. Fire is their vehicle, and they travel about at night on the will-o'-the-wisps that wander in the fields around the huts. They may be stopped by the trees and thrown to the ground, and those who possess an amulet more powerful than their can drive them away.

The seuya are extremely dangerous, for complete protection against them is impossible. They work by night. Every mortal soul leaves the body often during the night and goes wandering about. Woe to it if it should come upon a seuya. He will pounce upon the soul or put it under a big stone, and the unfortunate body that owns it will fall ill and eventually die. The only remedy is to offer a sacrifice to the tangandé, and the guardian animal of the village will go on a search until it locates and releases the unhappy soul; the tangandé causes it to re-enter the body, and the sick person gets well. If, however, the seuya ate the soul, or if he is in connivance with the tangandé, nothing can be done, and death swiftly ensues.

791 The bagré sorcerers can tell who is a seuya and who is not. Some
754 of them have a tim which permits them to distinguish the seuya in a
crowd of people. They need only smoke a pipe, and the eyes of the
soul-eating man will redden and fill with tears. Those accused of
754 being seuya usually deny the charge, and to call someone a seuya is
[578] one of the worst insults. We have already described the heinous death
inflicted on these unfortunate people. Old women especially are

754 accused of eating the souls of little children, and I have known some who boasted of possessing this power!

The tibo are a family of sorcerers. People are born tibo, and the village they inhabit is called Tibin. The naba of this village has the special faculty of discerning all sorts of things, especially whether someone has an enemy, merely by gazing into a gourd filled with water in which a certain charm has been placed. A chicken was previously sacrificed on the gourd. This naba, and he alone, can also kill at a distance. To obtain his protection, it is necessary to bring him a goat, a chicken, millet flour mixed with water, and millet beer. Sooner or later the one designated will die! If it takes too long, the sorcerer always has an excuse handy..

754 The village of Tibin contains a hut where the tibo fetishes are lined
778 in a row. These fetishes consist basically of clay pots containing water, branches, and tree leaves. They are covered with clay gourds of the kind used to cook sauce, and the sacrifices are made on these gourds. It is said that there are snakes and turtles in the pots, but only the tibo sorcerers can see them. Every village has its tibo jar in the naba's household, either at the door of his hut or hanging inside. These tibo are the dwellings of powerful kikirsi.

754 /106/ The bartibo are professional dancers. They have the faculty
771 of distinguishing while dancing those who have the power of killing
535 people, whether poison-givers or seuya. The bartibo themselves claim to have the power of riding the wind and going to kill anyone they wish. They specialize, however, in child-bearing charms for the benefit of sterile women.

754 The waongo also belong to a special family. People are born tibo,
292 bartibo, waongo, or nyonnyonga. For their ceremonies, the waongo don garments made of the bark of baobabs which cover them completely. These strange garments completely conceal the person. A figure may be seen walking, but the person cannot be recognized, and a dreadful illness threatens those who dare to strike it. This is why people, when they see these shapeless forms, run away as fast as they can.
[769] The waongo wear masks when they celebrate the kouré (death anniversary) of another waongo. They can ride the wind and inflict diseases; they can even kill if they wish.

754 The *nyonnyonsé* also ride the wind. The members of this family of sorcerers can kill anyone pointed out to them. People who wish to do away with an enemy go to a *nyonnyonga* and ask him how much he wants to kill the person they designate. The sorcerer asks for a cow, a sheep, anything whatever, and a chicken. The chicken is sacrificed on the handle of a hatchet, at the end where the iron is hafted, which is pierced with three holes and wrapped with thin cords. Following this sacrifice the sorcerer goes to sleep, and night or day his soul goes off with the wind, head down, hatchet in hand. When it meets the soul of the person who is to be killed, the sorcerer's soul strikes it with the hatchet and kills it, then returns to its own body. It seems that the female sorcerers are the most ferocious!

Anyone who wants it may obtain this power, but a fee is required. The lifespan of these sorcerers increases in proportion to the number of people they have killed, and those who wish to be initiated must offer them the life of one of their children or at least of a relative, for the sorcerers are not satisfied with a stranger or a slave.

It would be interesting to investigate the sacrifices and ceremonies which attend these initiations. It does seem that these *tibo*, *waongo*, and *nyonnyonsé* sorcerers belong to the realm of black magic, for the natives tell dreadful stories about them and list their victims by name. We must confess, however, that we were unable to secure any further trustworthy details about these sorcerers, and that we had no personal contact with any of them. We could not verify all that was told us about them, and therefore we shall not discuss the subject any further. In any case, these sorcerers if questioned would have told us nothing unless they had come to be converted.

754 575 These families of sorcerers are a small minority among the Mossi, and if they can be called closed sects, secret societies, /107/ they are to our knowledge the sole ones extant. In Mossi country, therefore, there are properly speaking no secret societies, nothing like the sects found in Bambara country, (1) and this is a good thing.

Likewise, there are no initiations, no secret cults celebrated at night, no esoteric doctrines. Is this because the nabas, intent on remaining the sole masters, would not allow a power greater than theirs to develop? Or is it for some other reason?

1. Abbé Henry, *L'ame d'un peuple africain* /The Soul of an African People/, Bibliothèque Anthropos 1, 2, *passim.*

771 157 It would seem that living as they do in the midst of spirits who permeate the air, the earth, the fire, the houses, the fields, and everything else, and who are not always in an accommodating mood, the Mossi would live in a perpetual state of terror since they have everything to fear from the poisoners during the day, the seuya during the night, but this is not the case. The Mossi are a light-hearted people; they like to laugh, and they do not look a bit worried. Once, as I pointed this out to an old man, he replied: "Everyone does not have enemies. And then, why worry about the inevitable?" In fact, those dreadful sorcerers are only to be feared by those who know that they have an enemy and that he can resort to the power of the sorcerers. The spirits are pacified with sacrifices, and if a soul is seized at night by a seuya, the only thing to do is to try one's best to release it.

Furthermore, like so many others, the Mossi easily forget all these beliefs in the course of everyday life and act as if they were masters of their own actions and confident of achieving their goals. Laughingly and playfully they toss sticks and stones at the wind eddies that whirl by, stirring up the dust and dry leaves. And yet, how many spirits and sorcerers may they conceal, each more dreadful than the next! The most ardent believers consult sorcerers and offer sacrifices before every undertaking; the others only bother with sacrifices on the Day of the Dead and when misfortune strikes. Is it not suffering that recalls us to the religious life, because it reminds us of our dependence on a power greater than ours? Here as elsewhere, there are ardent and lukewarm believers; no one seems to be indifferent, and atheism is unknown. They are not yet sufficiently civilized for such ideas!

620 Their conversion to Catholicism seems to be only a matter of time. Messis quidem multa, operarii autem pauci. /The harvest is great, but the workers are few./ May the Master of the Harvest dispatch many workers to this land and hasten the day when the whole of this people will enter the divine fold!

/108/

CONCLUSION

181 By way of conclusion, we shall now attempt to draw in rough outline the mental characteristics of the Mossi as we see them.

181 The Mossi are a mixture of defects and qualities. As a rule they
577 are not overly scrupulous about stealing and lying, but these deficiencies
674 are not so deeply rooted that they could not be corrected with the
development of a more refined conscience. The Mossi are thievish because they often have the opportunity to take what belongs to others, especially cowries which are handled in a very intricate manner. It is so easy, when counting cowries, to slip a few into a pocket without the master's notice! There are some highway robbers, who are greatly feared, and many of them are very skillful. They are, of course, a very small minority.

181 Debts are the most frequent cause of theft. As a rule every Mossi
577 is both a debtor and a creditor, and when he borrows only God knows
when he will repay. If someone owes him a debt, he borrows, saying,
426 "So-and-So owes me such-and-such an amount; when he pays me
back, I will repay you," and he always finds someone who is willing to lend. Who can deny a friend such a favor? In order to be repaid numerous steps will prove necessary, and the day when the sum is refunded will be a happy one. This shortcoming is so ingrained among them that the wealthiest people are not exempt from it, and although able to return what they have borrowed without difficulty, they do not return it.

181 The Mossi lie easily, but they especially practice the method of
577 mental reservation. When questioned, they excel at posing another
question, to find out whether their questioner is really acquainted with the facts. If they can mislead one, they do; on the other hand, if they feel that to confess would be to their advantage, they do so even if their confession implicates their accomplices; but they only do so if they are quite sure of coming through safely.

The Mossi are not false or deceitful, but they often fail to tell the truth for fear of displeasing a more powerful person. They try to guess the reply expected by their questioner, and much caution is needed when a precise piece of information is required. They also deceive by telling only half the truth; when queried, they sometimes reply to a question but suppress a detail which would have modified the answer or opened the way to another question.

They are discreet and know how to keep a secret, especially the king's secrets. When they do not wish to tell anything, they say "I don't know." This is not incriminating, and it cuts short any prying question.

181
152 /109/ The Mossi have passions, and they are the same as ours: ambition, jealousy, gluttony, sloth, lust, and sometimes even avarice, though more rarely. All of these reign among them. Because they cannot control their emotions, cannot resist their evil inclinations, these passions become tyrannical as they grow older. The children are usually quite malleable. The spirit of obedience and complete submission to their parents is instilled into them from such an early age that when taken sufficiently young their character can be trained and they become capable of truly virtuous actions which cost them an effort. When left to themselves, however, they listen only to their own desires and seek out whatever can bring them some satisfaction. This is rather similar to the morality of a slave who fears only the whip.

The Mossi are vain and easily offended by a word they have misunderstood, even when spoken in jest. The practice of humility is far from being one of their habitual pursuits. The Mossi are quarrelsome and testy, especially when they have drunk a little more millet beer than they should have. There are no festivities and few markets of any importance where a quarrel does not arise among some natives, often for no better reason than because someone is jostled in the crowd. The brawl begins with insults, proceeds with clubs, and ends up with knives. No one gives way. A Mossi who gave way in a quarrel would feel dishonored. The man who gives in proves that he is the weakest, and at the first opportunity someone who witnessed the incident will insult him in turn. Why not, since he does not defend himself? This is why a Mossi who has been abused will give in only at the final extremity, especially if his father and mother were insulted, and all cursing soon gets to this point. When drawn apart, the opponents keep up their invectives at a distance. An angry Mossi loses all control. A quarrel often has its aftermath. The Mossi are spiteful, and, especially if they were placed in the weaker position, they will seek revenge in one way or another, so it cannot be said that they got the worst of it.

181
157 Not only do the Mossi have passions like ours, but like us they also have their temperaments. There are the lymphatic ones, languid and incapable of any effort; there are the nervous people who are always in motion, sensitive to a fault, who weep at the slightest remark; there are the taciturn ones who almost never laugh, who think that no one loves them and that everyone wants to hurt them, who like solitude and

181
157 who speak little; there are the choleric people, more liable than others to anger, more spiteful, but also endowed with more energy.

181
156 Energy is not the chief quality of these people, who are trained by their leaders to blind and faithful obedience. The tight organization we have described has its unhappy consequences, atrophy of the will and destruction of the spirit of initiative. Such is the price. A Mossi cannot resist those who are more powerful. Flexible and almost cowardly before his superiors, he makes up for it with his inferiors and shows great arrogance and disdain toward those who are weaker.

181
153 /110/ The Mossi do not exercise their will, and they do not exercise their thinking faculty. This is not because they lack intelligence, but because they are not accustomed to thought except when their interests are at stake, at which time some of them demonstrate true intelligence and diplomacy.

The Mossi do not question the why of things. While small children in our country like to argue and often perplex us with their questions, the Mossi never ask themselves, "How can this be? Why is it so and not otherwise?" The first answer that comes to mind satisfies them.

This lack of thought is the cause of their lagging civilization, for is it not true that we move forward unceasingly only because we seek to investigate the cause of everything? It also results in a paucity of ideas. Conversations turn mainly upon women, food, and agriculture during the rainy season. Their sphere of ideas is quite restricted, but it is capable of expansion, for the Mossi may be considered quite intelligent.

539 If proverbs express the wisdom of a people, the Mossi certainly do not lack wisdom and often couch it with great subtlety. Permit us to prove this by quoting a few proverbs, culled in the course of conversations by Fr. Thueux, who kindly conveyed them to us and who gathered explanations, since some of them are real enigmas to our European minds.

1. Kota ningri, ka kot' sen kong'ye.
   Give above you, not below.
   (If you give to someone who is more powerful, you will always get something out of it.)
2. Maokasankaré ñarda kon lo'é naobi taoré.
   No matter how much it may hurry, the heel never catches up with the toes.
   (Who is the hen to sing before the rooster?)

346

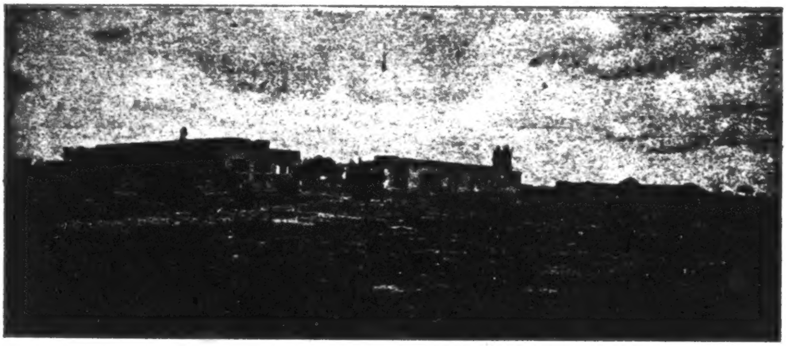

The Ouagadougou Mission.

343

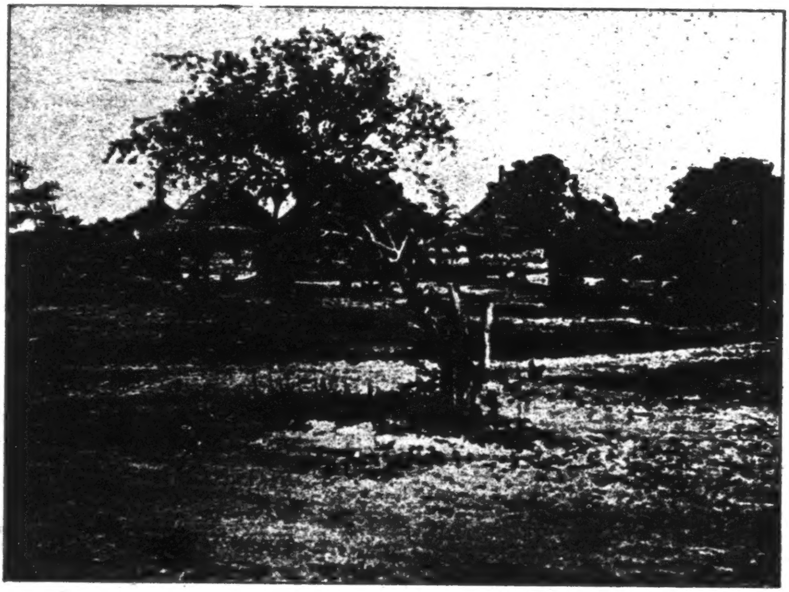

A Resthouse.

3. Pang'sen tu soré, bũm buta mo'en.
When Strength walks the path, Justice steps aside into the bush.
(Might makes right.)

4. Ka suét'nil ba'a, nan ñóka.
The dog will grab you if you don't respect its nose.
(Don't laugh, for you might pay for it.)

5. Soam' garedga, wamma n' so.
The master of the hunt is master of the disputed hare.
(Every disputed hare devolves to the master of the hunt.)

6. M'ba di sarabo, n' long'zom.
My father ate the millet mush, he is moving toward the flour.
(He who has drunk will drink /The rich get richer./.)

7. Fo nan ka suk'korgo, l'e kurn sa'a.
You have not yet searched the bag, and you weep about the lightning.
(You cry before you are hit.)

8. Dunna benda, saon beo' kurga.
A breechcloth today is better than trousers tomorrow.
(One thing that is yours, it is said, is worth more than two things you may have in the future /A bird in hand is better than two in the bush./.)

9. Kobré sen kyama, ya kob' kaodga.
A hard bone is a brittle bone.
(Your strength will ultimately betray your courage.)

/111/ 10. Sarab' ki n' beng' a menga.
Mush that spoils turns to water by itself.
(He has done harm to himself.)

11. Yind' kondro, ka bé sokr'ye.
Old songs are not questioned.
(No explanation is needed for familiar things.)

12. Abra kud' ka leb n' tut' bé ias' yé.
An old leopard would not go back there.
(One does not return to a person one has wronged.)

13. Katré yi no'o, ka ginn' yé.
When the hyena was good, one does not turn aside.
(One returns to those places where he was welcomed.)

14. F' sen ka nong' néda, a kurga ya yobro.
If you don't like a man, his trousers are a bag.
(An enemy does everything badly.)

539 15. Sosra sen kaosda, wata ne korg' wenbsego.
When a conversation lingers, the bag is fingered.
(Familiarity breeds contempt.)

16. Pu' pidya, bango luéya.
Full belly, gagged indiscretion.
(Those who need you are discreet).

17. Sad' no' o, yid noa' karga.
A good laugh is better than a chicken leg.
(A warm reception is better than a good meal.)

18. Ned' kon wok' a bâka, ti pemsom yi ye.
You don't cut open your shoulder just for the air to come out.
(Never abandon a friend in need.)

19. Bunbundi ka dod' zaloi'n yé.
Those who give their best do not go away empty-handed.
(Work hard, do your best, there is no lack of true wealth.)

181
153
The Mossi likes to talk. Although he has few ideas of his own, if one knows how to make use of his familiar experiences to bring him to a higher level, he follows the reasoning easily, understands quite promptly what is told him, and grasps the train of ideas and even the finer gradations of meaning. In short, he has quite a noteworthy aptitude for assimilation. Often I explained to a chief in broad outline the handling of a gun or the mechanism of a watch or bicycle. If an outsider came by, the naba relayed the explanations to show that he was intelligent and that he had grasped them properly. Indeed, I was often surprised at how well most of them did this.

They like pictures. At first they often hold them upside down, but a few explanations are usually sufficient to make them grasp their meaning. First they recognize familiar things, such as people, horses, dogs, and trees, and they explain them to each other. They come to understand the scene and the reasons for the attitudes of the figures pictured.

181
522
576
/112/ In conversations, when they are not ill at ease, they are lively, merry, and they like to laugh. It is a compliment on their part when they say that someone laughs easily. They are sometimes humorous, they understand innuendoes, but they know how to keep their distance and do not permit themselves any familiarities, even in words, toward their superiors.

181 They are very susceptible to teaching. The little slaves raised in
153 Malta learned the French language well, and all those who have met
them say that they are quite intelligent. We had children in our
school who quicly learned writing, reading, and arithmetic, and who
did not forget what they had learned when they got married and had
to leave school to work in the fields. Reading remains a pastime to
them, and they keep up their knowledge of the French language. We
did not notice among them what has so often been pointed out about
the little Arabs, who give great promise when young, signs of real
intelligence, and who do not live up to this promise when they grow
up. The intelligence of the Mossi develops with the years, and this
would make it possible to exercise considerable influence over them.
066 Teaching that opens their minds, however, should not cause them to
lose their religious sense without contributing anything in its place.
Within a short period of time this would bring about the demoralization
and downfall of this people who seem capable of rapid progress, and
it would be a pity.

538 They like to tell fables, and a volume of Mossi literature could easily be compiled by gathering the historical legends, proverbs, and fables which are to be found among this people. As an example, we shall now recount a few stories we have been told. As in all primitive tales, animals play the role of intelligent actors. The Romaunt of the Rose has long since familiarized us with this kind of literature.

The Bad Vulture and the White Hawk

539 A bald vulture was wandering about the bush. A white hawk came by and said to the vulture, "Why have you nothing to eat?" The vulture replied, "It is true, I have nothing to eat. May God help me find something." The hawk said, "God cannot give people enough food to satisfy their hunger." The vulture answered, "If God does not give me something to eat, I shall not eat."

The white hawk saw a dove alighting on a stick. The hawk swooped down upon her, but the stick pierced his breast and came out behind his head. The vulture came and ate the hawk.

The Monkey and the Turtle

539 The monkey told the turtle to come with him on his walk through the bush. They saw karite fruits, and the monkey climbed into the tree, shook it, and all the fruit fell down. The turtle told him, "Monkey, this fruit is green." The monkey abused the turtle because she had called him by his name, and he feared the dog. Finally the turtle called the monkey, who came down and told her to fetch some fire in order to roast some meat. The turtle /113/ went to get the fire and found a dog lying near the hearth. The dog asked the turtle, "Who sent you to get fire?" The turtle replied, "The monkey sent me to look for fire." The dog told her, "Is this really true?" The turtle said, "It is true." Then the dog pretended to be dead. The turtle grabbed him by the tail, took some fire, and went back to the bush.

The monkey asked, "Is the dog dead, or is he alive?" The turtle said that he was dead. Then the monkey told her to bring the dog. The monkey seized the dog by the legs to lift him and took a stone to break his teeth. But the dog opened his eyes. Then the monkey said to the turtle, "Come and get hold of this chief's son, so I'll be able to get up." The turtle answered that she would not come. The monkey pushed the dog to make him fall, got up, and ran away. But the dog ran after him, caught him and killed him, and the turtle ran away and found a place to hide.

The Goat and the Hyena

A goat had gone to Dori to buy salt. The hyena met him along the way and felt like taking his salt. As soon as she saw him, she became panicky and started running. She found a lion who was lying down because he had a stomach-ache, and she told him that she knew a man who had a medicine for stomach-ache. The hyena went and fetched the goat. The goat came and greeted the lion, who said that he had a stomach-ache and that the hyena had told him that the goat knew a medicine. The goat answered, "Indeed I know a medicine, but it is made with hyena liver." The lion said to the hyena, "Take a piece of your flesh and give it to me." The hyena took a piece of her own flesh and gave it to the goat, who cooked it with salt and gave it to the lion. The lion asked him, "Should we add some more?"

346

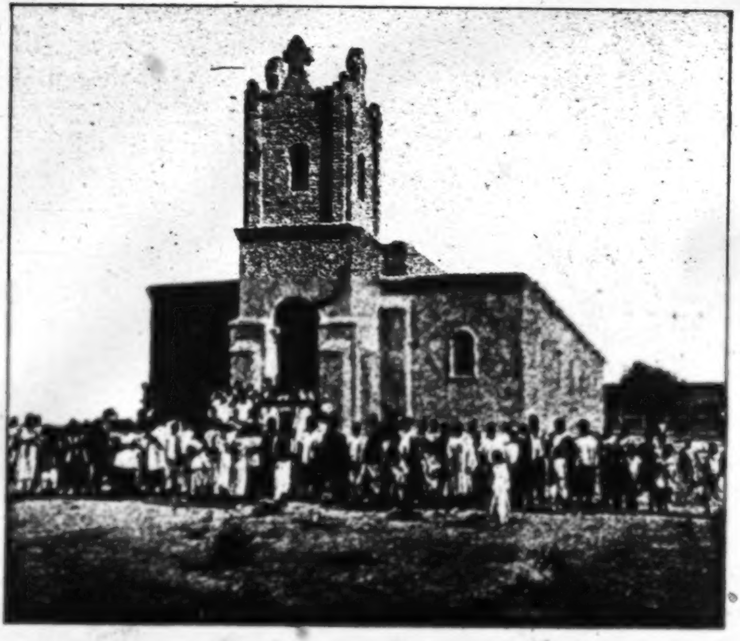

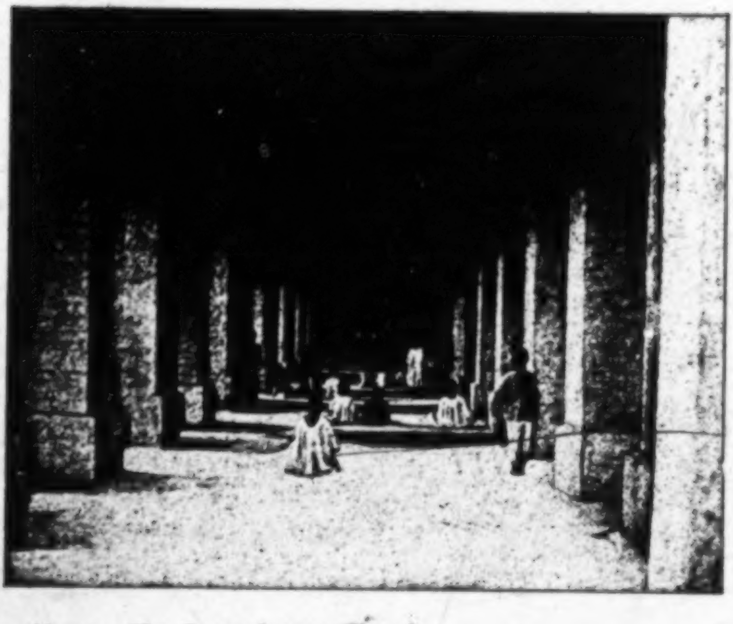

Above: The Ouagadougou Church
Below: Inside the Ouagadougou Church

539 The goat replied, "The hyena should give all of herself." The lion told the hyena to remove her own leg. The hyena bit herself. It hurt, and she ran away. The lion caught her and killed her. The goat ran away with his salt and went home.

This is why the hyena attacks livestock.

181 The Mossi are polite. This is the quality that first strikes all those
576 who have dealings with them. We mentioned earlier that the natives always greet one another. In fear of their nabas, the Mossi maintain before them a respectful, almost humiliating posture. They are very attentive to important outsiders and see to it that they should lack nothing a Mossi might wish: a sitting stool and mat are brought in immediately along with the drink; the food is abundant and usually clean and carefully prepared.

181 The Mossi are very hospitable and willingly give alms for its own
574 sake, that is, to poor people who cannot repay. They are generous and always share with their neighbors, and when they have millet beer, they hand it out liberally. No woman who is brewing beer would allow a stranger of some importance to go by without offering him a gourdful, and she is displeased if he refuses. An object once offered is never retrieved, and stratagems must be used to make a native take back under some pretext what he has given away.

576 /114/ The Mossi always offer things with the right hand. It is an insult to pass the gourd or to take it with the left hand. The oldest person in a group helps himself from a dish first, and all those present follow in order of seniority, down to the youngest. On the other
264 hand, the eldest stops eating first, and it is the youngest who eats the
27 last bits and cleans the gourd. When drinking, however, the most eminent person drinks the last drop.

576 Children do not greet their parents in the home, because it is their
574 home; but if a properly brought-up girl sees her mother coming with a full jar or a basket, she rushes to take the load from her, even if the woman is only a few yards from the soukala. When a friend has come to visit, it is considered good manners to carry her load for some distance when she leaves. In any case, visitors are always seen on their way, sometimes to the outskirts of the village.

576 The Mossi do not lack tact and sensibility. When they want something, they first delegate a friend with a gift, then send word that they have a small matter to discuss; sometimes they hint at what it may be and leave without waiting for an answer. Some time later

576 they send their friend once again to indicate what they desire, or they go and bring up the matter themselves.

181 Being sensitive and capable of attachment, even of affection, the
577 Mossi readily acknowledge the good done to them and seek to express their gratitude. If they can offer a gift, such as eggs, millet, honey, a chicken, they offer it unobtrusively. "Take this millet for your horse; give this chicken to your child." If they have nothing to give, they watch for every opportunity to spare their benefactor work or trouble. They take the hoe from him to weed his field or help him lift a load. They show their gratitude as they can, through action rather than words.

181 The Mossi are not lazy. As a rule it may even be said that they
461 like work. Lazy people are pointed at, avoided, and despised. During the winter season everyone must be in the fields from morning to night, men, women and children alike. Only those who cannot work or who have household tasks to perform stay home. The Mossi work very hard at this time of year. During the dry season, on the other hand, they enjoy some leisure. Although most of them weave during these months or travel for trading purposes, while the children cut grass to thatch the roofs and the millet is threshed, it must be said that it is not possible to work in these sun-scorched lands as it is in our temperate European counties. Besides, why work when there are so few outlets? Since the time when the French peace made the roads safe, trade has been on the upsurge. Now, sure of reaping the fruit of their toil, the natives are expanding their crops and every year the fields encroach further upon the bush. All the important villages are surrounded with cultivated fields as far as the eye can reach. If the Mossi do not work more then they do, therefore, it is not from laziness but from /115/ lack of outlets. It seems likely that the country will develop quite rapidly as soon as channels of communication open it to European trade.

181 Such are, in succinct and impartial outline, the qualities and defects of this people. Which of the two preponderate? It is for the reader to judge. In our opinion the Mossi are a very worthy people capable of a brilliant future, but under one condition, that they become Christians. Their most striking characteristics, as we have stated over and again, are their religious sense and their absolute submission to all that bears the stamp of authority.

000 Obviously, our European civilization will undermine both these tendencies at the outset, and what will it bring in their stead? As soon as their education becomes sufficient to make them doubt the existence of spirits and the power of sorcerers, as soon as they come to feel that the only remaining power of their chiefs derives from a White who often lives at a distance of several days' march, but who hears grievances and listens willingly to charges against nabas, and that it is possible to have a naba imprisoned, or at least to cause him serious difficulties, as soon as this happens, the Mossi will hold up their heads. Since they do not lack independence when they are not afraid, their chiefs will lose all their authority, and anarchy will result. When superstitious beliefs lose their grip, the natives will become skeptics, and selfishness will reign supreme with its train of vices.

Christianity alone can avert this moral breakdown by furnishing a sound conception of authority and by replacing the fear of spirits and sorcerers with the fear or rather the love of God. The Church has always been the great initiating force of civilization, which does not consist merely of economic development or greater material well-being, but especially of the moral uplift of thoughts and feelings.

Indeed, the conversion of this people to Catholicism is but a matter of time and of tact and kindness on the part of missionaries. Anything may be obtained from the Mossi by those who gain their love, who win the respect of the nabas and if possible their understanding, if not their trust and affection, by showing regard for them and respecting their respectable side, who explain to all people, old and young, what is expected of them and make them understand their task thoroughly, for they are capable of grasping it, who make sure that those people over whom they possess some authority do carry out their tasks, and who can be firm when necessary.

[797] Alas! The missionaries are too few. To this day, there are but two missions and eight missionaries for the evangelization of 1, 500, 000 souls. One can only wish to see their numbers increase considerably, for there is no lack of locations favorable to the establishment of missions, and wherever missionaries settle and carry out their work, they will, by spreading Christian civilization, cause the acceptance, or better, the love of the rule of France who sends them /116/ in the name of God. There is need for haste. Islam may become a danger, and in a not too distant future important lines of communication will cut through the land. Railroads are drawing near, bringing with them

000 material development along with the rubbish of our civilization. May they find the heart of our Mossi armored against all the lures of the world, susceptible to all that is beautiful and noble in our European ideas, but sufficiently strong to withstand their disintegrating and corrupting inducements!

Once again, Christianity alone can save them from a bondage much more fearsome than that of the body, the enslavement to every passion, but how will they come to know Christianity if no one teaches them? Who will teach them if there are no preachers? How will preachers evangelize if they have no resources? Oh, who will grant us the means to flood this land with zealous missionaries? Who will add to the royal crown of Christ this handsome jewel which the Divine Master has conquered at the cost of His blood!